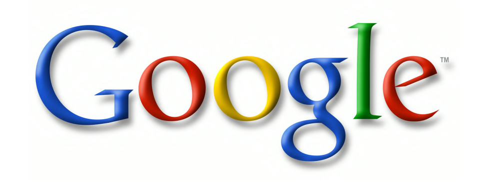





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



a nof

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

VOLTAIRE.

IMPRIMERIE ANTH^{e}. BOUCHER, RUE DES BONS-ENFANS, N°. 34.

HISTOIRE
DE LA VIE ET DES OUVRAGES
DE
VOLTAIRE,

SUIVIE

DES JUGEMENS QU'ONT PORTÉS DE CET HOMME CÉLÈBRE DIVERS AUTEURS ESTIMÉS;

PAR L. PAILLET-DE-WARCY,

CAPITAINE, DÉCORÉ,

Et Membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.

J'ai vu le scandale des spéculations de mon temps, et j'ai publié ce livre.

AVERT.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ Mme. DUFRICHE, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE PIERRE, N°. 156;

ET CHEZ PONTHIEU ET DELAUNAY, LIBRAIRES,

PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS.

1824.

AVERTISSEMENT.

Les matériaux de cette histoire, qui comprend la vie publique et privée de Voltaire, ont été puisés aux sources les moins suspectes, et les preuves sont toutes tirées (1) de la correspondance même de ce célèbre écrivain, d'après son propre précepte que « *la vie des gens de lettres n'est guère que dans leurs ouvrages.* » Cette maxime se vérifie surtout lorsqu'un auteur, comme Voltaire, lâche la bride à

(1) Un point sur lequel nous insistons particulièrement, c'est que le lecteur soit bien persuadé qu'il ne sera pas avancé une seule accusation contre Voltaire, qu'elle ne porte avec soi sa preuve, tirée de la correspondance ou d'autres écrits du philosophe. Chaque citation sera suivie de sa date exacte. Si cette méthode, au premier aspect, semble devoir ralentir la lecture, on voudra bien excuser ce léger inconvénient en faveur de l'utilité qu'elle présente.

l'impétuosité de son esprit et de son humeur.

L'histoire que nous offrons au public est le fruit d'un travail immense auquel il a fallu nous livrer, tant pour exhumer de la poussière une foule de documens précieux, la plupart inédits, que pour comparer entre elles les versions des biographes de Voltaire. La méthode manquait jusqu'ici aux différentes histoires de cet homme à jamais célèbre, et les parties dont elles se composent sont plutôt rassemblées qu'ordonnées. Pour remédier à ces lectures indigestes, nous avons lié ces parties entre elles dans un ordre chronologique, avec des énonciations marginales, ce mode nous ayant paru le moyen le plus propre à classer les événemens comme à fixer les faits dans la mémoire du lecteur. C'est même là le seul mérite que nous prétendons réclamer de notre entreprise, que l'on peut regarder, si l'on veut, comme une vaste compilation, mais une compilation faite en conscience. Et d'ailleurs qu'est

le travail de nos devanciers, sinon une contribution perpétuelle levée sur les écrivains qui les ont précédés?

Outre un grand nombre de particularités curieuses, inédites ou peu connues, nous avons compris dans le texte de notre *histoire* la citation et une analyse succincte de près de trois cents des principaux ouvrages de Voltaire, tous classés selon leur date, et cela afin que le lecteur puisse suivre pas à pas dans sa marche l'esprit de cet homme extraordinaire, son influence sur l'esprit de son siècle, et les progrès qu'il a fait faire à la philosophie moderne. Si le reste de ses nombreuses productions ne se trouve pas également inséré dans le cours de l'histoire de sa vie, c'est parce que cette marche, comme il est aisé de le sentir, tout en déserrant les faits privés, n'aurait pas manqué de rendre la lecture de l'ensemble tout-à-la-fois fastidieuse et comme interminable: défaut qu'il nous importait d'éviter. Mais la *Table alphabétique et raisonnée*, comprenant la totalité des

œuvres, supplée à tout; et nous l'avons disposée, cette table, dans l'*ordre alphabétique*, afin de faciliter à l'homme de lettres et à l'homme du monde le moyen de trouver au premier coup-d'œil les pièces qu'ils désirent. On nous passera quelques notes; elles sont rares et courtes.

En conséquence de la tâche que nous nous sommes imposée et du plan que nous avons adopté, nous avons suivi notre héros comme pas à pas, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; on le verra grandir à mesure, on verra son caractère se développer vivement, et les productions de son esprit intarissable croître dans une proportion effrayante. Enfin nous l'avons accompagné de fuite en fuite, d'exil en exil, d'asile en asile, de cour en cour, de gîte en gîte; nous l'avons guetté, peut-on dire, de maison en maison, de porte en porte, si bien que par cette mesure nous sommes parvenu à la découverte d'une foule de particularités ignorées et d'une infinité d'erreurs que nous avons rectifiées. On trouvera par

conséquent dans cette histoire quantité de petits faits ; et quoique Voltaire ait dit, dans un de ses ouvrages, en parlant de *Guy-Patin*, que *la multitude des petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits*, nous répondrons qu'en parlant d'un grand homme comme lui, aucun petit fait, si menu fût-il, n'est indifférent. Après tout, il en a donné lui-même une prodigieuse quantité dans ses ouvrages.

Quant aux erreurs et aux omissions, on est forcé de convenir qu'elles fourmillent dans les auteurs qui ont écrit la vie de Voltaire. D'ailleurs quelle confiance peut-on avoir dans le récit de la plupart d'entre eux? Des trois premiers qui ont entrepris de nous faire connaître cet homme extraordinaire, deux, comme quelqu'un l'a déjà dit, savoir le marquis de *Luchet* et *Condorcet*, étaient ses amis et partageaient ses principes ; le troisième, l'abbé Duvernet (1),

---

(1) Veut-on d'abord un échantillon du savoir-raisonner de l'historien Duvernet ? Qu'on ouvre la préface de son livre. On y lira, dès la première ligne, que la

écrivit pour ainsi dire sous la dictée de son héros. Nous ne pouvons pas compter pour autorités cette foule de typo-libéro-graphes, à tant la livraison, du *Voltaire de la grande et de la petite propriété*, du *Voltaire du commerce*, des *demi-fortunes*, des *chaumières*, etc., lesquels spéculateurs ont cloué à la tête de leurs réimpressions, comme morceau obligé, une biographie plus ou moins inexacte et mensongère de leur auteur favori. Nous avons vu le scandale de toutes ces spéculations, et nous avons publié ce livre. Il nous reste donc deux historiens, qui sont M. *Lepan* et M. *Mazure*.

Pucelle sera mise un jour au-dessus de *l'Iliade*, de *l'Énéide*, de *Roland-le-Furieux*, de *la Jérusalem délivrée*. L'auteur ne s'arrête pas en si beau chemin ; proclamant tout aussitôt Voltaire comme un *don de la nature, mais le plus beau don qu'elle ait encore fait aux hommes*, il place son héros au-dessus des *Titus*, des *Trajan*, des *Marc-Aurèle* et des *Henri IV* !

On ne sait, observe à ce sujet M. Lepan, s'il faut rire ou se fâcher de pareils jugemens. Il faut plutôt, suivant nous, convenir que l'envie de louer Voltaire a fait dire bien des extravagances.

Les récits de ces deux estimables écrivains sont, sans contredit, les plus dignes de confiance et d'attention. Cependant on doit regretter que l'un et l'autre aient confondu quelques époques, oublié des événemens et plusieurs traits remarquables; d'un autre côté, on trouve dans leurs relations, comme dans les histoires plus volumineuses, de trop longues et trop fréquentes réflexions, qui coupent et ralentissent la narration. Pour nous, nous exposons les faits, nous laissons au lecteur le soin de conclure. Par exemple, entre autres faits omis, pourquoi n'avoir pas rapporté la burlesque initiation de Voltaire, deux mois avant sa mort, aux mystères de la franc-maçonnerie? Cette particularité ne leur aurait-elle pas semblé assez curieuse pour obtenir une place dans leurs recueils? Et puisque ces deux historiens n'ont publié leurs ouvrages, le premier qu'en 1817, et le second en 1821, qui les empêchait de faire aussi mention, ne fût-ce que par supplément, de la cérémonie non moins bur-

lesque de la translation des cendres de Voltaire (en 1791) au Panthéon-Marat?

A ces omissions près, et à d'autres pareilles, qui décomplètent plus un ouvrage qu'elles ne le déparent, leur travail, encore une fois, est ce qu'il y a de plus recommandable. Aussi n'avons-nous pas hésité de nous aider de leurs précieuses recherches; nous devons même l'aveu que nous les avons mis fréquemment à contribution, mais toujours avec probité, c'est-à-dire avec la scrupuleuse attention de citer les auteurs. Nous ne savons pas nous approprier les dépouilles d'autrui, et songeons encore moins à vouloir passer pour plus savant que nous ne sommes.

Enfin, ce que n'ont pas fait nos devanciers, nous allons essayer de le faire. Quant à ce qui regarde Voltaire, *on trouvera des vérités dures, je l'avoue, mais à qui dures* (pour employer les mêmes expressions dont il s'est servi à l'égard de Corneille, dans sa huitième remarque sur la 6e. scène du Ve. acte de *Sertorius*)? *à un homme*

qui n'est plus? quel bien lui ferai-je en le flattant? quel mal en disant vrai? Après tout, Voltaire n'a pas laissé de postérité. Le nom de sa famille est éteint avec lui, et comme l'observe M. Lepan, le nom même qu'il s'était forgé n'a été transmis à personne. De plus, n'a-t-il pas lui-même érigé en maxime : « On doit des égards aux vivans; on ne *doit aux morts que la vérité* (1re. lett. sur *OEdipe*). » En un mot, sera-ce notre faute à nous, si, après avoir parcouru cette histoire, plus d'un lecteur consciencieux vient à se répéter tout bas ce que Voltaire disait tout haut : « *Quand on examine de près les pièces et les hommes, on rabat un peu de l'estime?* » (Lett. au comte d'Argental, 2 août 1766.) Entrons en matière, et passons à l'application.

HISTOIRE

DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE

DE

VOLTAIRE.

Le beau siècle de Louis XIV touchait à sa fin : chaque jour la France avait à déplorer une perte nouvelle parmi ses grands poètes et ses illustres écrivains : le dix-huitième siècle, qui devait être l'époque la plus tristement mémorable de nos annales, allait commencer, lorsque Voltaire parut !.... Il parut, et déjà une philosophie nouvelle, née de l'orgueil et de l'esprit, hardie dans ses desseins, absurde dans ses dogmes et cauteleuse dans ses moyens, allait se glissant partout; des théories audacieuses, adroitement prêchées, répandaient dans toutes les classes de la société le germe de l'insubordination et le venin de l'incrédulité et de l'irréligion ; telle était la situation des choses et des esprits en France à l'époque de l'avènement en ce monde de l'homme extraordinaire qui devait se faire le chef de la faction des novateurs, en marchant, avec une audace sans exemple et une persévérance inouie, à la tête de l'invasion des idées

nouvelles; laissant là toutefois les conséquences à déduire de pareils faits, que les événemens auxquels nous touchons encore n'ont que trop fait connaître, bornons-nous à dire pour l'instant : « JEUNE HOMME, SI TU NOUS LIS, TU ES PRÉSERVÉ DU DANGER. » Commençons.

1694-1697. *De son âge* 1-4. **Epoque de la naissance de François-Marie Arouet, connu depuis sous le nom de Voltaire.**

VOLTAIRE (FRANÇOIS-MARIE AROUET DE), naquit au village de Châtenay, près de Sceaux (et non à *Paris*, comme le disent par erreur plusieurs écrivains, entre autres le marquis *de Luchet*, son premier historien), le 20 février (et non le 22, comme l'indique fautivement l'auteur des *Siècles littéraires*; encore moins le 20 *novembre*, bien que des médailles de Voltaire portent ces deux dates), 1694 (et non en 1695, comme on le voit au bas de quantité de portraits du même, notamment au bas de celui qui est en tête de sa *Vie*, écrite par *Duvernet*, son troisième historien), et mourut à Paris le 30 mai 1778 (et non le 31, comme le marque M. *Mazure*, son cinquième historien, et comme l'a publié depuis, en 1823, le savant bibliographe M. *Beuchot*), à onze heures du soir, à la suite d'une insomnie opiniâtre (et non d'un crachement de sang, comme quelques chroniqueurs l'ont avancé), causée par une trop grande quantité d'opium qu'il avait prise, en forçant les do-

ses. On verra, en leur lieu, les diverses circonstances qui ont accompagné sa mort. Reprenons celle de son entrée en ce monde, pour parcourir ensuite tout le dix-huitième siècle : il y a matière. 1694.

De sa faible santé en venant au monde.

Voltaire en naissant n'apporta qu'un faible souffle de vie; et son premier jour pensa être le dernier de sa mère. Quand on l'eut ondoyé dans l'intérieur de la maison, on l'abandonna aux soins d'une nourrice qui, pendant plusieurs mois, descendait chaque matin chez sa mère pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. On fut longtemps sans espérance de le conserver. Au mois de novembre, sa santé commençant à s'affermir, il fut présenté le 22 aux fonts baptismaux de l'église de Saint-André-des-Arts, à Paris. C'est probablement la circonstance de cette cérémonie, jointe au millésime erroné des médailles, qui aura trompé l'historien Luchet, sur le lieu et la date de la naissance de François-Marie Arouet. L'abbé de *Castagner Châteauneuf* fut son parrain.

De son baptême à l'église de Saint-André-des-Arts, à Paris.

Sa famille.

Le père de Voltaire s'appelait *François Arouet*, et sa mère *Marguerite d'Aumart*. Des gens qui aiment à répandre du merveilleux, même aux dépens des mœurs et des réputations, sur tout ce qui leur présente un caractère extraordinaire, ont insinué que Voltaire devait être un enfant naturel, tirant leurs frivoles inductions,

Doutes jetés sur la légitimité de son origine.

1694. et des assiduités de M. de Châteauneuf dans la maison de madame d'Aumart-Arouet, et de la distance qu'il y eut entre la naissance de l'aîné et du cadet des enfans de M. Arouet. Cette maligne assertion, au surplus, ne se trouve appuyée dans aucun écrit imprimé; et si nous la rappelons ici, c'est autant pour désabuser les personnes crédules que nous avons vues dans la société répéter ce conte de la meilleure foi du monde, que parce que nous avons pris l'engagement de tout dire. On a prétendu aussi que Voltaire était fils d'un porte-clef du parlement; mais il n'y avait point d'emploi de ce nom au parlement. M. François Arouet, père de Voltaire, était conseiller du Roi, ancien notaire au Châtelet, et non porte-clef; il acheta ensuite la charge de trésorier de la chambre des comptes, qu'il remplit avec autant d'intégrité que d'intelligence. Né dans une ferme aux champs, M. Arouet, dit-on, garda les troupeaux dans sa jeunesse; puis étant venu à Paris, son premier état aurait été de se tenir à la porte d'un notaire pour le service des cliens et des clercs de l'étude. Ce qu'il y a de plus avéré, c'est que M. Arouet fut un notaire très distingué. Sa probité, son esprit et son goût l'avaient lié avec plusieurs hommes de lettres. Son fils, a dit un plaisant chroniqueur, a hérité de

ses vertus, en cadet de Normandie, réduit à la simple légitime. Nous verrons bien. Marguerite d'Aumart, du même pays que son mari, était d'une famille noble du Poitou. 1694.

1697-1704. De son âge 4-10. De son enfance et de ses espiègleries.

Dès l'âge de trois ans, François-Marie Arouet savait déjà par cœur la *Moïsade* (1), le morceau de poésie le plus impie qu'il y eût, et que son parrain, l'abbé de Châteauneuf, lui avait appris. Il passa les neuf premières années de son enfance avec *Armand Arouet*, son frère aîné, qui, sans avoir autant de vivacité que lui, ne manquait pas d'esprit. Leur père, François Arouet, demeurait en ce temps-là, rue des *Marmousets* en la Cité, au coin de celle de *Glatigny*. Le petit Marie Arouet était un espiègle si entêté, que chacun dans le voisinage et dans ses connaissances, l'appelait le *petit volontaire*. Comme il était de faible santé et très frileux, une de ses manies pour laquelle on ne cessait de lui faire la guerre, était d'avoir toujours si grand feu, qu'il le mettait souvent à la cheminée, et chacun d'être en l'air et de crier après le *petit volontaire*, que rien

(1) Duvernet et d'autres historiens attribuent le poëme de la *Moïsade* ou *Numa* à J.-B. Rousseau, qui l'aurait, suivant eux, composé étant secrétaire d'un évêque. Cette accusation, entièrement fausse, a été inventée par les ennemis du grand lyrique.

1704. ne pouvait corriger et dont on aurait voulu être bien loin. Cette sensibilité au froid que Voltaire conserva toute sa vie, et dont nous citerons encore quelques traits pendant ses études, se trouve aussi confirmée dans une lettre qu'il écrivait plus de soixante ans après (le 21 janvier 1760), à M. *Pierron*, homme de confiance de l'électeur palatin de Bavière : « Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de S. A. E., et réservez-moi, à Schweitzingen, une chambre à cheminée pour un pauvre malingre qui fait du feu à la Saint-Jean. »

Signé VOLTAIRE, Comte de Ferney.

1704-1705. *De son âge* 10-11. De ses premières études. — Anecdotes diverses.

Le jeune Arouet fut mis à l'âge de dix ans (en 1704) au collége de Louis-le-Grand, tenu par les jésuites, ces grands soutiens des bonnes études, et si justement célèbres par les excellens sujets qu'ils ont faits ; « à qui, dit Linguet, on ne peut refuser d'avoir eu le discernement des esprits, et le soin d'exciter l'émulation dans le cœur de leurs élèves. » Là, les facultés du jeune Arouet ne tardèrent pas à se développer, et l'on découvrit bientôt en lui le germe d'un esprit extraordinaire. Au bout de trois ans, quelques traits de hardiesse de pensées peu commune à son âge, jointe au délire d'une imagination sans frein, ne permirent plus de se méprendre sur la tendance de son caractère. Dans ses classes, il

comptait parmi les élèves les plus forts ; cependant il n'occupait pas toujours les premières places ; c'était au poële, pour rappeler tous les détails, qu'il ambitionnait le plus d'être des premiers, tant il était frileux ; ce qui lui occasionnait de temps en temps des querelles avec ses petits camarades. Un jour qu'étant arrivé trop tard, il ne pouvait en approcher à son aise, il dit brusquement à un écolier plus jeune que lui : « Range-toi, sinon je t'envoie te chauffer chez Pluton. — Que ne dis-tu en enfer, réplique celui-ci, il y fait encore plus chaud. — Bah ! reprend Arouet, *l'un n'est pas plus sûr que l'autre.* » 1704-1705.

Un autre jour, étant au réfectoire, son voisin l'accusait de lui avoir caché son verre. Un tiers se mêlant de la contestation, dit tout haut : « Arouet, rends-lui son verre ; tu es un taquin qui n'ira jamais au ciel. — Tiens, que dit-il avec son ciel, réplique Arouet, le ciel c'est le grand dortoir du monde (1). » Le régent qui l'entendit, le fit mettre à genou, en réparation de cet affreux blasphème. Quoique l'on pense généralement que rien n'est plus insipide que les détails de l'enfance et du collége, cependant nous n'a-

(1) Les auteurs *romantiques*, moins impies certainement, se contentent de dire que *le ciel est le belvéder du monde.* Sottise pour sottise, on doit assurément préférer le ridicule du style à la corruption des pensées.

1704-1705. vons pas cru devoir passer ceux-là sous silence, parce qu'ils sont caractéristiques et inédits, et qu'en outre ils font connaître notre héros dès ses premiers ans; au surplus, nous prions d'observer que nous écrivons aussi pour les jeunes gens que ces particularités de leur âge ne peuvent manquer d'intéresser.

Au lieu de sauter, courir et jouer comme ses petits camarades, Arouet était à peine en quatrième qu'il se dérobait déjà à leurs yeux pour passer ses récréations à converser avec les pères *Tournemine* et *Porée*, et il avait coutume de dire à ceux qui le tourmentaient sur son indifférence pour les plaisirs de son âge : « *Ma foi, chacun saute et s'amuse à sa manière.* » (Duvernet.) Au surplus, son caractère fâcheux, difficile, avare, ne fut pas propre à lui faire ce qu'on appelle des amis de collége: aussi l'on peut remarquer que, dans tout le cours de sa longue carrière, il n'est pas un seul de ses anciens camarades d'étude qui se soit, je ne dis pas attaché à sa fortune ou à sa célébrité, mais qui lui ait seulement rendu une visite par souvenir de jeunesse ou amitié de collége.

1706-7-8-9
1710.

De son âge
12-13-14-15-16.
Poète à douze ans.

A douze ans il était poète. Le lecteur ne sera pas fâché de voir les premiers essais du poète-enfant. Voici quelques petites pièces de vers qu'il

composa en 1706, n'étant encore qu'en cinquième : 1706-7-8-9-1710.

VERS

Sur une statue de Pygmalion. Ses premières productions.

Si Pygmalion la forma,
Si le ciel anima son être,
L'Amour fit plus, il l'enflamma :
Sans lui que servirait de naître.

Ce quatrain a été attribué à Mme. de Pompadour ; mais des Mémoires non suspects, écrits en 1723, le restituent à Voltaire. L'historien Duchet appuie la version des Mémoires. Au surplus, voici d'autres vers qu'il composa dans la même année, et que personne ne lui conteste.

ÉPIGRAMME

Traduite de l'Anthologie.

Léandre conduit par l'Amour,
En nageant disait aux orages :
Laissez-moi gagner les rivages,
Ne me noyez qu'à mon retour.

Il avait aussi, dit-on, imité plutôt que traduit quelques odes d'Anacréon ; mais ce fait n'est pas aussi avéré que les suivans.

Le jeune Arouet s'amusait un jour pendant la classe à jeter sa tabatière en l'air. Le régent, à qui ce jeu ne plaisait pas, se fit apporter la

1706-7-8-9-1710. boîte. Après la classe, le jeune Arouet ayant été solliciter la restitution de sa tabatière chez son régent, celui-ci lui répondit qu'il ne la lui rendrait qu'en échange de bons vers sur ce sujet. L'écolier, au bout d'un quart-d'heure, apporta la petite pièce suivante :

VERS

Sur une Tabatière confisquée au collége.

Adieu, ma pauvre tabatière;
Adieu, je ne te verrai plus;
Ni soins, ni larmes, ni prières
Ne te rendront à moi : tous mes pas sont perdus.
J'irais plutôt vider les coffres de Plutus.
Mais ce n'est point en lui que l'on veut que j'espère;
Pour te ravoir, hélas! il faut prier Phébus,
Et de Phébus à moi si forte est la barrière
Que je m'épuiserais en efforts superflus;
C'en est donc fait : adieu, ma pauvre tabatière,
Adieu, je ne te verrai plus.

Un autre jour, le *demi-quart* avant la fin de la classe étant sonné, et le père *Porée*, son professeur, n'ayant pas le temps de dicter aux écoliers une matière pour le devoir du lendemain, leur dit de faire des vers sur *Néron*, qui se tue lui-même. Le jeune Arouet donna les quatre vers que voici :

De la mort d'une mère exécrable complice,
Si je meurs de ma main, je l'ai bien mérité;

Et n'ayant jamais fait qu'actes de cruauté, 1706-7-8-9.
J'ai voulu, me tuant, en faire un de justice. 1710.

C'est encore au collége, et dans ses premiers débuts, qu'il a composé, pour un invalide, un placet en vers, adressé pour étrennes à Monseigneur le Dauphin, petit-fils de Louis XIV. Cette bagatelle poétique, que l'on préfère à toutes les autres de l'écolier-poète, fut goûtée, et valut vingt louis à l'invalide qui la présenta.

Tous ces vers, qui paraissaient au-dessus de l'âge du jeune auteur, ayant fait du bruit, la célèbre *Ninon de Lenclos* témoigna le désir de le voir; l'abbé de Châteauneuf, parrain d'Arouet et intime ami de Ninon, le mena chez elle vers la fin de cette année; la courtisanne, satisfaite de l'esprit de l'enfant, le goûta, et lui légua par son testament 2,000 livres pour acheter des livres (1).

(1) C'est sans doute par un sentiment de reconnaissance à sa manière, que Voltaire a dit de sa bienfaitrice, dans la *Défense de mon Oncle*, « qu'elle était, au moment qu'il la vit, sèche comme une momie. C'était, ajoute-t-il, *une décrépite ridée, qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.* »

Cependant on a dit que Mlle. Ninon avait conservé sa beauté jusqu'à quatre-vingts ans, et qu'à cet âge elle inspirait encore des passions. Le fait est qu'on a débité sur cette célèbre courtisanne encore plus de mensonges que de choses vraies.

1706-7-8-9-1710. Les jours de congé et durant les vacances, le même abbé de Châteauneuf conduisait le jeune Arouet dans les sociétés les plus brillantes, sociétés qui affectaient de porter la liberté et le goût des plaisirs jusqu'à la licence; il fut admis dans les réunions des Vendôme, des duc de Sully, des de La Fare, des abbés Servien, Chaulieu, Courtin, etc.

Mort de l'abbé de Châteauneuf, parrain de Voltaire.

L'abbé de Châteauneuf mourut en 1709.

Pour en revenir aux dispositions poétiques du jeune Arouet, il convient de dire qu'il ne fut pas aussi heureux dans la poésie latine, car de tous les vers qu'il a composés dans cette langue, même depuis sa sortie du collége, on n'a guère retenu que ceux-ci, qui renferment en peu de mots toutes les propriétés du feu:

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, urit, alit.

On cite encore les deux suivans qu'il a faits à une époque postérieure. Voltaire ayant vu chez un de ses amis une estampe du portrait du pape Benoît XIV, crut y apercevoir les traits du génie et de la vertu, et, saisi d'enthousiasme, il mit au bas cet impromptu latin, qu'il fit parvenir à Sa Sainteté par le cardinal *Passionéi.*

Lambertinus hic est Romæ decus, et pater orbis,
Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

On peut rendre ainsi ce distique latin, pour ceux qui n'entendent que le français: 1706-7-8-9-1710.

Du monde et des Romains ce pontife est le père;
Sa vertu nous instruit, son esprit nous éclaire.

Toutefois on crut pouvoir reprendre, dans le premier vers, une faute de quantité : le mot *hic*, employé comme bref, devait, disait-on, être toujours long; mais Virgile ayant fait cette syllabe indifféremment brève et longue, on finit par passer sur cette légère licence.

1710.

De son âge 16.

Voltaire en rhétorique.

Au retour des classes, au mois de novembre 1709, Arouet entra en rhétorique, et la termina en 1710; il eut pour professeurs le Père *Porée* et le Père *Lejay* : l'un tenait la classe du matin, l'autre celle du soir. Un jour, sur une répartie que fit le disciple au professeur, celui-ci (le Père Lejay) descend de sa chaire, prend Arouet au collet, et le secouant vivement, lui crie : *Malheureux! tu seras un jour l'étendard du déisme en France*. L'événement justifia et au-delà la prédiction.

Fâcheux pronostic.

Le Père *Palu*, alors confesseur du jeune écolier, n'a pas moins deviné son caractère, lorsqu'il a dit : *Cet enfant est dévoré de la soif de la célébrité.*

Le jeune Arouet venait de finir sa rhétorique, lorsque *Jean-Baptiste Rousseau*, assistant à la

1710. distribution des prix, remarqua qu'on proclama plusieurs fois le nom d'Arouet; il demanda au Père *Tarteron* quel était cet élève; le professeur le fit venir, et il fut embrassé d'un des premiers poëtes, auquel il envoya, deux ans après, une petite pièce de sa composition, pour solliciter le sentiment du grand lyrique. On verra bientôt le résultat de ces communications.

Au sortir de la rhétorique, Arouet, alors âgé de seize ans, revint dans la maison de son père. Celui-ci, qui en voulait faire un magistrat, fut bientôt désolé en voyant que son fils ne songeait qu'à faire des vers et à rechercher les compagnies les plus dissipées; l'indocile enfant ne tint compte du chagrin de l'auteur de ses jours: parmi toutes ses folies de ce temps-là, nous n'en citerons qu'une, arrivée au commencement de l'année suivante.

1711.

De son âge 17.

Anecdote.

Un jour une grande dame (Mme. la duchesse de Richelieu) de qui Arouet corrigeait les vers, lui donna cent louis. Le jeune homme enivré de joie d'avoir une pareille somme en sa possession, passe, en s'en allant, dans la rue St.-Denis, au moment où l'on vendait à l'encan un carrosse, des chevaux et des habits de livrée; il achète le tout, passe une journée délicieuse en grand équipage, non sans avoir été culbuté plus d'une fois,

notamment au détour de la rue du Long-Pont, et le lendemain revend carrosse, chevaux, livrée, en perdant la moitié du prix de son acquisition: cette espiéglerie, quoique contestée par quelques partisans de l'auteur, n'en est pas moins de toute vérité. Il consacra aussi partie de ses loisirs de cette année à jeter le plan de quelques compositions poétiques. 1711.

Dans les premiers mois de 1712, il composa une ode pour le prix de l'Académie française, dont le sujet était la construction du chœur de Notre-Dame de Paris, ordonnée par Louis XIV pour accomplir le vœu de Louis XIII. Cette ode fut d'abord envoyée au poète Rousseau, alors réfugié à Soleure: Arouet lui en demandait son sentiment, qu'il ne balança pas à lui marquer avec la sincérité qu'on doit à la confiance d'un jeune homme; elle fut mise au rebut. Piqué de cette disgrâce, qui lui enlevait deux choses si chères à son cœur, de l'or et de la renommée, il se vengea par plusieurs satires, dont la plus connue est le *Bourbier*, et reprit son premier train de vie.

1712. *De son âge* 18.

Il concourt au prix de l'Académie.

Voltaire, comme autrefois Boileau, demeurait chez son père, dans la cour du palais. Un jour le nourrisson des Muses étant rentré fort tard, trouva la porte fermée: son père, las de sa con-

Anecdote.

1712. duite, et indisposé contre lui au sujet d'un de ses écrits (c'était le *Bourbier* qui vient d'être cité; satire des plus insolentes et des plus grossières contre des auteurs estimables, nommément contre *la Mothe-Houdart* et l'abbé *Terrasson*), s'était fait remettre les clefs de la maison : le portier ne put donc l'ouvrir. Dans sa détresse, le jeune Arouet alla se recommander à celui du palais; mais ce dernier n'avait point de chambre, encore moins de lit à lui donner; il lui proposa de coucher dans une des chaises à porteurs qui se trouvaient dans la cour. A peine y fut-il qu'il s'y endormit profondément: deux conseillers, arrivant au palais de grand matin, aperçurent en passant le fils du trésorier des comptes, et s'imaginèrent de lui jouer un tour; ils le firent transporter au café de la *Croix de Malte*, sur le quai Neuf. Qu'on se figure l'étonnement et la confusion du jeune poète, lorsqu'en se réveillant il se vit au milieu du café, exposé aux railleries de ceux qui s'y trouvaient!

Son père, fatigué de tant d'incartades, et non moins ennuyé des querelles qu'occasionnaient, dans la famille, et sa volonté méconnue d'une part, et de l'autre l'opiniâtreté de son fils à suivre le parti des Muses, finit par faire envoyer Arouet, en qualité de secrétaire, chez le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande.

Il est envoyé en Hollande.

1713.

De son âge 19.

Son arrivée à La Haye. — De ses prem. amours.

A peine arrivé à La Haye, sa destination, le jeune Arouet se prend de belle passion pour la fille cadette de Mme. *du Noyer*, femme d'esprit, auteur des *Lettres historiques et galantes*, décriée pour sa conduite avec son mari, mais qui savait respecter ses devoirs de mère; elle se plaignit à l'ambassadeur, qui mit le galant aux arrêts dans son hôtel. Ne pouvant voir sa maîtresse, Arouet lui envoya, par un valet gagné, des habits d'homme avec un billet bien pressant, où il l'invitait de venir le trouver sur la brune; ce qui eut lieu, comme on le voit par les vers que cette entrevue clandestine occasionna le lendemain. Ce poulet rimé commence par ce vers:

Enfin je vous ai vu, charmant objet que j'aime...

et finit par ceux-ci:

> *Pimpette*, vous êtes trop sage
> Pour être une divinité.

Il est renvoyé en France.

Le marquis de Châteauneuf fut instruit de ce stratagême; il fit partir l'amoureux pour Versailles (18 décembre 1713), en priant le secrétaire-d'état d'empêcher qu'il ne revînt en Hollande. Obligé de quitter La Haye et sa maîtresse, Arouet arriva à Paris la veille de Noël, le cœur rempli d'amertume.

Le père, irrité, obtint une lettre-de-cachet pour le faire enfermer, après l'avoir déshérité;

1713. mais des amis l'appaisèrent : Arouet se remît à faire des vers. Son *Epître à Mme. la comtesse de Fontaine*, date de cette époque.

1714.

De son âge 20.

Dans les premiers mois de 1714, il composa les contes graveleux, intitulés *le Cadenas* et *l'Anti-Giton*, qui furent bientôt suivis du poëme de *la Police sous Louis XIV*. Le bruit que firent ces ouvrages ne manqua pas d'arriver aux oreilles de son père, qui, révolté des sottises de son fils et des scandales que ses productions occasionnaient, prit enfin le parti de l'exclure de sa maison.

Chassé de chez son père.

Il veut passer en Amérique.

Arouet forma aussitôt le projet de passer en Amérique. Son père, consulté, refusa de donner son assentiment à ce voyage : alors le jeune poète entra chez un procureur nommé *Alain*, rue Perdue, place Maubert; mais sa négligence et son peu de goût pour la jurisprudence l'en firent bientôt renvoyer. C'est là qu'il connut *Thiriot*, clerc comme lui, et qui resta ou parut être toujours son ami. M. *de Caumartin*, touché de la position, quoique méritée, du jeune abandonné, obtint le consentement du père de l'emmener à sa terre de Saint-Ange : c'est de ce voyage que Marie Arouet revint à Paris, occupé de *la Henriade* et du *Siècle de Louis XIV*, dont M. de Caumartin, très instruit de la cour de Henri IV et

Voltaire chez un procureur. — Bientôt renvoyé.

M. de Caumartin l'emmène à sa terre de Saint-Ange.

de celle de Louis XIV, lui donna l'idée, et pour lesquels ouvrages il lui fournit presque tous les matériaux. 1714.

L'année 1715 commença, pour Marie Arouet, sous de malheureux auspices, et, pour comble de disgrâce, la fin lui fut encore plus fatale. Vers le milieu du mois de janvier, il s'attira, par des propos plus que légers, un soufflet du vieux acteur *Poisson*, dans les foyers de la Comédie; quelque temps après il fut marqué d'une balafre, au pont de Sèvres, par un officier qu'il avait calomnié, châtiment dont il se crut bien dédommagé par les mille écus que son avarice reçut pour consoler son honneur. 1715.

De son âge 21.

Infortunes diverses.

Louis XIV venait de descendre au tombeau (1er. septembre 1715); il parut à la mort de ce prince une petite pièce anonyme imitée des *J'ai vu* de l'abbé *Regnier*: c'était un ouvrage où l'auteur (*Le Brun*) passait en revue tout ce qu'il avait vu dans sa vie. Cette pièce, aujourd'hui oubliée, n'était remarquable que par les injures grossières qui y étaient indignement répandues; c'est ce qui lui donna un cours prodigieux; elle finissait ainsi :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

1716. De son age 22.

Sa première détention à la Bastille.

Comme Marie Arouet n'avait guère plus de vingt ans lorsque cette satire fut publiée, et que plusieurs personnes crurent y reconnaître le cachet du jeune poète, cette méprise lui valut, en 1716, les honneurs de la Bastille. Au reste, les *J'ai vu* ne furent qu'un prétexte; il y avait d'autres raisons que plus d'un fait précité a déjà dû faire comprendre : il y resta plus d'un an.

1717. De son âge 23.

Il est mis en liberté.

Ouvrages pendant sa détention.

A la sollicitation de quelques puissans protecteurs et de plusieurs amis de la famille de M. Arouet, le duc d'Orléans, régent, rendit la liberté au jeune prisonnier, et lui accorda même une gratification. Ce fut à la Bastille qu'il ébaucha son poëme de *la Ligue* (autrement *la Henriade*, dont il avait les matériaux); qu'il corrigea la tragédie d'*Œdipe*, faite en 1713; qu'il composa un autre poëme intitulé *la Bastille*; et qu'il fit une lettre en vers adressée à M. l'abbé *de Bussy*, depuis évêque de Luçon; enfin ce fut encore pendant son séjour dans cette prison d'état qu'il adressa, au commencement de 1717, une *Epître au duc d'Orléans*, régent.

Il change son nom d'Arouet en celui de Voltaire. — D'où vient ce mot.

A sa sortie de la Bastille, il changea son nom d'Arouet en celui de *Voltaire*. On est encore divisé sur la question de savoir d'où vient ce nom de *Voltaire* qu'Arouet a rendu si célèbre : essayons de fixer enfin l'opinion sur ce point, et,

pour cela, rapprochons, pour les discuter, tous les raisonnemens émis jusqu'à ce jour. 1717.

Les uns ont dit que *Voltaire* était le nom d'une terre que possédait M. Arouet; d'autres ont prétendu que c'était un nom qui existait depuis long-temps dans la famille (1); selon *Chevrier*, Voltaire étant tombé malade à *Volterra*, ville de Toscane (où, par parenthèse, il n'a jamais été), il y reçut tant de marques d'intérêt, qu'il en prit le nom par reconnaissance. Selon un vieillard octogénaire, qui a publié son sentiment en 1822,

---

(1) Pour se convaincre que le mot *Voltaire* n'était ni un nom de terre, ni un nom de la famille Arouet, il suffit de se rappeler la plaisanterie pleine de vanité que fit le philosophe, en parlant à J.-B. Rousseau, dans le temps qu'il était encore lié avec ce poète: « J'ai changé, disait-il, mon nom d'*Arouet* en celui de Voltaire, afin de n'être pas confondu avec le malheureux poète *Roi.* »

Si l'on en croit l'auteur d'un ancien *Voltairiana*, Voltaire aurait résolu de changer son nom, parce que, disait-il, c'était ce rouet à rouet qui lui portait malheur.

Enfin, selon l'auteur d'une chronique obscure, Arouet aurait changé de nom, parce qu'il avait honte de porter celui d'un porte-clef du parlement. En ce cas, ne pourrait-on pas dire de lui, à plus juste titre que de J.-B. Rousseau, qu'*il a renié son père.* Mais on sait à quoi s'en tenir sur ce prétendu emploi de porte-clef, qui n'existait pas.

Au résumé, toutes ces opinions diverses ne nous donnent point la solution de la racine du mot *Voltaire*. Tenez-vous en donc pour ce fait, au texte de l'*Histoire de sa Vie.*

1717. *Voltaire* serait la contraction du mot *volontaire*, surnom qui avait été donné, comme nous l'avons déjà dit, au jeune Arouet, à cause de son entêtement et de son obstination, et qu'autant pour se distinguer de son père et de son frère aîné le janséniste, qu'ennuyé du surnom de *petit volontaire* dont il avait les oreilles sans cesse rebattues, il se serait imaginé de retrancher deux lettres du mot *volontaire*, et d'en former le mot *Voltaire*.

Malgré tout ce que cette assertion a d'ingénieux et de spécieux, l'opinion la plus probable, quoique peut-être la moins connue, est celle que l'on va lire; c'est aussi celle que nous adoptons. Voltaire, comme on sait, avait un frère aîné qu'il appelait son janséniste de frère; il mettait alors le mot de *le jeune* à la suite de son nom, et signait par abréviation *Arouet L. J.*; c'est de ces trois mots qu'il composa le nom de *Voltaire*, qui s'y trouve lettres pour lettres, en prenant toutefois, comme il était alors encore en usage, l'*u* pour un *v*, et le *j* pour un *i*. C'est après ce changement qu'il écrivit à sa chère *Pimpette* (Mlle. du Noyer) : « J'ai été assez malheureux sous mon » premier nom, je veux voir si celui-ci me réus» sira mieux. » De son côté, le père, fréquemment irrité, comme on a vu, contre son fils cadet, et qui n'était pas plus content de son aîné,

répétait dans sa douleur : « J'ai pour fils deux fous, l'un en prose et l'autre en vers. 1717.

L'année 1718, dans laquelle nous entrons, est surtout remarquable par la mise en scène de la première tragédie de Voltaire, laquelle eut quarante-cinq représentations de suite; cette pièce, qui a pour titre *Œdipe*, et qu'il composa à l'âge de dix-neuf ans, fut jouée pour la première fois le 18 novembre 1718 : elle était dédiée à *Madame*, femme du régent. Ce fut le sieur *Dufresne*, célèbre acteur de l'âge de l'auteur, qui remplit le rôle d'Œdipe; Mlle. *Desmarès*, très grande actrice, remplit celui de Jocaste, et quitta le théâtre quelque temps après. Mme. de Genlis accuse Voltaire d'avoir pris partie de sa pièce dans *Scévole*, le chef-d'œuvre de Duryer, à quoi l'on peut ajouter que le troisième acte est une imitation de *Sophocle*. Ce fut d'après une lettre que lui écrivit M. *Dacier*, en 1714, qu'il introduisit des chœurs dans sa tragédie; et sur l'exhortation du même, il s'était abstenu de parler d'amour dans un sujet où M. Dacier trouvait cette passion impertinente : c'était, à proprement parler, conseiller à l'auteur de se promener dans les rues de Paris avec la robe de *Platon*. Les comédiennes se moquèrent du père d'*Œdipe*, quand elles virent qu'il n'y avait point de rôle pour l'a-

1718.
De son âge 24.
Succès d'Œdipe, tragédie.

1718. moureuse. On trouva la scène de la double confidence entre Œdipe et Jocaste, tirée en partie de *Sophocle*, tout-à-fait insipide. Voltaire, alors extrêmement jeune, crut qu'ils avaient raison. « Je gâtai, dit-il, ma pièce pour leur plaire, en affadissant par des sentimens de tendresse un sujet qui le comporte si peu. Le froid ressouvenir des anciennes amours de *Philoctète* et de *Jocaste* me paraît insupportable; il y a d'ailleurs d'autres défauts et surtout trop de déclamation. » Si Voltaire eût voulu être aussi sincère sur ses autres ouvrages, quels éloges n'eût-il point mérités! et que de critiques anéantis, puisqu'il aurait fait leur office!

On a prétendu que Voltaire devait la liberté à cette tragédie: rien n'est plus faux, puisque l'auteur n'était déjà plus à la Bastille lorsqu'elle fut jouée, et qu'elle ne fut point communiquée à la cour pendant la détention du poète; ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'on trouve dans les Mémoires du temps, que Voltaire, à l'une des représentations de cette pièce, poussa la bouffonnerie jusqu'à paraître sur le théâtre, portant la queue du grand-prêtre.

Bouffonnerie de Voltaire à une représentation d'ŒDIPE.

1719. Voltaire se livrait depuis quelque temps à toutes sortes d'intrigues, tant et si bien qu'il forma des liaisons avec les ennemis du régent, dont il

De son âge 25.

venait de recevoir des bienfaits et la liberté; ces liaisons, qui ne pouvaient rester long-temps ignorées, jointes à la prévention qu'il était l'auteur d'un poëme atroce, intitulé *les Philippiques* (1), le firent exiler de Paris. C'est en partant pour cet exil que, dans un moment d'amertume et de dépit, il s'écria : « *Il faut sans doute que le royaume des cieux soit tombé en régence.* » Le duc *de Béthune* le mena à Sully : c'était à Sully que Chaulieu, La Fare et Chapelle se plaisaient le plus. Ce fut là aussi que Voltaire composa sa tragédie d'*Artémire*; devenu amoureux d'une demoiselle des environs (Mlle. de *Corsembleu*), il la détermina à se charger du rôle principal. Les comédiens ayant accepté l'ouvrage et la maîtresse de Voltaire, il obtint du régent la permission de rentrer à Paris. On a, de ce temps-là, un grand nombre de pièces fugitives de Voltaire.

1719. — Son premier exil. — Voltaire à Sully. — Nouv. amours.

1720. — *De son âge* 26. — Artémire sifflée.

Artémire, composée à Sully, et dont il vient d'être parlé, fut jouée, pour la première fois,

---

(1) On attribue avec plus de raison la satire des *Philippiques* à La Grange-Chancel; mais ce qui avait pu faire prendre le change, c'est que Voltaire, dans le même temps, était soupçonné d'une comparaison du régent et des princesses ses filles avec Loth et ses filles, et d'une prédiction sur la naissance d'*Ammon* et de *Moab*.

1720. Fureur ridicule de l'auteur. le 15 février 1720. La pièce et la débutante (Mlle. de Corsembleu) furent accueillies du public par des sifflets. L'auteur-amant, indigné de ce double outrage, s'élance de sa loge sur le théâtre, et harangue les spectateurs; il finit par retirer l'une et l'autre du théâtre, et retourna à Sully.

Peu de temps après, il eut la liberté de revenir à Paris; mais ce plaisir fut bientôt empoisonné par la mort de son ami *Genonville*, conseiller au parlement. La maréchale de *Villars*, pour ar-
Voltaire à Vauvillars. racher Voltaire à son chagrin, le mena à Vauvillars; c'est ce même château que l'infortuné Fouquet avait possédé sous le nom de Vaux, et pour l'embellissement duquel il avait, dit-on, dépensé dix-huit millions. La reconnaissance, le besoin de s'instruire, attachaient Voltaire au maréchal de Villars; *mais un sentiment plus naturel, un sentiment plus pressant*, dit le philosophe Duvernet, *l'attirait près de sa femme qui était encore jeune et belle*. Voltaire toutefois, dans ses récits confidentiels, mit toujours cet amour au nombre des passions malheureuses.

1721. *De son âge* Voltaire rentra à Paris dans le courant de l'an-
27. née 1721, et logea quai des Théatins, chez le
Voltaire à Paris.— A Forges. — Il compose son Epitre à Uranie. président de *Bernières*. Ce magistrat avait une terre à Forges, où ils allaient passer une partie

de la belle saison; ce fut dans ce temps-là que Voltaire composa son infâme *Épître à Uranie*, qu'il appela depuis *le Pour et le Contre*, et qui avait d'abord pour titre : *Épître à Julie*, probablement, dit M. Lepan d'après Duvernet, du nom de Mme. de *Rupelmonde*, fille du maréchal d'*Alègre*, pour laquelle cette pièce avait été faite. 1721.

Au mois d'octobre 1722, Voltaire partit avec Mme. de Rupelmonde, pour la Hollande; il vit Jean-Baptiste Rousseau à son passage à Bruxelles, où il resta environ trois semaines. Pendant ce premier séjour, étant allé à l'église des Sablons avec sa compagne de voyage, il scandalisa tellement tous les assistans par ses indécences durant le service, que le peuple fut sur le point de le mettre à la porte. C'est lors de ce même passage à Bruxelles que, par une infâme tracasserie de sa façon, il avait pensé mettre les armes à la main à M. *Basnage* et à M. *Leclerc*, et qui allait produire un éclat fâcheux entre ces deux savans, si un éclaircissement venu à propos n'avait fait bientôt après retomber leur indignation sur l'auteur de l'imposture.

1722.
De son âge 28.

Il part pour la Hollande. — Aventures diverses.

Ce fut en repassant dans cette ville, qu'il se brouilla avec Rousseau à l'occasion de l'*Épître à Uranie*. L'ayant lue tout d'abord au poëte ly-

Il se brouille avec J.-B. Rousseau, lors de son second passage à Bruxelles.

1722. rique, celui-ci lui en fit de vifs et justes reproches, et, à son tour, lut au poète philosophe une ode *à la Postérité*. Cette ode n'ira point à son adresse, lui dit Voltaire; et après d'autres débats très animés, les deux poètes se séparèrent irréconciliables ennemis. Sa haine pour Rousseau devint si forte, qu'il disait et répétait souvent, en 1735, qu'il partirait de France le jour que Rousseau y rentrerait (1). Sans nous astreindre

---

(1) La note que l'on va lire a pour but de jeter du jour sur les dispositions de Rousseau à l'égard de Voltaire, avant la brouillerie de ces deux poètes. Or voici ce qu'on trouve dans une lettre de Rousseau, datée de 1712 : « J'ai reçu une fort jolie lettre du jeune M. Arouet, accompagnée d'une ode dans laquelle il y a beaucoup d'esprit. Je vous prie de lui témoigner l'estime que je fais de son mérite et de sa personne. » Dans une autre de 1715 : « Vous me ferez plaisir de m'envoyer les vers de M. Arouet; c'est un jeune homme qui a bien de l'esprit, et il en peut faire un bon usage, s'il veut suivre les avis que je lui ai donnés toutes les fois qu'il me les a demandés. » Dans une de 1719 : « M. Arouet m'a envoyé son *OEdipe* avec une fort belle lettre; je ne suis point surpris du grand succès de cette pièce, elle le mérite assurément, et il s'en faut bien peu qu'il n'ait atteint toute la perfection dont son sujet était capable. » Enfin, on lit dans une autre lettre que Rousseau écrivit dans cette même année 1719, à Voltaire lui-même : « Il y a long-temps que je vous regarde comme un homme destiné à faire un jour la gloire de son siècle. » Et quelques pages après : « J'exige de vous une amitié aussi sincère et aussi tendre que la mienne. » Tant de choses gracieuses devaient-elles avoir pour prix la scène de Bruxelles!

pour cette fois à l'ordre rigoureux des dates, nous croyons devoir rappeler ici, par anticipation, que Rousseau vint à Paris *incognito* dans le temps des querelles de Voltaire avec Desfontaines. Voltaire le dénonça au procureur-général du Châtelet, comme n'ayant point gardé son ban. Voilà cependant l'homme qui disait : « J'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas, que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. » (Lettre au comte d'Argental, 11 janvier 1766.) Il fit plus; il a poursuivi Rousseau, même après la mort de ce grand poète, arrivée le 17 mai 1741; il l'a accusé d'avoir fait une épigramme contre l'abbé d'Olivet, qui avait formé le projet de le faire revenir en France. Cette accusation a été démentie par d'Olivet lui-même, dans une lettre insérée aux *Récréations littéraires;* il déclare que l'épigramme dont il s'agit a été faite par un nommé Chanuet, avocat à Rheims. Voltaire a persisté à dire que les couplets attribués à Rousseau, et qui avaient été cause de son bannissement, étaient de lui; 1722.

Mais l'époque du redoublement d'animosité de la part de Voltaire, fut en 1732, à l'occasion de quelques réflexions que fit J.-B. Rousseau sur la tragédie de *Zaïre*, qu'on jouait alors. Dès ce moment Voltaire se mit en tête de rabaisser le grand Rousseau. Il fit ses premiers actes d'hostilités dans le fameux *Temple du Goût*, et n'a jamais depuis quitté les armes.

1722. tandis que tout prouvait, jusqu'à Boindin lui-même attaqué dans ces couplets, qu'ils n'étaient point de Rousseau.

L'*Épître à Uranie*, composée l'année précédente, fut publiée dans le courant de cette année, sous le titre de : *le Pour et le Contre*. Voltaire fut obligé de la désavouer, et l'attribua à Chaulieu, mort depuis deux ans (en 1720).

1723. *De son âge* 29.

Voltaire en Normandie.— A Paris.—A Maisons, puis encore à Paris.

De retour en France, Voltaire demeura tantôt en Normandie, à la Rivière-Bourdet, autre terre de Mme. Bernières, tantôt à Paris, dans l'hôtel de cette présidente, quai des Théatins. Étant allé passer quelque temps à Maisons, château appartenant au président Desmaisons (aujourd'hui à M. Lafitte, banquier), situé sur le bord de la Seine et de la forêt St.-Germain, il y fit une lecture du poëme de *la Ligue*, connu aujourd'hui sous le titre de *la Henriade*. Fatigué bientôt des observations qui plurent de toutes parts, il se lève brusquement, jette son poëme au feu, en disant : « il n'est donc bon qu'à être brûlé. » (Duvernet.) Un assistant le retira du feu avec précipitation.

LA HENRIADE jetée au feu.

Voltaire est attaqué de la petite vérole.

Ce fut quelque temps après, et dans le même château, qu'il eut la petite vérole; cette maladie lui prit le 4 novembre, et parut d'abord très dangereuse. Le 15 novembre on le déclara hors

30-31.

Sire

tion de la
ıade. —
ılière desti-
e ce poëme.

je rends a sa majesté ce

1722.

1723.

De son âg

29.

Voltaire en N
mandie.— A
ris.—A Mais
puis encore à
ris.

La Henriade je
au feu.

Voltaire est at
qué de la pet
vérole.

de danger; le 16 il fit des vers; le 1er. décembre 1723.
il se met en route pour Paris. A peine était-il à deux cents pas que le château était déjà tout en flammes: la poutre qui soutenait sa chambre, précisément sous sa cheminée, s'était allumée sourdement depuis deux jours; le plancher venait de s'écrouler presqu'à l'instant même qu'il avait quitté l'appartement, et l'incendie causa plus de cent mille livres de dommages. Ce ne fut qu'à Paris que Voltaire apprit tout ce désastre.

Publication de la HENRIADE. — Singulière destinée de ce poëme.

Quelques jours après sa rentrée dans la capitale, il publia *la Henriade* sous le nom de *la Ligue*. Ce poëme était alors informe, plein de lacunes; il y manquait un chant, et les autres étaient déplacés. Cet ouvrage fut d'abord annoncé comme un poëme épique; mais il est jugé depuis long-temps comme étant simplement un poëme historique ou en vers héroïques. Voici ce qu'en disait l'abbé Trublet: « Tout le monde trouve que *la Henriade* est un beau poëme; je veux croire que c'en est un; mais d'où vient que personne n'en peut lire deux chants de suite? » La destinée de ce poëme n'est pas moins remarquable par sa singularité. Le roi Louis XV, en 1725, refusa la permission de faire réimprimer *la Henriade*, et Voltaire en est pour son projet de dédicace au roi de France. L'auteur va dédier son livre à la reine d'Angleterre. Moins d'un siècle

1723. après (en 1818), un exemplaire, sur vélin, de *la Henriade* est placé dans le ventre du cheval de la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf, à Paris.

1724.

De son âge 30.

Voltaire pensionné par la Reine.

Au commencement de cette année, Voltaire obtint, par l'entremise officieuse de M. *Duverney*, alors ministre (celui qui donna l'idée et le plan de l'École-Militaire), une pension de 1,500 livres sur la cassette de la reine. Il est faux qu'il l'ait reçue, comme le prétendent ses historiens panégyristes, sans l'avoir sollicitée. Le poète, au surplus, en convient dans une de ses lettres au comte d'Argental.

Mariamne, tragédie.

Le 6 mars 1724, il fit représenter sa tragédie de *Mariamne*, qu'un jeu de mots fit tomber avant la fin du cinquième acte. On était alors vers le temps des Rois. Un plaisant du parterre, voyant donner la coupe empoisonnée à *Mariamne*, s'avisa de crier : *la reine boit*. Tout le monde se mit à rire, et la pièce ne fut point achevée. On la redonna l'année suivante. On fit mourir Mariamne d'un autre genre de mort : la pièce eut quarante représentations. (*Voyez* la Table alphabétique.)

Autres productions de l'année.

On a encore de Voltaire, cette année, la *Fête de Bellebat* : c'est une lettre adressée à S. A. S. Mademoiselle de Clermont, contenant la des-

cription d'une fête donnée à Bellebat, chez le marquis de Livry, en 1724. Le ton qui règne dans cette fête, où se trouvaient un grand nombre de jeunes femmes, et dans la description adressée à une princesse jeune et qui n'était pas mariée, est un reste de la liberté des mœurs de la Régence. 1724.

Attention, lecteurs! Nous voici arrivés à l'époque d'une des plus fâcheuses aventures de Voltaire, ou, si l'on veut, à la répétition, quelque peu renforcée, d'une des scènes qu'il essuya en 1715. Un jeune seigneur de la cour (le chevalier de *Rohan-Chabot*) lui ayant demandé qui il était, Voltaire lui répondit: « *Je suis le premier de mon nom, et vous le dernier du vôtre.* » Le jeune seigneur se vengea de l'insolent, en lui faisant donner des coups de bâton par un de ses gens. Ce fut au mois de décembre, à la porte du duc de Sully, rue *Saint-Antoine*, où il dînait, qu'il reçut cet affront. Voltaire rentra à l'hôtel de Sully, et sollicita le duc de se joindre à lui pour repousser l'injure. Le duc s'étant refusé (1), Voltaire sortit de l'hôtel, et n'y 1725. *De son âge* 31. Nouvel affront.

(1) C'est par ressentiment de ce refus que l'auteur de *la Henriade* ôta Sully, qu'il avait donné pour confident à Henri, dans sa première édition; il y substitua *Mornay* qu'on y voit aujourd'hui.

1725. voulut plus retourner. Enfin, malgré toutes les doléances du battu, personne ne prit intérêt à la victime (1). Voyant cela, Voltaire eut le singulier courage d'aller porter ses plaintes au régent, en lui demandant justice. « *Justice*, reprit le régent, *elle est faite.* » Pour comble d'infortune, il fut mis à la Bastille. Au bout de six mois, on lui rendit la liberté avec ordre de sortir de France. Il passa en Angleterre. Ainsi, à 31 ans, Voltaire avait été chassé de chez son père et de chez le procureur, renvoyé de la Hollande, souffleté par un comédien, châtié plus sévèrement encore par un officier, mis à la Bastille et exilé de France. Ce n'était certainement pas avoir, observe M. Lepan, de grandes dispositions à la philosophie; mais celle qu'il se pro-

Deuxième détention à la Bastille.

Ordre de sortir de France.

(1) Dans sa *Déification du docteur Aristarchus Masso*, M. de St.-Hyacinthe s'avisa de rappeler cette scène fâcheuse en termes très épigrammatiques. Voltaire n'a jamais pu pardonner le récit de cette cruelle aventure à l'auteur. Après avoir fait faire par ses amis une infinité de démarches auprès de M. de Saint-Hyacinte, afin de solliciter celui-ci à se rétracter, et voyant tous ses soins inutiles, Voltaire finit par le traiter de *malheureux, qui n'a vécu à Londres que de ses aumônes*; ajoutant *qu'il l'a volé, outragé, que c'est un escroc public et un plagiaire, fait pour mourir sous le bâton ou par la corde; que sa pièce est une infâme brochure, digne de la plus vile canaille....* Telle était, à défaut de raisons, la manière du philosophe de réfuter ses adversaires.

posait, peut-on répondre, n'en demandait pas d'autres. 1725.

Cette année a vu éclore le premier ouvrage dramatique qui soit sorti de la plume de Voltaire dans le genre comique. L'*Indiscret*, comédie en un acte et en vers, fut joué, pour la première fois, le 10 août (auguste) 1725. Cette pièce est pleine de finesse et de vérité; elle est sur le ton de la bonne comédie. Le style est aussi correct qu'élégant : peut-être y faudrait-il un peu plus de souplesse.

L'Indiscret, comédie.

Point d'autre ouvrage à citer pour cette année.

1726-7-8.

De son âge 32-33-34.

Voltaire à Londres. — De ses sociétés dans cette capitale.

Voltaire arrive à Londres. Ce fut là, dans la société d'un *Toland*, dont l'impiété fut poursuivie et condamnée même en Angleterre, et dont les dernières paroles en mourant furent : *Je vais dormir*; d'un *Chubb*, socinien, qui disait : *Jésus-Christ a été de la religion de Thomas Chubb, mais Thomas Chubb n'est pas de la religion de Jésus-Christ;* de *Switz*, le Rabelais de l'Angleterre, et qui, malgré ses dignités dans l'église, avait essayé sur la religion les armes les plus affilées du ridicule; d'un *Antoine Collins*, le plus terrible des ennemis du christianisme; d'un *Wolston*; d'un *Tindal*, qui vendait tour-à-tour sa plume aux amis et aux ennemis de la foi; de l'évêque *Tailor*, auteur du *Guide des douleurs;*

1726-728. de lord *Hébert de Cherbury*; de lord *Shafsterbury*; d'un *Bolingbrocke* enfin; ce fut dans la société, disons-nous, de tous ces hommes devenus ses oracles, que Voltaire acheva de se pénétrer des sentimens les plus irréligieux. Dès ce moment, ses opinions parurent fixées. Il les retint quelquefois avec prudence; mais, comme l'a déjà observé M. Mazure, c'est lorsqu'il y était engagé par la crainte, l'espérance ou l'ambition.

Édition, faite à Londres, de la Henriade.

Quelque temps après son arrivée en Angleterre, il donna, par souscription, une édition de *la Henriade*, qui parut alors pour la première fois sous son véritable nom, en dix chants; et ce fut d'après les éditions de Londres que furent faites depuis celles d'Amsterdam, de La Haye, de Genève.

En 1736, le roi de Prusse, alors prince royal, fit commencer à Londres une édition gravée de ce poëme, avec des vignettes à chaque page; il honora même cette entreprise d'une préface qu'il daigna composer lui-même. L'avènement du prince de Prusse au trône, et les guerres qu'il eut à soutenir, empêchèrent l'exécution d'un projet si honorable aux arts, mais qui exigeait de très grandes dépenses.

A propos de cette première édition de *la Henriade*, faite à Londres, quelques amis de l'auteur ont essayé de la faire regarder comme la

principale cause de sa fortune, qu'on a fait monter jusqu'à *cent cinquante mille livres de rentes*. C'est donc ici le cas d'éclaircir la véritable origine de cette fortune, et d'examiner les causes qui ont pu l'élever si haut. Les mêmes amis paraissent embarrassés, principalement sur ce dernier point, bien qu'on ne puisse leur reprocher, comme quelqu'un l'a déjà observé, de l'avoit été souvent lorsqu'il a été question de vanter leur héros. M. Lepan, d'après toutes les recherches que nous avons faites, est, suivant nous, celui qui s'est le plus rapproché de la vérité. Examinons les versions diverses, le sujet en vaut la peine, et ce point d'histoire mérite d'être enfin fixé. 1726 7-8.

Les trois premiers biographes de Voltaire, savoir, le marquis de Luchet, Duvernet et Condorcet, s'accordent à regarder *la Henriade* comme ayant fortement contribué à son aisance. Mais leur accord va bientôt cesser. Le marquis de Luchet prétend que le produit de *la Henriade* fut très considérable, et que Voltaire se trouva bientôt en état de faire du bien. — « Voltaire, dit Condorcet, avait hérité de son père et de son frère une fortune honnête; l'édition de *la Henriade* l'avait augmentée, etc. » — « Après l'édition de *la Henriade* à Londres, en 1726, rapporte Duvernet, la fortune de Voltaire fut celle

La vraie origine de la fortune de Voltaire, enfin fixée.

1726-7-8. d'un homme aisé; ce qu'il retira, deux ou trois ans après, de la succession de son père, en fit un homme riche. »

Ainsi, Condorcet cite les héritages du père et du frère de Voltaire, comme étant la base de sa fortune, avant même ses bénéfices de *la Henriade*; tandis que Duvernet ne lui fait recueillir la succession de son père, qui, suivant lui, le rendit riche, qu'en 1729, trois ans après les prodigieux succès de son poëme à Londres. La contradiction est palpable. Pour se rapprocher de l'exacte vérité, nous conseillons de lire la lettre de Voltaire à Mme. *Bernières*, du 10 juillet 1725; celle du 26 septembre 1724, adressée à M. *Thiriot*, et une autre écrite au même sous la date du 4 mars 1769, où l'on verra que, loin d'être enrichi par la succession de son père, c'est qu'il en fut déshérité; et pour ce qui concerne *la Henriade*, si l'on consulte la lettre que Voltaire écrivit à l'abbé *Prevôt*, en 1740, on se convaincra bientôt que ce poëme ne fit point sa fortune. D'ailleurs, comme a dit je ne sais plus quel écrivain, vit-on jamais un seul ouvrage de littérature faire la fortune de son auteur ? Il ne reste donc pour cause bien avérée de celle-ci, que l'intérêt que *Pâris-Duvernay* et *Mont-Martel* donnèrent à Voltaire dans les vivres de l'armée d'Italie; les gains qu'il fit, en 1729, sur la

loterie de la ville, appelée la loterie *Desfort*, et 1726-7-8.
ses spéculations sur les blés, à quoi l'on peut ajouter, sans calomnie, les ventes qu'il faisait d'un même manuscrit à différens libraires. Maintenant est-ce clair ?

Dans l'espace de moins de trois ans qu'il resta en Angleterre, Voltaire apprit assez d'anglais pour écrire en cette langue. On imprima en effet à Londres, en 1727, son *Essai sur la poésie épique* en anglais, et il y en a cinq éditions. L'abbé Desfontaines traduisit cet ouvrage en français. L'auteur y a changé beaucoup de choses depuis, et c'est presqu'un ouvrage nouveau aujourd'hui. Il fit aussi, dans la même langue, *Essai sur les guerres civiles en France*, 1727; et ses *Lettres philosophiques*, écrites en anglais, à M. Thiriot. Retiré à Wandswort, chez un sieur *Faukner*, il s'occupa à écrire en prose anglaise le premier acte de *Brutus*, à-peu-près tel qu'il est aujourd'hui en vers français.

De ses autres ouvrages pendant son séjour en Angleterre.

Enfin il se crut assez fort sur l'anglais pour risquer jusqu'à des déclarations d'amour en cette langue. On verra bientôt ce qui en arriva. L'auteur de *la Henriade*, le cœur encore tout rempli du doux souvenir de ses premières conquêtes, avait adressé des vers à *Laura Harley*, dont le mari, marchand de la cité, était jaloux comme un italien. Celui-ci se connaissant

Nouvelle déconvenue.

1726-7-8. mieux en chiffres qu'en mots alignés, crut qu'une déclaration en vers était une chose sérieuse. On vit bientôt figurer dans un procès-verbal les vers de Voltaire, dont nous donnerons seulement la traduction française.

A LAURA HARLEY.

Connaissez-vous la passion
Que vous allumez dans mon âme?
Légère est l'inclination
Quand par des mots on peint sa flamme.
Voyez l'amour dans ma timidité;
L'amour pur est dans le silence.
Voulez-vous de vos yeux connaître la puissance?
Regardez ceux d'un amant enchanté!

Peu s'en fallut que l'auteur ne fût condamné comme adultère; et peut-être, observe à ce sujet un malin diable qui se dit *boiteux*, la mauvaise humeur que Voltaire a depuis manifestée contre l'Angleterre et ses poètes, est-elle une suite de la susceptibilité matrimoniale du marchand Harley. *Peut-être* est bien dit; car l'interprète d'Asmodée sait bien que Voltaire, ne s'attachant à quoi que ce soit, ne devait pas plus aimer l'Angleterre que la France, sa patrie, qu'il dénigra sans cesse.

Encore un affront. — Nous avons dit la société que fréquentait Voltaire à Londres, et l'on a pu apprécier le crédit des personnages dont il a été fait l'affligeante énumération. Eh bien, la haute protection de ces il-

lustres patrons n'a pas empêché un libraire de la Cité, que Voltaire avait trompé dans le marché des impressions de l'*Essai sur le poëme épique*, de renouveler sur les épaules du poète la correction qu'il avait reçue, trois ans auparavant, à Paris, à la porte de Sully : accident douloureux qui lui fit solliciter vivement et obtenir la grâce de revenir en France. C'est ainsi que le même fléau qui l'en avait fait sortir, l'y a fait rentrer après un séjour de près de trois ans en Angleterre. 1726-7-8.

Son retour à Paris, qui eut lieu vers la fin de 1728, ne fut confié qu'à peu d'amis. De plusieurs mois il ne se montra nulle part publiquement ; s'il allait au spectacle, c'était dans un grand incognito. Pour échapper à toute curiosité, il se logea au Faubourg-St.-Marceau. L'arrivée de Voltaire dans la capitale ne commença à être connue que par un petit écrit philosophique, intitulé : *Sottise des deux parts*, et qui avait pour objet les affaires de la religion, de la constitution *unigenitus*, etc. (Duvernet.) Passons aux aventures.

1728-9.
De son âge 34-35.
Retour de Voltaire en France. — Nouvelles aventures fâcheuses.

A la même époque, c'est-à-dire en 1729, un officier nommé *Beauregard*, offensé de quelques saillies du poète Voltaire, le menaça de sa canne (1), s'il ne voulait se servir de l'épée qu'il

(1) Ce genre de correction était devenu si fréquent sur les

1728-9. portait. Voltaire pâlit au discours de l'officier, et la frayeur lui inspirant avec le repentir des sentimens d'humilité et de prudence, il improvisa une excuse en quatre vers, bien jolis, il est vrai, mais qui ne sont pas propres à rehausser la valeur du poète (1).

Un oubli que nous avons à réparer, puisque notre engagement est de tout dire, c'est qu'en 1726, peu de jours avant l'exil du poète, le président *de Brosses*, dont Voltaire se disait l'*ami*, le chassa de chez lui, pour un discours insolent qu'il avait tenu dans la loge de Mlle. *Lecouvreur*.

A l'exception du petit écrit philosophique dont

épaules du poète, qu'on appela des *Voltaires* les cannes fortes, pour les distinguer des cannes de roseau, et qu'on disait *Voltairiser*, au lieu de cette longue et vilaine circonlocution : *donner des coups de bâton*. On trouve une épigramme de ce temps-là, commençant par ces vers :

Pour une épigramme indiscrète,
On *voltairisait* un poète, etc., etc.

(1) La bravoure guerrière n'était pas la qualité dominante de Voltaire, si l'on en juge encore par l'anecdote suivante :

La curiosité l'avait conduit au siége de Philisbourg (c'était en 1734). « M. de Voltaire, lui dit le maréchal de Berwick, vous viendrez sans doute avec nous voir la tranchée ? — Nenni, M. le Maréchal, je me charge du soin de chanter vos exploits, sans avoir l'ambition de les partager. »

(*Historique.*)

il vient d'être parlé, aucun ouvrage de Voltaire n'a été publié en 1729. Par exemple, la tragédie de *Brutus*, que l'auteur avait commencée en Angleterre, fut achevée dans le courant de cette année. 1729.

1730.

De son âge 36.

Cette année va nous offrir une suite non interrompue de catastrophes et de contrariétés nouvelles. Pour commencer, le héros va fuir de la capitale, à la suite d'un poëme qu'il publia le 30 mars, à titre d'apothéose, sur la mort de la célèbre comédienne *Lecouvreur*, à qui l'église avait refusé la sépulture. Cette pièce n'est qu'une série d'attaques contre la religion et ses ministres, contre la nation en général, et particulièrement contre les gens en place. Dénoncé au garde-des-sceaux, Voltaire sentit la nécessité de s'éloigner de Paris. Il feignit de passer en Angleterre, et ne quitta pas la France. Il se retira à Rouen, où, sous le nom d'un seigneur anglais que des affaires d'état avaient forcé de s'expatrier, il vécut sept mois caché dans la maison de *Jore*, imprimeur. Ce temps fut employé à publier deux éditions de l'*Histoire de Charles XII*, une de *la Henriade* et une des *Lettres philosophiques* (écrites en français), qu'il avait composées, comme on sait, en Angleterre, en 1727. Ce dernier ouvrage est dicté par une haine aussi aveugle que furieuse contre la religion chrétienne.

Voltaire s'enfuit de la capitale, à la suite de l'apothéose de Mlle. Lecouvreur.

Caché à Rouen, sous le nom d'un seigneur anglais.

Des LETTRES PHILOSOPHIQUES.

1730. Les infidélités historiques, les paralogismes et les épigrammes en font toute la force : le christianisme y est attaqué de toute manière avec un acharnement inoui. L'auteur est comme un lion qui dévore sa proie. Les sectes les plus bizarres, les cultes les plus insensés, les divinités du paganisme les plus corrompues, y sont fort encensés. Ces lettres, qui causèrent la ruine de Jore, furent aussi condamnées à être brûlées, par arrêt du parlement, comme on le verra en 1734.

A propos de libraires qu'il ruina, c'est le cas de rappeler ici que l'usage de Voltaire était de faire imprimer à ses frais ses ouvrages, et que quand un certain nombre d'exemplaires en était écoulé, il vendait le surplus de l'édition à un libraire, et en publiait une autre à la faveur de quelques petits changemens. L'imprimeur Jore ayant été dupe d'un stratagême à-peu-près de ce genre, intenta un procès à Voltaire, à la suite duquel celui-ci fut *obligé* de faire une pension à l'imprimeur ; et les amis de Voltaire, d'appeler cela une pension *gratuite et de pure générosité*, faite au sieur Jore. A cette occasion, nous citerons un seul trait, entre mille, de la délicatesse de Voltaire envers ses libraires. Nous choisissons celui-ci, parce qu'il est d'un genre peu commun. Il avait traité avec *Lédet* et *Desbordes*, libraires à Amsterdam, pour l'impression d'une édition de

Querelles avec Jore.

De sa délicatesse envers ses libraires.

ses Œuvres. Mais voulant en faire à Rouen une autre, à laquelle la première aurait nui, il sollicita M. *Desforges* pour qu'il interdît l'entrée en France de l'édition faite à Amsterdam. (Lettre à Cideville, 2 novembre 1731.) Revenons à son séjour à Rouen. 1730.

Après avoir passé quelque temps à la ville, il alla rétablir sa santé à la campagne, où il vécut, comme dans l'âge d'or, d'herbes, d'œufs frais et de laitage. Milord Voltaire, reconnaissant envers son hôte, partit pour Paris, en payant, sur le pied de dix sous par jour, un valet arrêté à vingt; en donnant une pièce de vingt-quatre sous à la servante, et un écu de six livres à la jardinière qui lui avait fourni ces alimens champêtres.

De sa générosité envers ses hôtes.

Heureusement l'absence, qui fait tout oublier, lui permit de revenir à la capitale. Il mit alors au théâtre sa tragédie de *Brutus*, qui fut jouée le 11 décembre de cette année. C'est de toutes les pièces de Voltaire, celle qui eut en France le moins de succès aux représentations (elle ne fut jouée que seize fois), et c'est celle qui a été traduite en plus de langues. On la voit aujourd'hui fort différente des premières éditions. On a prétendu dans le temps que l'auteur en avait pillé les pensées dans une tragédie de Mlle. *Bernard*, et, suivant Mme. de Genlis, dans une pièce de *Barbier*.

Brutus, tragédie.

1730. Cependant Voltaire crut le moment favorable de solliciter un fauteuil à l'Académie française; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages. Ce fut à cette occasion que *Legros de Boze* prononça que Voltaire ne serait jamais un personnage académique.

Refus de l'Académie de recevoir Voltaire.

Voltaire à Montjeu.

Vers ce même temps, Voltaire se rendit à Montjeu, pour y assister aux noces du duc de Richelieu, qu'il s'était, disait-il, mêlé de marier.

Point d'autres ouvrages, pour cette année, que ceux qui viennent d'être cités.

1731.

De son âge 37.

De retour à Paris. — Par prudence il change de logement.

Voltaire revint à Paris au mois d'août 1731. Craignant, à cause du bruit scandaleux que faisaient ses *Lettres philosophiques*, d'être exposé dans le logement qu'il avait rue du Long-Pont, chez *Dumoulin*, sous le nom duquel il faisait le commerce de grains, il alla demeurer chez Mme. *Fontaine-Martel*, qui lui donna un appartement dans son hôtel, près le Palais-Royal. On peut remarquer, observe un de ses biographes, que Voltaire n'osait point avoir de demeure fixe, et qu'il fut toujours obligé de chercher un asile chez ses amis. En effet, la tranquillité ne fut jamais le partage de ce caractère turbulent.

Nouveaux ouvrages. — Histoire de Charles XII.

On a de Voltaire en 1731, *Défense de milord Bolingbrocke*, véritable œuvre de parti; et l'on

doit rapporter à cette année la publication de l'*Histoire de Charles XII*, imprimée à Rouen l'année précédente. Cette vie de Charles XII est le premier morceau d'histoire que Voltaire ait publié. Malgré la prétendue authenticité des Mémoires originaux fournis, dit-on, par les témoins mêmes des événemens, on n'en crut pas moins devoir accuser cette histoire d'être un roman. Au surplus, Voltaire ne dissimulait pas lui-même combien peu il s'attachait à mettre de la vérité dans ses différentes histoires. Il écrivait, en 1766, à une dame de ses amies, « qu'il abandonnait aux Bénédictins la critique et les recherches dont le monde savant fait une loi à l'historien; que, pour lui, il lui suffisait d'intéresser et de charmer son lecteur; que d'ailleurs, de l'avis de son docteur, il fallait une transpiration à son esprit comme à son corps; et qu'aussitôt qu'il l'avait provoquée par le café, il s'empressait d'en faire part à ses amis les Français, auxquels il fallait plus d'*historiettes* que d'histoires pour les servir dans leur genre. »

1731

Des mensonges de Voltaire en fait d'histoire.

Il disait encore à l'abbé *Guénée*, lorsqu'il n'avait rien à répondre à ses objections : « L'abbé, il m'importe beaucoup d'être lu et très peu d'être cru (1). » Voltaire, en composant une tragé-

(1) Dans un manuscrit inédit de Montesquieu, on lit l'as-

1731. die, suivait la même marche qu'en écrivant l'histoire : un de ses principes était qu'il ne s'agit pas au théâtre d'avoir raison, mais d'émouvoir. (Neuvième remarque sur la 2e. scène du 1er. acte de *Polyeucte*.)

En parlant d'histoire, voici ce que l'abbé Mably disait de Voltaire : « Il a fini tous ses ouvrages, avant que d'avoir bien conçu ce qu'il voulait dire ; il y débite des sottises avec emphase ; il ne voyait pas au bout de son nez ; c'est le plus frivole, le plus plaisant des historiens ; dans son *Charles XII*, il court comme un fou à la suite d'un fou ; son *Histoire universelle* n'est qu'une pasquinade, etc. »

1732.

De son âge 38.

Chute d'Éryphile, tragédie.

Pendant sa retraite chez Mme. *Fontaine-Martel*, il fit *Éryphile*, tragédie qui fut représentée sans succès le 7 mars de cette année. Les partisans de l'auteur attribuèrent la défaveur du public à ce que l'ombre d'*Amphiaraüs* et les cris d'*Éryphile*, immolée par son fils, ne pouvaient produire d'effet sur un théâtre alors rempli de spectateurs. Voltaire eut la prudence de faire

---

sertion suivante : « Voltaire n'écrira jamais une bonne histoire : il est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre : Voltaire écrit pour son couvent. ».

disparaître la pièce après la troisième représentation. 1732.

Le 13 août, on donna la première représentation de la tragédie de *Zaïre*. Cette pièce achevée, dit-on, en dix-huit jours, eut un grand succès. On l'appelait à Paris, *tragédie chrétienne*, et on l'a représentée fort souvent à la place de *Polyeucte*. On a regardé cet ouvrage comme le plus touchant qu'on ait vu au théâtre depuis *Phèdre*. (Voy. la *Table alphabétique*.)

Succès de Zaïre, tragédie.

Il composa aussi dans le courant de cette année, l'opéra de *Samson*, que le célèbre Rameau mit en musique. On était près de le jouer, lorsqu'un ordre de l'autorité en défendit la représentation. Le musicien employa depuis presque tous les airs de *Samson* dans d'autres compositions lyriques. On a publié ce poëme comme une esquisse d'un genre extraordinaire. On sait d'ailleurs que Voltaire n'obtint pas même la troisième place dans le genre lyrique; aussi en convenait-il lui-même : « J'ai fait, écrivait-il à un de ses amis, j'ai fait une grande sottise de faire un opéra ; mais l'envie de travailler pour un homme comme M. *Rameau*, m'avait emporté : je ne songeais qu'à son génie, et je ne m'apercevais pas que le mien n'est point fait du tout pour le genre lyrique. » Dans le même temps, tout Paris courait applaudir, aux bouffons italiens,

Samson, opéra. — Défense de le jouer.

1732. une farce dont le héros était le fort Samson se battant contre un coq-d'Inde. La même farce a été renouvelée en 1820, sur un des théâtres du Boulevard, dans la parodie de l'opéra des *Danaïdes*, où l'on voit *Danaüs* en père Sournois, se débattant, dans les enfers, contre un dindon.

Voltaire perd 12 mille liv. au jeu.

Depuis sa jeunesse, Voltaire avait la passion du jeu. Il perdit chez Mme. Fontaine-Martel, 12,000 livres au biribi, ainsi qu'il le marque lui-même dans une lettre à Cideville, en date du 2 septembre 1732. Dans le même mois, il écrivait à Mme. la présidente de *Bernières* : « Puisque vous savez mes fredaines de Forges, il faut bien vous avouer que j'ai perdu près de cent louis au pharaon, selon ma louable coutume de faire tous les ans quelque lessive au jeu. »

Le Temple du Gout. L'auteur est menacé d'une lettre-de-cachet.

Outre les ouvrages déjà cités, Voltaire fit encore imprimer, cette année, le *Temple du Goût*, dans lequel il attaqua plusieurs opinions établies. Suivant les amis de l'auteur, ce fut une grande victoire remportée sur les préjugés en matière de goût. Malgré ce prétendu triomphe, Voltaire n'en fut pas moins menacé d'une lettre-de-cachet. Il crut prudent de se tenir rigoureusement caché.

Au sujet de cet ouvrage, un des biographes de Voltaire fait une remarque digne d'attention. « Ceux qui lisent le *Temple du Goût*, dit M. Le-

pan, peuvent s'étonner qu'on ait, pour cet ouvrage, menacé l'auteur d'une lettre-de-cachet. Mais il est bon qu'on sache qu'il était tout différent de ce qu'on le voit aujourd'hui. » Cette observation est applicable à plusieurs autres productions du philosophe. Pour en revenir au *Temple du Goût*, Voltaire dit en effet dans une lettre à Thiriot, en date du 1er. mai 1733 : « Je me trouvai dans la nécessité de rebâtir un second temple; j'ai ôté tout ce qui pouvait servir de prétexte à la fureur des sots. » 1732.

1733.

De son âge 39.

Cependant l'orage s'appaisa, et Voltaire crut pouvoir se remontrer. Il était toujours resté chez Mme. Fontaine-Martel, qui mourut dans les derniers jours de janvier. Tout le regret que Voltaire exprima de la perte de cette dame, qui lui avait donné une généreuse hospitalité, fut d'être obligé de quitter une maison où il se trouvait fort bien. Il paraît même qu'il y resta jusqu'au 15 mai, moment où il alla demeurer chez lui rue du Long-Pont. (*Lep.*)

Voltaire, qui se tenait caché, commence à se remontrer.

De la sensibilité de son cœur.

Quelques fragmens de *la Pucelle* ayant été connus par l'indiscrétion de quelques amis, attirèrent à l'auteur de nouveaux démêlés avec l'autorité. Le garde-des-sceaux (M. Chauvelin) menaça Voltaire d'un cul-de-basse-fosse, si jamais il paraissait rien de cet ouvrage. Fatigué de tant

Nouveaux démêlés avec l'autorité, à cause de LA PUCELLE.

1733. de contrariétés, et voulant néanmoins continuer à déclamer à son aise, il résolut de changer de manière de vivre, et plaça une partie de sa fortune dans les pays étrangers. Une liaison le fixa cependant en France, mais le tint assez éloigné de Paris, dans une retraite qu'il crut embellir, et que nous aurons bientôt l'occasion de faire connaître.

Projet de retraite hors de Paris.

On vit paraître, cette année, le poëme du *Temple de l'Amitié*, ouvrage qui fit moins de bruit que le *Temple du Goût*, publié l'année précédente.

1734.

De son âge 40.

Voltaire travaillait toujours: il donna au théâtre sa tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*, qui fut jouée, pour la première fois, le 21 mai 1734. Cette pièce, faite en même temps qu'*Eryphile*, fut encore plus malheureuse que sa compagne de création et son aînée de représentation. Elle fut sifflée depuis le premier acte jusqu'au dernier. Un plaisant du parterre entendant Vendôme dire : « Es-tu content, Coucy ? » s'écria : « *Coussi, coussi.* » Cette bouffonnerie excita les éclats de rire, et Voltaire retira prudemment sa pièce. Il la fit reparaître au théâtre en 1752, sous le nom du *Duc de Foix*, avec des changemens. Elle réussit; et c'est sous ce titre qu'elle a été d'abord insérée dans l'édition des Œuvres de

ADÉLAIDE DU GUESCLIN, tragédie, sifflée. — Refaite en 1752, sous le nom de DUC DE FOIX; elle obtient du succès. — Donnée, en 1765, sous son véritable titre : nouveau succès.

l'auteur. Le fond de cette tragédie, assure-t-on, n'est pas une fiction. (Voy. la *Table alphabét.*) Enfin, en 1765, on a donné cette pièce sous son véritable titre ; elle eut le plus grand succès, et c'est une des pièces de Voltaire qui font le plus d'effet au théâtre. 1734.

LETTRES PHILOSOPHIQUES brûlées par la main du bourreau.

Artisan volontaire de ses malheurs, ennemi de son propre repos autant que de toute convenance, Voltaire osa reproduire au grand jour ses *Lettres philosophiques*, ou lettres sur les Anglais, dont il a été rendu compte à l'année 1730, et dans lesquelles, sous le prétexte de faire connaître Newton, Locke, Bâcon, Shakespear, Congrève, etc., dont on avait à peine connaissance en France, comme philosophes et littérateurs, il rend un culte impie à l'idolâtrie la plus abjecte et la plus corrompue. Cette fois l'autorité ne se contenta pas de menacer l'auteur : les *Lettres philosophiques* furent condamnées par arrêt du parlement, du 10 juin 1734, à être brûlées par l'exécuteur de la haute-justice, *comme contraires à la religion, aux bonnes mœurs et au respect dû aux puissances*, et des informations furent ordonnées contre l'auteur. Jore, imprimeur, fut destitué de sa maîtrise par un arrêt du Conseil, au mois de septembre suivant ; ce qui le réduisit à la misère. Voltaire, averti à temps, évite les gens envoyés pour le conduire

1734. au lieu de son exil, aimant mieux combattre de loin et d'un lieu sûr. En conséquence, il se retira à Cirey, terre de la célèbre marquise du *Châtelet*, qu'il connaissait depuis quelque temps. (C'est cette liaison que nous avons fait pressentir dans l'année précédente.) Mais une fausse alarme l'en fit bientôt sortir. Il alla à Philisbourg, au camp du duc de Richelieu.

Voltaire à Cirey. — A Philisbourg.

Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de lui, cette année, les trois premiers *Discours en Vers sur l'homme*, dans lesquels il a voulu rivaliser Pope qui avait traité le même sujet; — *sur la Campagne d'Italie*, poëme; —*Traité de Métaphysique* : il avait été composé pour Mme. du Châtelet, à qui Voltaire l'offrit avec un envoi en quatre vers des plus cavalièrement doucereux. Dans cet ouvrage, qui n'était pas destiné à l'impression, l'auteur a donné carrière à sa pensée. Il renferme ses véritables opinions. (Voy. la *Table alphabétique et raisonnée.*)

Principales productions de l'année.

1735. Voltaire revint de Philisbourg vers la fin de février 1735; mais ne se fixa à Cirey qu'au mois de juin. Ce fut dans cet asile de Cirey (sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine), qu'il vécut quinze ans dans la plus grande intimité avec Mme. du Châtelet : c'était une femme pleine d'esprit et pensant comme Voltaire. C'é-

De son âge 41.

Voltaire se fixe à Cirey, chez Madame du Châtelet.

tait enfin une *philosophesse*, comme la qualifie M. Lepan, c'est-à-dire, une femme déiste, pour ne pas dire athée, et qui se mettait au-dessus de tous préjugés comme au-dessus de toute religion. « Il faut bien se convaincre, écrivait-elle, que nous n'avons rien à faire dans ce monde qu'à nous procurer des sensations et des sentimens agréables. » (*Réflexions sur le Bonheur.*) Et, de son côté, Voltaire disait : « Le plaisir est le but universel; qui l'attrape a fait son salut. » (*Lettre à Berger*, 10 octobre 1736) Système que Voltaire ne cessa de prêcher toute sa vie. 1735

Dans cette même année, le célèbre géomètre *Clairaut* se trouvait aussi à Cirey. Ce fut, dit-on, pour la marquise du Châtelet qu'il composa ses *Élémens de Géométrie*. La chronique rapporte, dit Duvernet, que Voltaire devint jaloux de Clairaut. Nous n'oserions pas affirmer que cela ne fût pas, ajoute avec malice le même historien; car il est très vrai que, dans ce moment d'humeur, Voltaire, d'un coup de pied, enfonça la porte d'une chambre où Mme. du Châtelet et Clairaut étaient fortement occupés de la solution d'un problême. Voltaire jaloux par amour.

Malgré toutes ces petites contrariétés, bien légères assurément pour un philosophe, Voltaire ne s'en occupait pas moins de sciences et de lit-

1735. térature. Il publia cette année, bien que le garde-
La Mort de César, tragédie. des-sceaux l'eût défendu, *la Mort de César*, tragédie en trois actes, qui avait été jouée deux ans auparavant au collége d'Harcourt (aujourd'hui Saint-Louis), et qui ne fut représentée qu'en 1743 sur un théâtre public. On trouve dans cette pièce trop de férocité : aussi n'obtint-elle que peu de succès. — *Tanis et Zélide*, ou *les Rois*
Tanis et Zélide, opéra. *pasteurs*; c'est une tragédie pour être mise en musique, c'est-à-dire, un opéra de grande manière à prétention; mais on sait que Voltaire n'y a jamais réussi.

1736. *De son âge* 42. Vers le commencement de l'année 1736, Voltaire, étant toujours à Cirey, écrivit ses *Élémens*
Des Elémens de la philosophie de Newton. *de la Philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde*. C'est une exposition élémentaire des découvertes de Newton sur le système du monde et de la lumière. Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1738. Cette énonciation (*mis à la portée de tout le monde*) fournit sujet à l'abbé *Desfontaines*, lorsqu'il rendit compte de cet ouvrage dans le *Nouvelliste du Parnasse*, de parodier cette fin de titre, en y substituant ces mots : *mis à la porte de tout le monde*. « Jeu de mots cruel, dit Luchet, que Voltaire ne lui pardonna jamais. » Ce badinage, joint à la critique du *Temple du Goût*, etc., fit de ces écri-

vains deux ennemis irréconciliables. (Voir de plus amples détails à l'année 1738.) 1736.

Il se livrait en même temps à l'étude de la physique; mais après avoir consacré quelques années à cette science, Voltaire l'abandonna pour se livrer entièrement à la philosophie et à la poésie. Aussi bien Clairaut l'avait fort peu encouragé, en lui répondant un jour, « qu'avec un travail opiniâtre en physique, il ne parviendrait qu'au rang d'un savant médiocre. » (Condorcet, *Vie de Voltaire*). Cependant Voltaire n'en concourut pas moins à l'Académie des Sciences sur le sujet de *la Nature et de la Propagation du feu*. Mais malheureusement pour lui et pour sa gloire, en fait de science physique, le prix fut partagé entre *Euler*, le père *Lazeron de Fisc*, jésuite, et le comte de *Créqui*. Il n'obtint pas même une mention.

Il se livre sans succès à l'étude de la physique.

Ce fut aussi à Cirey qu'il fit *Alzire* (jouée cette année), *Zulime*, *Mahomet*; qu'il acheva ses *Discours sur l'homme* (publiés cette année); prépara le *Siècle de Louis XIV*, et rassembla les matériaux pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours*.

Hâtons-nous de noter, comme une époque remarquable, que ce fut encore à Cirey, en 1736, qu'il reçut du prince royal de Prusse,

Époque de sa première connaissance avec le prince royal de Prusse.

1736. alors âgé de vingt-quatre ans, une lettre datée de Rhinsberg, sur le Rhin, où ce jeune prince vivait.

Le succès d'ALZIRE le ramène à Paris.

Le succès d'*Alzire* (1), représentée pour la première fois le 27 janvier 1736, l'enhardit à revenir à Paris, où il arriva au mois de mai; il y resta peu de temps, qu'il employa à cultiver quelques amis, et attirer dans son parti les *Lachaussée*, les *Saurin*, les *Champfort*, les *Diderot*, et quelques autres écrivains médiocres.

De la générosité de Voltaire.

A l'exemple des trois premiers biographes de Voltaire, qui ont beaucoup vanté la générosité de leur héros, des biographes *contemporains*, tout prêts à faire chorus, ne manqueront pas de dire qu'il combla de libéralités une infinité de gens de lettres. Ces derniers charlatans rendront un grand service, si, plus habiles que leurs devanciers, ils nomment les personnages, ou du moins s'ils font connaître les bienfaits dont ils ont été l'objet. Quant à nous, si nous en exceptons le chevalier de *Mouchy*, à 200 fr. par an, (encore était-il le mieux renté!) pour être le

---

(1) Le fond de cette pièce d'*Alzire* fut attribué à M. *Lefranc de Pompignan*. Le bruit qui en courut causa de vives alarmes à l'amour-propre de Voltaire. C'est cette circonstance toutefois qui a donné naissance, vingt-cinq ans après, à toutes les sales injures dont le sage philosophe des *Délices* a inondé Paris, contre M. Lefranc.

correspondant de Voltaire, chargé de lui faire 1736.
parvenir des *nouvelles courtes*, des *faits sans réflexion*, et d'être un *correspondant infiniment secret;* les *Lemarre*, qui, suivant l'importance du service qu'il avait rendu, recevait depuis 40 fr. jusqu'à 72, à condition de faire tantôt une préface (ce fut lui, selon M. Lepan, qui fit celle de *la Mort de César*), tantôt de fournir des notes; les *Linant*, à 24 fr. la pièce, qui composa, au refus de Berger et de Thiriot, l'avertissement de *la Henriade* (Lettre de Voltaire à Berger, 10 septembre 1736); les *Baculard d'Arnaud*, qui, étant encore en philosophie au collége d'Harcourt, fut gratifié de 12 fr. pour signer de *sa main* un petit avertissement (Lettre de Voltaire a l'abbé *Moussinot*, juin 1738) à mettre en tête d'un petit ouvrage dont nous ignorons le titre, et pour maint autre menu service secret; les *Berger*, dont Voltaire faisait un cas particulier, si l'on en croit ses propres lettres, et à qui il prêtait de temps à autre jusqu'à 100 fr. *sur son billet;* si nous en exceptons, disons-nous, ces auteurs fortunés, aucune recherche ne nous a mis en portée d'en révéler d'autres pour avoir eu part aux largesses de l'homme de lettres le plus riche probablement qui ait existé.

C'était à des hommes distingués par leur rang et par leur crédit, raconte M. Lepan, que Vol-

1736 taire rendait des services plus importans en leur prêtant de fortes sommes. Par ce moyen il tirait d'abord l'intérêt de son argent, puis s'assurait de protecteurs puissans dont il savait se servir très habilement dans l'occasion. Aussi voit-on que les débiteurs étaient les *Villars*, les *Richelieu*, les *Destaing*, les *Guise*, les *Guébriant*, les *Lezeau*, les *Daumenil*, les *Brezé*; mais il ne faut pas croire qu'il leur prêtât légèrement ses fonds. « M. de Brézé est-il bien solide? écrivait-il au mois d'octobre 1737, à l'abbé Moussinot, son trésorier. Cet article, mûrement examiné, prenez 20,000 liv. chez M. Michel, et donnez-les à M. de Brézé en rente viagère au denier dix. »

Autant il mettait de soins à bien placer ses fonds, autant il en mettait à assurer la rentrée des intérêts. « M. Destaing me doit et cherche des chicanes pour ne point me payer, ou pour différer le paiement; *il faut vite constituer procureur et plaider*..... Ne laissons rien languir, s'il est possible, entre les mains des débiteurs. (Lettre à Moussinot, juin 1738.) — Je vous recommande toujours les Lezeau, les Daumenil, Villars, Destaing, Arouet (son frère) et autres; il est bon de les accoutumer à un paiement exact, et de ne pas leur laisser contracter de mauvaises habitudes. » (Lettre au même, 2 janvier 1709.)

Loin de nous la pensée de vouloir blâmer la prudence et l'ordre, même chez un homme de lettres, pour parler comme un de ses biographes; mais n'est-il pas nécessaire de répondre à ceux qui ont beaucoup exalté la générosité et le désintéressement dans le poète-millionnaire, et de prémunir en même temps les gens simples contre les assertions d'écrivains sans foi qui exalteront encore ces deux qualités dans leur héros? et si nous venons à parler de son désintéressement, on verra bientôt encore que c'était là un de ses moindres défauts; car quoique Condorcet, cité aussi par M. Lepan qui le réfute, ait prétendu que Voltaire ne retirait aucun bénéfice de ses ouvrages, et que le poète lui-même ait dit qu'il les abandonnait aux comédiens, nous n'avons que l'embarras du choix dans les preuves du contraire, à commencer par l'*Enfant Prodigue*, une de ses moindres pièces, jouée, pour la première fois, le 10 octobre de cette année. En effet, n'a-t-il pas écrit au comte d'Argental, le 25 février 1737, en parlant de cette comédie : « Si cet enfant a en effet gagné sa vie, je vous prie de faire en sorte que son pécule me soit envoyé tous frais faits. » Il s'agissait du droit d'auteur sur les représentations. Voici ce qu'il écrivit à Boyer en 1736 (Lettres secrètes), au sujet du manuscrit de la même pièce : « Je fais partir par cet

1736.

De son prétendu désintéressement.

L'Enfant prodigue, comédie.

1736. ordinaire la pièce et la préface pour être imprimées par le libraire qui en offrira davantage (1); car je ne veux faire plaisir à *aucun de ces Messieurs*.... Ainsi négociez avec le libraire le moins frippon que faire se pourra. »

S'il se montrait si pressant pour ses moindres ouvrages, que ne devait-il pas faire pour d'autres plus importans? Aussi nous conseillons aux lecteurs de rechercher dans les *Lettres secrètes*, écrites à Boyer, l'une de 1736, et l'autre du mois de février de la même année, de nouvelles preuves de son désintéressement à l'occasion de *la Henriade*, et de sa générosité envers les héritiers de M. *Laclède;* ils trouveront dans le même recueil les vingt-cinq louis d'or donnés à Lekain, pour toutes les peines qu'il a prises, à valoir sur les *Scythes*, pièce qu'il avait abandonnée au libraire *Lacombe*, et laquelle somme celui-ci n'a pas moins dû compter. Encore un coup, nous prions le lecteur de remarquer que toutes les fois que nous serons dans l'obligation

---

(1) Le marquis de Charost, un des hommes qui a le plus fréquenté Voltaire, s'exprime ainsi sur le désintéressement tant vanté du philosophe :

« Vain à l'excès, mais *encore plus intéressé*, il travaillait moins encore pour sa réputation que pour l'argent : il en avait *faim et soif*; enfin il se pressa de travailler pour se presser de vivre. »

de porter une accusation contre Voltaire, ce sera dans ses propres écrits que nous puiserons nos preuves. Reprenons le fil de notre histoire. 1736.

Voltaire fugitif à cause du MONDAIN.

Pendant son court séjour dans la capitale, Voltaire publia *le Mondain*, poëme immoral qui souleva contre lui une infinité de personnes. Pressentant qu'il allait être arrêté, il s'enfuit nuitamment de Paris, et se dirigea sur Cirey; il en partit le 4 décembre pour se rendre en Hollande, en voyageant sous le nom de comte de *Révol*. En passant par Bruxelles, où l'on devait représenter *Alzire*, il fit éclater sa mauvaise humeur par une épigramme contre Rousseau, parce que celui-ci n'admirait pas plus la pièce que l'auteur. (Voy. ces vers et l'analyse, à la *Tabl. alph.*, au mot *Alzire.*)

Il voyage en Hollande sous le nom de comte de Révol.

Récapitulation de ses ouvrages de l'année.

Alzire, tragédie, *l'Enfant Prodigue*, comédie, et *le Mondain*, satire, dont il vient d'être successivement parlé, composent tout son bagage littéraire de l'année 1736. La pièce d'*Alzire*, ou *les Américains*, est assez connue, le poëme du *Mondain* ne mérite pas de l'être; quant à *l'Enfant Prodigue*, c'est la première comédie qui soit écrite en vers de cinq pieds. Cette nouveauté n'a pas fait fortune, quoiqu'elle puisse produire sur le théâtre français de la variété. On voit dans cette pièce un mélange de sérieux et de plaisanterie, de comique et de touchant.

1737. De son âge 43.

De retour à Cirey.

Un peu rassuré au bout de quelques mois, le faux comte de Révol revint à Cirey; mais il y resta dans le plus grand incognito, ayant fait répandre le bruit qu'il était passé en Angleterre, et datant toutes ses lettres de Cambridge.

Ouvrages.

Ce fut dans ce temps de retraite qu'il composa ses quatre derniers *Discours en vers sur l'homme*, les trois premiers avaient paru en 1734. (*Voy.* cette année.)

1738. De son âge 44.

Querelles avec l'abbé G. Desfontaines.

L'année dans laquelle nous entrons, fut en partie employée par Voltaire à répandre des libelles contre l'abbé *Desfontaines*, à soutenir des procès contre cet écrivain, dont les résultats ne furent pas avantageux à la réputation du philosophe. Déjà il écrivait à Berger, en février 1736: « Qu'est devenu l'abbé Desfontaines? dans quelle loge a-t-on mis ce chien qui mordait ses maîtres? » Et dans la même année, le 27 septembre, il marquait à Thiriot: « J'avais ôté ce monstre subalterne d'abbé Desfontaines, de l'*Ode à l'Ingratitude*, mais les transitions ne s'accommodaient pas de ces retranchemens, et il vaut mieux gâter Desfontaines (1) que mon ode. »

(1) Les premiers nuages entre ces deux auteurs s'élevèrent à l'occasion d'une tragédie, sur laquelle le poète demanda son sentiment au critique, et que celui-ci ne trouva pas

Voilà, dit un biographe, voilà comme Voltaire agissait avec ceux qu'il avait appelés ses amis; il les sacrifiait à la crainte de gâter une ode. 1738.

---

bonne. (Voltaire connaissait l'abbé Desfontaines depuis 1724, époque à laquelle Thiriot l'avait conduit chez lui, et que Voltaire reçut avec amitié, comme ancien jésuite, et par conséquent comme homme d'étude.) Une réflexion juste, honnête et polie sur la tragédie de *la Mort de César*, et un léger badinage sur *le Temple du Goût*, aigrirent encore plus Voltaire. Il s'en plaignit par une lettre particulière à l'abbé Desfontaines, en 1735, dans les termes les plus affectueux. Cependant, quinze jours après la date de cette lettre de réconciliation et d'amitié, Voltaire écrivit contre Desfontaines, dans le *Mercure*, et fit courir des épigrammes contre lui. L'année suivante, Desfontaines fit le bon mot que l'on connaît sur la fin du titre des *Elémens de la philosophie de Newton*. Enfin cette année 1738, Voltaire publia le *Préservatif*, ou *critique des observations sur les écrits modernes*. Cette brochure finissait par une lettre où l'on disait que Voltaire avait tiré l'abbé Desfontaines de Bicêtre. Il est vrai que ce critique célèbre y fut mis en 1735, et que Voltaire employa pour lui ses amis. Mais cette brochure devait d'autant moins sortir de la plume de Voltaire, qu'il savait mieux que personne que Desfontaines n'avait pas été coupable du délit qu'il lui reprochait, et pour lequel il avait été arrêté. (Voltaire persista toute sa vie à l'appeler *sodomite*, *gueux*, *gredin*, etc.)

Desfontaines répondit par un autre pamphlet ayant pour titre la *Voltairomanie*, et signé par un jeune avocat, de manière qu'il pouvait être facilement désavoué par le véritable auteur. La riposte était des plus fortes. La *Voltairomanie* l'écrasa tout-à-fait.... Voltaire en tomba malade, et s'en prit à tout le monde.

1738.

Ouvrages divers de l'année.

Indépendamment du *Préservatif* dont nous venons d'expliquer le motif et le sujet dans la note précédente, Voltaire publia encore cette année : *Essai sur la nature du feu et sa propagation :* c'est le même ouvrage qui a concouru, en 1736, pour le prix de l'Académie des Sciences. — *Mémoire sur un ouvrage de physique de Mme. du Châtelet ;* on conçoit que les louanges sur l'esprit et le savoir de la dame n'y sont pas ménagées. — *Observations sur J. Law, Melon et Dutot ;* cet ouvrage prouve tout au plus que la discussion des systèmes d'économie n'était pas appropriée au genre d'esprit de Voltaire. — *Remarques sur les pensées de Pascal :* l'objet de cette production est d'atténuer l'effet que pouvait produire ce livre en faveur de la religion, par le grand nom de son illustre auteur. (Voir aussi à l'année 1778, *l'Éloge des pensées de Pascal.*)

1739.

De son âge 45.

Voltaire à Cirey. — A Bruxelles. — A Paris ; puis à Cirey ; puis à Bruxelles.

L'esprit encore tout froissé des échecs reçus dans ses luttes avec l'abbé Desfontaines, Voltaire partit le 8 mai de Cirey pour Bruxelles avec la marquise du Châtelet, comme pour essayer s'il serait plus heureux dans la défense d'un procès que cette dame avait avec la maison Honsbruck ; on verra, en son lieu, le résultat de ce procès. Voltaire revint quelque temps après à Paris ; il comptait n'y séjourner qu'un mois, et il fut obli-

gé d'y rester trois, étant tombé malade rue *Cloche-Perche*, hôtel de *Brie*. Il partit sur la fin de novembre pour se rendre à Cirey, d'où il retourna à Bruxelles. 1739.

Pendant son court séjour à Paris, il publia : *Discours sur l'histoire de Charles XII.* — *Défense du Newtomanisme.* — *Mémoire sur la satire.* — *Vie de Molière.* (Voyez les analyses à la *Table alphabétique.*) Principaux ouvrages de l'année.

1740.
De son âge
46.

Voltaire passa toute l'année 1740 et une partie de la suivante, tant à Bruxelles qu'à La Haye, pour reprendre le procès de la marquise du Châtelet; il s'agissait de terminer une contestation subsistante depuis plus d'un siècle entre les deux maisons de Honsbruck et du Châtelet. L'humeur et la chicane semblaient de concert pour éterniser ce procès : le philosophe se mit entre les plaideurs; l'affaire n'en alla pas mieux. Enfin, de guerre lasse, les intéressés consentirent à des sacrifices mutuels, et moyennant 130,000 fr. que la maison Honsbruck paya à la maison du Châtelet, la paix fut signée de part et d'autre, en 1741, à Cirey, où le procès avait été transporté. Voltaire à Bruxell. — A La Haye.

Le 31 mai, le prince royal de Prusse qui, depuis quatre ans, entretenait correspondance avec Voltaire, lui apprend la mort de son père, et lui fait part en même temps de son avènement au

1740. trône ; la réponse de Voltaire au roi de Prusse fut une épître en vers : le prince et le poète devaient se voir à Bruxelles incognito ; mais le monarque étant tombé malade au château de *Sleusmeuse*, à deux lieues de Clèves, Voltaire s'y rendit aussitôt, trouva le roi au lit et Maupertuis à son chevet.

Première entrevue de Voltaire avec le roi de Prusse.

Aussitôt après son rétablissement, Frédéric se rendit à Berlin, emmenant avec lui le mathématicien, et envoyant le poète à La Haye pour y faire imprimer l'*Anti-Machiavel*. C'est à tort que Condorcet prétend que le premier acte du prince, fut de faire suspendre l'impression de cet ouvrage, puisque Voltaire, dans une lettre à Cidaville, en date du 18 octobre 1740, annonce le contraire. L'impression de l'*Anti-Machiavel* achevée, Voltaire alla faire sa cour au roi, qui se trouvait à Vesel. Frédéric partit le 15 décembre pour la conquête de la Silésie, et le poète revint à Bruxelles auprès de son amie : des obstacles causés par les inondations de la Meuse et du Rhin, le retardèrent beaucoup dans ce voyage ; il n'arriva que le 3 janvier 1741.

Voltaire à La Haye.

A Vesel.

Zulime, tragédie.

La tragédie de *Zulime* fut jouée pour la première fois le 8 juin 1740, et n'eut que trois représentations sans aucun succès, malgré tous les efforts de l'auteur pour la corriger et en pallier les défauts ; elle fut reprise en 1762, et impri-

mée alors telle qu'on la voit aujourd'hui. *Zulime* est le même sujet que *Bajazet* et qu'*Ariane*: Voltaire convenait lui-même qu'à la lecture, elle avait *l'air d'un magasin dans lequel on avait brodé les vieux habits de Roxane, d'Atalide, de Chimène et de Callirhoé.* (Lettre au comte d'Argental, 12 mai.) Voyez la *Table alphabétique*, etc. 1740.

PANDORE, opéra.

Il fit connaître cette année son opéra de *Pandore*, composé depuis quelque temps, et mis en musique par *Rayer*, et ensuite par M. *de la Borde*. Mme. *d'Aiguillon*, après avoir lu la pièce, disait que c'est un opéra à la *Milton*. *Pandore* fut imprimée en 1756.

Autres productions de l'année.

Outre ces deux pièces de théâtre, Voltaire publia cette année *Préface et Extrait de l'Anti-Machiavel.* — *Exposition du livre des Institutions physiques de Mme. du Châtelet.* — *Courte Réponse aux longs discours d'un docteur allemand.* (Voy. les analyses à la *Tabl. alphab.*, etc.)

1741.

De son âge 47.

Voltaire de retour à Bruxelles. — Mort de son frère aîné, à Paris.

Voltaire était de retour de Bruxelles quand il apprit la mort de son frère aîné (Armand Arouet), arrivée à Paris dans les premiers jours de l'année 1741. Le revenu du philosophe s'accrut de mille écus de rente. Le 17 mai il écrivait à l'abbé *Moussinot*, chargé de ses affaires, de chercher à lui placer, sur des gages soli-

1741. des, cent vieux louis provenant de l'héritage; dans cette lettre d'envoi il affecte le plus grand mépris pour le nom d'Arouet; cependant toute épreuve faite, celui de *Voltaire* ne lui fut pas plus heureux.

Première représentation de MAHOMET, donnée à Lille.

Dans le courant d'avril de cette année 1741, *Mahomet* (tragédie faite en 1736) fut d'abord joué à Lille; l'auteur s'y était rendu exprès pour juger de l'effet de la pièce. Mme. du Châtelet et lui logèrent chez Mme. *Denis*, nièce de Voltaire, et épouse d'un commissaire-ordonnateur des guerres, qui mourut trois ans après. *Lanoue*, premier acteur de cette ville, et auteur de *Mahomet II*, remplit le rôle de Mahomet le prophète. Pendant la représentation de cette tragédie, Voltaire reçut un billet du roi de Prusse, qui lui annonçait la victoire qu'il venait de remporter à Molwitz. L'auteur interrompit le spectacle, pour faire lui-même la lecture de ce billet aux spectateurs. « *Vous verrez*, dit-il à ceux qui se trouvaient autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne* (Lepan). » On n'osa risquer la pièce de *Mahomet* à Paris; elle n'y fut jouée que le 9 août de l'année suivante, pour être suspendue, par ordre supérieur, après la troisième représentation. Encore tout bouffi de l'accueil que le pape Benoît XIV avait daigné faire, quelque temps auparavant, au distique

latin qu'il avait composé pour le portrait de Sa 1741.
Sainteté (Voyez ce distique cité à l'année 1708), Voltaire imagina d'adresser sa pièce au Souverain Pontife; il l'expédia pour Rome le 17 août 1745, avec une lettre dans laquelle il louait ce pape avec plus d'adresse que de bonne foi. Le pontife eut l'air d'accueillir la pièce favorablement; il répondit même très gracieusement à Voltaire, qui, par reconnaissance, ne l'appela plus, dans ses lettres familières, que *le bon polichinel* de Benoît XIV. Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'Alembert, nommé par M. d'Argenson pour examiner la pièce, prit sur lui de l'approuver, après en avoir retranché quelques vers pour la forme; alors elle fut jouée malgré Berrier, lieutenant de police; elle obtint un grand succès; l'auteur se dissimulait si peu les principes qu'elle renferme, qu'il a écrit: « Après qu'on a joué *Tartufe et Mahomet, il ne faut désespérer de rien, on pourra mettre au jour* Caïphe et Pilate *sur la scène.* » (Lettre à M. le comte d'Argental, 28 septembre 1768.) « *Le temps viendra*, disait-il à un autre correspondant (Lettre à Saurin, 28 février 1764), *où nous mettrons les papes sur les théâtres, comme les Grecs y mettaient les Atrée et les Thyeste qu'ils voulaient rendre odieux; un temps viendra où la Saint-Barthélemi fera un sujet de tragédie.* »

1741. En effet, comme un auteur l'a déjà observé, la révolution a produit *Charles IX, les Victimes cloîtrées, Mélanie, Fénélon*, et autres pièces du même genre.

Nouv. productions de l'année.

Voltaire composa, cette année, tant à Cirey que dans ses courses, *Doutes sur la mesure des forces motrices.*—*Conseils à un journaliste.*—*Utile Examen des trois dernières épîtres de Rousseau.* (*Voy.* les analyses à la *Tabl. alph.*, etc.)

Il reçoit à Cirey le portrait et les manuscrits de Frédéric.

Ce fut aussi pendant son séjour à Cirey qu'il reçut le portrait et les manuscrits du jeune Frédéric.

1742.

De son âge 48.

Voltaire en Franche-Comté. — A Paris. — A Bruxelles. — A Aix-la-Chapelle. — A La Haye; puis à Bruxelles; puis à Paris.

Au mois de janvier 1742, Mme. du Châtelet fut obligée pour affaires de partir pour la Franche-Comté. Voltaire la suivit, et ils s'arrêtèrent chez la comtesse *d'Autray*. Cette dame leur prêta sa maison de Paris; ils se rendirent à la capitale au commencement de février, probablement pour activer et voir les représentations de *Mahomet*, qui y fut joué le 9 août de cette année, comme nous l'avons dit plus haut. Les deux voyageurs se rendirent ensuite à Bruxelles: Voltaire partit bientôt de cette ville pour faire plusieurs petits voyages à Aix-la-Chapelle, à La Haye, y étant rappelé par le roi de Prusse, qu'il était en même temps chargé par le cardinal de Fleury de sonder sur les causes de sa défection;

il revint à Bruxelles, d'où il partit avec son amie 1742.
vers la fin de novembre, pour se rendre à Paris, Ouvrage.
où il publia son ouvrage intitulé : *Conseils à M. Racine*, etc. (Voy. la *Tab. alphab.*, etc.)

1743.
De son âge 49.

Le cardinal de Fleury, membre de l'Académie française, étant mort dans le courant de janvier 1743, Voltaire jugea à propos de donner au théâtre sa tragédie de *Mérope*, qu'il gardait dans son portefeuille depuis 1737, la réservant pour une grande occasion ; cette pièce, qui est une imitation de l'*Amasis* de la Grange, et de la *Mérope* de Maffei, fut représentée le 20 février, et obtint un grand succès. Dans les transports de sa joie, Voltaire, qui assistait à la première représentation, parcourut les loges et le théâtre, et se fit proclamer académicien, au milieu des applaudissemens que reçut sa pièce : l'occasion était favorable ; il fit les visites aux Quarante ; mais il fut de nouveau éconduit, malgré quelques protections puissantes, telles que celles du duc de Richelieu et de la marquise de Châteauroux. Ce fut l'abbé *Boyer*, évêque de Mirepoix, qui remplaça le cardinal de Fleury. Ce refus, qui était le second, de l'admettre à l'Académie, excita dans Voltaire un ressentiment amer ; il s'écriait avec indignation :

Succès de MÉROPE, trag.

Insere nunc, Melibœe, pyros, pone ordine vites.

1743. Cette circonstance donna lieu à M. *Baillet de St.-Julien* de faire un discours ironique, prononcé à la porte de l'Académie : ainsi *Mérope* ne fit pas plus pour son auteur, en 1743, que n'avait fait *Brutus* en 1731. Son dépit s'accrut encore par la défense de jouer la *Mort de César* ailleurs que dans un collége, où elle fut en effet représentée le 29 août de cette année ; aussi disait-il dans sa douleur amère : « J'ai peur de mourir de chagrin. » Dégoûté d'une ville où l'on ne voulait ni de sa personne à l'Académie, ni de son *Jules-César* au théâtre, il quitta la capitale vers la fin de juin, pour porter ses ennuis dans quelque ville de la Hollande : la cour du roi de Prusse se trouvait alors à La Haye ; c'est là qu'il chercha un refuge contre les contrariétés qu'il éprouvait. Profitant aussitôt de la confiance et de l'amitié du roi pour chercher à pénétrer ses secrets, il se fit l'espion de M. Amelot, ministre des affaires étrangères, auquel il écrivait confidentiellement ce qu'il pouvait découvrir. L'occasion se présenta bientôt de donner à la mission qu'il s'était créée, un caractère plus noble ; le cabinet français le chargea de négocier avec Frédéric II, en secret, une liaison avec la France : n'ayant pu réussir, il revint à Paris et rendit compte de son voyage. C'est à ce sujet qu'il écrivait à M. le comte d'Argental, le 19 no-

Voltaire quitte la capitale.

Deuxième voyage à la cour de Frédéric. Il fait, contre ce prince, le rôle d'espion.

De retour à Paris.

vembre 1757 : « M. Amelot ayant été renvoyé quelque temps après ma mission terminée, *je n'eus aucune récompense.* » Ce voyage même, qui dura cinq mois, faillit à le brouiller avec Mme. du Châtelet, qui en avait conçu beaucoup d'inquiétude et beaucoup d'ennui. 1743.

1744.

De son âge 50.

Voltaire, trompé dans ses espérances, ne fit point un long séjour à Paris. Il retourna à Cirey dans les premiers mois de 1744. C'est là que, sur une invitation du duc de Richelieu (et non de Mme. de *Pompadour*, comme un des historiens de Voltaire l'a avancé par erreur, puisqu'elle n'était pas encore à la cour au commencement de 1744), il fit une pièce pour le mariage du Dauphin, sous le titre de *la Princesse de Navarre*, pièce qui l'occupa une grande partie de cette année. Les soins pour la mise en scène de cet ouvrage, rappelèrent son auteur à Paris vers le mois d'octobre, et Voltaire profita de cette occasion pour publier : *Relation touchant un Maure blanc; les Événemens de l'année* 1744, poëme; et l'on rapporte à la même époque la mise au jour de son roman intitulé : *Cosi sancta*. (Voy. la *Table alphabétique.*)

Voltaire à Cirey. — A Paris.

Nouv. productions de l'année.

1745.

De son âge 51.

Le 23 février 1745 eut lieu la représentation de *la Princesse de Navarre*, au château de Ver-

La Princesse de Navarre, opéra.

1745. sailles. Cette espèce d'opéra que Voltaire, dans ses plaisanteries, traitait lui-même de *farce de la foire*, n'en valut pas moins à l'auteur une charge de gentilhomme de la chambre du roi et le titre d'Historiographe de France. Le succès de *la Princesse de Navarre*, qui lui valut tant d'avantages de la cour, inspira l'idée à Voltaire de composer une autre pièce dans le même genre. Il fit représenter à Versailles, pour une fête donnée en cette ville le 27 novembre 1745, *le Temple de la gloire* (1). Ayant voulu représenter Louis XV sous l'emblême de Trajan vainqueur et pacificateur, Voltaire s'approcha du Roi après la représentation, et lui dit : *Trajan est-il content ?* Bien moins flatté du parallèle que blessé de la familiarité, le Roi témoigna son mécontentement par son silence. Le poète en fut attéré.

Nommé gentilhomme de la chambre et historiographe de France.

Le Temple de la Gloire, opéra.

Mme. de Châteauroux étant morte dans le courant de cette année 1745, Mme. d'Etroles, qui fut depuis la marquise de *Pompadour*, la remplaça. Voltaire trouva un puissant appui dans la nouvelle favorite qu'il avait connue autrefois.

---

(1) On lit dans une chronique du temps, que Voltaire fut surnommé le *Templier*, parce qu'il a fait trois temples, savoir : *le Temple du Goût*, *le Temple de l'Amitié* et *le Temple de la Gloire*, cet impertinent opéra-ballet dont il vient d'être parlé.

Il lui faisait assidûment sa cour; il y mettait même de la grâce, plus souvent de l'adresse, et y mêlait quelquefois des flatteries outrées. Dans une de ses lettres en vers et en prose, il jouait sur son nom, et lui disait : 1745.

Ce nom qui rime avec l'amour,
Et qui sera bientôt le plus beau nom de France;

et voilà le langage du chantre de Henri IV!

Soit que les flatteries eussent produit leur effet, soit que d'anciens souvenirs eussent réveillé l'attention de la favorite, il est certain que dès ce moment Mme. de Pompadour ne cessa de protéger ouvertement le poète.

Indépendamment des deux opéras dont il vient d'être parlé, on a de Voltaire, cette année, *le poëme de Fontenoy*. — *Dissertation sur les changemens arrivés dans le globe*, etc. Autres ouvrages de l'année.

La mort du président Bouhier venait de laisser une place vacante à l'Académie française, et pour la troisième fois Voltaire, qui ne savait pas se rebuter, se présenta. Il attachait au succès de ses démarches le repos de sa vie entière. Se rappelant et au-delà, qu'en 1730 et 1743, il fut exclus de cette illustre Compagnie à cause de ses impiétés, il envoya cette fois l'apologie de ses sentimens et de ses ouvrages à l'Académie. Il 1746. *De son age* 52.

1746. voulut en même temps mettre les jésuites dans son parti, et ramener, par eux, l'évêque de Mirepoix qu'il avait livré à la risée publique. C'est dans cette vue qu'il envoya au père *Delatour*, ami de ce prélat, sa profession de foi (1), qui contient un éloge magnifique de l'Institut des jésuites. Ses ferventes protestations, ses nombreux efforts allaient encore rester sans effet, si la favorite ne fût venue à l'aide du postulant, pour en assurer le succès. Voltaire fut enfin admis à l'Académie française le 9 mai 1746. Son entrée donna lieu, pendant un temps, à un déchaînement presque universel contre lui, et à un débordement de libelles (2) qu'il n'eut pas la force de feindre d'ignorer ou de laisser se perdre

Son admission à l'Académie.

(1) Voici un fragment littéral de cette profession de foi. La pièce est curieuse :

« Je déclare que si jamais on a imprimé sous mon nom une page qui puisse scandaliser seulement le sacristain de la paroisse, je suis prêt à la déchirer devant lui ; que je veux vivre et mourir tranquille dans le sein de la religion catholique, apostolique et romaine. »

Il faut avouer, observe un de ses biographes, que depuis cette déclaration Voltaire a scandalisé plus que des sacristains de paroisse.

(2) Parmi les nombreux écrits satiriques qui parurent contre lui, deux surtout excitèrent sa fureur; l'un avait pour titre : *le Triomphe poétique*, et l'autre : *Discours prononcé à la porte de l'Académie, par le Directeur, à M****; c'est

dans la foule des écrits de ce genre dont il inondait lui-même la littérature. Un violon de l'opéra, nommé *Travenol*, fut accusé de les colporter. Travenol fut arrêté. Une victime ne suffit pas à la fureur de Voltaire. Le père, qui raisonnablement ne pouvait être responsable des actions de son fils, ne fut pas moins arrêté. Ce vieillard infirme, âgé de quatre-vingts ans, fut traîné au Fort-l'Évêque, à la demande de Voltaire, et jeté au secret; mais on le relâcha après cinq jours de détention. Alors Travenol le père demanda la réparation qu'on lui devait pour son emprisonnement. La cause fut portée au Parlement, qui condamna Voltaire à payer au malheureux vieillard cinq cents livres de dommages et intérêts, et le fils ne tarda pas à être mis en liberté. Ainsi les satires que le nouvel académicien voulait faire supprimer, n'en furent que plus connues, et il perdit à-la-fois son argent et son repos, comme il arrive dans tous les procès.

1746.

Travenol.

Voltaire condamné à 500 liv. de dommages et intérêts.

Peu de temps après la réception de Voltaire à l'Académie, comme on discutait en sa présence un point de littérature, Danchet eut le malheur de n'être point de son avis. Voltaire, qui voulait

---

le même que nous avons cité de M. Baillet de St.-Julien, à l'année 1743, et que l'on avait ressuscité dans cette dernière occasion.

1746. partout tenir le sceptre, le traita fort injurieusement, sur quoi Fontenelle lui dit : « Monsieur Voltaire, vous justifiez bien la répugnance que nous avons eue de vous admettre parmi nous. » Voltaire voyant bien qu'il ne pouvait établir sa tyrannie littéraire au sein de l'Académie, n'y alla plus que quelque temps avant sa mort.

Versailles lui déplut bientôt autant que l'Académie. N'être point reçu seul à la cour, et y voir Crébillon admis; accorder à celui-ci des préférences; faire jouer son *Catilina* et applaudir son ouvrage; refuser à l'auteur de *la Henriade* d'imprimer son poëme au Louvre et y imprimer le théâtre de Crébillon; l'intention probable, selon lui, de Mme. de Pompadour, de l'humilier par l'accueil fait à Crébillon; tous ces actes, à ses yeux, étaient autant d'outrages qu'on faisait à sa personne. Il se retira précipitamment à Sceaux, chez Mme. la duchesse *du Maine*. *Fatigué*, dit Condorcet, *d'entendre tous les gens du monde et la plupart des gens de lettres lui préférer Crébillon*, il entreprit, par esprit de vengeance et de haine, de refaire plusieurs sujets que Crébillon avait traités. Voltaire commença l'exécution par *Sémiramis*, et fit ensuite *Oreste* et *Rome sauvée*. On verra en leur lieu chacune des époques où ces pièces furent jouées.

Il se retire à Sceaux.

Entre autres ouvrages qu'il publia cette année,

nous citerons principalement son *Discours de réception à l'Académie française*. — *Le Monde comme il va, vision de Babouc*, roman. — *Histoire de la guerre de* 1741 (fondue en partie dans *le Précis du Siècle de Louis XV*). 1746. Principales product. de l'année.

L'accueil flatteur que *l'Arrangeur* des pièces de Crébillon recevait à Sceaux, ne lui faisait point oublier les désagrémens qu'il avait éprouvés à Versailles. Dégoûté de la ville, dit M. Lepan, où l'Académie osait lui résister; de la cour, où l'on refusait d'imprimer ses ouvrages; de la France, où il se disait persécuté, parce que l'on n'y adoptait pas ses systèmes, il accepta l'offre qu'on lui fit de le recevoir, avec Mme. Duchâtelet, à Lunéville, où Stanislas, roi de Pologne, tenait sa cour. Il s'y rendit vers la fin de 1747. Ce fut là qu'il fit la connaissance de *Saint-Lambert*, l'auteur du poëme des *Saisons*, et qu'il composa *Nanine*, ainsi que le conte de *Zadig*, comme on le verra en leur lieu. 1747. *De son âge* 53. Voltaire chez le roi Stanislas.

Dans le courant de cette année, on donna, sur le théâtre d'Anet, pour la duchesse du Maine, sa comédie de *la Prude*, dans laquelle Voltaire joua lui-même un rôle. Il publia aussi deux romans intitulés : *Memnon* ou *la Sagesse humaine*, et l'*Histoire des voyages de Scarmentado*. La Prude, comédie, et ouvrages divers.

1748.
De son âge 54.

Voltaire de retour à Paris.

Succès de Sémiramis. Dédicace au card. Quirini.

Voltaire vint à Paris au mois de juillet 1748, pour assister aux représentations et à la mise en scène de *Sémiramis*, qui fut jouée le 29 août suivant. Elle réussit peu d'abord, mais eut ensuite un grand succès, malgré l'horreur du spectacle qu'elle présente. L'auteur la dédia au cardinal Quirini, ami des savans et protecteur des arts.

Anecdote.

Après la troisième représentation de cette tragédie, Voltaire se débattait dans le foyer avec le prince de Wirtemberg, pour ne pas aller dîner chez lui, à Versailles, quelques jours après: « Mais, lui disait ce prince, ne venez-vous pas souvent à Versailles? n'allez-vous pas quelquefois faire votre cour au Roi? — Ma foi, mon prince, répondit Voltaire, voulez-vous que je vous dise? je n'y vais plus: on ne peut le voir qu'à son petit lever. *Cet homme* (ce sont ses termes, en parlant du Roi dans un foyer) se lève, tantôt à dix heures, tantôt à deux heures, une autre fois à midi; on ne peut compter sur rien. Moi, je lui ai dit: « Sire, quand Votre Majesté voudra de moi, elle aura la bonté de me donner ses ordres. » (Collé, *Journal historique*, tome Ier., page 3.)

Susceptibilité ridicule de Voltaire, à l'occasion d'une parodie de Sémiramis.

Au commencement de septembre, Voltaire quitta la capitale pour retourner à la cour de Lorraine. Il menait à Lunéville une vie occupée et retirée, jouissant de ses succès et des bontés

de Stanislas, lorsque son bonheur fut troublé par la nouvelle qu'on allait représenter aux Italiens une parodie de *Sémiramis*. Rien n'est plus risible que les efforts que fit l'auteur susceptible à l'extrême, et les agitations qu'il se donna pendant plus d'un mois à cent lieues de la capitale, pour empêcher la représentation d'une parodie. Intervention sollicitée auprès du Roi qui lui donnait l'hospitalité, très humble supplique adressée à la reine, instances respectueuses à Mme. de Pompadour, placets sur placets aux ministres, aux gentilshommes de la chambre, aux plus grands seigneurs, aux plus puissantes dames de la cour, enfin tout est mis en œuvre et en jeu pour attirer ces personnages dans ses intérêts d'amour-propre. Mais rien ne décèle plus l'effroi du ridicule, les transes de la vanité blessée que ses lettres au comte d'Argental, dans lesquelles il détaille tous ses efforts, nomme les personnes auxquelles il s'adresse, communique ses craintes, ses espérances. (Voir par curiosité sa première lettre, au sujet de cette parodie, adressée au comte d'Argental, et datée de Commercy, le 10 octobre 1748; la deuxième, datée de Lunéville, le 30 octobre; et la troisième, datée de la même ville, le 10 novembre.) 1748

On a encore de Voltaire cette année, *Panégyrique de Louis XV.—Zadig, ou la Destinée,* Ouvrages divers.

1748. histoire orientale. — *Éloge des Officiers morts dans la guerre de* 1741. (Voy. la *Tab. alphab.*)

1749.
De son âge 55.

Voltaire était à la cour du roi Stanislas, ainsi que Mme. du Châtelet, lorsqu'il reçut une lettre du roi de Prusse qui lui écrivait: « Écoutez, j'ai la folie de vous voir, ce sera une trahison si vous ne voulez pas vous prêter à me faire passer cette fantaisie. Je veux étudier avec vous. J'ai du loisir cette année, Dieu sait si j'en aurai une autre. » Ardent à profiter des occasions, voici le stratagême qu'imagina Voltaire pour obtenir la croix du Mérite de Prusse. Dans sa réponse (31 août 1749), Voltaire fit entendre à Frédéric que Stanislas avait été très mortifié de se voir traité très légèrement dans l'*anti-Machiavel* (ouvrage de Frédéric que Voltaire, par ordre du Roi, avait fait imprimer à La Haye), et que lui, pauvre diable, essuyait tout l'orage, que cet orage avait été assez fort; que, dans cette situation, il ne pouvait s'éloigner du Roi qui lui en voudrait de son voyage. »

Stratagême de Voltaire pour obtenir du roi de Prusse l'ordre du Mérite.

« Autre affaire, ajoute-t-il, il a plu à mon cher *Isaac Onis* (le marquis d'Argens) d'imprimer que j'étais très mal dans votre cour; si Votre Majesté daigne m'envoyer une *demi-aune de ruban noir*, le Roi, auprès de qui je suis, ne pourra m'empêcher de courir vous remercier,

personne ne pourra me retenir. » Il ajoutait encore qu'il était tendrement attaché à Sa Majesté prussienne avant qu'aucun de ceux qu'il avait comblés de bienfaits, ne fût connu d'Elle: « la charge que je possède auprès du Roi, mon maître, étant un office de la couronne qui donne les droits de la plus haute noblesse, est non-seulement très compatible avec l'honneur que je vous demande, mais m'en rend plus susceptible; enfin, c'est l'ordre du Mérite, et je veux tenir mon mérite de vos bontés. » Et voilà le philosophe qui appelait de *magnifiques bagatelles* les distinctions, les places, les dignités, les honneurs, et que ses admirateurs disaient si fort au-dessus de toutes ces *babioles !* 1749.

Mais Frédéric ayant tardé à répondre au rusé solliciteur, celui-ci en prit une vive inquiétude, craignant de lui avoir déplu; il fit de nouvelles protestations d'attachement, en promettant au prince d'aller le voir l'été suivant.

Mort de Madame du Châtelet.

Le séjour de Lunéville, marqué par tant de faveurs, devait se terminer par un coup douloureux. Vers la fin du mois d'août, la célèbre marquise du Châtelet, qu'il appelait son *amie*, sa *bien-aimée*, mourut en couche dans le petit appartement de la reine de Pologne (et non à la suite d'un travail forcé pour terminer sa traduction de Newton, comme le dit faussement

1749. l'historien Condorcet. (Voir au surplus la lettre de Voltaire, qui devait le savoir, adressée à Mme. du Deffaut, en date du 10 septembre 1749.) Elle était âgée de quarante-trois ans; il fallut que son cercueil traversât la salle de spectacle. Le brancard sur lequel il était placé, cassa sur le théâtre où elle avait joué la comédie quelques semaines auparavant. (Duvernet.) Il y avait vingt ans que Voltaire vivait dans la plus grande intimité avec cette dame.

Voltaire quitte Lunéville et rentre à Paris.

Il fut ou du moins parut être inconsolable de cette perte imprévue ; il quitta Lunéville ; et après avoir passé quelques jours à Cirey, et avoir visité des amis sur la route de Châlons et à Reims, il rentra à Paris, le 10 octobre, et alla demeurer rue Traversière, près le Palais-Royal. Ce fut là que *Lekain* se sentant plus de goût pour manier le poignard de Melpomène que les outils d'orfèvre dont se servait son père, vint rendre sa visite à l'auteur de tant de tragédies. Voltaire l'essaya d'abord sur son théâtre particulier, et le mena ensuite à Sceaux, chez la duchesse du Maine, pour y jouer la tragédie avec ses nièces. Dans sa nouvelle retraite, Voltaire se livra au travail. Mme. Denis vint prendre la conduite de sa maison, en s'appliquant, autant qu'il était en elle, de lui procurer les douceurs de la vie privée.

Le 16 juin de cette année on a représenté, pour la première fois, *Nanine, ou le Préjugé vaincu*, comédie en trois actes et en vers de dix syllabes. Cette bagatelle, qu'on peut ranger au nombre des comédies larmoyantes, a été fortement critiquée à cause de son intrigue romanesque et forcée. 1749. NANINE, comédie.

La Femme qui a raison, autre comédie en trois actes et en vers, a été jouée aussi cette année, et fit partie d'une fête qu'on donna au roi Stanislas, duc de Lorraine, en 1749. Cette petite comédie est un impromptu de société où plusieurs personnes mirent la main. LA FEMME QUI A RAISON, coméd., et autres ouvrages.

Voltaire publia encore en 1749, un ouvrage intitulé : *des Embellissemens de Paris*, et l'on rapporte à la même époque son *Panégyrique de Saint-Louis*. (Voy. les analyses à la *Tab. alphab.*)

Voltaire ayant achevé sa tragédie d'*Oreste*, la fit représenter le 12 janvier 1750. Cette pièce, véritable imitation de l'*Électre* de Sophocle, était d'abord remplie de déclamations au lieu d'épisodes. Aussi fut-elle sifflée à outrance. « Pendant les quatre premiers actes, dit Duvernet, ce fut un concert bizarre d'applaudissemens et de coups de sifflet. Pendant le cinquième acte, au redoublement des sifflets se mêlèrent les sarcasmes, les huées et les rires immodérés. » Vol- 1750. *De son âge* 56. ORESTE sifflé.

1750. taire en rentrant chez lui, dit à *Longchamps*, son secrétaire : « Ah! mon cher, j'ai pensé mourir au bruit des sifflets et des éclats de rire. » Il était malade, la fièvre le tourmentait. Longchamps l'exhorte à se mettre au lit : « Non, non, répondit Voltaire, donnez-moi du café, c'est mon eau-de-vie, et je vais recommencer le combat. » En effet, une partie de la nuit fut employée à réparer sa tragédie. Il en fit disparaître ce qui avait été généralement réprouvé. Le lendemain, à la seconde représentation, voyant que le cinquième acte, trop visiblement imité de Sophocle, ne prenait pas parfaitement, il eut la faiblesse de s'avancer moitié hors de sa loge pour crier : « *Courage, braves Athéniens, applaudissez! c'est du Sophocle tout pur.* » La pièce se traîna jusqu'à neuf représentations. — La duchesse du Maine lui demandant un jour ce qu'il pensait de *Catilina* (de Crébillon), qui venait d'obtenir les honneurs du Louvre, c'est-à-dire d'y être imprimé : « Catilina, répliqua-t-il, est un malheureux dont je veux faire justice. Trois semaines après, il revint avec la tragédie de *Rome sauvée*, qu'on représenta le 22 juin sur le théâtre de Sceaux. Le duc de Villars joua le rôle de *Catilina*, et Voltaire celui de *Cicéron*.

L'abbé Desfontaines était mort en 1745 : *Fré-*

ron qui, pendant les cinq dernières années, l'avait aidé dans la composition de ses feuilles, joignait à beaucoup d'esprit un goût sûr. Élevé chez les jésuites, il était fort attaché aux anciens principes, ennemi du néologisme, et encore plus de la fausse philosophie. Sa gaîté naturelle favorisait le talent qu'il avait de présenter les défauts d'un ouvrage avec agrément. (C'était sur ce modèle, et doué des mêmes qualités, que le critique Geoffroi, de piquante mémoire, s'était formé.) Voltaire voyant Fréron entreprendre, en 1749, ses *Lettres sur quelques écrits du temps*, s'écria : « Pourquoi permet-on que ce *coquin* de Fréron succède à ce *maraud* de Desfontaines ? Pourquoi souffrir Raffiat après Cartouche ? Est-ce que Bicêtre est plein ? (*Lettre* au comte d'Argental, 24 juillet 1749.) Ce n'était que le prélude, dit M. Lepan, des injures que le philosophe devait accumuler contre le journaliste. Celui-ci eut l'honneur d'être un des sujets principaux de sept à huit libelles, tels que *le Pauvre Diable*, *l'Écossaise*, *le Chant à ajouter à la Pucelle*, *la Défense de mon Oncle*, *l'Homme aux Quarante écus*, *la Guerre de Genève*, *la Princesse de Babylone*. L'animosité de Voltaire contre Fréron, animosité qui ne se ralentit point jusqu'à la mort de ce célèbre critique, commença à l'occasion de l'extrait qui fut fait, dans

1750.

Fréron.

Querelles avec Fréron.

1750. l'*Année littéraire*, dont Fréron était l'auteur, de la comédie intitulée : *la Femme qui a raison*, représentée, comme nous l'avons dit, en 1749. Le critique a dû la continuation de la haine du libelliste au courage et au talent avec lesquels, le suivant partout, tantôt il l'a démasqué se louant lui-même dans des écrits pseudonymes, tantôt il a relevé ses bévues, indiqué ses plagiats. Parmi ces derniers, le plus frappant, sans doute, est le chapitre de l'*Ermite*, qui fait l'ornement du roman intitulé *Zadig*. Ce chapitre est entièrement pris dans une pièce de vers ayant pour titre l'*Ermite*, faite par le docteur Parnell, mort à Londres en 1717, à qui Voltaire a encore emprunté son conte de *Pandore*. (Lepan.)

Plagiat démasqué.

Aussi Voltaire jura-t-il une haine implacable à Fréron : « Ce n'est pas assez de rendre Fréron ridicule, écrivait-il au comte d'Argental le 15 février 1761, l'écraser est le plaisir. » L'aimable philosophie ! Voltaire parvint même à faire croire à nombre de personnes que Fréron avait été enfermé à Bicêtre et condamné aux galères ; c'est par ces moyens calomnieux qu'il détourna le roi Frédéric de nommer Fréron son correspondant littéraire à Paris, à la place de *d'Arnault*.

Désire d'être admis à l'Académ. des Sciences. Pourquoi ?

Pour échapper aux pamphlets et aux satires dont il se voyait assailli sans relâche, Voltaire ambitionnait fort le titre d'associé libre dans

l'Académie des Sciences. Furieux de ce que M. d'Argenson, son ancien camarade de collége, ne le lui avait pas fait obtenir (Lettre de Voltaire au duc de Richelieu, 1750), et cédant aux insinuations du roi de Prusse, qui lui offrait, outre une place de chambellan, la grand'croix de l'ordre du Mérite, et une pension de 20,000 liv., il était fort disposé de se rendre à Berlin. Mais quelque brillantes que fussent les offres qu'on lui faisait, il voulut encore mettre un *plus grand prix à son acquisition*. En conséquence il objecta les dépenses d'un pareil déplacement, le désir, le besoin même d'avoir sa nièce avec lui. Frédéric lui fit compter 16,000 liv. 1750.

Pendant cette singulière négociation, le roi écrivait au jeune d'Arnaud (le même à qui Voltaire avait envoyé 12 fr. au collége, plus 50 fr. pour copier certain avertissement), en l'invitant aussi à venir se fixer à Berlin. La lettre du prince fut envoyée, par une erreur probablement volontaire, à Thiriot, son correspondant littéraire, qui la fit connaître à son ami Voltaire. Sa Majesté avait dit dans cette lettre, mêlée de vers assez mordans, que *d'Arnaud était à son aurore, et Voltaire à son couchant*. — « *L'aurore d'Arnaud!* s'écria-t-il en sautant de son lit en chemise; *Voltaire à son couchant!* Que Frédéric se mêle de régner, et non pas de me juger;

Fureur ridicule de Voltaire.

1750. j'irai, oui, j'irai apprendre à ce roi que je ne me couche pas encore. (Duvernet.) »

Peu de temps après cette scène, dont l'exactitude a été confirmée par Marmontel qui en fut le témoin, Voltaire partit pour se rendre à Compiègne où était la cour; il voulait avoir le consentement du Roi pour aller en Prusse. Louis XV se ressouvenant encore de l'impertinence de l'auteur après la représentation du *Temple de la Gloire*, refusa de le voir. Voltaire partit de Compiègne pour Berlin, le 25 juin 1750; il se rendit d'abord en Hollande, de là à Clèves, où M. *Raesfeld* avait ordre de le recevoir, de le loger, et de lui fournir des chevaux et les voitures de Frédéric jusqu'à Berlin: il arriva à Potzdam vers le milieu du mois de juillet.

Voltaire à Compiègne.

Il va s'établir en Prusse.

Son arrivée à Potzdam.

C'est à la même époque que vint s'établir dans la capitale de la Prusse, le florentin *Collini*, qui mérita lui-même une réputation distinguée par un excellent discours sur l'*Histoire d'Allemagne*, et par un *Précis de l'Histoire du palatinat du Rhin*, et qui devint le secrétaire intime de Voltaire, auprès duquel il resta jusqu'en 1756.

Collini.

Un des premiers soins de Voltaire en arrivant à Potzdam, fut de solliciter du roi une pension pour sa nièce. Dès le 14 août il fut autorisé à lui écrire que Frédéric lui assurait, pour toute sa vie, 4000 liv. de pension. La nièce ne se pressa point.

Quant à son oncle, il était encore enivré de sa bonne fortune. Aussi Frédéric, de qui il obtenait tout ce qu'il voulait, était-il, à ses yeux, comme il l'écrivait à M. le comte d'Argental, le 28 août 1750, et malgré la dernière lettre confidentielle du prince à d'Arnaud, *le premier homme de l'univers, un philosophe couronné.* Le charme cependant diminua peu à peu. Dès le mois de novembre suivant, le roi ayant écrit une lettre touchante et pathétique, et même fort chrétienne, à M. d'*Arget,* l'un de ses secrétaires, à l'occasion de la mort de l'épouse de ce dernier, et le même jour ayant fait une épigramme contre la défunte, Voltaire commença à concevoir de la méfiance de la sincérité du PHILOSOPHE COURONNÉ. *Cela ne laisse pas de donner à penser,* observait avec tristesse le chambellan tant fêté (Lepan). 1750.

Voltaire occupait, à Potzdam, un des plus beaux appartemens du palais; il logeait au rez-de-chaussée, auprès du roi; avait une table particulière et des équipages à sa disposition; il s'était fait assurer de plus deux bougies par jour, et tant de livres de sucre, café, thé et chocolat. Des difficultés étant survenues plusieurs fois au sujet des livraisons de ces divers comestibles, Frédéric répondit aux dernières réclamations de Voltaire: « *Allons, mon cher ami, vous pouvez vous passer de ces petites fournitures, elles vous*

Vie intérieure de Voltaire à la cour de Potzdam.

1750. *occasionnent des soins peu dignes de vous. Eh bien! n'en parlons plus, je donnerai ordre qu'on les supprime à l'avenir.* » Le philosophe couronné connaissait encore peu le philosophe poète.

A compter de cette époque, Voltaire fit vendre par paquets les douze livres de bougies qu'on lui donnait par mois; et pour s'éclairer chez lui, il avait soin tous les soirs de revenir plusieurs fois dans son appartement, sous différens prétextes, et de s'armer chaque fois de l'une des bougies allumées dans les salles de l'appartement du roi, bougie qu'il ne rapportait plus. (Ce passage est littéralement extrait de l'article VOLTAIRE, dans le 5e. *volume de M. THIÉBAUD*, qui est resté pendant vingt ans à la cour de Berlin, où il était attaché à titre de professeur de grammaire et de style.)

Lésinerie.

Cette lésinerie de Voltaire cesse de paraître incroyable quand on lit, dans une lettre que Mme. Denis, sa nièce, lui a adressée en 1754, en Alsace, où il avait été obligé de se réfugier à la suite de la publication de son *Essai sur les mœurs des nations*: « L'avarice vous poignarde... écrivait Mme. Denis; vous n'avez qu'à parler... l'amour de l'argent vous tourmente, ne me forcez pas à vous haïr; vous êtes le dernier des hommes par le cœur. Je cacherai autant que je pourrai les vices de votre cœur. » (*Voyez* aussi

la lettre de Voltaire au comte d'Argental, le 28 février 1754.) 1750.

Passons aussitôt à un autre trait non moins singulier de lésinerie, lequel eut lieu l'année suivante.

Voltaire ayant un deuil de cour à porter, et ne voulant point faire la dépense d'un habit noir, emprunta celui du négociant *Fromery*, qui n'osa le lui refuser. L'habit était bien pour la longueur, mais il était trop large; Voltaire le fit rétrécir, et après s'en être servi, le renvoya au négociant. Ce ne fut que quand celui-ci voulut le remettre qu'il s'aperçut de la manœuvre. (*Souvenirs d'un citoyen*, par Formey).

Autre lésinerie.

Jaloux du crédit dont jouissait d'Arnaud *à son aurore* dans l'esprit du roi de Prusse, il parvint, à force de doléances et de manœuvres, à le faire renvoyer, cette année, de la cour de Berlin. *Le soleil levant est allé se coucher*, écrivait-il à sa nièce le 24 novembre 1750. Le plaisir de cette victoire, remportée sur d'Arnaud, fut bientôt troublé par de fortes contrariétés, si l'on en juge par une autre lettre adressée à Mme. Denis, en date du 26 décembre suivant.

Il fait renvoyer d'Arnaud, l'un des secrétaires de Frédéric.

La tragédie d'*Oreste* n'est pas son seul ouvrage de cette année; il publia encore, en 1750, *la Voix du sage et du peuple.* — *Remercîment sincère à un homme charitable.* — *Voyage à Berlin*, récit plein d'agrément et d'intérêt, ce

Ouvrages divers de l'année.

1750. qui arrive toutes les fois que l'auteur s'abstient de traiter de matières de religion. (Voy. aussi la *Table alphabétique.*)

1751.

De son âge 57.

Les regrets de Voltaire vont aller en augmentant. *La Mettrie*, lecteur du roi (celui qu'on surnommait l'*athée du roi de Prusse*), vint rapporter à Voltaire qu'ayant parlé au roi de la jalousie qu'excitait la faveur dont jouissait l'auteur de *la Henriade*, Sa Majesté avait répondu : « *J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus. On presse l'orange, et on jette l'écorce.* » (Lettre de Voltaire à Mme. Denis, 2 septembre 1751.) Cette confidence jeta Voltaire dans la plus vive inquiétude. Un autre sujet vint presque aussitôt augmenter ses angoisses; il trouva quelques jours après, parmi les vers de Frédéric qu'il était chargé de corriger, une Épître à un peintre nommé *Pene*, que le roi traitait de cher Pene dans sa poésie, qu'il y mettait au rang des dieux, et qu'il ne regardait pas dans son antichambre. Cette épître fournit matière aux réflexions du philosophe. *Il pourrait bien en être autant de moi*, marquait-il à sa nièce. La Mettrie mourut subitement le 11 novembre; le roi rit beaucoup de sa mort, et Voltaire regretta seulement de n'avoir pu lui demander à son dernier moment des nouvelles de l'écorce d'orange. Il

Mort de La Mettrie, le 11 nov. 1751.

fut chargé par le roi de remplacer son lecteur; 1751
Voltaire choisit l'abbé de *Prades*, uniquement parce que celui-ci, nouvellement réfugié à Berlin, avait été décrété de prise de corps pour avoir soutenu en Sorbonne une thèse dont les principes reposaient sur le déisme : toute réflexion faite, et regardant son sort comme très précaire, il s'occupa secrètement de retirer les fonds qu'il avait en Prusse, afin de partir sans éclat, ou du moins avec sécurité.

Projet de quitter secrètement la Prusse.

Pour exécuter son projet, Voltaire eut recours au ministère d'un juif nommé *Herscheld*; il le chargea de négocier à Leipsick des lettres de change pour la somme de 30,000 liv., et par cet esprit de précaution qui ne l'abandonnait jamais, il se fit remettre des diamans à titre de nantissement. Quelque temps après il apprend que ces diamans appartiennent à un officier français, nommé *Chazot*, très en faveur auprès du roi. Herscheld, mandé par Voltaire, arrive à Berlin, demande 500 fr. pour frais extraordinaires. Sur le refus qu'on lui fait, il refuse à son tour de reprendre les diamans, déclarant, après examen, qu'ils ont été changés ou dénaturés. Voltaire rend plainte, et le juif est mis en prison; celui-ci veut plaider contre le chambellan, dont les ennemis font entendre au roi qu'il avait envoyé Herscheld en Saxe pour agioter sur des

Procès de Voltaire avec un Juif. — Temps de disgrâce.

1751. billets de banque qui perdaient moitié de leur valeur, et qui, d'après les conventions faites entre deux souverains, étaient remboursés au pair aux sujets de Sa Majesté. On ajoutait que le juif refusait de reprendre les diamans, parce que Voltaire en avait substitué de plus petits : l'ordre de ne plus venir à Potzdam est aussitôt signifié à Voltaire. Frédéric alla même jusqu'à dire à d'Arget, son secrétaire : « *Écrivez que je veux que dans vingt-quatre heures il soit hors de mes états.* » (Duvernet.)

Frédéric veut chasser Voltaire.

D'Arget, à qui cet ordre est dicté, attendait que cet ordre lui fût réitéré. Frédéric, devenu plus calme, lui demanda pourquoi il n'a pas écrit ? « Sire, lui répond d'Arget avec courage, vous avez envoyé M. de Voltaire à une commission, ne devez-vous pas attendre qu'il soit jugé ? — Vous avez raison, dit Frédéric; vous êtes un honnête homme. » Tout le temps qui précéda le jugement, Voltaire l'employa à essayer de solliciter ses juges; et *Maupertuis*, à qui il demanda de se joindre à lui, lui répondit sèchement *qu'il ne se mêlait pas d'une mauvaise affaire*.

Ouvrages divers.

Les auteurs de l'édition de Kelh rapportent à 1751 la publication des ouvrages suivans de Voltaire : *Idée de Lamothe-le-Vayer.—De la Paix perpétuelle*. Cette époque ne nous paraît pas cer-

taine; néanmoins nous plaçons ici ces productions *pour mémoire*. (*Voy.* au surplus la *Table alphabétique.*) 1751.

Par exemple, il est plus sûr de mettre à cette date le *Poëme sur la loi naturelle*, en quatre chants, adressé au roi de Prusse. Ce poëme, qui a été généralement condamné, et que les philosophes modernes regardent comme un des meilleurs ouvrages de Voltaire, fut fait chez Mme. la margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse. (*Voy.* l'analyse à la *Tab. alphab.*, etc.)

1752. *De son âge* 58.

Le procès jugé.

Reprenons le fil de notre histoire. Quelque temps après l'entretien du roi de Prusse avec son secrétaire, c'est-à-dire, le 18 février 1752, la sentence, dans le procès de Voltaire, est portée. Le Juif est condamné à restituer les lettres-de-change, à reprendre ses diamans, et à *dix écus* d'amende. Herscheld menaça d'appeler de ce jugement. Voltaire avait perdu un des diamans de trois cent cinquante écus; cela le décida à un arrangement. (Lettres de Voltaire à d'Arget, 18 et 25 janvier.) Une simple amende de *dix écus!* à un usurier qui accuse d'agiotage et de vol le chambellan d'un roi qui s'était déclaré avec tant de faste son admirateur et son ami. Cette peine est bien petite! La modération de Voltaire est bien grande, comme l'a observé un

1753. de ses historiens. Telle est au surplus la scène curieuse et pénible que présente Voltaire à l'observateur du cœur humain. Cette scandaleuse affaire terminée, Voltaire revint à Potzdam, auprès du roi, et personne à la cour ne parla du procès. Au bout de quelques jours il obtint la permission de se retirer, sous le prétexte de soigner le rétablissement de sa santé, à une maison de campagne que le roi avait donnée à d'Argens.

La Beaumelle. Vers le même temps, Voltaire avait eu sa fameuse querelle avec *La Beaumelle*, littérateur, né en Languedoc et ex-professeur de belles-lettres en Danemarck, qui était venu à Berlin, conduit par le désir, dit-il au chambellan de Frédéric, d'y voir trois grands hommes, le Roi, M. de Voltaire et M. de Maupertuis. Un ouvrage de l'ex-professeur, intitulé *mes Pensées*, se répandit bientôt dans la ville. On y lisait cette phrase, qui faisait allusion à la pension de vingt mille livres que touchait le chambellan : « Il y a de plus grands poètes que Voltaire; il n'y en eut jamais de si bien payés !.... Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes de talens, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. » Il n'en fallait pas davantage pour déplaire éternellement au favori du

roi : il s'en vengea bientôt. Furieux des notes critiques ajoutées à une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, que La Beaumelle avait données en 1753, à Esleriger, libraire à Francfort, Voltaire écrivit à Paris plusieurs lettres pour exciter l'autorité contre le critique, sous prétexte d'une note sur le troisième volume, laquelle attaquait le duc d'Orléans. 1752.

Non content de ces poursuites, par lesquelles il parvint à faire mettre La Beaumelle à la Bastille (le 23 avril 1753), l'auteur du *Siècle de Louis XIV* y fit un supplément, ou plutôt écrivit un libelle dirigé contre La Beaumelle. Celui-ci, à sa sortie de la Bastille, adressa à Voltaire vingt-quatre lettres sanglantes en réponse au supplément. On remarque dans la neuvième cette tirade foudroyante : « Je suis dégoûtant, dites-vous, pour le public ; et qu'êtes-vous à ses yeux ? Qu'est pour les dévots l'auteur de *la Pucelle* ? Pour les chrétiens, l'auteur du *Sermon des cinquante* ? Pour les rois, l'auteur de ces mots à jamais odieux : « Il n'est qu'un Dieu et qu'un roi (Frédéric) ! Pour ce roi, l'auteur de sa *Vie privée* ? Pour les âmes généreuses, l'implacable ennemi de Desfontaines, de Jean-Baptiste Rousseau ? Pour des esprits vrais, l'infidèle compilateur de l'*Histoire universelle* ? Pour les cœurs droits, le pâle envieux de Maupertuis, de Mon-

1752. tesquieu et de Crébillon? Pour toutes les nations, l'homme qui a médit de toutes? Pour les libraires, l'écrivain contre lequel tous les libraires élèvent leurs voix?» On devra remarquer, dit à ce sujet M. Lepan, qu'à l'époque où La Beaumelle écrivait ces lettres, Voltaire n'avait pas encore écrit ses ouvrages les plus horribles contre la religion, tels que le *Dictionnaire philosophique*, *la Philosophie de l'histoire*, etc.

Impertinence. La passion du roi de Prusse était, comme on sait, de faire des vers français. « La fureur de faire des vers, disait Voltaire, le possédait comme Denis de Syracuse, il fallait que je rabotasse continuellement. »...

On rapporte qu'un jour, en montrant un paquet de vers du roi, Voltaire dit avec humeur :

Autre impertinence. « Cet homme-là, c'est César et l'abbé Cotin ; » rapprochement qui est bien dans le goût de Voltaire, et dans lequel il espérait peut-être que César obtiendrait grâce pour Cotin; mais la dignité blessée se souvint de Cotin, et l'amour-propre trop crûment flatté oublia César.

A quelque temps de-là, le général *Manstein* étant venu visiter Voltaire pour le presser de voir et de corriger ses Mémoires, celui-ci répondit :

Encore une impertinence. « A une autre fois, mon ami, voilà le roi qui m'envoie son linge sale à blanchir, il faut que le vôtre attende. » Cette saillie, rien moins que dis-

crète, fut rapportée à Frédéric, et Voltaire accusa Maupertuis de ce rapport. Cette circonstance, jointe à d'autres antérieures, telles que la discussion entre Mme. du Châtelet et *Kœnig*, sur la philosophie leibnitzienne, discussion dans laquelle Maupertuis ayant pris le parti de Kœnig, écrivit à Mme. du Châtelet trop sèchement, au gré de son admirateur, en lui faisant sentir qu'elle avait tort; celle d'avoir instruit La Beaumelle des préventions que le chambellan avait fait naître contre lui, au sujet du livre ayant pour titre : *mes Pensées*; celle ensuite d'avoir refusé de parler en sa faveur à M. *Dejarrige*, président de la chambre de justice, lors du procès qu'il eut avec Herscheld; enfin toutes ces circonstances réunies occasionnèrent une rupture violente entre Voltaire et Maupertuis, que jusque-là, et surtout à son arrivée à Berlin, le nouveau chambellan avait louangé à outrance. Toutes ces louanges, à la vérité, avaient un motif intéressé; d'abord Voltaire avait, en 1738, un thême à corriger, et il lui fallait Maupertuis pour pédagogue; mais en 1752 il n'avait plus de thême, le sien avait été mis au rebut, et Maupertuis ne lui était plus bon à rien. En conséquence, des libelles furent publiés contre Maupertuis; le premier intitulé, *Réponse d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*,

1752.

Démêlés de Voltaire avec Maupertuis.

1752. fut composé à l'occasion d'une discussion qui s'était élevée entre Kœnig et Maupertuis sur une question philosophique, et sous le prétexte de venger Kœnig, qui venait d'être rayé, par suite de ces débats, d'entre les membres de l'Académie, Voltaire fit éclater toute son animosité contre Maupertuis; le second, ayant pour titre, *le Tombeau de la Sorbonne*, a pour but d'attaquer à-la-fois l'avocat-général du parlement de Paris, Boyer, évêque de Mirepoix, mort depuis peu, et Maupertuis, malade depuis quelque temps; l'auteur enfermant les uns et les autres dans son prétendu tombeau.

Frédéric, sous le voile de l'anonyme, écrit contre Voltaire.

Frédéric alla voir Maupertuis retenu au lit. Ce prince qui, dit-on, ne se souciait guère du président de l'Académie, crut néanmoins son honneur intéressé à le défendre. Il publia une brochure sous le titre de *Lettre d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, dans laquelle, sans nommer Voltaire, il déclarait que son écrit contenait autant de faussetés que de mots, et il s'attachait à rendre le témoignage le plus flatteur à celui qui y était attaqué.

Voltaire, ne pouvant se contenir, dirigea une nouvelle diatribe contre Maupertuis, qu'il intitula *le Docteur Akakia*. Cette satire sanglante, composée de trois morceaux; le premier intitulé: *Diatribe du docteur Akakia, médecin du*

Pape ; le second : *Décret de l'Inquisition* ; le troisième : *Jugement des professeurs du collége de Sapience*, est une allusion perpétuelle aux ouvrages de Maupertuis, un tissu d'ironies, de personnalités et d'insultes, où l'auteur ne garde ni mesures ni bienséance. Mais il avait besoin d'un privilége pour faire imprimer l'*Akakia* à Potzdam ; voici la ruse dont il se servit, et telle que M. Lepan la rapporte. 1752.

Ruse de Voltaire pour faire imprimer l'Akakia.

Formey, secrétaire-perpétuel de l'Académie de Berlin, venait de faire insérer dans la *Bibliothèque germanique*, un article sur les opuscules de Zimmerman, théologien de Zurich, article dans lequel il s'élevait fortement contre les incrédules. Voltaire convint avec d'Argens de s'en entretenir à voix basse, au souper de Frédéric, qui, suivant son usage, demanda de quoi il était question. Après avoir exposé le contenu de cet article, Voltaire dit qu'il se chargeait d'y répondre, et sollicita un privilége en conséquence duquel sa réponse pût être imprimée. Le privilége lui fut accordé. Alors il fit paraître une apologie de Bolingbrocke, dans laquelle il parla de l'article de Formey sans le nommer, et il donna sa diatribe comme devant être imprimée en vertu du même privilége. C'est ainsi que se fit l'édition de Potzdam. Lorsque Voltaire en montra un exemplaire au Roi, Sa

1752. Majesté lui témoigna combien cela lui était peu agréable, et l'engagea de supprimer cette édition. Voltaire promit, et tout de suite envoya l'*Akakia* à Leyde, où l'imprimeur *Luzac* en fit une copieuse édition.... Le Roi ne tarda pas à en avoir connaissance, et témoigna la plus vive indignation à Voltaire, qui, après cette brouillerie d'éclat, se retira à Berlin dans la maison de *Francheville*, père du second secrétaire du Roi, d'où il put voir de ses fenêtres brûler l'*Akakia* par les mains du bourreau; exécution qui eut lieu le 24 décembre 1752, à dix heures du matin. Quelque temps après, Frédéric s'étant rendu à Berlin pour prendre part aux divertissemens du carnaval, fit défendre à Voltaire de l'y voir. (Formey, *Souvenirs d'un citoyen.*)

Brouillerie de Voltaire avec Frédéric. — L'Akakia brûlé par la main du bourreau.

Dans le même temps que Voltaire se servait de toutes ses armes contre le président de l'Académie de Berlin, il cherchait à gagner l'amitié du secrétaire perpétuel, avec lequel il avait eu de légères altercations, et à le détacher du parti de Maupertuis. Il lui adressa en six mois plus de douze lettres, dans lesquelles, après avoir établi qu'*il vaut mieux boire ensemble que se houspiller*, il s'annonce tour-à-tour comme un ennemi dangereux ou un ami inébranlable ne cédant à personne, mais finissant par rire, et l'invite à venir amicalement dîner avec lui, offrant d'en-

voyer pour le chercher; soit un carrosse, soit une chaise, et lui promettant de le servir efficacement. (*Lepan.*) 1752.

Formey à cette époque fut retenu au lit ou à la chambre pendant quatre mois par une forte attaque de rhumatisme. « Je n'en fus, dans le fond, pas fâché, dit-il, parce que Voltaire était à Berlin, et recherchait des liaisons avec moi qui auraient été suspectes à M. de Maupertuis. (*Souvenirs d'un citoyen.*)

Rome sauvée, tragédie.

C'est pendant ce séjour à Berlin que Voltaire remania quelques-unes de ses tragédies; telles que *le Duc de Foix*, *Rome sauvée* qui fut représentée, pour la première fois, le 24 février 1752. Cette pièce, ainsi que *la Mort de César*, est d'un genre particulier. *Rome sauvée* fut dans le commencement jouée à Paris sur un théâtre particulier; Voltaire y joua, à la satisfaction des spectateurs, le rôle de *Cicéron*. (Voy. la *Table alphabétique.*) C'est pendant ce même séjour qu'il acheva son *Siècle de Louis XIV*, dont une édition parut vers la fin de cette année, avec des notes critiques de La Beaumelle. Au dire de Luchet, M. de Francheville en fut l'éditeur; mais alors cet ouvrage était très au-dessous de ce qu'il est aujourd'hui, et pouvait être considéré comme une esquisse informe. Il est à remarquer que c'est dans son *Siècle de Louis XIV* que Voltaire a

1752. fait usage, pour la première fois, de l'orthographe qu'on a l'habitude de lui attribuer, et à laquelle on a donné son nom. Il est plus juste de dire que c'est un nommé *Berain*, avocat assez obscur du parlement de Rouen, qui, pour remédier à l'inconvénient des différens sons de la combinaison *oi*, proposa, en 1675, de lui substituer la combinaison *ai*, c'est-à-dire, d'écrire par *ai* tous les imparfaits et tous les conditionnels des verbes : *j'aimais, j'aimerais*, au lieu de *j'aimois, j'aimerois*; certains infinitifs : *paraître, disparaître*, au lieu de *paroître, disparoître*; d'écrire de même par *ai* : *faible* et ses dérivés; *Français, Anglais, Hollandais, Irlandais, Polonais, harnais, charolais*, etc., etc., que l'on prononce *francès, anglès*, etc., etc. Un nommé *Léclache*, qui vivait dans le treizième siècle, avait déjà donné l'idée de cette réforme (1). Ce fut encore à Berlin qu'il corrigea la

Voltaire n'est pas l'auteur de l'orthogr. qui porte son nom.

(1) Mais ce changement fut rejeté par les grands écrivains du siècle de Louis XIV, et par les plus célèbres grammairiens, tels que Beauzée, l'abbé Girard, Dumarsais, Domergue. D'Alembert lui-même, cet écrivain connu pour être l'un des plus grands admirateurs de Voltaire, lui objecta, dans une lettre qu'il lui adressa le 11 mars 1770, que *français* écrit par *ai* ne représente pas mieux la prononciation de *françois* écrit par *oi*, et alors que c'est un autre abus que cet emploi de *ai*.

L'*Académie française*, après avoir examiné, discuté les

Pucelle, qu'il travailla à son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et qu'il fit son *Roman* de *Micromégas*, publié cette année 1752, ainsi que deux autres ouvrages, l'un intitulé : *Frag-* 1752. Ouvrages de l'année.

---

différentes raisons données pour et contre le changement de la combinaison *oi* en la combinaison *ai*, ne voulut pas non plus en faire usage. Mais changeant d'avis ou de système en 1819, elle consacra la réforme au mois de mars de cette année, sur la proposition de M. Raynouard, son secrétaire-perpétuel. Au surplus, la CHARTE a rendu la nouvelle orthographe *constitutionnelle*, en écrivant *français*, *était*, *n'avaient*, ce qui rend les anciens *étoit*, *n'avoient* de l'Académie, ou les *estoyent*, les *n'avoyent* de Montaigne, *inconstitutionnels*.

Une particularité digne de remarque, c'est que le système orthographique des *a* pour les *o* était tombé dans un oubli général pendant douze ans, c'est-à-dire, depuis la mort de Voltaire, lorsque M. Colas, prote au *Moniteur*, s'imagina de l'y introduire en 1790. Chacun peut vérifier le fait, comme nous l'avons vérifié nous-même, d'après l'observation d'un écrivain, et se convaincre que le 31 octobre 1790, dans le *Moniteur*, comme partout ailleurs, on imprimait encore avec un *o étoit*, *prouvoit*, etc. ; et que la métamorphose des *o* en *a* s'est faite sans bruit et sans opposition.

Au résumé, Voltaire n'est pas l'inventeur, pas même l'introducteur des *a* pour les *o*, c'est ce que nous voulions prouver; et, si l'on veut bien nous passer la longueur de cette note épisodique, nous ajouterons que Voltaire, voyant de son temps qu'on s'obstinait à ne pas changer l'*oi* en *ai*, dit par boutade à sa nièce : « Je vois bien que les *oi* régneront toujours en France. » Calembourg bien digne, par son impertinence, de l'auteur qui appela si souvent tous les Français des *Welches*.

1752. *ment des instructions pour le prince royal de....*; et l'autre le *Tombeau de la Sorbonne*, dont il vient d'être parlé.

Pendant son séjour à la cour de Prusse, qu'il appelait, en ce temps-là, le palais d'*Alcine*, il adressait des vers aux princesses, jouait la tragédie avec les frères et les sœurs du Roi, et leur donnait des leçons de déclamation. Sous le prétexte d'un rêve qu'il avait fait, il adressa un jour des vers plus que lestes à une des sœurs du Roi, pour laquelle il déguisait mal une passion affectée. Le galant madrigal ne fit pas fortune; et le prince, qui fut informé de l'impertinent envoi, fit sentir au poète mal-avisé, que cette licence était loin de lui plaire. Les contrariétés successives que le chambellan éprouva par suite de ses indiscrétions, de ses querelles multipliées et de ses libelles, finirent par détruire tout-à-fait son premier enchantement. D'après la scène de l'*Akakia* brûlé, ne pouvant plus se dissimuler l'intention que le Roi avait eue de l'humilier, Voltaire lui renvoya sa clef, sa croix et son brevet de pension, dans un paquet qu'il cacheta lui-même, et sur l'enveloppe duquel il écrivit de sa main ces quatre vers, qui déguisent mal la faiblesse du philosophe :

1752

Je les reçus avec tendresse,
Je vous les rends avec douleur;
C'est ainsi qu'un amant dans son extrême ardeur
Rend le portrait de sa maîtresse.

Le jeune Francheville fut chargé d'aller porter ce paquet au château. La version de Duvernet et d'autres biographes, sur cette circonstance, est inexacte et démentie par *Collini* lui-même.

1753.
De son âge 59.

Après quelques feintes réconciliations qui n'étaient que des palliatifs, Voltaire écrivit au Roi qui était retourné à Potzdam, pour lui demander la permission de partir. En attendant la réponse, il quitta la maison qu'il occupait au centre de la ville, et qui appartenait au père du second secrétaire dont nous avons parlé. Il prit congé de celui-ci en le remerciant; mais son motif secret était la crainte qu'en continuant de rester chez le père, le fils ne fît des rapports contre lui à Potzdam. Il fit donc reporter tous les livres qu'il avait appartenant à la bibliothèque du Roi, et après avoir emballé tous ses effets, il se rendit le 5 mars, au faubourg *Stralam*, dans la maison d'un négociant, nommé *Schweiger*, où il vécut onze jours avec son secrétaire. Cependant la permission n'arrivait pas, il commença à prendre de l'inquiétude, craignant quelque événement funeste, ou que l'on eût pris la résolution de l'em-

1753. pêcher de sortir du Brandebourg. Tourmenté par toutes ces idées qui augmentaient son impatience, il communiqua un soir à son secrétaire, avec lequel il se promenait dans le jardin, le projet qu'il avait de s'évader déguisé, sur une voiture de foin, au milieu duquel serait son bagage, et que Collini conduirait. Enfin, le 15 mars, il reçut une lettre de Fédersdorff de la part de Frédéric. En conséquence de ce message, il se rendit le 18 à Potzdam. Le lendemain il eut une audience du Roi qui dura deux heures, et de laquelle Voltaire affecta de paraître satisfait. Il resta sept jours dans cette ville, soupant tous les soirs avec Frédéric, si l'on en croit Collini et deux autres biographes. Le 26 mars, à neuf heures du matin, il quitta Potzdam pour n'y plus revenir.

Projet de s'évader déguisé en charretier.

Il part de Potzdam.

Ainsi, pour nous exprimer comme un de ses historiens, Voltaire, qui n'avait pu se tenir tranquille dans sa patrie, obtient un asile en Prusse, et c'est pour s'y compromettre de nouveau par ses libelles, y voir, comme en France, le bourreau livrer aux flammes les productions de son esprit satirique. Dans l'espace de trois ans qu'il vécut à la cour de Berlin, il en fit renvoyer d'Arnaud, il eut des difficultés avec le libraire Henning, un procès désagréable avec le juif Herscheld, des querelles très vives avec La Beau-

melle, avec Maupertuis, insulta une princesse, et brava jusqu'au Roi lui-même. Il est obligé de fuir d'un pays où les honneurs et les richesses s'offraient à lui; il le fuit sans but fixe, et même dans sa fuite se prépare de nouveaux chagrins, de nouvelles humiliations. 1753.

Sa manière de voyager.

Il se dirige vers Leipsick, voyageant dans sa propre voiture. C'était un carrosse coupé, large, commode, bien suspendu, garni partout de poches et de magasins. Le derrière était chargé de deux malles, et le devant de quelques valises. Sur le siége étaient placés deux domestiques, dont un était de Potzdam et servait de copiste. Voltaire et son secrétaire occupaient l'intérieur de la voiture. Une cassette contenant son argent, ses lettres-de-change et ses effets les plus précieux, était dans un des coffres de l'intérieur. Quant à ses manuscrits, ils étaient renfermés dans des portefeuilles qu'il ne perdait point de vue. La voiture était attelée de quatre ou six chevaux, selon la difficulté des chemins. Ces détails, qui ne sont rien par eux-mêmes, nous les avons rapportés cette fois dans la vue d'intéresser la curiosité du lecteur. C'est avec ce train qu'il parcourait l'Allemagne, et c'est de cette manière qu'il arriva à Leipsick le 27, à six heures du soir. Il se proposa de faire une station dans cette ville, non pas qu'il y fût contraint par ma-

Voltaire à Leipsick.

1753. ladie, comme l'avancent quelques-uns de ses historiens, entre autres le marquis de Luchet, mais pour se donner le temps nécessaire de se concerter avec Mme. Denis sa nièce et ses amis de Paris. Il ne resta pas à l'auberge, il loua un appartement dans la rue dite *Neumark-Strand*. Voltaire employa les vingt-trois jours qu'il s'arrêta à Leipsick, à écrire beaucoup de lettres à Paris, à faire des visites aux savans professeurs de l'Université, à s'entretenir avec *Gottched* sur la littérature allemande, et à voir de temps en temps l'imprimeur *Breitkoff*, qui avait alors sous presse différens ouvrages de Voltaire pour *Walter*, libraire à Dresde. Le reste des journées, il rangeait ses papiers et ses livres dans des caisses qu'il fit expédier par un négociant pour Strasbourg. Au milieu de tous ces soins, il trouva encore assez de loisir pour composer un libelle sous le titre de *Vie privée de Frédéric II*, qui circula quelque temps après dans la Saxe, et dont Frédéric eut bientôt connaissance. De-là évidemment le motif de l'ordre qui fut donné de saisir les papiers de l'ex-chambellan partout où il se trouverait; de-là probablement encore la cause de la scène qui l'attendait à Francfort, comme on le verra plus bas. . .

Maupertuis soupçonnant que Voltaire ne s'est arrêté à Leipsick que dans l'intention de prépa-

rer de nouveaux libelles, et de l'insulter de plus près, lui écrivit une longue lettre qu'il termina par des provocations menaçantes : Voltaire y répondit par des injures grossières qu'il fit imprimer dans le journal de Leipsick et dans les gazettes littéraires. Déjà il avait eu le soin de placer une grande partie de son argent chez le duc de Wirtemberg; ajoutons que dans le même temps Voltaire avait songé à se retirer dans les états de Marie-Thérèse; cette illustre princesse dit tout haut à cette occasion : « M. de Voltaire doit savoir qu'il n'y a point de Parnasse dans mes états pour un ennemi de la religion. » 1753.

Le 21 avril, Voltaire partit de Leipsick pour se rendre à Gotha, où il descendit à l'auberge des *Hallebardes*. Le duc et la duchesse de Saxe-Gotha ayant appris son arrivée, l'engagèrent à prendre un appartement au château : ce fut par reconnaissance, et pour cette princesse qui goûtait les principes de la nouvelle philosophie, qu'il commença, au milieu de la bibliothèque ducale, un abrégé de l'histoire d'Allemagne, qui porta depuis le titre d'*Annales de l'Empire*. Ayant pris congé de la cour, après un séjour de trois semaines, il partit le 15 mai, dirigeant sa route vers Strasbourg par Francfort; le 26 au soir il arriva à Cassel, où il s'arrêta deux jours sur l'invitation du landgrave Guillaume; le lendemain de son — A Gotha. — A Cassel.

1753. arrivée, il rencontra le baron de *Polnitz*, qu'il avait vu à Berlin et à Potzdam. Voltaire se contenta de lui dire un mot en passant : cette rencontre, dit Collini, lui ayant donné de l'inquiétude, il hâta son départ, qui eut lieu dès le lendemain.

C'est ce même baron de Polnitz que Duvernet accuse calomnieusement de s'être offert au roi de Prusse, pour assassiner Voltaire à Leipsick : Collini lui-même, secrétaire de Voltaire, repousse ce fait comme étant de toute fausseté.

Le 30 mai au matin, il partit de Wabern, maison de plaisance des landgraves de Hesse, et arriva le soir à Marbourg. Le lendemain, le poète voyageur avait à peine fait une lieue, qu'il ordonna au postillon d'arrêter : ayant voulu prendre du tabac, dont il faisait un grand usage depuis sa jeunesse (voir son anecdote de collége), il s'aperçut que la tabatière qu'il portait ordinairement, lui manquait. Collini s'offrit aussitôt pour courir à pied à la maison de poste où ils avaient couché, et fut assez heureux pour retrouver la tabatière sur la table de nuit; il courut non moins vite rejoindre la voiture, aussi joyeux, dit Collini, que Jason après la conquête de la Toison-d'Or. Voltaire continua sa route, et après avoir traversé Giessen, Butzebach et Friedberg, dont il visita les salines, il fit, ce même jour, son en-

trée à Francfort, et descendit à l'auberge du *Lion-d'Or*. 1753. — A Francfort.

Il se disposait le lendemain à en partir, les chevaux de poste et la voiture étaient prêts, lorsque le résident du roi de Prusse, nommé *Freytag*, escorté d'un officier prussien et d'un bourgeois, vint lui signifier l'ordre qu'il avait reçu de Sa Majesté, de lui demander la croix de l'ordre du Mérite, la clef de chambellan, les lettres ou papiers de la main de Frédéric, et l'œuvre de poésie du roi; la croix, la clef et les papiers furent rendus sur-le-champ. Voltaire ouvrit ensuite ses malles et ses portefeuilles, et dit au résident du roi qu'à l'égard de l'œuvre de poésie, il l'avait laissé à Leipsick, dans une caisse destinée pour Strasbourg, mais qu'il allait écrire dans le moment pour le faire venir à Francfort : alors Freytag lui signifia qu'il fallait qu'il restât dans la ville jusqu'à l'arrivée de la caisse. Cet arrangement fut ratifié et signé des deux côtés le 1er. juin. Voltaire fit aussitôt part de ce contretemps à Mme. Denis, qui l'attendait à Strasbourg. Pour faire diversion à cette contrariété, Voltaire, dit un biographe, reprit son travail des *Annales de l'Empire*.

Evénemens imprévus.

Mme. Denis, à la réception de la lettre, se rendit en toute hâte à Francfort : la caisse tant désirée arriva le 17 juin, et fut portée le même

1753. jour chez Freytag; l'ouverture en fut remise au lendemain dans l'après-dînée. A l'heure convenue, Collini se présenta pour assister à l'opération, mais on enjoignit de nouveaux ordres du roi de suspendre et de laisser les choses dans l'état où elles sont : cette circonstance indique assez, malgré les assertions contraires des biographes *voltairiens*, qu'il n'était pas seulement question de reprendre le livre de poésie (1), mais encore ou plutôt de saisir le manuscrit du libelle composé à Leipsick, autrement il eût suffi que le propriétaire de la caisse eût remis le livre réclamé.

Nouveau projet d'évasion.

Voltaire instruit de ces difficultés, et craignant quelque événement plus funeste, prend la résolution de s'évader, d'abandonner la caisse, et de laisser Mme. Denis avec les malles, pour

(1) Un mot sur le volume des *Poésies du Roi*. C'est Collini qui va parler. « Cet ouvrage, dit le secrétaire, n'était pas une édition faite pour le public ; il avait été imprimé secrètement, en 1751, dans une chambre du château de Potzdam, dont le roi avait gratifié ses plus intimes favoris. Voltaire était du nombre. Il paraît que, dans le volume en question, se trouvait un poëme comique, intitulé *le Palladium*, où le royal auteur tournait en ridicule des individus d'une classe élevée, dans des pays même alliés, et que Frédéric, craignant de se faire de nouveaux ennemis si cet ouvrage paraissait, et comptant peu sur la discrétion de Voltaire, l'aurait fait arrêter à Francfort pour ravoir cette satire. »

attendre l'issue de cette affaire : le maître et le secrétaire trouvent le moyen de sortir de l'auberge sans être remarqués ; deux domestiques, chargés de deux portefeuilles et de la cassette à argent, les avaient précédés ; ils gagnèrent assez heureusement la voiture qu'ils avaient louée pour favoriser leur fuite ; mais la rue étant occupée par une longue file de charrettes chargées de foin, cet embarras empêcha le carrosse de Voltaire d'avancer, ce qui donna le temps aux surveillans de l'auberge de s'apercevoir de son évasion.

1753.

Voltaire s'évade.

Arrivé à la porte de la ville qui conduit au chemin de Mayence, on arrête la voiture, et l'on court instruire le résident de la tentative d'évasion ; en attendant qu'il arrivât, Voltaire expédie un des domestiques à Mme. Denis ; Freytag paraît bientôt avec des soldats, fait monter les fuyards dans une voiture, et les conduit, à travers une population nombreuse, chez un marchand nommé *Smidt*, qui avait le titre de conseiller du roi de Prusse. Après deux heures d'attente dans la boutique, passées dans le comptoir en querelles et en récriminations plus ou moins vives, il fut question d'emmener les prisonniers : les portefeuilles et la cassette furent d'abord jetés dans une malle vide, que l'on ferma avec un cadenas ; elle fut ensuite scellée d'un papier cacheté des armes de Voltaire et du chif-

Il est arrêté.

1753. fre de *Smidt*. *Dorn*, un de ceux qui avaient couru à la poursuite des fugitifs, fut chargé de conduire les prisonniers ; il fit entrer la voiture dans une méchante gargote, à l'enseigne de la

Sa détention dans une gargote.

Corne-de-Bouc, où douze soldats commandés par un bas-officier les attendaient. Là Voltaire fut enfermé dans une chambre, avec trois soldats portant la baïonnette au bout du fusil; son secrétaire fut conduit dans une autre, avec un pareil nombre de gens armés.

Mme. Denis, qui avait appris l'arrestation de son oncle, s'était empressée d'aller réclamer auprès du bourguemestre; celui-ci ne lui avait répondu qu'en lui ordonnant de garder les arrêts

Madame Denis est arrêtée et jetée dans un galetas.

dans son auberge. Bientôt après Dorn conduisit cette dame, en la tenant sous le bras, à la *Corne-de-Bouc*, où, étant entrée, non sans résistance et sans quelques imprécations, elle fut logée dans un galetas meublé d'un petit lit, et gardée par des soldats qui se tenaient à la porte; le lendemain, elle et Collini eurent la liberté de se promener dans la maison. Freytag fit apporter à l'auberge où étaient les trois prisonniers, la malle qui contenait les papiers, l'argent et les bijoux : avant qu'on en fît l'ouverture, Voltaire fut obligé de signer et de payer les frais de capture, fixés à 120 écus d'Allemagne, que Freytag et Smidt emportèrent.

Pour avoir la liberté tout entière, il fallut attendre de Potzdam des ordres positifs. Voltaire écrivit à ce sujet à l'abbé de Prades, le même qu'il avait placé auprès de Frédéric en qualité de lecteur : le 5 juillet il en reçut une réponse qui lui fit rendre la liberté par le ministère du magistrat de la ville. 1753.

Rentrés le lendemain à l'auberge du *Lion-d'Or*, après seize jours de détention à la *Corne-de-Bouc*, Voltaire et Collini firent, par-devant notaire, une protestation contre les vexations qu'ils avaient éprouvées, et se préparèrent à leur départ, qui eut lieu dès le lendemain : peu s'en fallut qu'un mouvement de vivacité de Voltaire ne les retînt encore à Francfort, et ne les replongeât dans de nouvelles tribulations. Un moment avant de partir, Voltaire ayant aperçu Dorn qui passait doucement dans le corridor et devant sa porte, comme pour espionner, se jeta sur un des pistolets que son secrétaire avait chargés, et sans les cris et les efforts de ce dernier pour l'en empêcher, il allait le tirer sur l'exempt : Dorn descend l'escalier avec précipitation, court faire son rapport à un commissaire, qui se disposait à verbaliser, lorsque le secrétaire de la ville calma ce nouvel orage. (*Lepan*, *Collini*, *Luchet*, *Duvernet.*)

Voltaire mis en liberté après 16 jours d'arrestation.

On trouvera peut-être que nous nous sommes

1753. un Juif négocia cette affaire; malgré le bénéfice, il avait un moment résolu d'y renoncer, ayant cru s'apercevoir que Voltaire avait cherché à le tromper sur le compte et la qualité des pièces.

Quinze jours qu'il demeura à la cour palatine, se passèrent en fêtes, en spectacles et en entretiens littéraires avec Charles Théodore, auquel il promit de revenir le voir. En partant de Schweitzingen, il se rendit à Rastadt, où il coucha le 15 août, et le lendemain il arriva par Kehl à Strasbourg; il descendit à l'*Ours-Blanc*, petite auberge peu connue, et située dans le plus mauvais quartier, qu'il avait choisie par économie, suivant les uns, et par avarice, suivant les autres: il n'y resta que six jours; et, par les soins d'un nommé *Defresney*, fils de la directrice de la poste aux lettres, il alla s'installer dans une petite maison située à peu de distance de la ville, proche la porte des Juifs, dont une dame *Léon* lui avait offert la jouissance; il continua dans cette maisonnette les *Annales de l'Empire*, que le professeur *Lorentz*, et non pas le célèbre *Schœpflin*, comme l'ont dit Luchet et d'autres biographes, se chargea de corriger, en fournissant en même temps des documens précieux.

— A Strasbourg.

C'est ici le lieu de réfuter Condorcet, qui a prétendu que *le roi de Prusse, honteux de sa*

ridicule colère contre Voltaire, désavoua Freytag; une lettre de Mme. Denis à son oncle, en date du 26 août 1753, dément cette assertion; dans cette lettre, elle lui dit que *Fédersdorf*, valet de Frédéric, lui avait mandé, le 12 du même mois, que tout ce qui était arrivé à Francfort avait été fait *par ordre du roi* : au surplus, si Frédéric avait désavoué son résident, sa correspondance avec Voltaire eût-elle été interrompue pendant quatre ans? 1753.



Au milieu de toutes ses incertitudes sur le choix d'un asile, Voltaire avait formé le projet de s'arrêter en Alsace jusqu'à ce que sa nièce eût pu obtenir son retour à Paris; mais toutes les démarches qu'elle fit, appuyées même du crédit de quelques amis, étant restées sans succès, Voltaire se décida à aller habiter Colmar. Le 2 octobre, il quitta la maison de campagne de Mme. de Léon, arriva le même jour à Colmar, et loua un appartement dans la maison de M. *Goll*: dès son arrivée en cette ville, les *Annales de l'Empire*, qu'on peut appeler une espèce d'almanach philosophique, furent mises sous presse. Il va s'établir à Colmar.

Ecoutons par curiosité Collini parler des vicissitudes de son maître, depuis son départ de Potzdam : le tableau est piquant. Favori de Frédéric en Prusse, prisonnier à Francfort, estimé et admiré dans une ville, maltraité dans une

1753. autre; tantôt habitant les palais somptueux, tantôt logé dans des gargotes; servi naguère de la cuisine d'un roi, un cabaretier fournit sa table à Colmar!!! Il n'a pas tout dit M. le Secrétaire, repart à son tour M. Lepan; pourquoi omettre de rapporter que pendant près d'un mois, sous prétexte d'aller visiter la manufacture de papiers de son imprimeur, à six lieues de Colmar, auprès de Munster, l'auteur des *Annales* y resta caché dans les montagnes, sans voir personne? C'est de cette retraite, ajoute le même historien, qu'en priant M. le comte d'Argental de lui répondre chez M. Schœpflin, sans mettre son nom et son adresse, il écrivait: « *Le songe de ma vie est un cauchemar perpétuel.* » (3 Octobre 1753.) Il paraît que cette retraite dans les montagnes des Vosges, eut pour cause la publication à La Haye, chez *Jean Néaulme*, de l'*Abrégé de l'histoire universelle*, attribuée à Voltaire, et confirmée à M. de Malesherbes par ce même imprimeur, ouvrage dans lequel Louis XV et le clergé étaient fort maltraités.

Collini, en effet, se garde bien de dire tout cela; il raconte seulement que Voltaire forma le projet d'acquérir le château de Harbourg, situé dans le voisinage de la papeterie, et dépendant d'une terre seigneuriale qui appartenait au duc de Wirtemberg, et qui avait été hypothéquée

pour une somme d'argent qu'il avait prêtée au prince (c'est-à-dire qu'il avait, par prudence, déposé une somme assez forte chez ce prince, pendant son séjour à Leipsick); qu'ils y firent une excursion le 23 octobre; mais que Voltaire n'ayant pas trouvé le château à son gré, renonça à son projet d'acquisition (c'est-à-dire que les jésuites de Colmar ne se souciant pas de Voltaire dans leur voisinage, à cause de ses doctrines philosophiques, obtinrent par le crédit du Père *Croust*, leur recteur, un ordre pour empêcher le philosophe de s'établir au château de Harbourg). Pour continuer de rétablir la vérité des faits, il faut ajouter que Voltaire ne quitta ses montagnes que quand l'orage occasionné par la publication dont il a été parlé, fut dissipé : il finit par monter à Colmar un ménage, dont, au défaut de la nièce, Collini fut le directeur. 1753.

On cite, des productions de Voltaire pour cette année, ses *Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire; Pensées sur l'administration publique;* cette date nous paraît douteuse : toutefois nous les plaçons ici pour mémoire, quoiqu'il soit peut-être plus juste de rapporter ces ouvrages à l'année 1754. (Voy. la *Table alphabétique.*) Quelques ouvrages.

1754.

De son âge 60.

L'année 1754, dans laquelle nous entrons, ne

1754. fut pas moins fertile pour notre héros, en événemens et en tribulations que ne l'a été la précédente. Dès le commencement, c'est-à-dire le 22 février, pour détourner une condamnation au feu qui allait frapper une de ses productions, Voltaire se hâta de faire dresser un procès-verbal de confrontation de son *Essai sur les révolutions du monde* avec l'*Abrégé de l'histoire universelle* dont on vient de parler. Cet ouvrage avait été imprimé, prétend Voltaire, d'après une copie informe de son *Histoire universelle*, qui se trouvait dans une cassette du roi de Prusse, dont les équipages avaient été pris à la bataille de Sohr; cette cassette ayant été portée au prince *Charles de Lorraine*, un de ses valets-de-chambre s'empara du manuscrit et le vendit à Jean Néaulme. (Lettre de Voltaire à M. le comte d'Argental, 21 décembre 1753.) « Il est certain, dit-il dans une autre lettre adressée au même, le 7 février 1754, il est certain qu'on a voulu me perdre en France, après m'avoir perdu en Prusse, et qu'on a engagé ces coquins de libraires de Berlin et de La Haye, à imprimer un manuscrit informe pour m'achever.

Une autre inquiétude vint succéder à ce désagrément typographique. Mme. Denis instruisit son oncle qu'on épiait toutes ses démarches à Colmar : c'était au mois d'avril, et Pâques ap-

prochait; pour essayer de dissiper le nuage qui se formait, il résolut de faire publiquement ses Pâques; il communiqua son projet à son secrétaire; celui-ci convint de communier avec lui. Collini, curieux de voir le maintien de Voltaire à la cérémonie, s'attacha à en observer tous les mouvemens; il rapporte que son maître présenta sa langue en fixant ses yeux bien ouverts sur la figure du prêtre. « *Je connaissais ces regards-là*, dit Collini en finissant. » Selon le marquis de Luchet et d'autres biographes, Voltaire, menacé d'une sentence d'excommunication par l'évêque de Basle, aurait feint d'être malade pour avoir un prétexte de demander les sacremens de l'Église. Cette version ne change rien au résultat; mais il vaut mieux suivre celle de Collini, puisqu'il était dans le secret du motif, et qu'il fut présent et participant à l'acte : ce fut à l'occasion de cette pâque, que l'on donnait à Paris comme nouvelle, que Voltaire venait de faire à Golmar sa *première communion* (il l'avait faite au collége).

1754.

Il fait publiquement ses Pâques à Colmar.

Ennuyé du peu de succès des négociations que sa nièce avait entamées tant à Paris qu'à Versailles, ayant besoin en outre de se concerter avec elle, et voulant en même temps donner le change à ses ennemis ainsi qu'aux jésuites, qui travaillaient à le faire éloigner de la ville, il arrêta avec Mme. Denis qu'elle viendrait aux eaux

1754. de Plombières, où il la joindrait, et qu'ensuite ils reviendraient ensemble à Colmar.

Il partit en effet de cette ville le 8 juin, n'emmenant avec lui qu'un domestique et son copiste. Le secrétaire resta pour veiller à l'impression des *Annales de l'Empire*, et pour avoir soin de ses effets, de ses livres et des manuscrits; il ne se rendit pas directement à Plombières. Étant le 11 à l'abbaye de Senones, qui est à moitié chemin, il reçut une lettre de Mme. Denis, qui lui mandait que Condamine et Maupertuis étaient aux eaux, et que dans la crainte de s'attirer une scène odieuse et ridicule, il devait éviter de s'y trouver avec eux. (Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 11 juin 1754.)

Séjour de Voltaire à l'abbaye de Senones.

Voltaire s'arrêta à Senones plus de trois semaines, qu'il employa, en grande partie, à faire des extraits de la bibliothèque de cette abbaye; il se conduisit au milieu des religieux avec une telle circonspection, que le célèbre dom *Calmet*(1), abbé de Senones, crut l'avoir ramené au christianisme, et se vantait d'avoir *converti le déiste le plus décidé de l'Europe.*

---

(1) C'est le même dom Calmet que Voltaire a traité d'*ignorant* et d'*écrivain sans jugement*, après avoir fait ces quatre vers pour être mis au bas du portrait de cet homme célèbre :

Des oracles sacrés que Dieu daigna nous rendre,
Son travail assidu perça l'obscurité :
Il fit plus; il les crut avec simplicité,
Et fut, par ses vertus, digne de les entendre.

Le savant bénédictin avait fait des disserta- 1754.
tions sur les Écritures Saintes. Voltaire, pendant sa retraite à l'abbaye, pilla toutes les objections, et s'en servit contre les livres saints, en supprimant les réponses de dom Calmet; c'est ce que le savant suédois Biœrnsthal, qui a vu ces notes écrites de la main de Voltaire, et placées dans l'ouvrage du bénédictin, prétend, tout luthérien qu'il est, n'être pas le *fait d'un galant homme;* et voilà la probité qui régnait dans l'âme de l'oracle des philosophes!

Voltaire partit de Senones au commencement de juillet, et se rendit à Plombières, où le comte d'Argental vint le voir. Après y être resté l'espace de vingt jours, il revint à Colmar avec Mme. Denis; mais les apparences de sa conversion n'empêchèrent pas que trois mois après son retour à Colmar, où il était occupé à travailler à *l'Orphelin de la Chine*, il fut obligé d'en sortir, sur un ordre que le père Croust avait obtenu par l'entremise de son frère, confesseur de Mme. la Dauphine.

Voltaire à Plombières.

De retour à Colmar, il est obligé d'en sortir.

Après avoir fait à Colmar un séjour de treize mois, il en partit le 11 novembre pour se rendre à Lyon, où le maréchal duc de Richelieu lui avait donné rendez-vous. Mme. Denis, Collini, une femme de chambre, le copiste et un domestique, formaient toute sa suite; il traversa

1754. la Haute-Alsace, la Franche-Comté et la Bour-
Voltaire à Lyon. gogne; il arriva à Lyon le 15 du même mois. Il ne se passa rien de remarquable pendant ce voyage. A peine le sut-on à Lyon que les visites commencèrent; il reçut un très bon accueil du maréchal et de quelques savans, entre autres de M. de *Bordes* et de l'abbé *Pernetti*. Il n'en fut pas de même du commandant de la place et du cardinal de *Tencin*, archevêque de cette ville, qui ne pouvait point, par la dignité de son caractère, recevoir à sa table l'auteur des ouvrages les plus licencieux, lesquels empêchaient même Voltaire d'obtenir la permission de rentrer dans la capitale. Voltaire se vengea deux ans après du cardinal, lorsqu'il eut occasion de renouer avec le roi de Prusse des relations diplomatiques, auxquelles le prélat voulait prendre part.

Il convient de rappeler que ce fut durant ce séjour à Lyon, que Voltaire avança dans une compagnie respectable, cette monstrueuse proposition : « *Il serait à propos*, disait-il, *que dans chaque monarchie il y eût tous les cinquante ans un Cromwel,* » c'est-à-dire un scélérat qui, par de noires perfidies, fit périr son roi par le glaive du bourreau. C'est aux gouvernemens, pour le coup, à juger le mal que fait et que peut faire l'abominable philosophie de nos jours.

Pour que rien ne manquât aux jouissances du

poète voyageur, on travailla à flatter son amour-propre en faisant jouer plusieurs de ses pièces sur le théâtre de la ville; aussi ne manqua-t-il à aucune représentation, où il recevait l'encens et les applaudissemens de la cohue de ses admirateurs. 1754.

Voltaire cependant prit un parti, et après un mois et demi de séjour à Lyon, il passa en Suisse avec sa nièce; il quitta cette ville le 21 décembre, et arriva le lendemain au soir à Genêve, — A Genève. dans l'intention d'y consulter *Tronchin*. Les portes de la ville étaient fermées; mais son nom étant parvenu au magistrat, l'ordre fut donné sur-le-champ d'ouvrir à lui et à sa suite; il ne resta que trois ou quatre jours à l'auberge, et passa dans le pays de Vaud, pour y occuper le château de *Prangin*, situé sur une élévation près du lac Léman et de la petite ville de Nyon.

Des productions de Voltaire, publiées cette Ouvrages. année, nous n'avons de remarquable à citer que ses *Annales de l'Empire*, commencées à Gotha, et dont nous avons plusieurs fois parlé, ainsi qu'un *Éloge historique de Mme. la marquise du Châtelet*. (Voy. les analyses à la *Tab. alphab.*)

1755.

De son âge 61.

Le propriétaire du château de Prangin l'avait mis à la disposition de Voltaire pour autant de temps qu'il voudrait l'habiter; il y passa les pre- Voltaire au château de Prangin, dans le pays de Vaud.

1755. miers mois de 1755. Jusqu'alors les soins du ménage avaient été confiés à Collini; celui-ci les remit à Mme. Denis, pour rester chargé des affaires qui exigeaient des courses et l'entremise d'un homme. Ce fut là que, d'après les conseils du comte d'Argental, il fit en cinq actes *l'Orphelin de la Chine*, qu'il avait prétendu n'en comporter que quatre. Cette tragédie, faible réminiscence d'*Athalie*, obtint un succès brillant à la représentation qui eut lieu, pour la première fois, le 20 août de cette année, et dont nous parlerons encore plus bas. Pendant les deux mois qu'il resta dans ce château, il fut visité par les frères *Cramer*, libraires de Genève, qui ont fait dans cette ville la première édition de ses Œuvres complètes, publiée en 1757. Voltaire cependant ne négligeait point le projet qu'il avait formé naguère de s'établir, et cherchait à acheter quelque terre considérable; il commença par louer la maison de campagne nommée *Montrion*, située dans le voisinage de Lausanne.

L'Orphelin de la Chine, tragédie.

Voltaire s'y rendit, et bientôt après il acheta d'un magistrat de Genève, à bail à vie, moyennant la somme de 87,000 liv. (à condition qu'il lui serait remis 38,000 liv. s'il venait à résilier ce bail) un beau domaine situé à une lieue de Genève, sur le territoire de cette république, et connu sous le nom de *Sur-St.-Jean*, qu'il changea en celui de *Dé-*

Voltaire achète le domaine des *Délices*,

lices, qui était plus convenable à raison de la situation pittoresque de ce domaine et des jardins délicieux qui en faisaient partie; il en fit alors sa demeure ordinaire, et y monta sa maison; il ne retournait à Montrion que pour y passer les plus mauvais mois de l'hiver. Sa table, à laquelle il ne paraissait le plus souvent que pour souper, était abondamment servie, et ses équipages étaient fort élégans. Pour compléter les agrémens de son nouveau manoir, il fit construire un théâtre qui fut tant bien que mal établi: quelques pièces y furent jouées; mais les Génevois se récrièrent contre cette nouveauté, de sorte que Voltaire fut obligé de n'avoir qu'un théâtre volant sur lequel il essayait ses pièces à la dérobée. 1755.

Il y monte sa maison. Comment montée...

C'est en ce temps-là qu'on le voyait dès le matin se promener dans ses jardins, vêtu en arabe avec une longue barbe, lorsque le soir il devait jouer *Mohadar* dans *Fanime*, ou avec un habit à la grecque, montrant *Narbas* à ses ouvriers étonnés.

Traits divers d'originalité théâtrale.

On l'a vu un jour sortir d'une coulisse en habit de *Lusignan*, suivre tout hors de lui la dernière scène de *Zaïre*, se glisser sur son tabouret sans s'en apercevoir jusqu'au milieu du théâtre, et se trouver à côté d'*Orosmane* à l'instant où sa jalouse fureur lui fait poignarder son amante.

1755. Une autre fois qu'il assistait à une représentation d'*Alzire*, au théâtre de Montrepos, à Lausanne, on le vit se précipiter sur la scène et embrasser les genoux d'une actrice, qui débitait un morceau comme il l'avait conçu.

Est-il bien vrai que ce soit moi qui aie fait ces vers? disait-il en fondant en larmes, pendant la scène du quatrième acte de *Tancrède*.

Ce fut aussi vers la même époque que le célèbre acteur Lekain vint aux *Délices* passer quelques jours auprès de Voltaire.

Terreur de Voltaire à cause de la publication du poeme de LA PUCELLE.

Au milieu des plaisirs qu'il goûtait aux *Délices*, Voltaire fut tout-à-coup troublé par la nouvelle que l'on travaillait, à Paris, à publier une édition de *la Pucelle*, avec les vers qu'il avait autrefois insérés dans ce poëme contre M[me]. de Pompadour, par ressentiment contre la cour de France, ainsi qu'une édition des *Campagnes de Louis XV*, ou *Mémoire sur la campagne de* 1741, qui contenaient des railleries déplacées sur le compte du monarque. L'alarme fut au château.

Grasset.

Un jeune Génevois, nommé *Grasset*, vint donner avis à Voltaire qu'il connaissait un exemplaire de *la Pucelle*, telle qu'on se proposait de l'imprimer, mais dont on voulait cinquante louis. Voltaire promet la somme, et ne demande qu'à voir les vers ajoutés contre le Roi et sa favorite.

Grasset revint le lendemain, apporte les vers et les montre au philosophe. A la lecture de ces additions, Voltaire s'écria plusieurs fois : « *Je suis perdu !* » Mme. Denis cherche-t-elle à calmer son esprit ? « Ah ! ma nièce, s'écria-t-il, ma nièce ! *le parlement me fera brûler*. On veut en vain le rassurer contre cette terreur panique, lorsque s'imaginant que Grasset a le poëme dans sa poche, il le prend tout-à-coup à la gorge en criant : « *Rends, malheureux, rends cette infâme Pucelle, ou je t'étrangle.* » Le jeune homme se débarrasse de ses mains et se retire avec précipitation. Voltaire monte en voiture, court à Genève, dénonce Grasset et le fait emprisonner. Grasset avoue que le manuscrit de *la Pucelle* est chez un marchand de fer. Il fut trouvé chez une lingère et brûlé. (*Duvernet.*) 1755.

Si le manuscrit a été *brûlé*, pourquoi Voltaire, comme l'a déjà observé un de ses historiens, a-t-il écrit au duc de Richelieu que le manuscrit de Grasset n'a point été trouvé ? Pourquoi, écrivant au comte d'Argental (le 29 août 1755), lui marque-t-il que Grasset s'était enfui avec ce manuscrit infâme ? Pourquoi enfin mande-t-il à sa nièce Mme. de *Fontaine*, la sœur de Mme. Denis (13 août 1755), que le manuscrit avait été lacéré et brûlé, comme Duvernet le raconte ? Qui expliquera ces trois contradictions, dans

1755. l'espace d'un mois, sur le même fait personnel à Voltaire?... Grasset sortit de prison au bout de cinq jours.

Voltaire, toujours en proie aux plus vives inquiétudes, accusa d'abord, suivant sa coutume, ses ennemis d'avoir falsifié son ouvrage, et d'y avoir ajouté un chant tout entier d'une monstrueuse infamie. Mais cette accusation est réfutée par son propre témoignage : « Ce qu'il y a d'affreux, dit-il dans ses lettres au comte d'Argental, c'est que ce chant malheureux s'imprime *tel que vous l'avez vu d'abord, et non tel que je l'ai corrigé depuis.* »

Il prit ensuite un parti assez singulier, qu'il crut devoir être plus efficace. Pour se mettre à l'abri des poursuites, il imagina d'envoyer Collini à Paris, chargé d'employer, dans la capitale même, un grand nombre de copistes occupés jour et nuit à répandre dans le public des copies de *la Pucelle*, différentes les unes des autres, et toutes chargées de vers détestables et de turpitudes révoltantes, que lui-même y faisait insérer à dessein. Ce moyen lui fournit le prétexte de désavouer un ouvrage qui était devenu l'objet des spéculations d'une foule de corsaires. « Ce n'est point là ma *Pucelle*, disait l'auteur appuyé de ses amis : qui oserait me soupçonner d'avoir écrit ces infamies ? » (PALISSOT, *le Gé-*

nie de Voltaire apprécié.) Enfin il en publia 1755.
une édition lui-même avec tous les changemens qu'il crut indispensables. Triste et humiliante condition! dit M. Mazure; Voltaire, dans sa vieillesse, réduit à la nécessité d'outrager la morale publique, afin de prouver qu'il n'a pas outragé une favorite. Quoi qu'il en soit, on a vu de ses admirateurs (Duvernet entre autres, voir notre *Avertissement*) prôner ce livre comme un monument de raison et de philosophie. Qu'ils osent donc le donner à leurs enfans! Collini toutefois, à force de démarches auprès du syndicat de la librairie, parvint à arrêter du moins l'édition des *Campagnes de Louis XV*, qui tourmentait vivement son maître.

Collini était encore à Paris lors de la première représentation de *l'Orphelin de la Chine*, qui eut lieu, comme nous avons dit, le 20 août. Cette pièce, qui renferme de grandes beautés, obtint un grand succès. Mlle. Clairon se distingua dans le rôle d'*Idamé*, et Lekain se surpassa dans celui de *Gengis-Kan*. Collini se hâta de rendre compte de ce triomphe à Voltaire, qui lui abandonna, pour prix de sa nouvelle et de ses fatigantes démarches à Paris, le produit de la vente de l'ouvrage, qu'avait acheté un libraire nommé *Lambert*. Après un séjour de six semaines à la capitale, Collini retourna aux *Délices*, où il arriva

1755. vers la fin de septembre. Mais le temps approchait où il devait se séparer de Voltaire.

A l'exception de *l'Orphelin de la Chine* et de cette édition de *la Pucelle*, il n'y a aucune publication remarquable à citer de Voltaire pour cette année. Encore Beaumarchais ne rapporte-t-il qu'à 1762 la première édition de *la Pucelle*, donnée réellement par l'auteur. Quant à *l'Orphelin de la Chine*, la date de sa représentation et de sa publication est bien effectivement de 1755. Seulement nous ajouterons la courte anecdote suivante pour terminer l'année.

Anecdote. Voltaire faisant jouer cette pièce dans son château des *Délices*, le président de *Montesquieu*, qui était spectateur, s'endormit profondément. Voltaire qui l'aperçut, lui jeta son chapeau à la tête en disant : *Il croit être à l'Académie*. Telle était l'urbanité du philosophe, lorsqu'il ne voulait pas se contraindre.

1756. *De son âge* 62. Vers le mois d'avril 1756, Voltaire et Mme. Denis arrêtèrent un voyage à Berne et à Soleure, avec l'intention, disaient-ils, de faire une visite à l'ambassadeur de France, qui résidait dans cette dernière ville. Ils partirent au commencement de mai. Mais, au rapport de Collini, on n'a jamais su le véritable motif de cette démarche. Il fallait cependant, ajoute le même, qu'ils

eussent des vues bien importantes; car à cette époque on avait entrepris aux *Délices* des travaux considérables qui exigeaient la présence du maître, et dont je demeurai chargé. 1756.

Conte de Duvernet sur l'espérance qui aurait été donnée à Voltaire d'être fait cardinal.

Duvernet rapporte à la même époque un conte qui, pour être de sa façon, n'en est pas moins curieux; nous le répétons seulement pour livrer l'historiette à la bonne humeur de ceux qui voudront bien la lire. Suivant cet historien, le duc de *la Valière* aurait invité Voltaire à traduire en vers les *Psaumes* et les livres *Sapientiaux*, pour Mme. de Pompadour, qui avait résolu de se faire dévote, dans l'intention d'étouffer le cri de l'indignation publique qu'avait attiré sur elle son influence dans le cabinet, par suite de laquelle la déroute de Rosbach aurait eu lieu. On promettait au traducteur de faire au Louvre une superbe édition de son ouvrage, à l'usage de la belle pénitente; et pour engager la vanité du poète, on lui fit entrevoir l'espérance d'être cardinal. C'est par ce motif (toujours selon Duvernet) que Voltaire tenta un essai de traduction, et pour cet essai il choisit l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des cantiques*. S'il n'était pas déjà ridicule de s'arrêter à ce récit de Duvernet, il n'y aurait pas plus de ridicule à croire que ce fût pour cet objet que le philosophe rechercha auprès de l'ambassadeur de France à Soleure l'en-

1756. trevue qu'on n'a jamais pu expliquer. Au surplus cette version, qui tend à faire de Voltaire un cardinal, n'est pas aussi sûre que le récit qui nous apprendra que le philosophe s'est fait recevoir capucin en 1770.

Un fait plus authentique que celui de Duvernet, est l'apparition, vers cette même époque, de Voltaire à Lunéville, et son expulsion non moins avérée de la cour de Stanislas. Ce roi, dit-on, mécontent de la conduite du philosophe et de ses efforts à donner des prosélytes à l'incrédulité, demanda à M. *Alliot*, son conseiller aulique : « Ne pourrez-vous nous délivrer de ce Voltaire, qui fait beaucoup crier contre lui ? » Le conseiller répondit : « *Hoc genus demoniorum non ejicitur nisi in oratione aut jejunio;* mais je crois le premier de ces moyens peu efficace. —Eh! bien, reprit le prince, faites-le donc jeûner. » Cet ordre fut exécuté aussi ponctuellement qu'il devait l'être. Voltaire ne put le lendemain obtenir à déjeuner dans tout le Palais. Il s'adressa par un billet à M. Alliot, qui, honnête dans sa réponse, feignit de ne pas le comprendre. Il écrivit au Roi, qui ne lui répondit point. Le même jour il quitta la cour. (*Lepan.*) Duvernet n'entre point dans les détails; il dit seulement que Voltaire eut quelques tracasseries avec le *nommé Alliot, chargé de veiller aux dépenses du palais.*

Expulsion de Voltaire de la cour du roi Stanislas.

1756.

Colini sort de la maison de Voltaire.—La cause.

Quelque temps après le retour de Voltaire aux *Délices*, Collini, victime de son imprudence, se vit obligé de sortir de la maison de son maître. Voici comment le fait arriva. Dans une lettre qu'il écrivait à une jeune demoiselle de la petite ville de Rolle, il se permettait des badinages et des plaisanteries sur le compte de Mme. Denis, dont il était cependant goûté, mais dont l'amour-propre était probablement blessé. Pressé d'aller au-devant de Mme. de Fontaine, qui arrivait ce jour-là aux *Délices*, il part, laissant sur sa table la lettre qui n'était pas encore achevée. Pendant son absence une des femmes de Mme. Denis entre dans la chambre, jette les yeux sur la lettre, la lit et la porte à sa maîtresse. A son retour l'affaire devint sérieuse au point de le brouiller avec la nièce et de le forcer de s'éloigner de l'oncle, dont il était le secrétaire intime depuis cinq ans.

Lors du départ du secrétaire, Voltaire eut avec lui une conférence de plus d'une heure. Il me demanda, dit Collini, si j'étais suffisamment muni d'argent, et pendant ma réponse que j'en avais assez pour mon voyage, il alla à son bureau, en tira un rouleau de louis et me dit : « Prenez cela, on ne sait ce qui peut arriver. » Si le fait est vrai, comme nous aimons à le croire, Voltaire aura été reconnaissant et généreux une fois en sa

1756. vie. Ce fut le 6 juin 1756 que Collini partit des *Délices*. Il devint par la suite historiographe et secrétaire-intime de S. A. S. l'électeur bavaro-palatin, Charles Théodore, de qui nous avons parlé à l'année 1753. Voltaire entretint jusqu'à sa mort une correspondance suivie avec son ancien secrétaire.

Vers la fin de l'année 1756, Voltaire acheta à Lausanne une belle maison de quinze croisées de face ; et de laquelle, étant dans son lit, il découvrait quinze lieues d'étendue du lac Léman, ainsi que la Savoie et les Alpes. Cette maison lui servait d'habitation d'hiver pour remplacer Montrion dont il se défit l'année suivante. Son goût pour le spectacle le décida, plus que toute autre considération, à ce changement. On joue si bien la comédie à Lausanne, marquait-il à Thiriot et à d'Arget, il y a si bonne compagnie, que j'ai fait l'acquisition d'une belle maison au bout de la ville. (*Luchet, Lepan.*)

Ouvrages divers. On a de Voltaire, cette année, 1°. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne* jusqu'à Louis XIII, entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier, dit l'auteur, avec la science de l'histoire, une dame illustre (la marquise du Châtelet) qui possédait presque toutes les autres. Ce sont des fragmens de cet ouvrage qui furent imprimés en 1754, sous le titre d'*A-*

brégé d'histoire universelle, chez Jean Néaulme, à La Haye, et qui donna de si vives inquiétudes à Voltaire, au point de le désavouer ; 2°. *le Désastre de Lisbonne*; ce poëme est l'examen de cet axiome *tout est bien* ; 3°. *les Articles pour l'Encyclopédie* (joints au *Dictionnaire philosophique*); 4°. *l'Ecclésiaste*, poëme, et une *partie du Cantique des cantiques*, traduction libre. Le traducteur n'a su rendre de ce dernier ouvrage que les idées tendres. Sur le rapport de l'abbé *Teray*, le parlement fit brûler *le Cantique*. L'explosion de la colère du poète fut grande, le bruit en retentit dans toute l'Europe; 5°. *Requête à tous les magistrats du royaume*, que nous rapportons à cette date, quoique l'édition de Kelh, suivie par M. Goujon, la regarde comme douteuse. 1756.

Les premiers mois de 1757 furent employés par Voltaire à tenter diverses réconciliations. Désirant d'abord gagner la bienveillance de Louis XV, en se faisant valoir auprès de lui, il envoya au maréchal duc de Richelieu une pièce de vers, au nombre desquels était celui-ci, en parlant du Roi : 1757. *De son âge* 63. Tentatives de réconciliations diverses.

Un roi plus grand que Charle et plus aimé qu'Henri.

« Vous devriez, Monseigneur, marquait-il à son

1757. protecteur, mettre le doigt là-dessus à notre adorable monarque : *de héros à héros il n'y a que la main.* » C'est, comme on voit, et comme le dit fort bien M. Lepan, l'art de la flatterie en perfection. Il travailla dans le même temps à se réconcilier avec son ancien disciple. Il parut tantôt reprendre son ancienne amitié, tantôt ne conserver que la mémoire de Francfort ; ce fut alors qu'il composa ses *Mémoires* singuliers, où feignant la gaîté, l'impartialité, il laisse néanmoins percer des souvenirs de ressentiment.

Nouvelle correspondance avec Frédéric.

Le 5 janvier 1757 eut lieu l'attentat de Damiens sur Louis XV. Le chef de la nouvelle philosophie écrivait à cette occasion au comte d'Argental (20 janvier 1757) : « Dites-moi, comment me justifierai-je d'avoir tant assuré que ces horreurs n'arriveraient plus, que le temps du fanatisme était passé, que la raison et la douceur des mœurs régnaient en France ? » Que n'a-t-il donc vécu, le doucereux philosophe, et au 21 janvier 1793 ! et au 13 février 1820 ! pour être témoin des conséquences de ses doctrines et de ses principes !!!

Premiers envois d'articles à l'Encyclopédie.

Ce fut dans le courant de cette même année que Voltaire envoya, sous le nom d'un *Théologien de Lausanne*, ses premiers articles à *l'Encyclopédie* que d'Alembert et Diderot avaient commencée pendant le séjour du philosophe à

la cour de Berlin. D'Alembert, effrayé des dangers que devaient entraîner quelques passages trop peu mesurés, le pria de *faire patte de velours dans les endroits où il montrait un peu trop la griffe*. « *C'est le cas*, ajoutait-il, *de reculer pour mieux sauter.* » Cet ouvrage excita une guerre littéraire, et Voltaire en fut naturellement considéré comme le chef, par son âge, son zèle et sa célébrité : c'est à la fin de cette année, et en 1760, que cette guerre littéraire fut plus vive. Cependant Voltaire, irrité des obstacles qu'éprouvaient divers articles de l'*Encyclopédie*, avait écrit à Diderot pour le presser de suspendre ses travaux, et de déclarer qu'il ne les reprendrait que lorsqu'il ne serait plus gêné dans l'impression ; l'éditeur, probablement peu disposé à souscrire à ces instances, ne répondit point. Voici ce que Voltaire, écrivant au comte d'Argental, disait de cette immense collection, dès le 12 mars 1758 : « *L'Encyclopédie* est bâtie moitié de marbre, moitié de boue. » Nous verrons ce qu'il en a dit encore à différentes époques. 1757.

Ouvrages.

Indépendamment de ses *Articles de l'Encyclopédie*, on a encore de lui, pour cette année, *Précis du siècle de Louis XV* : la date de cette publication est regardée comme douteuse par

1757. Beaumarchais. M. Lepan la rapporte à cette année, et le marquis de Luchet à 1768.

1758.

De son âge 64.

Dès le commencement de l'année 1758, Voltaire songea à satisfaire à la parole qu'il avait donnée à l'électeur palatin en 1753, de revenir le voir. N'ayant obtenu un passeport de Louis XV (par l'entremise de l'abbé de *Bernis;* lettre au comte d'Argental, 21 juin 1758) qu'au mois de juin, il ne se mit en route qu'au mois de juillet suivant. En passant par Strasbourg, où il descendit à l'auberge de la *Maison-Rouge*, sur la place d'armes, il y vit Collini, qui était alors gouverneur des enfans du comte de Sauer. Le lendemain il gagna Schweitzingen, et fut de retour à Strasbourg le 7 août; il coucha ce jour-là chez M. *Turckeim*, et le mardi suivant chez la comtesse de *Lutzelbourg*. Après être resté quelques jours en cette ville, où il revit Collini, il retourna aux *Délices*. Contrarié de ne pouvoir y établir un théâtre fixe, il se décida à acheter à une lieue des *Délices*, sur le territoire de France, la terre de *Ferney;* il y fit bâtir un superbe château (1). Quelque temps après, vou-

Voltaire achète Ferney.

(1) On raconte que Voltaire fut son propre architecte à Ferney; mais tout en dressant lui-même le plan de sa mai-

lant avoir une grande avenue et découvrir un beau paysage que lui masquait l'ancienne église de Ferney, il résolut de la faire abattre, et entreprit d'en édifier une nouvelle. (Lettre à Thiriot, 8 août 1760.) Il commença par faire ôter une croix, puis renversa une partie de la paroisse; ce qui donna lieu à diverses réclamations. « Comme j'aime passionnément à être le maître, écrit-il à ce sujet au comte d'Argental (21 juin 1761), j'ai jeté par terre toute l'église, pour répondre aux plaintes d'en avoir abattu la moitié; j'ai pris les cloches, l'autel, les confessionnaux, les fonts baptismaux, j'ai envoyé mes paroissiens entendre la messe à une lieue. Le lieutenant-criminel, le procureur du Roi sont venus instrumenter; j'ai envoyé promener tout le monde. » Rien ne prouve mieux que cette lettre le caractère impérieux de Voltaire; mais voyons la suite. De son coté, l'évêque d'*Annecy*, dans le diocèse duquel se trouve Ferney, se plaignit amèrement. « De quoi s'agit-il pour faire tant de vacarme, s'écriait Voltaire? D'une croix de bois

1757.

Il commence par faire abattre l'église.

---

son sur le papier, il oublia de tenir compte de l'épaisseur des murailles, en sorte qu'il fallut prendre celles-ci sur la grandeur des appartemens. C'est le cas de retourner en sa faveur le vers de Boileau :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.

1758. qui ne peut subsister devant un portail assez beau que je fais faire et qui dérobait aux yeux toute l'architecture. (Lettre à M. Arnauld, avocat de Dijon, 1761.) De quoi se plaint Monseigneur? Son Dieu et le mien était logé dans une grange, et je l'ai logé dans un temple honnête; le Christ était de bois vermoulu, et je lui en ai fait dorer un comme un empereur. » (Duvernet.)

La nouvelle église fut bâtie dans le même endroit où était l'ancienne. Voltaire aurait bien voulu la faire construire ailleurs, mais le peuple s'y opposa en disant que ce terrain était sacré. (Bicernsthal.) Pendant qu'on la commençait, le fondateur écrivait à M. d'Argental : « Envoyez-moi votre portrait et celui de Mme. *Scaliger* (Mme. d'Argental); je les mettrai sur mon maître-autel.

Dans le même temps qu'il fit l'acquisition de la terre de Ferney, il acheta encore par bail emphytéotique (ce qui devint dans la suite l'occasion d'une brouillerie entre le vendeur et l'acquéreur), il acheta, disons-nous, de M. *de Brosses*, président au parlement de Dijon, le château de *Tourney*, situé entre Ferney et Genève, à trois quarts de lieue de cette ville, du territoire de laquelle il dépendait; c'est de ce château qu'il eut la vanité de prendre le titre de *comte de Tour-*

Il achète aussi le château de Tourney, et prend le titre de comte de Tourney.

ney, comme on le voit par plusieurs de ses lettres signées de cette qualité, entre autres celle qu'il a adressée à Collini en date du 21 janvier 1760, et une autre du même jour à M. *Pierron*, homme de confiance de l'électeur palatin; mais Voltaire, dit-on, ne tarda pas à rougir de cette nouvelle faiblesse; il reprit et ne quitta plus le nom de *Voltaire*. 1758.

La première dépense qu'il fit au château de Tourney, fut pour la construction d'une salle de spectacle. Il serait curieux, dit le marquis de Luchet, qui tient son autorité de bonne part, il serait curieux, mais il n'est pas aisé de décrire le théâtre qu'il y fit élever; les châssis des coulisses étaient couverts d'oripeaux en clinquant et de fleurs de papier; le fond représentait des arcades percées dans le mur : au lieu de frises, c'était un drap sur lequel était peint en couleur canelle un immense soleil; et malgré tout ce qu'on put lui représenter, c'est sur un pareil théâtre qu'il joua le rôle d'Alvarès dans *Alzire*, celui de Narbas dans *Mérope*, et celui d'Argire dans *Tancrède*. Le duc de *** y joua un jour Gengis-Kan. Voltaire ne disait rien; le duc alla à lui : « Eh bien, M. de Voltaire, êtes-vous content? comment trouvez-vous que je m'en suis tiré? — *A merveille, parbleu! comme un duc et pair!*

Son premier soin au château de Tourney.

1758. C'est ici le cas de mentionner que Condorcet a prétendu que Voltaire avait un grand talent comme acteur. N'en déplaise à Condorcet, mais nous devons dire que Collini, qui a été plus à même d'en juger, en avait une opinion bien différente. « Voltaire, dit Collini dans une note mise de sa main au bas d'une lettre de Voltaire du 7 juillet 1767, formait d'excellens acteurs, mais n'était pas fait pour l'être lui-même; il portait dans la déclamation tout l'enthousiasme poétique, et cet enthousiasme souvent paralysait ses moyens. »

Il fait ôter de son cabinet le portrait du P. Porée. Pourquoi ?

Dans le courant de cette année 1758, Voltaire, ancien élève des jésuites, fit ôter brusquement de son cabinet de Ferney le portrait du savant P. Porée, l'un de ses professeurs de rhétorique, pour lequel il avait toujours témoigné beaucoup d'attachement. Sa colère provenait de ce que le père *Berthier*, autre jésuite, avait, dans le *Journal de Trévoux*, refusé de le reconnaître pour l'Homère et le Sophocle de la France. Dès ce moment, observe aussi M. Lepan, tout le corps des jésuites, pour lequel il avait promis à ses maîtres de garder à jamais la plus respectueuse reconnaissance, lui devint un objet d'animadversion. « Il faudrait, marquait-il à Thiriot (26 avril 1760), faire travailler aux grands chemins tous ces animaux-là, jésuites, jansénistes, avec un collier de fer au cou, et

qu'on donnât l'intendance de l'ouvrage à quelque brave et honnête déiste, bon serviteur de Dieu et du Roi. » 1758.

Il y avait cinq ans que Voltaire avait quitté Potzdam, et dix mois s'étaient à peine écoulés depuis que, par l'entremise de la margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse, il avait renoué correspondance avec Frédéric, lorsque ce roi adressa au prince Ferdinand de Brunswick (le 23 juin 1758), après la bataille de Crewelt, gagnée par ce dernier sur les Français, une ode satirique, dans laquelle Louis XV, la marquise de Pompadour et la nation étaient insultés. Voici les trois derniers vers. Après avoir dépeint le monarque français endormi dans les bras de la mollesse et de Mme. de Pompadour, le monarque prussien disait :

> Cet esclave parle en maître !
> Ce céladon sous un hêtre
> Croit dicter le sort des rois.

Frédéric eut l'imprudence d'envoyer son ode à Voltaire, en lui recommandant de n'en pas laisser prendre copie; celui-ci, pour le rassurer, s'empressa de lui répondre que sa nièce avait brûlé l'ode. (Lettre de Voltaire à Frédéric, 19 mai 1759.) Avant de faire connaître la suite de cette affaire, qui se passa en 1759, il est nécessaire de clore l'année 1758, en citant les ou-

1758. vrages publiés, dans le courant, par Voltaire.
Ouvrages. Nous n'avons à compter de remarquable que sa *Réfutation d'un écrit anonyme contre M. Saurin*; et lui-même était l'auteur de cet *écrit* anonyme sur feu *Saurin*, lequel écrit ne tendait qu'à désoler une famille innocente des fautes du père. —*Candide*, ou *l'Optimisme*, roman où l'auteur tourne en ridicule le système du *tout est bien*. Ce conte de Voltaire est regardé comme le chef-d'œuvre des romans philosophiques; mais des personnalités trop fortes, des obscénités trop peu voilées le déparent entièrement.

1759. De son âge 65. Abominable indiscrétion de Voltaire. Les suites. Reprenons l'article concernant l'ode de Frédéric. Cette ode, que Voltaire disait faussement avoir fait brûler par sa nièce, avait été donnée au duc de *Choiseul*, qui la mit sous les yeux de Mme. de Pompadour et de Louis XV. D'après l'ordre de Sa Majesté, le duc fit venir à Versailles *Palissot*, et le chargea de répondre à Frédéric de manière à lui faire perdre l'envie de répandre son ode: celle que composa l'auteur de la *Dunciade* contenait vingt strophes, dont nous citerons ce fragment qui la termine :

Censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.

Peux-tu condamner la tendresse, 1759.
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours?

Elle fut envoyée au roi de Prusse, avec la menace que s'il donnait de la publicité à la sienne, la réponse serait imprimée. Il y a lieu de croire, dit M. Lepan, que cette particularité contribua à la prolongation de la guerre. Duvernet n'est pas de cet avis, niant d'abord que son patron ait communiqué l'ode de Frédéric; il ajoute que pour rendre la plaisanterie complète, Voltaire imagina de poser les premiers fondemens de la paix en Europe, sur ces deux odes qui devaient perpétuer la guerre; le philosophe voulait aussi se donner la satisfaction de prouver sur quels faibles pivots roulent les destinées des royaumes. Cette idée, dit Duvernet en finissant, fut goûtée par M. le duc de Choiseul, dont la voix dans le conseil avait acquis une grande prépondérance. Faisons trève à ces plates bouffonneries de Duvernet, pour nous en rapporter de préférence au témoignage de M. Lepan, qui marche toujours appuyé d'autorités irrécusables; et disons avec lui, que le même homme à qui l'espoir des honneurs conseilla, en 1743, de surprendre les secrets d'un roi qui l'honorait de son amitié, après en avoir été comblé de bienfaits et après les avoir

1759 si mal reconnus pendant son séjour en Prusse, n'hésita point, par amour de la vengeance, à trahir de nouveau la confiance que ce même roi venait tout récemment de lui rendre, et que par le résultat de cette vile perfidie, il en coûta, chez deux nations, la vie à plusieurs milliers d'hommes : au surplus, pour justifier cette assertion, n'est-on pas autorisé à croire que la vie des hommes était bien peu de chose pour celui qui écrivait au sujet de cette même guerre : « Si les Français, les Autrichiens, les Russes, les Suédois *ne piquent pas mieux leurs chiens*, ils ne forceront pas la proie qu'ils chassent : Freytag aura raison. (Lettre à Collini, le 14 décembre 1758.) Et voilà le héros d'humanité dont Condorcet a dit, dans la vie qu'il a donnée de Voltaire : « On peut le compter parmi le très petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. » Lecteurs, que vous en semble?

De la sincérité de ses réconciliations.

Si, à côté de son amour tant vanté pour l'humanité, et avant de passer à d'autres événemens, l'on est curieux de connaître la sincérité de ses attachemens et de ses réconciliations, cette même année fournira des traits curieux et caractéristiques. Le 17 août 1759, Voltaire écrivait au comte d'Argental, au sujet du roi de Prusse : « Je n'aime point Luc (c'est ainsi qu'il appelait

Frédéric), il s'en faut beaucoup; je ne lui pardonnerai jamais ni son infâme procédé envers ma nièce, ni la hardiesse qu'il a de m'écrire, deux fois par mois, des choses flatteuses, sans avoir jamais réparé ses torts; je désire beaucoup sa profonde humiliation, le châtiment du pécheur: je ne sais si je désire sa damnation éternelle. » 1759.

Indulgence de Frédéric.

Par opposition à l'esprit qui a dicté cette lettre, M. Lepan, que nous aimons à suivre, rappelle fort à propos celle que Frédéric, plus indulgent envers Voltaire, avait écrite à celui-ci le 18 avril précédent: « Je pardonne en faveur de votre génie toutes les tracasseries que vous m'avez faites à Berlin, tous les libelles de Leipsick, et toutes les choses que vous avez dites ou fait imprimer contre moi, et qui sont fortes, dures et en grand nombre, sans que j'en conserve aucune rancune. » (Correspondance de Voltaire avec Frédéric.)

Voltaire reconnu tracassier, méchant, par Frédéric.

Ce pardon généreux avait été confirmé par une autre lettre du 19 mai suivant: « Je sais bien que je vous ai idolâtré tant que je ne vous ai cru ni tracassier ni méchant; mais *vous m'avez joué des tours de tant d'espèces*... N'en parlons plus. Je vous ai tout pardonné d'un cœur chrétien. »

Si Voltaire, continue M. Lepan, ne se rendit pas à cette indulgence royale et vraiment philo-

1759. sophique, quelle ne dut pas être sa colère lorsqu'après s'être plaint de quelques reproches que lui avait faits Frédéric, il en reçut, sous la date du 16 mai 1760, la réponse suivante : « Je n'entre point dans la recherche du passé; vous avez eu sans doute les plus grands torts avec moi; votre conduite n'eût été tolérée par aucun philosophe; je vous ai tout pardonné, et je veux même tout oublier; mais si vous n'aviez pas eu affaire à un fou amoureux de votre beau génie, vous ne vous en seriez pas tiré aussi bien chez tout autre : tenez-vous le donc pour dit, et que je n'entende plus parler de cette nièce qui m'ennuie, et qui n'a pas autant de mérite que son oncle pour couvrir ses défauts. On parle de la servante de Molière, mais personne ne parlera de la nièce de Voltaire. »

Opinion de Frédéric sur Madame Denis.

A compter de ce moment, et pendant plus de quatre ans, Voltaire cessa d'écrire au roi de Prusse, si ce n'est deux lettres qu'on n'a point recueillies dans sa correspondance, mais qui sont indiquées dans celles de Frédéric : la dernière de ce prince est du 31 octobre; dans cette lettre il demande à son ancien hôte, qui travaillait alors à l'histoire de *Pierre-le-Grand*, de quoi il s'avise d'écrire l'histoire des loups et des ours de la Sibérie. « Depuis ce reproche cruel, marquait l'historien au comte de Schouvalof, je n'ai plus

aucun commerce avec lui. » (Lettre inédite de Voltaire, 24 mai 1761.) 1759.

L'insulte faite à Mme. Denis, nièce favorite de Voltaire, l'offensa-t-elle réellement moins que celle faite aux Russes? c'est ce que nous ne nous permettrons pas de décider, poursuit M. Lepan; mais du moins parut-il se servir de cette dernière circonstance pour s'attirer des faveurs de Catherine; déjà il les avait sollicitées du comte de Schouvalof (favori de l'impératrice), en ces termes: « Je ne vous ai point dit combien les ennemis de votre nation sont fâchés contre moi... me voilà naturalisé Russe, et votre auguste impératrice sera obligée, en conscience, de m'envoyer une sauve-garde contre les Prussiens... (Lettre inédite de Voltaire, 15 novembre 1760.) Il lui écrivit le 2 décembre 1760: « Je dois confier à votre prudence et à votre bonté pour moi, que le roi de Prusse m'a su très mauvais gré d'avoir travaillé à l'histoire de *Pierre-le-Grand* et à la gloire de votre Empire; il m'en a écrit dans les termes les plus durs, et sa lettre *ménage aussi peu votre nation que l'historien*... Je me flatte que votre auguste impératrice, que la digne fille de Pierre-le-Grand sera aussi contente du monument élevé à son père, que le roi de Prusse en est fâché. » (Lettre inédite de Voltaire.) Dans une autre lettre il disait, en parlant de Frédéric,

Stratagème de Voltaire pour obtenir 2000 ducats de la munificence de l'impératrice de Russie.

1759. avoir perdu la protection d'un des gros loups de ce monde. Enfin le 21 mai 1762 (Lettre inédite), il annonçait la perte d'une partie de sa fortune par le contre-coup des malheurs publics; toutes ces doléances eurent le succès qu'il en attendait, l'impératrice lui envoya deux mille ducats.

Quant au fond de l'histoire de *Pierre-le-Grand*, Voltaire disait dans une de ses lettres au comte de Schouvalof : « La triste fin du Czarovitz m'embarrasse un peu; je n'aime guère à parler contre ma conscience; je tâcherai de me tirer de ce pas glissant, en faisant prévaloir dans le cœur du czar l'amour de la patrie sur les entrailles du père. » Plus attentif, comme on voit, à la faveur de l'impératrice qu'aux devoirs de l'historien, il ne se livra qu'à l'inspiration du moment. De plus longues réflexions sur sa véracité, en fait d'histoire, seraient inutiles.

Tancrède. — Dédicace à Mme. de Pompadour.

S'il voulait se ménager la protection de l'héritière de Pierre-le-Grand, tout en travaillant à surprendre ses bienfaits, il ne cherchait pas moins vivement à regagner celle de Mme. de Pompadour. On l'a vu constamment occupé à disposer l'opinion en sa faveur par ses tragédies; il composa *Tancrède* (qui fut joué pour la première fois dans le courant de l'année suivante), et dédia cette pièce à la favorite; mais il semble qu'il en rougissait lui-même: « Toutes les épîtres

dédicatoires, disait-il à Mme. de Pompadour, ne sont pas de lâches flatteries; toutes ne sont pas dictées par l'intérêt. » Après ce début, il cite la dédicace que la marquise reçut de Crébillon, et il ajoute : « Si quelque censeur pouvait désapprouver l'hommage que je vous rends, ce ne pourrait être qu'un cœur né ingrat. » Mme. de Pompadour, observe M. Mazure, dut être médiocrement flattée de ces précautions oratoires; cependant l'auteur en paraissait enchanté lui-même. « Comment trouvez-vous, s'il vous plaît, disait-il à son ami d'Argental, ma petite épître pompadourienne? ne suis-je pas un grand politique, et cette politique n'est-elle pas très *désinvolte?* ne suis-je pas bien fier? est-ce là une Triste d'Ovide? ai-je l'air d'un exilé? ai-je la bassesse de demander des grâces? » 1759.

Cette pièce, dit M. Mazure, fut la dernière tragédie encore digne de Voltaire; c'est là que s'arrêta le génie du successeur de Corneille et de Racine; c'est là encore que finit la carrière du grand poète, de l'historien et du philosophe: dans toutes ses autres productions, excepté dans ses poésies légères, il ne sera plus lui-même.

Avant de clore la série des événemens de 1759 qui se rapportent à Voltaire, il est encore nécessaire de consigner ici que c'est le 8 mars de cette même année, que les lettres de privilége

1759.

Privilége de l'Encyclopédie révoqué. — 8 Mars 1759.

accordées à l'*Encyclopédie* furent révoquées par arrêt du Conseil d'état du Roi. Il est curieux d'entendre les aveux des principaux auteurs de cette immense collection. Voici d'abord ce qu'en disait Voltaire quelques jours après l'édit de révocation. « Je crois que l'*Encyclopédie* se continuera ; mais probablement elle finira encore plus mal qu'elle n'a commencé, et *ce ne sera jamais qu'un gros fatras.* » (Lettre à M. Bertrand, 23 mars 1759.) Quand cette immense collection fut achevée, il écrivit à son ami Damilaville, le 16 octobre 1767 : « Je commence à croire que ce grand ouvrage ne sera pas imprimé ; il y a d'excellens articles ; mais, en vérité, il y a trop de pauvretés. » — Maintenant, écoutons d'Alembert : « C'est un habit d'arlequin, dit-il, où il y a quelques morceaux de bonnes étoffes et trop de haillons. » (Lettre à Voltaire, 22 février 1770.) — Le rédacteur en chef de l'ouvrage, Diderot, n'en parle pas plus favorablement ; il dit : « L'imperfection de cet ouvrage a pris sa source dans un grand nombre de causes diverses. On n'eut pas le temps d'être scrupuleux sur le choix des travailleurs. Parmi quelques hommes excellens, il y en eut de faibles, de médiocres et de tout-à-fait mauvais. De-là cette bigarrure dans l'ouvrage, où l'on trouve une ébauche d'écolier à côté d'un mor-

Opinions de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot sur l'Encyclopédie.

ceau de maître, une sottise voisine d'une chose sublime. Les uns, travaillant sans honoraires, perdirent bientôt leur première ferveur; d'autres, mal récompensés, nous en donnèrent pour notre argent. « *L'Encyclopédie fut un gouffre où ces espèces de chiffonniers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, incertaines, et toujours incohérentes et disparates*, etc. » 1759.

Lefranc de Pompignan, Palissot, Fréron, furent les principaux antagonistes du grand œuvre encyclopédique. A ces chefs s'étaient joints *Chaumeix*, l'abbé *Guion*, l'abbé *Gauchat*, l'abbé *Joannet*, l'abbé *Dinouart*, le récollet *Hayer*, le cordelier *Viret*, le père *Berthier*, jésuite; et Voltaire crut battre ses détracteurs par une foule de plaisanteries en prose qui se succédèrent avec une étonnante rapidité. C'est en partie pour venger l'*Encyclopédie* (1), qu'il

(1) Duclos avait un jour chez lui bonne et nombreuse compagnie; l'on parlait de Voltaire, et chacun l'admirait sur son génie encyclopédique : « *Quel malheur*, dit bientôt un jurisconsulte, *qu'il ait voulu parler de jurisprudence, c'est la seule chose qu'il ignorait. — Tout mon regret*, reprit un théologien, *c'est qu'il ait écrit sur les matières de religion; ôtez cela, il savait tout. — Pour moi*, dit un géomètre, *je lui passe le reste, mais il n'aurait pas dû se mêler de géo-*

1759. fit *le Pauvre Diable*, *le Russe à Paris*, *la Vanité*, contre Lefranc de Pompignan; *l'Écossaise* contre Fréron, etc. Voici à ce sujet un trait caractéristique et auquel le lecteur accordera probablement le sentiment que ce même trait mérite.

Lefranc de Pompignan avait un frère au service. Celui-ci, indigné des libelles que Voltaire s'était permis contre l'auteur de *Didon*, avait manifesté l'intention de s'en venger. Voltaire écrivit à cette occasion au duc de Choiseul, alors ministre : « Je ne sais, M. le Duc, ce que j'ai fait à ces MM. Lefranc, l'un m'écorche tous les jours les oreilles (1), l'autre menace de me

---

métrie. — *Vous m'avouerez*, dit alors un historien, *qu'il est bien fâcheux qu'il ait traité l'histoire, c'est la seule partie où il ait échoué.* »

Un poète se levait pour dire son sentiment, mais le sage Duclos vit le scandale, et comme il ne se souciait pas de mettre à l'épreuve tous ses convives, il leur recommanda le silence, et chacun s'en alla pénétré d'admiration pour le génie *universel* de Voltaire.

(1) Suivant notre usage d'indiquer l'origine des querelles de notre héros avec ses adversaires, nous allons rappeler l'origine de celles de Voltaire avec M. Lefranc. Ces querelles eurent pour cause, d'abord les critiques de M. Lefranc sur l'*Encyclopédie*, mais surtout le discours prononcé le 10 mai 1760, par celui-ci, lors de sa réception à l'Académie française, après la mort de Maupertuis, discours dans lequel, sans nommer personne, il éleva la voix pour la religion et

les couper. Je me charge du rimailleur, je vous abandonne le spadassin, car j'ai besoin de mes oreilles pour entendre ce que la renommée publie de vous. » C'est ainsi que, par une flatterie adroite, Voltaire avait su gagner des protecteurs, et réussir dans tout ce qu'il voulait entreprendre, à quelques exceptions près cependant, tel que dans le fait que nous allons rapporter et dont l'auteur se promettait merveilles. 1759.

Voltaire invente une machine de guerre bien meurtrière.

Pendant la guerre qui se faisait alors, Voltaire imagina une machine qu'il regardait, après l'invention de la poudre, comme l'instrument le plus sûr de la victoire, et au moyen de laquelle avec six cents hommes et six cents chevaux, on eût pu détruire en plaine une armée de dix mille hommes. Sur son dessin, M. d'Argenson en fit exécuter le modèle. « Essayez, écrivait au duc de Richelieu l'apôtre de l'humanité (18 juin 1757), essayez pour voir seulement deux de ces machines contre un bataillon ou un escadron, j'engage ma vie qu'ils ne tiendront pas. » Mais

contre les prétendus philosophes. Ce discours irrita étrangement Voltaire, qui publia *les Quand*, *les Pourquoi*, *les Si*, etc. M. Lefranc présenta alors un Mémoire au Roi, dans lequel il se justifia des reproches que lui avait faits son adversaire. Ce mémoire ne fit qu'allumer la bile du philosophe des *Délices*, qui écrivit satires sur satires, et qui en écrivit jusqu'à sa mort.

1759. le duc n'accepta point cette nouvelle machine meurtrière.

En 1743, Voltaire avait cherché à se faire employer par le gouvernement français auprès de Frédéric ; en 1745, il fit de nouvelles tentatives pour être envoyé au duc de Cumberland ; enfin, en 1759, le philosophe, que ses partisans ont toujours dépeint comme très indifférent aux honneurs et aux distinctions, essaya de se faire nommer agent de France pour la négociation de la paix avec les puissances belligérantes. Soit que le comte d'Argental à qui il s'adressa au mois de novembre de cette année, négligeât de parler en sa faveur au duc de Choiseul, soit que ce ministre refusât d'employer Voltaire, toujours est-il que l'ambitieux solliciteur resta aux *Délices*. Il s'y consola ou chercha du moins à se consoler, en composant une demi-douzaine de libelles contre ceux qui avaient eu la témérité de critiquer ses ouvrages, ou s'opposer aux progrès de sa philosophie. La plupart de ces libelles ont été publiés en 1760. Pour ne pas anticiper sur les époques, nous devons nous borner à citer les ouvrages qui ont paru dans le courant de cette année : 1°. *Socrate*, ouvrage dramatique en trois actes et en prose, qui avait été traduit, en 1755, de l'anglais *Thompson*, par Voltaire, sous le nom de *Fatéma* ; — 2°. *Relation de la mort du*

Voltaire essaie en vain de se faire nommer négociateur de la paix, au nom de la France.

SOCRATE, drame, et ouvrages divers.

jésuite Berthier, etc. ; c'est un tissu de railleries et de sermons; et quels sermons, bon Dieu ! — 3o. *Histoire de Russie sous Pierre Ier.* (La seconde partie n'a paru qu'en 1763; *voy.* 1763); — 4o. *Mémoires pour servir à la vie de l'auteur, écrits par lui-même.* (Ils se trouvent en entier à la suite de *la Vie de Voltaire*, par le marquis de Condorcet.) 1759.

Digression nécessaire.

LECTEURS! nous voici arrivé à la partie la plus pénible de notre tâche ; nous allons entrer dans cette carrière immense d'impiétés et d'iniquités, suivie par Voltaire avec une opiniâtreté sans exemple et une audace sans égale, pendant les dix-huit dernières années de sa vie ! Pour parcourir ce cercle avec plus de fruit ou de résultat, peut-être serait-il nécessaire de le faire précéder d'un coup-d'œil sur la littérature de son siècle; car le nom de Voltaire, ses opinions, son influence, son autorité, s'y trouvent à toutes les époques. Tout en reconnaissant l'utilité de cette digression, qui ne saurait être étrangère à l'histoire de cet homme extraordinaire, nous nous renfermerons néanmoins dans des limites étroites, afin de ne pas trop nous écarter de celles de notre cadre. Nous nous bornerons donc à dire que la littérature, à l'époque où Voltaire commença à fleurir, envahissait déjà toute la

1759. vraie philosophie ; et pour nous servir des expressions de M. Mazure, elle eut ses plébéiens et ses prolétaires, comme toute autre république. De-là ces attaques hardies et sans cesse renouvelées contre les dogmes politiques et religieux. Le parti des assaillans devint nombreux, il fallait craindre de lui donner un chef ; on lui donna VOLTAIRE.

En ce temps-là l'Angleterre était devenue la source inépuisable des systèmes qui se débordèrent sur le Continent, et Voltaire les avait importés en France et à la cour de Berlin. Bientôt usurpant le titre de philosophes, les écrivains dépouillèrent l'homme de toute sa dignité, de toutes ses espérances. En effet, dit M. Mazure, dont nous allons emprunter la voix, on a vu *Diderot*, qui joignait à des connaissances étendues une imagination exaltée, des principes bizarres sur les arts, la politique et la morale, présenter les passions comme seules capables d'élever l'âme aux grandes choses. Apôtre fougueux de l'anarchie et de l'athéisme, il promulgua le *Code de la Nature*. On a vu le médecin *Marat* annoncer que l'âme est le suc des nerfs qui soutiennent l'édifice du genre humain ; *La Mettrie* soutenir que l'homme est né du concours fortuit et successif des animaux ; *Damilaville*, sous le nom de *Boulanger*, déclarer que la religion est

l'ennemie du genre humain. Parlerons-nous de ces mystérieux ouvrages d'iniquités, qui, sous toutes les formes, depuis le roman obscène jusqu'au traité le plus obscur d'athéisme, ont circulé des palais aux ateliers et aux chaumières? De tous ces écrits, après le livre d'*Helvétius*, où toute la morale se réduit à la sensation, *le Système de la Nature* fut l'ouvrage le plus célèbre. C'est là que furent attaquées avec fureur toutes les autorités politiques et religieuses. « Un aveugle fatalisme, dit le baron d'*Holbac*, (lecteurs! écoutez sans frémir, s'il se peut, les horribles blasphêmes que nous répétons à regret!) un aveugle fatalisme entoure des chaînes de la nécessité l'homme, la nature, Dieu lui-même, *s'il existe*. L'homme, comme la pierre brute, est sans rapport avec Dieu, ou plutôt la nature est Dieu; elle est la cause de tout, et sa propre cause. *Tout s'anéantit à la mort*. La douleur, le plaisir, sont les uniques mobiles de toute la morale. Le bonheur est dans tout ce qui flatte les sens. Les devoirs? ce sont les chaînes imposées par le despotisme. *Les bourreaux et les gibets sont plus à craindre que la conscience et les dieux. Enfin, puisque la société est corrompue, il faut se corrompre pour trouver le bonheur.* » 1759.

Raynal suivit ces maximes dans son histoire de l'*Établissement des Européens dans les Indes*.

1759. Tels furent cependant les principes qui menaient à la célébrité; Voltaire s'y abandonna sans retenue. Après avoir puisé dans les sources obscures que lui offraient les réformateurs du seizième siècle, il s'empara des blasphêmes des *Toland*, des *Collins*, des *Wotstun*, des *Tindal* et des *Bolingbrocke*; il crut que le moment était venu de renverser les autels de l'Europe chrétienne; il se promit d'*écraser l'infâme*, et se flatta d'établir une ère nouvelle dans les annales du monde. (*Maz.*) Nous allons le suivre dans ce ministère de folie; mais auparavant qu'il nous soit encore permis de rappeler que Condorcet reconnut Voltaire pour le premier auteur de la révolution. En écrivant la vie de son héros, Condorcet dit : « *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés prouveront à ceux qui savent réfléchir, que le premier auteur de cette grande révolution est sans contredit Voltaire.* »

Voltaire se jette ouvertem. dans le parti de l'impiété.

Il forme le projet d'*écraser l'infâme.*

1760.

De son âge 66.

Ce fut en 1760 que Voltaire parla, pour la première fois, à d'Alembert, d'*écraser l'infâme*; (il désignait ainsi la religion chrétienne, la religion de ses pères!) il lui écrivait : « Je voudrais que les philosophes pussent faire un corps d'initiés, et je mourrais content. » Il donna à d'A-

Il communique pour la première fois à d'Alembert son projet d'écraser l'*inf*... Ce qu'il entend par ce mot.

lembert le nom de Protagoras, et à Diderot celui de Platon. Quelle dérision! d'Alembert se contentait de lui marquer son indifférence sur le projet d'écraser *l'inf...*, par une expression grossière qu'ils nommaient entre eux la phrase académique (1). 1760.

L'épître dédicatoire de *Tancrède* à Mme. de Pompadour, n'ayant point eu le succès que Voltaire en attendait pour son rappel d'exil et son retour en France, il prit le parti d'affecter hautement la pratique des devoirs religieux, et de répandre sourdement contre la religion le venin de sa haine et de l'imposture. On le verra désormais suivre constamment ce double système. « J'avoue, écrivait-il à Thiriot, qu'on ne peut attaquer *l'inf...* tous les huit jours par des écrits raisonnés, mais on peut aller *per domos* semer le bon grain... Il faut faire entrer Diderot à l'Académie; il n'y a que Spinosa que je puisse lui préférer. » Dans le même temps il écrivait au marquis *Albergati*, sénateur de Bologne, pour

(1) Un jour Voltaire demandait à d'Alembert : « Dites-moi, croyez-vous en Dieu? » D'Alembert garda le silence un moment, et ne répondit que par ces mots: « Ah! mon ami! »

D'Alembert observait même dans ses épanchemens les plus intimes, cette prudence cauteleuse qui craint de se hasarder, et qui désire néanmoins que le crime se commette, pourvu que l'auteur en soit ignoré. (*Maz.*)

1760. désavouer *la Pucelle*, et ses autres ouvrages irreligieux; il parle avec respect des devoirs du christianisme; il annonce qu'il les remplit tous.

Traits divers d'impiété. Quelque temps après, M. d'Argental lui ayant fait des reproches sur le scandale de ses contradictions, il répond : « Si j'avais cent mille hommes, je sais bien ce que je ferais; mais comme je ne les ai pas, je communierai à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez. » (Lettre au comte d'Argental, 16 février 1761.) Alors le Roi venait de rétablir sa pension, et Voltaire, en effet, communia à Pâques de l'année suivante.

C'est dans le courant de cette année 1760, que le lieutenant de police dit à Voltaire : « Quoi que vous écriviez, vous ne parviendrez pas à détruire la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons, répondit-il. (Lettre de Voltaire à d'Alembert, 20 juin 1760.)

Un autre jour Voltaire dit : « Je suis las d'entendre répéter que quinze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. »

Les progrès de l'impiété causaient à Voltaire une joie qu'il ne pouvait plus contenir. Dans un souper de ces philosophes, chez d'Alembert, Voltaire en regardant la compagnie, dit : « Messieurs, je crois que le Christ se trouvera mal de

cette séance. » Ils saisirent tous ce texte. D'Alembert avoue, dans une de ses lettres, qu'entendant leurs infâmes propos, les cheveux lui dressèrent sur la tête; il les prenait, écrit-il, pour les conseillers du prétoire de Pilate. 1760.

Voltaire fit un jour les plus vifs reproches à son ami d'Alembert, de ce que celui-ci avait écrit dans l'*Encyclopédie*, en parlant de Bayle: *heureux s'il avait plus respecté la religion et les mœurs!*... « J'ai vu avec horreur, lui écrivait Voltaire, ce que vous dites de Bayle; vous devez faire pénitence toute votre vie de ces deux lignes... que ces lignes soient baignées de vos larmes! » Jeunes gens! voilà pourtant l'homme que de vils flatteurs et des écrivains corrupteurs s'efforcent de vous faire regarder comme un modèle de vertu et de sagesse! Ah! pour vous consoler de tant d'horreurs, écoutez ces paroles imposantes du plus éloquent orateur de nos jours, l'ornement de l'église et de la chaire gallicane, et pénétrez-vous bien surtout de la vérité des préceptes ainsi que de la sublimité de la morale qu'elles renferment: « La religion affermit l'autorité en lui donnant une origine sacrée; les lois dont elle assure l'exécution, en faisant de l'obéissance un devoir rigoureux de conscience; toutes nos obligations, en leur prêtant la garantie du serment; enfin la reli-

1742. » gion est le premier lien des gouvernemens et
» des peuples.

. . . .

» *La philosophie sans religion n'est qu'une* » *terre sans chaleur et sans eau, qui ne saurait* » *donner la maturité à aucun fruit;* et vouloir » remédier aux maux d'un état par la révolte, » c'est vouloir réparer par l'incendie une maison » endommagée (1). »

Poursuivons.

D'Alembert se hasarde d'écrire contre les jésuites lorsqu'ils sont abattus, et Voltaire lui répond aussitôt pour l'encourager : « Fournissez-nous souvent de ces petits stylets mortels, à poignée d'or, enrichis de diamans; *l'inf...* sera percée par les plus belles armes du monde. »

---

(1) Extrait du sermon prononcé à St.-Sulpice, par Mgr. l'Évêque d'Hermopolis, le lundi-saint, 24 mars 1823.

Nota. L'auteur de cette *Histoire* est bien aise de consigner ici que c'est à la conviction acquise aux conférences éloquentes et persuasives, données par M. l'abbé Frayssinous, à Saint-Sulpice, qu'il doit d'être confirmé dans son jugement sur la doctrine et les écrits de Voltaire, déclarant en outre que c'est d'après les éditions, multipliées à dessein, et répandues chaque jour avec une scandaleuse profusion, des OEuvres du patriarche de l'incrédulité, qu'il s'est décidé à publier le présent ouvrage.

Puisse-t-il, comme guide ou comme préservatif, être goûté par la jeunesse, à laquelle il est spécialement consacré!

A la suppression de la société des jésuites, Voltaire s'était écrié avec transport : « Voilà une tête de l'hydre coupée; je lève les yeux au ciel et je crie : *écr.... l'inf...!* » Toutes ses lettres à ses intimes amis finissaient par ces mots : *écrasons l'infâme* (E. J.); *écrasez l'infâme.* Il écrivait à Damilaville le 26 juillet 1762 : « Je finis toutes mes lettres par dire, *écrasez l'infâme,* comme Caton disait toujours : tel est mon avis, et qu'on détruise Carthage. » Tandis qu'il faisait à la cour de Rome toutes ses protestations de respect pour l'église, il écrivait à Damilaville : « On embrasse les philosophes, et on les prie d'inspirer pour *l'inf...* toute l'horreur qu'on lui doit; courez tous sus à *l'inf...* habilement. Ce qui m'intéresse, c'est la propagation de la foi de la vérité, et l'avilissement de *l'inf..., delenda est Carthago.* » 1760.

Voltaire voulut réunir dans sa conspiration tous les hommes dont il croyait les opinions et les talens favorables à ce qu'il appelait la cause de la foi. Il n'avait pu séduire J.-J. Rousseau, qui, au contraire, l'accusa nettement, dans ses *Lettres de la Montagne*, d'être l'auteur du *Sermon des cinquante*, ouvrage publié en 1762, que nulle expression ne peut assez dévouer à l'infâmie, ainsi que celui de la *Bible, commentée par les aumôniers du roi de Prusse*, publié en 1776. Helvétius, tout Helvétius qu'il était, refusa de

Voltaire essaie de réunir dans sa conspirat. contre la religion, tous les hommes de talent.

1760. prêter sa plume à ce ministère; mais Diderot fut plus souple aux insinuations de Voltaire. Le zèle de celui-ci était infatigable : il composait une multitude de pamphlets; il faisait dans sa rage de tout corrompre, il faisait pour toutes les classes du peuple (cette infernale manœuvre n'a aujourd'hui que trop d'imitateurs) des extraits des livres les plus impies qui se distribuaient gratuitement ou à vil prix; et l'on voit, par ses lettres au marquis d'*Argent*, à Angoulême, qu'une couturière de cette ville était l'agent de la correspondance dans cette province. Damilaville, premier commis au vingtième, prêtait aux ouvrages des coryphées de la secte son couvert pour les faire circuler sûrement et sans frais. Et, chose non moins horrible! de grands seigneurs, des ministres, des ambassadeurs favorisaient eux-mêmes cette circulation dans toute la France et dans l'étranger.

Dans une de ses lettres au même Damilaville, il écrivait : « Le livre de *Meslier* est tout propre à former la jeunesse; l'in-folio, qu'on vendait en manuscrit huit louis d'or, est inlisible, et ce petit extrait est édifiant; *remercions les bonnes âmes qui le donnent pour rien*... Les sages prêtent l'évangile aux sages, les jeunes gens se forment, et les esprits s'éclairent. O mes frères, combattons l'*inf*... jusqu'au dernier soupir; poursuivez l'*inf*...,

je ne fais point de trève avec elle : *Ecr... l'inf...*; 1760.
on demande dans les provinces des sermons et des Meslier : la vigne ne laisse pas de se cultiver, quoi qu'on dise; *Ecr... l'inf...* » Le 1er. juin 1764, Voltaire écrivait au même : « Dès que j'ai un moment de relâche, je songe à porter le dernier coup à l'*infâme.* » Eh bien, jeunes gens ! et vous tous hommes de bonne foi ! est-il besoin d'en dire davantage ?

Son nom de guerre parmi les philosophes.

Le nom de guerre de Voltaire parmi les philosophes était *Raton* : celui de ses lieutenans, *Bertrand.* La philosophie avait-elle besoin d'un pamphlet bien assaisonné, bien cynique, contre quelque ministre de la religion, c'était *Raton* qui le faisait; il disait pourtant quelquefois à ses lieutenans : « Mes chers *Bertrands*, vous me faites tirer si souvent les marrons du feu, qu'à la fin vous me ferez griller les ongles. » Enfin il terminait toutes ses lettres à ses lieutenans *Bertrands*, par sa formule ordinaire : *Ecrasons l'inf...* : l'infâme, c'était lui !

Projet d'une colonie de philosophes à Clèves.

Pour couronner l'œuvre, Voltaire avait demandé, vers la fin de l'année 1765, la ville de Clèves au roi de Prusse pour y établir une imprimerie, une *manufacture de la vérité*, une colonie de philosophes; il proposa à Damilaville, à Diderot, à d'Alembert, de s'y établir; et il offre de tout quitter pour s'y fixer avec eux. Le roi de

1760. Prusse répondit assez froidement à la demande singulière de *Raton*. A quelque temps de-là, *Raton* fit de nouvelles instances qui ne furent pas accueillies plus favorablement; enfin, quelques événemens étant venus successivement dessiller les yeux du monarque, *Raton* sentit qu'il fallait renoncer au projet d'élever la capitale de l'irréligion (1); alors il fut réduit à la honteuse ressource de multiplier ses libelles, de les renouveler sous toutes les formes, de les désavouer sans pudeur, et d'en flétrir successivement la mémoire de Boullanger, de Dumarsais, de La Mettrie, du marquis d'Argens, de Damilaville lui-même, quoiqu'ils eussent imploré au lit de la mort cette religion qu'ils avaient si long-temps outragée.

Ce fut le 2 mai de cette année 1760, que fut jouée la comédie de Palissot, intitulée *les Philosophes*; le succès de cette pièce fit tant de peine à d'Alembert, qu'il engagea Voltaire à se venger du comédien en retirant sa tragédie de *Tancrède*, qui était en répétition. « Tous les gens de lettres, lui marquait-il le 6 du même

---

(1) Voltaire fut si fâché et si honteux du peu de succès de la colonisation de Clèves, qu'il fut deux ans sans oser écrire à Frédéric.

(*Lettre de Voltaire à Frédéric*, novembre 1769.)

mois, vous en sauront gré et vous regarderont 1760.
comme leur digne chef. » Voltaire répondit le 26 : « Mon cher et grand philosophe, j'ai suivi vos conseils; j'ai retiré ma pièce; je n'ai point voulu que les comédiens jouassent quelque chose de moi, après avoir déshonoré la nation. » D'Alembert se montra tout fier de la déférence de son chef; mais il ne se doutait pas que le digne chef dût écrire le 13 juin suivant au comte d'Argental, une lettre en ces termes : « Je supplie Mlle. Clairon de bien dire que j'ai retiré la *Médine*; elle la jouera ensuite quand elle le voudra; *mais je veux me donner un peu l'air d'être indigné de la pièce des grenouilles contre les Socrates.* » Dans une autre lettre il mandait à M. d'Argental : « *Tancrède est à vos ordres*; il faudra s'attendre aux insultes de ce *polisson* (1) de Fréron, aux cris de la canaille; je me préparerai à tout, en faisant mes pâques dans ma paroisse; je veux me donner ce petit plaisir en

(1) Qu'on ne s'étonne pas trop de la grossièreté de l'épithète; il a bien traité l'archevêque de Paris, d'*homme absurde*; l'évêque d'Annecy, de *fanatique hypocrite*; son propre curé, d'*ivrogne imbécille*; l'abbé Desfontaines, de *sodomite* et de *bouc*; l'évêque Warburton, d'*impie* et de *crocheteur*; Maupertuis, de *cuistre* et d'*écolier*; M. de Pompignan, d'*homme extravagant* et de *plat auteur*; J.-J. Rousseau, de *gredin* et de *chien barbet*, etc., etc., etc.

1760. digne seigneur châtelain. » Et *Tancrède* fut représenté le 3 septembre, et Fréron en parla avec enthousiasme. Cette tragédie obtint un grand succès; c'est une des pièces de théâtre qui fait le plus d'effet à la représentation, et peut-être celle de toutes où l'on trouve un plus grand nombre de vers et de situations d'une sensibilité profonde et passionnée.

Succès de Tancrède, tragédie.

Vers la fin d'octobre 1760, Voltaire reçut de *Lebrun*, secrétaire des commandemens du prince de Conti, une ode des plus flatteuses, pour lui recommander une demoiselle portant le nom de *Corneille;* les noms du Tasse, de Sophocle, d'Eschyle, de Corneille, de Racine et d'Homère, au-dessus ou à côté desquels le poète le mettait, flattèrent si agréablement son oreille, qu'il répondit à Lebrun, en le surnommant *Pindare-Lebrun*, que si cette demoiselle voulait accepter auprès de sa nièce l'éducation la plus honnête, il était prêt à lui servir de père. *Laleu,* notaire à Paris, fut chargé d'avancer les frais de son voyage jusqu'à Lyon, d'où *Tronchin*, banquier de cette ville, la fit conduire aux *Délices;* elle y arriva le 20 décembre de la même année.

Voltaire accueille chez lui Mademoiselle Corneille.

A la nouvelle que la petite-fille du grand Corneille est confiée à Voltaire, l'abbé *Latour-du-Pin*, parent de la future pupille, sollicite une lettre-de-cachet pour empêcher que l'éducation

Réclamation contre le placement de Mlle. Corneille chez Voltaire.

de cette jeune fille ne fût remise aux soins du 1760.
patriarche de la nouvelle philosophie ; il ne put réussir : Voltaire triompha de ses efforts. Aussitôt Fréron sonna l'alarme dans son *Année littéraire*, et annonça à la France que *M. de Voltaire faisait élever la petite-fille du grand Corneille par un bateleur de la foire* ; il voulait parler d'un nommé *Léoluse*, qui se trouvait effectivement à Ferney, mais qu'il confondait avec un acteur du même nom, attaché à l'Opéra-Comique. Voltaire, furieux, voulut poursuivre Fréron en réparation; mais sa plainte ne fut pas admise. « Est-il possible, s'écriait-il, qu'on protège un tel misérable? si M. de Malesherbes savait le tort qu'il se fait en autorisant Fréron, il cesserait de protéger ses turpitudes. »

Au rapport de M. Mazure, de qui nous tenons également le fait précédent, un gentilhomme du voisinage à qui l'on disait, *cette jeune personne a deux cents ans de noblesse*, voulut se marier avec elle ; mais bientôt une des feuilles de *l'Année littéraire* lui apprit que ces deux cents ans de noblesse étaient la noblesse du premier poète de la nation : le mariage fut rompu. A la fin de 1762, raconte à son tour M. Lepan, Voltaire fut sur le point de marier Mlle. Corneille avec M. *de Vaugrenant*, proposé par le comte d'Argental; le seigneur des *Délices* tenait beaucoup à ce

1760. mariage, parce qu'il trouvait dans le prétendu les qualités nécessaires pour un résident de France à Genève, et qu'il ne doutait pas avoir le crédit de le faire nommer à cette place. « Rien, disait-il, ne serait plus convenable pour les Génevois et pour moi. » Mais il fallait que cela convînt à une autre personne, et le protégé de M. d'Argental n'obtint ni la main de Mlle. Corneille, ni la résidence.

Mariage de Mlle. Corneille (en 1763).

Le mariage eut enfin lieu, environ deux ans après, dans le mois de février 1763, avec M. *Dupuis*, officier de dragons, propriétaire d'une terre auprès de Ferney, laquelle rapportait 10,000 livres de rente. M. Mazure annonce que le jeune officier fit le bonheur de son épouse, et qu'il fut depuis *honorablement* employé par le ministère. Nous ne contestons pas le premier point, mais nous croyons la réflexion qui le suit tout au moins superflue, attendu qu'en sa qualité d'officier le jeune homme était déjà *honorablement* employé.

Si nous passons à la dot de Mlle. Corneille, les récits inexacts de la majorité des biographes sont loin d'être satisfaisans. Suivant les trois premiers (Luchet, Condorcet et Duvernet), la jeune épouse aurait reçu de Voltaire une forte somme en dot, et M. Mazure la fait monter jusqu'à 20,000 livres. D'après nos propres recherches, la version de M. Lepan est celle qui se

rapproche le plus de la vérité; il résulte en effet, de l'aveu même du tuteur, que Mlle. Corneille eut seulement *l'expectative* du produit de l'édition dans laquelle les œuvres de son cousin Corneille furent si loyalement commentées. La preuve que cette jeune personne ne reçut pas de Voltaire une forte somme en dot, c'est qu'il mande au comte d'Argental, le 15 février 1763 : « *Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder par le tuteur de M. Dupuis, l'espérance de la vente d'un livre comme une dot.* » (Ce livre des *Commentaires* parut en 1764.)

1760.

Dot de Mlle. Corneille.

Outre la tragédie de *Tancrède*, Voltaire a donné en 1760 la comédie de *l'Écossaise*, jouée, pour la première fois, le 10 août de cette année. Cette pièce renferme les plus odieuses personnalités contre Fréron, dont les lumières et l'érudition excitaient la haine et la basse envie de Voltaire. Le journaliste eut la magnanimité de mépriser les injures du poëte, en feignant de ne point reconnaître les allusions. — *Le Pauvre Diable*, satire dirigée contre le même et contre d'autres adversaires. — *Le Russe à Paris*, satire composée dans le même but. — *La Vanité*, autre satire, mais dirigée plus particulièrement contre M. Lefranc de Pompignan (1). Enfin, *Plaidoyer*

L'Écossaise, comédie, et autres ouvrages de l'année.

(1) Voltaire a voulu faire des satires comme Boileau ; mais

1760. *de Ramponneau*, composition où le burlesque n'est surpassé que par la malignité.

1761.

De son âge 67.

Voltaire occupé à composer des commentaires et des plaidoyers.

Dans l'année qui vient de finir, on a vu Voltaire se constituer le tuteur de la jeune cousine du grand Corneille; par ce qui précède, on connaît aussi le moyen qu'il imagina pour fournir, sans bourse délier, une dot à la nouvelle pupille; on va le voir la main à l'œuvre, c'est-à-dire entreprendre, dès les premiers jours de cette année, de commenter les ouvrages de Pierre et de Thomas Corneille, en commençant par publier le prospectus d'une souscription qui fut, dit-on, assez considérable. Suivant un de ses historiens, les momens que Voltaire ne donna pas à ses commentaires, furent employés à plaider contre les ministres de la religion. En effet nous trouvons que dans le courant de cette année, et déjà sur la fin de la précédente, il plaida, tantôt pour lui-même au sujet d'une église qu'il avait fait abattre, d'un cimetière sur lequel il avait empiété (Lettre au comte d'Argental, 21

---

il a parlé trop souvent de ses ennemis personnels. Il fut injuste envers J.-J. Rousseau, Fréron et autres, parce que ceux-ci s'étaient déclarés les ennemis des prétendues lumières et de la philosophie moderne. Voltaire, dans la plupart de ses satires, a le ton violent et presque cynique de Juvénal sans en avoir le mordant. (*Edit. de Kehl.*)

juin 1761); tantôt pour les autres, en dressant une requête contre un curé accusé d'une action violente; et qu'il fit mettre aux galères (3 janvier 1761); en composant des mémoires contre des jésuites qui avaient obtenu des lettres-patentes pour acquérir le domaine d'enfans mineurs, et qu'il força de se désister de leur acquisition. (Lettre à Helvétius, 2 janvier 1761.) *Ces bonnes œuvres ont pris mon temps*, disait-il à une dame de ses amies (Mme. la comtesse de Lutzelbourg, 13 janvier 1761). *Ces petits amusemens sont nécessaires à la campagne*, marquait-il à sa nièce. (Lettre à Mme. de Fontaine, 27 février 1761.) « Voyez comme on trouve des jésuites partout, écrivait-il au comte d'Argental (30 janvier 1761), mais aussi ils me trouvent; il leur en coûte 24,000 liv.; cela apprendra à Berthier qu'il y a des gens qu'on doit ménager. » La vengeance, jointe à la haine pour la religion, est bien là dans tout son jour, et l'on n'a pas oublié la cause du ressentiment de Voltaire contre le père Berthier. 1761.

Dans le même temps il renouvela ses tentatives pour faire entrer à l'Académie Diderot, dont le drame du *Père de famille* venait d'obtenir un grand succès. « Pendant que le triomphe est encore récent, écrivait-il à Damilaville, le 27 février 1771, je crois qu'il faut tout tenter pour mettre M. Diderot de l'Académie; c'est toujours

1761. une espèce de rempart contre les fanatiques et les factieux. »

Nouvelle communion de Voltaire.

On se rappelle que Voltaire communia en 1754, à Colmar, parce qu'on y épiait sa conduite; eh bien, le grand accusateur des ministres de la religion et de la religion elle-même, communia en 1761, parce qu'il n'avait pas cent mille hommes à sa disposition.

Ouvrages divers.

Mais ses actes de piété et ses Commentaires de Corneille ne l'occupaient pas tellement qu'il négligeât ses travaux de prédilection; il publia dans le courant de cette année quantité de satires, telles que *les Chevaux et les Anes*, ou *Étrennes aux sots*, espèce d'épître de deux cents vers environ, bien dure et bien pesante, contre quelques auteurs, et contre Crévier en particulier. — *Sermon du Rabbin Akib*, plainte contre l'auto-da-fé de Lisbonne en 1691; les jésuites s'y trouvent englobés au sujet de Malagrida. — *Rescrit de l'empereur de la Chine*. — *Conversation de l'abbé Grisel et de l'intendant des Menus*. — *Du Théâtre anglais, par Jérôme Carré*, imprimé d'abord sous le titre d'*Appel à toutes les nations*, etc. — *Lettre de Charles Gouju à ses frères*. (*Voy.* les analyses à la *Table alphabétique*.)

1762.

De son âge 68.

A dater de la présente année 1762, Voltaire semble avoir redoublé de ferveur pour inonder

le public de ses productions et occuper la renommée de sa personne. C'est par suite de ce penchant, qui était devenu chez lui une fureur, qu'il saisissait avidement les occasions de mêler son nom aux affaires éclatantes; c'est ainsi qu'on l'a vu plaider successivement pour les *habitans de St.-Claude*, pour les *Montbailly*, les *Calas*, les *Sirven*, les chevalier de *La Barre*, les *Martin*, le malheureux comte de *Lalli-Tolendal*, dont le fils a si glorieusement rétabli la mémoire en 1778. Nous rapprochons ici toutes ces causes pour la commodité du lecteur, et les plaçons à l'année 1762, comme étant l'époque (de douloureuse mémoire) de la mort de l'infortuné *Calas*, supplicié le 9 mars 1762, et réhabilité par arrêt authentique du 9 mars 1765, trois ans après, mois pour mois, et jour pour jour. 1762.

Pour en revenir à notre héros, cette soif de célébrité et le désir d'attaquer la religion le dévoraient tellement, qu'on est fondé à croire, dit M. Lepan, que ce ne fut que dans cette intention qu'il entreprit la défense des Calas, des Sirven. En effet, ajouterons-nous, sans chercher à porter atteinte à leur honorable réhabilitation, l'intention de Voltaire ne peut être équivoque, quand il écrit en décembre 1762, à Damilaville : « Il est impossible à présent que le conseil n'ordonne pas la révision : *ce sera un grand coup*

Défenses de Calas, de Sirven, du chev. de La Barre, etc., etc.

1762. *porté au fanatisme* (on sait que, pour lui, ce mot était synonyme de religion); *ne pourrait-on pas en profiter? ne coupera-t-on pas enfin les têtes de cette hydre?* »

Le 5 mars de l'année suivante, il marquait au même : « Je me flatte toujours que cette affaire de *Calas* fera un bien infini à la raison humaine, et autant de mal à *l'infâme*.» Enfin, le 29 avril 1765, il écrivait à Damilaville : « Il faut réussir à l'affaire de *Sirven* comme à celle de *Calas;* ce serait un crime de perdre l'occasion de *rendre le fanatisme exécrable.* » N'est-il pas manifeste par ces passages et par nombre d'autres de sa correspondance, comme on l'a déjà remarqué, que ce n'était pas l'humanité qui le faisait agir, mais sa haine pour la religion. Calas était protestant, et Sirven était calviniste, et ils avaient été condamnés pour des crimes auxquels les aurait portés leur aversion pour la religion catholique. Encore une fois, on ne blâme pas Voltaire d'avoir cherché à secourir une famille infortunée; mais on doit le blâmer d'avoir pris cette occasion pour débiter des impiétés révoltantes dans son *Traité de la tolérance*, composé à propos de ce jugement.

Si de-là nous passons à l'affaire du chevalier *de La Barre*, condamné pour profanation des choses saintes, et exécuté au mois de juin 1766, on verra de la part de Voltaire même fureur et

même acharnement contre la religion. Cependant l'arrêt de mort porté contre le chevalier de La Barre, occasionna d'abord de vives inquiétudes au philosophe. Cet arrêt ordonnait qu'un des ouvrages de Voltaire qui avait servi dans l'orgie, serait brûlé par la main du bourreau. A cette nouvelle, Voltaire effrayé se hâte d'écrire au maréchal de Richelieu qu'il n'est pas l'auteur du livre condamné (c'était le *Dictionnaire philosophique*), qu'il remplit ses devoirs de chrétien, et qu'il en a les attestations du curé de sa terre. Paraissant presque redouter pour sa personne le sort de son ouvrage, il presse encore Frédéric au sujet de sa future colonie de Clèves, et il ose donner au chevalier de La Barre le nom de Polyeucte; il conjure Damilaville, Diderot, d'Alembert; mais Diderot garde le silence: « Quoi! s'écriait-il, le Christ a trouvé douze apôtres, et je ne puis trouver seulement deux disciples!...C'est maintenant *l'infâme qui nous écrase*.» 1762.

L'ÉCUEIL DU SAGE, comédie, et autres ouvrages.

Terminons en citant les ouvrages sortis cette année de la plume de Voltaire; d'abord *l'Écueil du Sage*, ou *le Droit du Seigneur*, comédie philosophique et en vers de dix syllabes, représentée à Paris en 1762. Cette pièce est aussi mauvaise dans son genre que *Zulime* l'est dans le sien; c'est une espèce de farce ou de parade digne des boulevards. — *Sermon des cinquante*, ou-

1762. vrage infâme, dans lequel Voltaire, qui n'avait porté jusqu'alors que des attaques indirectes contre la religion chrétienne, osa l'attaquer de front pour la première fois. — *Éloge de M. de Crébillon.* — *Idées républicaines.* — *Lettre de M. de Voltaire à M. l'abbé d'Olivet.* — *Réponse aux épîtres du Diable.* — *Ce qui plaît aux dames,* conte dans le goût de *la Pucelle.* (Voy. la *Tab. alph.*)

1763.
De son âge 69.

Au milieu de ses travaux champêtres et des tourmens de sa conspiration d'*écraser l'infâme,* Voltaire ne négligeait point son théâtre; il faisait jouer ses pièces, il y prenait des rôles. Mme. Denis, sa nièce, Mme Dupuis, sa pupille, quelques Génevois, quelques acteurs de province ou de Paris, formaient tour-à-tour la troupe comique de Ferney. Il écrivait à Collini le 7 octobre 1762: « On a représenté *Olympie* chez moi. Mme. Denis y a joué comme Mlle. Clairon, et Mlle. Corneille s'est surpassée. » Après avoir tonné tant de fois contre la mesquinerie de la scène française, et fait d'inutiles efforts pour y introduire la magnificence et l'illusion de celle d'Athènes, il se plaisait à jouer lui-même entouré de paravens en forme de coulisses : aussi avec quelle joie n'apprit-il pas qu'*Olympie* venait d'être représentée à Manheim avec une pompe à peine soupçonnée des comédiens français. Cette tra-

OLYMPIE, tragédie.

gédie fut imprimée à Paris en 1763, mais la lecture ne lui fut pas favorable. L'auteur lui-même, en rendant compte de la première représentation de cette pièce sur son théâtre particulier, disait dans une lettre adressée à Collini, en date du 7 octobre 1762 : « La mort de *Statira*, son évanouissement sur le théâtre, m'ont glacé, et l'amour d'*Olympie* ne m'a pas paru assez développé. » Lorsqu'il écrivit à d'Alembert : « Je vous envoie l'ouvrage de six jours, » son ami lui répondit : « Vous n'auriez pas dû vous reposer le septième. » Néanmoins il la donna au Théâtre-Français, où elle fut représentée, pour la première fois, le 17 mars 1764; et Piron la fit tomber par cette épigramme : *ô l'impie!* 1763.

Dans le cours de cette année, il ne cessa de se plaindre d'une fluxion qui lui était survenue aux yeux; il écrivait à Collini qu'il s'attendait à devenir bientôt aveugle. Une nouvelle qui parut lui être fort agréable vint à propos le consoler de son incommodité : il apprit que MM. *Arnaud* et *Suard* avaient entrepris, sous la protection du duc de *Praslin*, une gazette littéraire; il en fut d'autant plus satisfait qu'il regardait déjà l'entreprise comme *un établissement dont on pourrait se servir*, disait-il, *pour ruiner l'empire de l'illustre Fréron*. (Lettre au comte d'Argental, 23 mai 1763.)

1763. A la suite de la fluxion dont il a été parlé, une maladie violente, si l'on en croit le marquis de Luchet, pensa conduire Voltaire au tombeau ; il en sonda la profondeur, ajoute gravement le même historien, et attendit l'ordre de la Providence avec un courage respectueux. Il était plus vrai de dire que la maladie n'était que simulée, et voici probablement ce qui aura donné lieu à l'erreur du biographe : l'anecdote mérite quelque attention ; de plus elle est inédite.

Singulier stratagême de Voltaire pour placer une somme en viager.

Voltaire voulant placer une somme en viager, fit venir un homme connu pour ces sortes d'affaires, et dans le dessein de le rendre plus traitable, il feignit d'être dangereusement malade. A cet effet il couvre sa cheminée de drogues, de simples et d'ordonnances. Lorsque l'usurier arriva, Voltaire le pria de l'excuser s'il ne se levait pas ; mais, dit-il, je suis tellement faible qu'il m'est impossible de me tenir sur les jambes, et lui exposa ensuite l'affaire dont il s'agissait. L'usurier, feignant de prendre le change, lui dit qu'il ne demandait pas mieux que de traiter ; mais, ajouta-t-il, dans l'état où vous êtes, ne feriez-vous pas mieux de penser à votre salut que de songer à des spéculations ? Si cela vous convenait, je me chargerais volontiers de vous mander un confesseur... — « Un confesseur ! reprend Voltaire d'une voix forte et animée,

croyez-vous que je consente à voir un ministre 1763.
de ce Christ, du fils de cette p..... que vous honorez du nom de vierge?—Oh! oh! dit l'homme d'affaires, je vois bien, Monsieur, que vous n'êtes pas aussi malade que vous voudriez le paraître; vos discours et vos poumons me forcent à réduire à *six* l'intérêt de votre argent; je serai charmé que cela puisse vous convenir. »

Projet de rétablir le temple de Jérusalem. Pourquoi?

Dans le courant de cette année, d'Alembert, conseillé par Voltaire, écrivit à Frédéric pour engager ce prince à relever le temple de Jérusalem; mais ce fut inutilement; et Voltaire, oubliant son rôle d'apôtre de l'humanité, pour prêcher la guerre, le carnage et la destruction, sollicita de Catherine II de conquérir la Judée pour le même objet, voulant par-là convaincre d'imposture la tradition conservée jusqu'à nos jours, que le temple de Jérusalem ne se rétablirait jamais. Ce projet ridicule n'eut aucune suite, et, comme l'a très bien observé M. Mazure, son exécution même n'eût pas été une objection sérieuse, puisque la destruction seule du temple, et non pas l'impossibilité de le reconstruire, a été prédite. Voltaire n'ayant pu réussir à frapper *l'inf...* dans la Palestine, se contenta de la poursuivre en Europe; il composa même un manifeste, pour dénoncer aux peuples de l'Orient l'*horreur* et l'*infamie* du christia-

1763. nisme; ce manifeste devait suivre les conquêtes de Catherine dans la Grèce et dans l'Asie. Voltaire renouvela sans plus de succès, en 1771, ses sollicitations auprès de l'impératrice Catherine.

Saül, drame, et autres ouvrages de l'année.

Indépendamment d'*Olympie*, nous avons à faire mention, pour cette année, d'un drame de Voltaire, intitulé *Saül;* ce n'est point une pièce ordinaire, c'est une horreur dans le goût de *la Pucelle*, mais beaucoup plus impie, plus abominable; on n'en peut entendre la lecture sans frémir. Ce drame embrasse une partie de la vie de Saül et tout le règne de David; les actions de ces princes, tournées en ridicule et taxées de cruauté, y sont rapprochées sous le jour le plus odieux. Si de-là nous passons aux brochures, on en trouve en quantité, la plupart sous des noms empruntés, telles que *Dialogue de l'âme avec le corps;* l'auteur appelle la première Lisette; elle se révolte contre le dernier, et lui reproche de l'asservir : on sent que c'est un matérialisme déguisé. — *Lettres d'un Quaker à Jean-Georges;* il y a deux longues lettres de ce Quaker à M. J.-G. Lefranc de Pompignan, évêque du Puy en Velay. Ces lettres sont dignes d'un sauvage du Canada; elles contiennent autant de grossièretés que d'inepties. — *Le Catéchisme de l'honnête homme* (c'est le dialogue du Caloyer). — *Traité*

de la tolérance, fait à l'occasion de la mort de Calas, 1763; il est dirigé principalement contre l'instruction pastorale de M. J.-G. de Pompignan, évêque du Puy. Ce traité, dit l'abbé Nonotte, qui l'a réfuté, est un amas de déclamations sans principes et sans liaisons : la tolérance que demande Voltaire est comme celle des anciens Romains qui tolérèrent toutes les erreurs et toutes les abominations, et ne persécutèrent que la religion de Jésus-Christ. (Voyez aussi la *Table alphabétique*, etc.) — *Remarques sur l'histoire générale*, ou *Supplément à l'Essai sur les mœurs*, etc. — Enfin, la *Deuxième Partie de l'histoire de Russie*, qui termine la vie de Pierre-le-Grand : on n'en est pas plus content que de l'autre. On trouve cet ouvrage extrêmement tronqué. (Voyez la *Table alphabétique*, etc.) 1763.

Voltaire était encore tout entier au chagrin de n'avoir pu réussir auprès de l'impératrice Catherine, lorsqu'une contrariété d'une autre nature se présenta pour augmenter son affliction. La mort vint frapper Mme. de Pompadour au milieu de sa carrière; il perdit une bienfaitrice dans la célèbre favorite; mais un événement plus important, et qu'il désirait depuis long-temps, lui fit oublier bientôt toutes ses douleurs; les jésuites furent définitivement détruits. Un arrêt du 1764.

1764. *De son âge* 70.

Mort de Mme. de Pompadour. Affliction de Voltaire.

1764. parlement, rendu le 22 février 1764, obligeait ceux qui étaient restés en France, de prêter un serment dont le premier article était de ne point vivre désormais en commun ou séparément sous l'empire de l'institut et des constitutions de leur société. La presque totalité préféra s'expatrier; une partie se retira dans la Silésie. Voltaire, qui depuis long-temps lançait des mémoires calomnieux contre ces religieux, tous ceux enfin qui conspiraient contre l'église, poussèrent des cris de joie à la nouvelle de cette suppression. Lorsque les jésuites furent sur le point de partir, d'Alembert écrivait à Voltaire : « Les voilà qui font leurs paquets plutôt que de signer : *cela est attendrissant;* j'ai écrit en m'amusant quelques réflexions fort simples sur l'embarras où les jésuites se trouvent entre leur souverain et leur général... mais je suis si aise de les voir partir, que je n'ai garde de les tirer par la manche pour les retenir; et si je fais imprimer mes réflexions, ce sera quand je les saurai arrivés à bon port, pour me moquer d'eux, car vous savez *qu'il n'y a de bon que de se moquer de tout.* Une autre raison me fait désirer beaucoup de voir, comme on dit, leurs talons, c'est que le dernier jésuite qui sortira du royaume, entraînera avec lui le dernier janséniste dans le panier du coche, et qu'on pourra dire le lendemain, *les ci-devant*

Abolition de l'institut des Jésuites. Joie de Voltaire et de ses disciples.

soi-disant jansénistes, comme nosseigneurs du parlement disent aujourd'hui les *ci-devant soi-disant jésuites* (1). » 1764.

Voltaire disait : « Le plus difficile sera fait, quand la philosophie sera délivrée des grands grenadiers du fanatisme et de l'intolérance ; les autres ne sont que les cosaques et les pandours qui ne tiendront point contre nos troupes réglées. » Il avait déjà dit dans une lettre en date du 8 mai 1761 : « Est-ce que la proposition honnête et modeste d'étrangler le dernier des jésuites avec les boyaux du dernier janséniste, ne pourrait amener les choses à quelque conciliation ? » Pensée que le lieutenant Diderot, digne en tout de son chef, a paraphrasée depuis dans ces deux vers atrocement énergiques :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
A défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

---

(1) La société des Jésuites, fondée en 1536, par Ignace de Loyola, fut renvoyée de l'Angleterre en 1604; de Venise en 1606; de France en 1764; d'Espagne et de Naples en 1768. Totalement supprimée par le pape Clément XIV, en 1773, elle a été rétablie en Allemagne et en Russie, sous le nom de la Société du *Cœur de Jésus*; à Naples, en Espagne, en Suisse et dans le Piémont, ces religieux ont reparu sous leur nom primitif; et en France, aujourd'hui, les Pères de la Foi, installés sous l'Empire, sont regardés comme des Jésuites. Au surplus il est avéré que Bonaparte, tant qu'il fut

1764. Frédéric prend contre Voltaire le parti des Jésuites.

Le roi de Prusse, qui avait cependant ouvert un asile aux jésuites dans la Silésie, répondit à Voltaire que leur expulsion était un prélude au renversement et à la ruine entière de l'édifice religieux. « Cet édifice, ajoute-t-il, sapé par les fondemens, va s'écrouler, et les nations transcriront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur de cette révolution qui se fit, au dix-huitième siècle, dans l'esprit humain. » Le roi de Prusse allait plus loin, et, dans sa pénétration, il assignait même l'époque où l'édifice tout entier cesserait d'exister; enfin fatigué des importunités de Voltaire contre les jésuites, qu'il avait reçus dans ses états, Frédéric lui adressa ces reproches. « Souvenez-vous, je vous prie, du Père Tournemine, votre nourrice (vous avez sucé chez lui le lait des Muses), et réconciliez-vous avec un ordre qui a porté, et qui, le siècle passé, a fourni à la France des hommes du plus grand mérite; je sais très bien qu'ils ont cabalé et se sont mêlés d'affaires, mais c'est la faute du gouvernement. » (Mazure.) Ainsi Voltaire ne réussissait pas toujours, même auprès de Frédéric, dans ses projets de persécution.

On vit enfin paraître cette année les *Commen-*

---

le chef du gouvernement en France, eut toujours l'intention d'y rétablir cette illustre société : le temps seul lui a manqué.

taires des œuvres de Corneille, cet ouvrage tant annoncé et tant attendu; il se composait de douze volumes in-8o., dédié à MM. de l'Académie française. Il s'éleva un cri général d'indignation contre Voltaire, à cause de la critique amère et dure qu'il y fait de Pierre Corneille; il relève avec amertume jusqu'à des fautes grammaticales que chacun découvre au premier coup-d'œil.

1764. Les Commentaires de Corneille.

Le *Dictionnaire philosophique*, dont l'idée avait été conçue le 28 septembre 1752, à l'un des soupers du roi de Prusse, commencé en 1760 et fort augmenté depuis, fut aussi publié en 1764; cet ouvrage avait été composé dans le dessein de nuire à la religion chrétienne. (Voyez l'analyse à la *Table alphabétique*.) On se rappelle que le jeune chevalier de La Barre fut une des premières victimes des principes abominables qu'il renferme; cette édition, désavouée par l'auteur épouvanté de son propre ouvrage, a été brûlée à Genève, et proscrite même en Hollande, enfin brûlée à Paris par arrêt du parlement du 19 mars 1765.

Le Dictionnaire philosophique; il est brûlé par arrêt du parlement.

La tragédie du *Triumvirat* parut aussi en 1764. Cette pièce, jouée pour la première fois, sans succès, le 5 juillet, fut imprimée à Paris en 1766; la pièce imprimée est très différente du manuscrit qui a servi aux représentations : il pa-

Le Triumvirat, tragédie.

1764. raît que l'auteur n'a pas prétendu faire une tragédie pour le théâtre de Paris, et qu'il n'a voulu que rendre odieux la plupart des personnages de ces temps historiques. La pièce est dans le goût anglais.

JULES-CÉSAR, tragédie traduite de l'anglais. — HÉRACLIUS, etc., tragédie traduite de l'espagnol.

Il convient de joindre au théâtre de Voltaire, et de placer à cette année, les deux pièces suivantes, quoiqu'elles ne soient que de simples traductions, savoir, *Jules-César*, tragédie de Shakespeare, et *l'Héraclius espagnol* ou la Comédie fameuse : *Dans cette vie tout est vérité, tout est mensonge*, de don Pedro Calderon de la Barca. Au moyen de ces traductions, on pourra comparer *la Mort de César* de Shakespeare avec la tragédie de Voltaire sous le même nom, et juger si l'art tragique, en Angleterre, a fait ou non des progrès depuis le siècle d'Elisabeth; et *l'Héraclius espagnol* suffit pour donner une idée de la différence qui existe entre le théâtre espagnol et celui de Shakespeare.

Productions diverses.

Viennent maintenant les brochures et les romans. — *Discours aux Welches*, satire impertinente contre la nation. — *Contes de Guillaume Vadé*. On trouve dans les contes de Voltaire une poésie plus brillante, mais moins naïve que dans ceux de La Fontaine. — *Doutes nouveaux sur le testament du cardinal de Richelieu*; cet ouvrage avait été fait anciennement par

Voltaire, pour répondre à M. de Foncemagne, qui soutenait contre lui que le testament du cardinal était vraiment de ce ministre. Dans cette réplique, le philosophe a mis plus de politessé et d'égards que de coutume. — *Le Blanc et le Noir*, roman. — *Jeannot et Colin*, roman; le style est la partie brillante de ces deux compositions. — *Pot-Pourri* (Voy. *Table alph.*). 1764.

1765.

De son âge 71.

Un projet qu'il n'exécuta pas, mais qu'il forma par suite des inquiétudes qu'il éprouvait à l'occasion des libelles qu'il répandait sourdement, quitte à les désavouer aussitôt qu'on les lui attribuait, donna lieu de répandre, au commencement de cette année, que Voltaire allait se procurer un asile en pays étranger. Il avait l'intention de se retirer chez l'électeur palatin, et tous les arrangemens étaient pris. « Mon cher ami, écrivait-il à Collini, le 21 mai 1765, que Son Altesse Électorale me dise : Prends ton lit et marche, et alors je vole à Schweitzingen. »

Voltaire est forcé d'abandonner les *Délices*, en perdant 79,000 liv., et se retire à Ferney.

Dans le même temps il écrivait au roi de Prusse, que si ses forces égalaient son zèle, il irait encore mériter ses bontés; et, pour troisième circonstance, il se vit obligé d'abandonner les *Délices* pour se fixer tout-à-fait à Ferney; non pas comme il en donne le prétexte, parce que sa fortune ne lui permettait pas de les garder, et que l'état

1765. de sa santé était incompatible avec l'affluence du monde que lui attirait le voisinage de Genève, mais parce qu'il fut proposé une loi qui défendit à tout citoyen résidant sur le territoire de jouer la comédie, en quelque endroit que ce fût. Voltaire se croyait assez fort pour résister à toutes les représentations ou défenses, mais le peuple parla bientôt de chasser le philosophe et de brûler sa maison.

L'affluence ne fut pas moins grande à Ferney qu'aux *Délices*, ce qui donnait souvent lieu à des réponses dures et grossières de la part de Voltaire. « Qu'on dise que je n'y suis pas, s'écrie-t-il un jour; qu'on me laisse respirer! me prennent-ils pour la bête du Gévaudan? » Une autre fois il dit, en voyant arriver des curieux : « Mon Dieu, délivrez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis. » (Lett. à Collini, 21 mai 1765.)

En résiliant son bail des *Délices*, il reçut 38,000 livres, suivant la condition portée dans l'acte, et perdit ainsi sur son acquisition 49,000 livres, et plus de trente mille livres de dépenses qu'il avait faites sur ce domaine.

Une confrérie de philosophes, telle que la désirait Voltaire, florissait en ce temps-là à Paris par les soins de d'Alembert. Le baron d'Holbac

Club d'Holbac. avait prêté son hôtel pour y établir une réunion qui prit le nom de *club d'Holbac* ou des *Éco-*

nomistes. C'était un comité de philosophes dont les principaux membres étaient d'Alembert, Diderot, Condorcet, Damilaville, le comte d'Argental, Helvétius, le baron Grimm ; le secrétaire était un nommé Leroy. 1765.

Soit que Voltaire ait été jaloux de Rousseau, comme l'annonce M. Mazure, parce que ce rival avait attaqué ouvertement, dans son *Émile*, une religion qu'il sapait lui-même depuis long-temps, mais clandestinement; soit qu'il ait été offensé de ce que Jean-Jacques avait écrit à M. Tronchin, qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève tant que Voltaire y serait; soit qu'il ait été choqué dans son amour-propre et dans son goût pour le théâtre, du reproche que lui fit Jean-Jacques qu'en donnant chez lui des spectacles, il corrompait les mœurs de la république pour prix de l'asile qu'elle lui avait donné; soit que le tribut d'éloges payé par M. Desbordes à Rousseau ait excité son envie; soit enfin que le chagrin de voir Jean-Jacques rompre avec Diderot, le baron d'Holbac et tous les conjurés de l'athéisme, toujours est-il que le philosophe génevois fut un des hommes du temps auxquels le patriarche de Ferney prodigua les épithètes les plus outrageantes et les plus grossières. A l'occasion de l'*Emile*, voici d'abord comme Voltaire s'explique lui-même : « Il est affreux qu'il ait été donné

Invectives grossières contre J.-J. Rousseau.

1765. à un pareil *coquin* de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes. » Voltaire parle ici de l'éloge sublime que Jean-Jacques a écrit de l'Évangile, et il oublie qu'il a dédié à Rousseau une de ses plus belles tragédies.

Voltaire ne pouvant dissimuler les regrets qu'il éprouvait de ce que Jean-Jacques avait horreur de l'athéisme, de ce qu'il rompit avec Diderot, le baron d'Holbac et tous les conjurés, mandait à d'Alembert : « Quel dommage, encore une fois, que J.-J. Rousseau, Diderot, Helvétius et vous, *cum aliis ejusdem farinæ hominibus*, vous ne vous soyez pas entendus pour *écraser l'infâme!* Le plus grand de mes chagrins est de voir les amis du vrai divisés. »

A propos du reproche fait par Rousseau sur le danger des spectacles, voici comme il s'exprime : « Qu'un Jean-Jacques, qu'un valet de Diogène... que ce *polisson* ait l'insolence de m'écrire que je corromps les mœurs de sa patrie! le polisson, le polisson, s'il vient au pays, je le ferai mettre dans un tonneau avec la moitié d'un manteau sur son vilain petit corps à bonnes fortunes. » (Lett. de Voltaire à Damilaville, 28 juillet 1765.) Sa grande colère une fois appaisée, Jean-Jacques ne lui parut plus *bon qu'à être ou-*

blié, observe M. Lepan. « Il sera comme Ramponneau, qui a eu un moment de vogue à la Courtille; à cela près que Ramponneau a eu cent fois moins d'orgueil et de vanité que le petit polisson de Genève. » (Lett. à Damilaville, 28 décembre 1765.) Il dit encore ailleurs : « Quand on a donné des éloges à ce polisson, c'était alors réellement qu'on offrait une chandelle au diable. » (Lett. à d'Alembert, 28 août 1765.) 1765.

« Je n'aurais cependant pas, écrivit-il à M. Desbordes (29 novembre 1766), attribué à Jean-Jacques du génie et de l'éloquence, comme vous faites dans la note que l'on trouve à la dernière page de votre profession de foi. Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu; *Émile* de même, et tous ses autres ouvrages sont d'un déclamateur qui a délayé dans une prose souvent inintelligible deux ou trois strophes de l'autre Rousseau. Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'elixir, l'a répandu dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribué au public comme un remède de son invention. »

Selon M. Lepan, ce n'était pas le tribut d'éloges payé par M. Desbordes à Rousseau, qui portait Voltaire à être injuste à son égard, parce qu'en effet un mois déjà auparavant (le 29 octo-

1765. bre 1766), il avait écrit à M. de Rochefort: « Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessous de ceux qui jouent sur les boulevards; c'est une âme pétrie de boue et de fiel; il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris.

Rousseau, que Voltaire nommait aussi le plus orgueilleux des écrivains médiocres, venait d'être décrété de prise de corps par le parlement de Paris; il était en fuite. Genève l'avait repoussé de son sein; les montagnes hospitalières de la Suisse ne lui avaient donné que l'asile d'un moment; il n'y trouva bientôt que de nouveaux outrages. Ce fut alors (en 1768) que Voltaire écrivit, contre l'infortuné fugitif, son poëme de

Du poëme intitulé: GUERRE CIVILE DE GENÈVE.

la Guerre de Genève, « monument honteux, comme l'observe judicieusement M. Mazure, d'une haine sans retenue et d'une envie sans excuse, qui souleva l'indignation publique contre son auteur, lequel, pour cette fois, ne put y échapper par la souplesse de sa verve satirique, parce qu'elle était sans courage, sans franchise et sans grâce. »

« J'ignore, écrivait-il à Dorat le 28 janvier 1767, en parlant toujours de Jean-Jacques, j'ignore comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et une conduite cou-

pable. » — « Ce malheureux singe de Diogène, 1765.
disait-il encore en écrivant au chevalier Juhl, en 1768, qui croit s'être réfugié dans quelque vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens, ni avec bonne foi, pourvu qu'il débitât son orviétan il était satisfait. Vous l'appelez Zoïle; il l'est de tous les talens et de toutes les vertus. » Eh bien, jeunes gens! voilà le philosophe qui a tant prêché la tolérance et l'humanité, voilà comme il traite l'homme dans le malheur (1)!!

---

(1) La querelle de Voltaire avec Rousseau ne pouvait avoir un fondement plus propre à faire connaître combien il était dangereux de contredire jusqu'aux moindres fantaisies du poète-philosophe. En voici la véritable origine;

> C'est à nous d'en parler, qui, sortis d'Israël,
> N'adorons ni *Baal*, ni le dieu d'Ismaël.

Le seigneur de Ferney avait établi un théâtre dans son château. D'après cet exemple, le *Dictionnaire encyclopédique* proposait aux Génevois d'en établir un dans leur ville. Rousseau, qui s'était mépris sur les intérêts de sa patrie, quant à la religion, mais qui pouvait les connaître quant à la politique, s'opposa de toute sa force à cet établissement, en effet très funeste à une petite république.

La lettre éloquente qu'il écrivit à ce sujet fit impression sur ses compatriotes. Il n'en fallut pas davantage pour échauffer la bile de Voltaire, flatté de l'espérance d'occuper de ses pièces le théâtre de Genève. Dès-lors il commença à exercer sa malignité de toutes les manières. Son inhumanité ne garda plus de bornes quand l'auteur d'*Emile* se vit exposé aux

1765. Si l'on veut, au risque d'anticiper sur l'ordre des dates et des événemens, avoir aussitôt des échantillons de la tolérance du grand philosophe pour la mettre en parallèle avec son humanité, l'occasion est favorable, et les faits puisés dans sa propre correspondance ne nous manqueront pas ; nous n'avons qu'à poursuivre avec M. Lepan.

Après avoir rappelé les dissensions qui nécessitèrent, en 1766, l'intervention armée de la France contre la république de Genève (circonstance où Voltaire écrivait à M. le duc de Choiseul, le tout par tolérance et pour laisser pleine liberté aux opinions : « *Vous seriez en droit* d'envoyer un jour à l'amiable une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève une bonne place d'armes quand vous auriez la guerre en Italie. » Après avoir rappelé, disons-nous, ces dissensions, le même historien fait les citations suivantes : « Je ne serais pas fâché d'avoir des Hercules et des Bellérophons pour délivrer la terre des brigands et des chimères catholiques. » (Lettre de Voltaire au roi de Prusse, 3 mars 1767.) — « On dit qu'on a ôté à Fréron

---

poursuites des tribunaux de France et à celles de ses propres concitoyens. Nous renvoyons, pour le reste, au texte de l'*Histoire de la Vie*, etc.

ses feuilles ; mais quand on saisit les poisons de la *Voisin* (1), on ne se contenta pas de cette cérémonie. » (Lettre à Marin, censeur royal, 22 avril 1767.) — « Je me réjouis avec mon brave chevalier de l'expulsion des jésuites..... Puisse-t-on exterminer de la terre tous les moines qui ne valent pas mieux que ces faquins de Loyola! » (Lettre au marquis de Villevielle, 27 avril 1767.) — « Il y a une femme qui se fait une bien grande réputation, c'est *la Sémiramis* du Nord (l'impératrice Catherine), qui fait marcher cinquante mille hommes en Pologne pour *établir la tolérance* et la liberté de conscience. » (Lettre à la marquise du Deffant, le 18 mai 1767.) De tels faits, ce nous semble, n'ont pas besoin de commentaires. 1765.

Attaquait-on quelques-uns de ses ouvrages? A défaut de bonnes raisons pour les défendre, il avait recours à la raillerie et aux grossièretés. C'est ainsi qu'il poursuivit des plus horribles invectives l'abbé *Nonotte*, à cause de son ouvrage intitulé *des Erreurs de Voltaire*, qui parut en

De ses dégoûtantes diatribes contre des savans estimés.

(1) La femme *Voisin*, en vendant des poisons, et en disant la bonne aventure, s'était acquis une fortune assez considérable pour avoir carrosse et un suisse à sa porte. Convaincue de divers empoisonnemens, elle fut brûlée vive le 22 avril 1668. C'est là probablement la cérémonie que l'humain et tolérant Voltaire entendait qu'on fît au journaliste Fréron.

1765. 1762; l'abbé *Guyon*, à cause de son ouvrage publié en 1759, ayant pour titre *l'Oracle des nouveaux Philosophes*. Il n'y a point d'injures que Voltaire-l'*Oracle* n'ait vomies contre l'auteur, en le traitant de *polisson*, de *malhonnête homme*, indigne de figurer dans son antichambre; il poursuivit de même l'abbé *Dinouart*, à l'occasion des *Essais historiques de Paris*, par St.-Foix, parce qu'en 1761 cet abbé, un des associés du *Journal chrétien*, accusait St.-Foix d'avoir attaqué la religion dans ses *Essais*, et tâché de répandre du ridicule sur ses ministres; l'abbé *Coger*, pour avoir, en 1767, osé critiquer le *Bélisaire* de Marmontel; il n'appela plus le critique que *Coge pecus*; le professeur *Larcher* qu'il traita de barbare, de débauché infâme, d'incestueux, de vil répétiteur de collége, tandis que cet homme, savant et honnête, s'était attaché, ainsi que les autres, à observer la plus stricte décence en réfutant ses nombreuses erreurs; le père *Berthier*, dont nous avons déjà parlé, cet homme universellement révéré des savans par ses vastes connaissances, et de toute l'Europe par ses modestes vertus, que Voltaire eut le malheur d'outrager pendant vingt ans, sans en avoir, de l'aveu même de Luchet, reçu aucune injure, et sans en recevoir aucune réponse. C'est encore ainsi qu'il a tourné en ri-

dicule, et souvent couvert d'invectives, les *Pérusseau*, les *Neuville*, les *Griffet*, les *Chapelain*, les *Bordoré*, les *Buffier*, les *Desbillon*, les *Castel*, les *Laborde*, les *Briet*, les *Garnier*, les *Pézénas*, les *Simonet*, les *Hut*, etc., etc., tous jésuites, après leur avoir fait la cour tant qu'il a eu besoin de leur témoignage. 1765.

Vernet lui-même, célèbre professeur de théologie à Genève, auquel il écrivait : *Vous m'avez fait aimer votre personne et vos lettres*, et avec qui il fut lié plus de vingt ans, ne fut pas à l'abri de ses diatribes, et cela, parce que Vernet avait essayé de ramener le philosophe à la vérité, et exigé de lui qu'il s'interdît, dans leurs conversations, toute espèce de railleries contre la religion (1). Vernet.

---

(1) Voici le portrait affectueux que Voltaire, dans sa *sagesse* philosophique, a cru devoir faire de cet estimable savant, après avoir été son ami durant vingt ans :

. . . . . . Un visage sinistre,
Un front hideux, l'air empesé d'un cuistre,
Un œil de porc à la terre attaché,
(Miroir d'une âme à ses remords en proie,
Toujours terni de peur qu'on ne la voie);
Sans hésiter, je vous déclare net
Que ce magot est Tartufe ou Bernet.

De peur qu'on ne reconnût le masque, Voltaire avait d'abord mis *Bernet*; mais quand il vit que la sagacité des lecteurs rendait inutile la discrétion de l'auteur, il rétablit le nom de *Vernet*.

Vernet est mort en 1789.

1765. Voici les productions les plus remarquables de Voltaire, en 1765 : *la Philosophie de l'Histoire*, écrite en 1763 et 1764; l'auteur l'a depuis fait servir d'introduction à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations* ; — *le Pyrrhonisme de l'Histoire* ; — *Mandement d'Alexis*, etc. ; — *Questions sur les Miracles* ; — *Dénonciation de Jésus-Christ, de l'Ancien et du Nouveau-Testament, à toutes les Puissances de l'Europe* : ouvrage formidable, dans lequel ce singulier homme, toujours avide de renommée, donne de nouvelles preuves de la manie qu'il avait de vouloir faire tomber la religion ; c'était pour lui une sorte de gloire, dont il avait, comme on a déjà dit, une soif inextinguible. Il n'est presque pas un de ses écrits qui n'annonce combien il en était dévoré. L'année dans laquelle nous allons entrer, nous en fournira maints nouveaux témoignages. — *Homélies prononcées à Londres*, en 1765. (Voy. la *Table alphabétique.*)

Principales product. de l'année.

1766. Dès le commencement de cette année, Voltaire, étalant de nouveau ses sentimens affectés de tolérance, sembla prendre à tâche de défendre tout ce que l'autorité condamnait. Il se fit d'abord l'avocat de Marmontel, dont la doctrine, professée dans le *Bélisaire*, venait d'être condamnée par la Sorbonne, et publia ensuite

De son âge 72.

Sous le prétexte de tolérance, il se constitue hautement l'avocat de l'impiété.

des libelles contre M. de *Beaumont*, archevêque de Paris, parce que ce prélat avait sanctionné, par un mandement, la sentence portée par la Faculté de théologie. Dans le même temps il réclama des réparations en faveur d'hommes atteints par la justice. C'est ainsi que, pour manifester avec plus d'éclat sa haine pour la religion, le prétendu apôtre de la tolérance mit le plus grand acharnement à vouloir procurer la réhabilitation du chevalier de La Barre et de ses complices. (L'arrêt du parlement contre le chevalier de La Barre fut porté le 4 juin 1766.) Ne pouvant faire réhabiliter les coupables, il s'occupa de la fortune de d'*Étalonde*, qui avait échappé au supplice par la fuite, et le recommanda à Frédéric, qui, par les mêmes motifs, était fort disposé à l'accueillir. D'Étalonde obtint le grade de capitaine dans les armées du roi de Prusse. Cependant, comme le remarque aussi M. Lepan, Frédéric lui-même, qui fut l'un des plus grands ennemis de la religion chrétienne, écrivit à Voltaire : « La scène qui s'est passée à Abbeville, est tragique ; mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis ?..... *Et si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter la croyance établie ? Quiconque ne veut point remuer, est rarement persécuté*... (Jeunes gens ! attention surtout à ce qui suit.)

1768.

Opinion de Frédéric sur la condamnation de de La Barre et d'Étalonde.

1766. « *On doit plaindre la fin tragique d'un jeune homme qui a commis une extravagance; mais il ne faut pas que la philosophie encourage de pareilles actions, ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils ont fait.... La* TOLÉRANCE *ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère.* » (Lettre de Fréderic du 7 août 1766.)

Pour tout dire en un mot, Voltaire ne déguisait pas qu'il avait toujours pris hautement le parti de ceux qui étaient attaqués par l'autorité (Lettre à Duclos, 2 novembre 1764), et il se vantait d'avoir saboulé trois parlemens du royaume, Paris, Toulouse et Dijon. (Lettre au comte d'Argental, 7 novembre 1768.)

Il ne reconnaissait au-dessus de lui et de ses compagnons philosophes aucune autorité, quelqu'élevée et nécessaire qu'elle fût; le désir de les renverser toutes entrait même dans ses desseins. Qui peut en douter quand on l'entend dire, *qu'il n'a dans sa retraite ni roi, ni parlemens, ni prêtres, qu'il en souhaite autant à tout le genre humain.* (Lettre à la comtesse de Lutzelbourg, 12 septembre 1757.)

Le même homme qui se félicitait avec tant de complaisance de n'avoir dans sa retraite *ni roi, ni parlement, ni prêtres,* portait le raffinement

de la haine de la religion, au point de désirer trouver ses ministres coupables des plus grands crimes, afin de les voir préparer eux-mêmes leur perte. Citons un exemple entre mille ; le suivant est précisément de cette année. Après avoir écrit à Damilaville, le 26 mai 1766, « Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien (le supérieur) à Paris ? » Sur la réponse négative de son ami, il lui marque le 3 juin suivant : « Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un *Othon* et un *Caton* : JE ME FLATTAIS *que les moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait très utile aux pauvres laïcs.* » Dans quatre ans d'ici nous le verrons capucin lui-même. 1766.

De la répugnance de Voltaire à payer ses charges de citoyen.

C'est sans doute en conséquence de sa doctrine, *qu'aucune autorité n'était au-dessus de lui et de ses compagnons philosophes*, que Voltaire ne voulait payer aucune de ses charges de citoyen. Parlons d'abord de la manière dont il entendait acquitter ses obligations de relief envers les autorités du pays qu'il habitait. Dans le courant de 1766, les membres du Conseil de Genève lui ayant présenté leur terrier, par lequel ils lui demandaient un hommage-lige pour un pré, il les reçut fort mal. « Certainement, écrivait-il au marquis de Florian, le 2 mai 1766, je leur ferai manger tout le foin du pré avant de leur faire

1766. hommage-lige. Ces gens me paraissent avoir plus de perruques que de cervelle. » La dépendance ne plaisait pas beaucoup, comme on voit, au vieux seigneur de Ferney.

Il n'aimait pas davantage, pour ce qui le concernait, les charges de citoyen, lui qui ambitionnait tant de remplir les fonctions publiques. Aussi écoutons-le se féliciter fièrement d'être exempt de tout droit, de ne payer aucun impôt. « Vivent les terres, et surtout les terres libres, où l'on est chez soi maître absolu, et où l'on n'a point de vingtième à payer ! » (Lettre à Mme. de Fontaine, 27 février 1761.) Louis XV, par lettres-patentes de 1759, avait conservé à ses terres leurs anciens priviléges. Cet homme orgueilleux, qui ne reconnaissait aucune autorité au-dessus de lui et des siens, voulait, par une conséquence qui lui semblait toute naturelle, que l'empire des philosophes fût seul reconnu, ou plutôt, comme a dit M. Lepan, c'était le seul qu'il désirait établir; aussi annonçait-il que si les véritables gens de lettres étaient unis, ils donneraient des lois à tous les états qui veulent penser. (Lettre à Duclos, 2 novembre 1764.) — « Aimons toujours les lettres que l'on persécute, et que Rousseau déshonore, écrivait-il à l'abbé Morellet, le 25 novembre 1765; marchons sous les mêmes étendards, sans tambours et sans

1766.

trompettes ; encouragez vos alliés, et que les traités soient secrets. »

Dans le dépit de voir ses efforts impuissans à l'occasion des défenses qu'il avait entreprises en faveur des gens atteints par la justice, Voltaire se mit à publier quantité de libelles bien scandaleux, lesquels composent à-peu-près tout son bagage littéraire de cette année, en n'oubliant pas surtout la précaution qu'il avait toujours de n'y point mettre son nom ; bien différent en cela de J.-J. Rousseau, qui disait : « tout honnête homme doit avouer les livres qu'il publie, » et de Gresset, qui s'exprime ainsi :

> Tout écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme ;
> Quand j'attaque quelqu'un, je le dois, et me nomme.

Déluge de libelles impies, scandaleux.

On vit éclore cette année, *Lettre de milord Cantorbéry*, facétie de Voltaire, grand défenseur de *Bélisaire*, contre le mandement de l'archevêque de Paris, relatif à cet ouvrage. — *Anecdotes sur Bélisaire*. — *Le Sermon du rabbin Akib*. — *Essai sur les dissensions de Pologne*. — *Petit Commentaire sur l'éloge du Dauphin*, par *M. Thomas*. — *Testament du curé Mélier*. — *Essai sur les proscriptions*, ou *des Conspirations contre les peuples*. — *Commentaire sur le traité des délits et des peines*. — *Le Philosophe ignorant*. — *Relation de la mort du chevalier*

1766. *de La Barre.* — *Avis au public sur les parricides des Calas et des Sirven;* il appelait les brochures, de la nature de ces dernières, des pistolets de poche. (Voyez les analyses à la *Table alphabétique*, etc.)

Tous ces pamphlets se répandaient avec profusion, et pour prouver qu'à son âge il ne pouvait en être l'auteur, il multipliait ses tragédies, c'est ce qu'il appelait prouver son *alibi.* « Je crois, écrivait-il à Damilaville, le 1er. décembre 1766, que cet ouvrage (la tragédie des *Scythes;* elle fut jouée en 1767) était absolument nécessaire pour confondre la calomnie... Vous savez avec quel acharnement on m'impute tous les mois quelque mauvais livre bien scandaleux.... Or, certainement une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour long-temps. Je cherche toujours à prouver mon *alibi;* c'est le point principal, et j'ai pour cela de fortes raisons. » (Lettre au comte d'Argental, 3 décembre 1766.)

Il dit ailleurs : « En composant les *Scythes*, j'ai imité Alcibiade, qui fit couper la queue à son chien pour détourner les caquets. »

Dépositaires de libelles arrêtés.

Cependant un de ses libraires à Nancy, et une femme nommée *Doiret*, dépositaires de ses écrits clandestins, furent arrêtés par la police; il ne parle d'abord de cette arrestation que comme

d'une bombe qui lui est tombée sur la tête. L'affaire devint pourtant assez sérieuse pour lui donner bientôt de vives inquiétudes, comme nous l'allons voir. 1766.

1767.
De son âge 73.

Voltaire, à 73 ans, est sur le point de s'enfuir à Soleure.

Au commencement de l'année 1767, l'affaire des dépositaires arrêtés ayant été évoquée au conseil des parties, et paraissant devenir extrêmement grave, puisqu'il était question de la criminaliser et de l'envoyer au parlement, Voltaire se hâta de chercher les moyens de fuir à Soleure; sa nièce et Mme. Dupuis se rendirent à Paris. Rassuré peu à peu par les nouvelles qu'il recevait de Mme. Denis, ses inquiétudes se calmèrent, et il écrivait à cette occasion : « Heureusement qu'on a des amis, et des amis philosophes, jusque dans le conseil. » (Lettre à M. Leriche, 2 février 1767.) Dans ses préparatifs de départ, et d'après son propre aveu consigné dans une lettre écrite à Damilaville, le 14 janvier 1767, il brûla une toise cube de papier.

Il brûle une masse énorme de ses papiers.

Il est assez probable, dit M. Lepan, dont nous partageons le sentiment, que cette masse de papiers se composait des originaux des nombreux écrits qu'il publia en 1765 et 1766, et qu'il répandit avec profusion dans toute l'Europe. En effet, il marquait à d'Alembert, le 30 septembre 1767 : « Les livres dont vous me parlez (il

1767. s'agit de cinq ouvrages contre la religion) sont entre les mains de tous les artisans; on ne peut voir passer un prêtre dans la rue sans rire... (ici une grossièreté infâme); les femmes, les enfans liront cet ouvrage (*l'Examen de lord Bolingbrocke*) qui se vend à bon marché. Voilà plus de TRENTE ÉCRITS depuis deux ans qui se répandent dans l'Europe; il est impossible qu'à la longue cela n'opère pas quelques changemens dans l'administration publique.» (Lettre à d'Alembert, 30 septembre 1767.)

Si l'on demande où et comment ses ouvrages pouvaient s'imprimer? Comment et par qui ils pouvaient se répandre? Ils s'imprimaient, répond M. Lepan, à Genève, en Hollande et en Prusse. Leur auteur, car c'est Voltaire qui les a presque tous composés, écrivait à Frédéric, le 15 avril 1767 : « Si j'étais moins vieux, et si j'avais de la santé, je quitterais sans regret le château que j'ai bâti, les arbres que j'ai plantés, pour venir achever ma vie dans le pays de Clèves avec deux ou trois philosophes, et pour consacrer mes derniers jours, sous votre protection, à l'impression de quelques livres utiles; mais, Sire, ne pouvez-vous pas, sans vous compromettre, faire encourager quelques libraires de Berlin à les réimprimer et à les faire débiter dans l'Europe *à un bas prix qui en rende la vente facile ?*

Frédéric répondit le 5 du mois suivant: « Vous pouvez vous servir de mes imprimeurs selon vos désirs; ils jouissent d'une liberté entière, et comme ils sont liés avec ceux de Hollande, de France et d'Allemagne, je ne doute pas qu'ils n'aient des voies pour faire passer des livres où ils jugent à propos. » 1767.

Les livres, continue le même historien, qui a puisé aux bonnes sources, se répandaient dans les campagnes par des marchands forains qui les vendaient à 10 *sous* le volume, les ayant eus eux-mêmes pour rien, et les ayant reçus par ballots, sans savoir d'où ils arrivaient: on les avertissait seulement de les vendre dans leurs courses aux prix les plus modiques. Ceci a été attesté par *Bertin*, ministre de la cassette de Louis XV; ayant voulu vérifier le fait, il se l'entendit confirmer par plusieurs de ces marchands; il se rapporte d'ailleurs avec la déclaration de *Leroi*, secrétaire du club d'*Holbac*, et avec la lettre dont nous venons de parler, écrite par Voltaire à d'Alembert, dans laquelle il lui dit que *ces écrits sont entre les mains de tous les artisans; que les femmes, les enfans, les lisent, qu'on les vend à bon marché*. Il existe une autre lettre de Voltaire à Helvétius, sous la date du 25 août 1763, dans laquelle il lui écrit: « On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y*

1767. *bien*, livres qui faisaient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques, qu'on a le soin de répandre partout adroitement; ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres; on ne les vend point, *on lès donne à des personnes affidées*, qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. »

Puisque nous avons cité le club d'*Holbac*, le lecteur ne sera pas fâché, avant de passer à la question de savoir qui faisait les premiers frais de ces *petits livres philosophiques*, de connaître quelles étaient les occupations du fameux comité : au surplus cet examen se rattache essentiellement au sujet que nous traitons; c'est le secrétaire du club d'*Holbac* qui va parler. Or voici ce qu'il écrivait en 1789 : écoutons-le.

Des occupations du club d'Holbac.

Déclaration curieuse et intéressante du secrétaire.

« Voici quelles étaient nos occupations (au comité) : la plupart de ces livres que vous avez vu paraître depuis long-temps contre la religion, les mœurs, les rois et les gouvernemens, étaient notre ouvrage ou celui de nos auteurs affiliés; tous étaient composés par les membres ou par les ordres de la société; avant de les livrer à l'impression, tous étaient envoyés à notre bureau : là nous les révisions, nous ajoutions ou nous retranchions; nous corrigions suivant que les circonstances l'exigeaient; quand notre philosophie se montrait trop à découvert, nous y mettions

un voile; quand nous croyions pouvoir aller plus loin que l'auteur, nous parlions aussi plus clairement ; enfin nous faisions dire à ces écrivains tout ce que nous voulions. L'ouvrage paraissait ensuite sous un titre ou sous un nom que nous choisissions, pour cacher la main d'où il partait. Ceux que vous avez crus des œuvres posthumes, tels que *le Christianisme dévoilé*, et divers autres attribués à Fréret, à Boulanger, après leur mort, n'étaient pas sortis d'ailleurs que de notre société (*ceci s'accorde avec ce qu'écrivait Voltaire au marquis de Villevielle, le* 20 *décembre* 1768 : « Damilaville vient de mourir; il était l'auteur du *Christianisme dévoilé* et de beaucoup d'autres écrits. ») 1767.

» Quand nous avions approuvé tous ces livres, nous en faisions tirer sur papier fin ou ordinaire, en nombre suffisant pour rembourser les frais d'impression; et ensuite une quantité immense d'exemplaires sur le papier le moins cher; nous envoyions ceux-ci à des libraires ou à des colporteurs, qui les recevaient pour rien ou presque rien; mais ils étaient chargés de les vendre au peuple au plus bas prix. » Est-ce clair? reste à savoir maintenant qui faisait les premiers frais?

Il est à présumer, dit l'historien déjà cité, qu'ils étaient faits par l'auteur; on peut, à cet égard, s'en rapporter à son extrême zèle. Ne se-

1767. rait-on pas fondé d'ailleurs à attribuer à ces dépenses extraordinaires la gêne où Voltaire se trouva ; Voltaire, si riche, qui, de l'aveu de Collini, était loin de dépenser son revenu, et qui se vit, justement à cette époque, obligé non-seulement de réduire tout-à-fait sa maison, mais de demander de l'argent à M. de Richelieu, et presque réduit à vendre Ferney ? Ce fut du moins pendant ces deux années (nous l'avons déjà dit et démontré par les citations qui précèdent) que Voltaire composa le plus d'écrits contre la religion; aussi marquait-il l'année suivante (1768) à d'Alembert, d'un ton triomphant : « Damilaville doit être content, et vous aussi, du mépris où l'*infâme* est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe : c'était tout ce qu'on voulait et qui était nécessaire. »

Les Scythes, tragédie.

Ce fut le 16 mars de cette année qu'on donna la première représentation des *Scythes*. Depuis quelques mois, et par les motifs d'*alibi* que nous avons déjà déduits, il intriguait pour faire jouer cette tragédie et la faire passer avant une pièce de Lemierre, qui était en répétition. Malgré toutes ses manœuvres, *Guillaume Tell* fut joué avant *les Scythes*, et obtint plus de succès. Dans son dépit, Voltaire s'écria : « Allez, mes Welches (les Français), Dieu vous bénisse ! vous êtes la *chiasse* du genre humain; vous ne méritez pas

Grossièreté dégoûtante contre la nation entière.

d'avoir eu parmi vous de grands hommes qui 1767.
ont porté votre langue jusqu'à Moscou. »

Enfin la tragédie n'ayant pu détruire l'*imposture* (ce sont ses termes) qui lui attribuait *le Dîner du comte de Boulainvilliers* (pamphlet très impie que Voltaire venait de publier), ayant en outre à détourner les effets de la plainte portée à la reine par l'archevêque de Paris, qui la suppliait de venger la religion et ses ministres insultés; enfin cette plainte, fortifiée par les rapports de l'évêque d'Annecy, dans le diocèse duquel se trouvait Ferney, ayant été recommandée à Louis XV par Marie Leczinska mourante, Voltaire crut ne pouvoir mieux parer le coup qui le menaçait, qu'en donnant à l'Europe indignée le spectacle de l'hypocrisie la plus révoltante, ainsi que nous le verrons dès le commencement de l'année suivante. Passons maintenant en revue ses productions de l'année; et pour commencer par le morceau principal, citons d'abord : *Charlot* ou la *Comtesse de Givry*, CHARLOT, comédie. drame tragi-comique en trois actes et en vers, joué au château de Ferney au mois de septembre 1767; c'est un ouvrage très froid, très triste, et dont aucun caractère n'est développé qu'aux noms des acteurs; enfin rien de plus bizarre que cet embryon dramatique tout-à-fait informe : la touche comique de Voltaire n'a

1767. jamais été merveilleuse, on la trouve du plus mauvais goût. Passons aux libelles et à ses chefs-d'œuvre d'impiétés, dont le nombre, cette fois, n'est pas des moindres.

Eruption de libelles et d'ouvrages impies.

Le Dîner du comte de Boulainvilliers, dialogue entre un *grand vicaire*, *l'abbé Couet*, *M. de Boulainvilliers* et *Fréret*, ce fameux athée de l'Académie des belles-lettres; il est en trois parties, embrassant l'avant-dîner, le dîner, l'après-dîner : on voit toujours que la religion est la matière principale des pamphlets de l'auteur de celui-ci. Poursuivons.—*Examen important de Bolingbrocke* (supposé écrit en 1736); cet *Examen*, attribué à milord Bolingbrocke, mais en effet de Voltaire, est un développement du *Sermon des Cinquante*, où, avec autant d'éloquence que d'érudition, l'auteur a joint plus de raisonnement; il fait aussi partie du *Recueil nécessaire* publié également en 1767, espèce d'arsenal infernal où Voltaire, non content de déposer toutes les armes qu'a fabriquées son impiété, ramasse encore celles des plus cruels ennemis de tout dogme et de toute morale. Cet ouvrage, à lui seul, ferait dire de l'auteur qu'il était toujours possédé du projet d'ensevelir la religion avec lui ou avant lui. — *Questions de Zapata*, autre fabrique d'impiétés, et nouvelles attaques contre l'Ancien et le Nouveau-Testament.—*La*

Défense de mon Oncle, amas de sarcasmes particulièrement dirigés contre Larcher, auteur d'une critique, sous le nom de *Supplément* de *la Philosophie de l'histoire*; l'auteur enveloppe aussi dans cet ouvrage odieux, Fréron et autres personnages, plastrons ordinaires de ses injures. —*Les Honnêtetés littéraires*; elles sont au nombre de vingt-six. Voltaire, donnant lui-même le modèle des grossièretés qu'il reproche aux autres, emploie trente pages à vomir des invectives contre l'abbé Nonotte; les mots de *gueux*, de *gredin*, de *canaille*, etc., se reproduisent à chaque instant. — *Canonisation de saint Cucufin*, etc., plaisanterie où Voltaire s'égaye en farceur et en homme du monde. —*L'Homme aux quarante écus*, roman; — *l'Ingénu*, roman; — *Lettres sur les panégyriques*; —*Lettre à S. A. Mgr. le prince de **** (Brunswick) *sur Rabelais*; l'objet principal de l'auteur est de reproduire les opinions dangereuses des Porphyre, des Celse et des Julien, etc. —Enfin, *Doutes sur la religion*, avec analyse du *Traité théologico-politique* de Spinosa; cet ouvrage a été attribué au comte de Boulainvilliers; mais au style et à la tournure d'esprit, on n'a pas tardé à reconnaître la plume de Voltaire: c'est un tissu de bouffonneries contre l'église et les conciles. Quant au second *Traité*, on n'y remarque qu'une 1767.

16

1767. discussion sèche, mais dangereuse, de l'authenticité de l'Ecriture-Sainte.—*Le Cathécumène;* on ne peut pas pousser plus loin que ne le fait l'auteur dans cet écrit scandaleux, l'ironie et le sarcasme sur les matières les moins faites pour en être l'objet. (Voyez d'autres détails à la *Table alphabétique*, à chacun de ces mots.)

1768.
De son âge 74.

Pressé, comme nous avons dit, autant par le besoin de détourner le coup qui le menaçait, par rapport à ces affreux libelles, que par le désir ardent qu'il avait d'obtenir l'autorisation de la cour de rentrer à Paris, l'auteur de tant d'écrits impies et scandaleux prend la résolution de faire un acte éclatant de piété ou plutôt de scandale et de profanation; en conséquence, le jour de Pâques de cette année, Voltaire, accompagné de gens armés (1), rend le pain bénit *en personne*, se présente à la Table-Sainte, reçoit la communion pascale (il s'était confessé la veille

Voltaire rend le pain bénit *en personne*; il communie et fait un sermon.

(1) Pour la singularité du fait, et suivant notre usage, nous allons rapporter l'ordre de la marche du philosophique cortége.

Voltaire partit de chez lui précédé de deux de ses gens, portant des hallebardes en forme de suisses. Venait après l'architecte, avec le plan de l'église que Voltaire avait fait bâtir, espèce d'offrande que le cathécumène faisait précéder comme acte de réconciliation. Il marchait ensuite avec la

au P. Adam), et termine la cérémonie par un sermon sur le vol, à l'occasion d'une vache qui lui avait été prise. Il apostrophe sur ce fait un de ses paysans connu pour un coquin, l'exhortant à se réconcilier avec Dieu, à reconnaître combien il lui était redevable, et à lui, son seigneur, de n'avoir pas été pendu; il finissait par lui dire que s'il n'avait point encore accusé ses fautes, de le faire à son pasteur ou à lui. Ce dernier trait ayant gâté tout le reste, a fait dégénérer en farce ce spectacle qu'il avait prétendu rendre édifiant pour les dévots. Toutefois, en prenant la parole dans une église paroissiale, Voltaire s'était arrogé un droit qui n'appartient qu'au pasteur; et l'historien Luchet excuse bien mal son héros, en prétextant que Voltaire connaissait peu les mœurs, les usages et l'effet de certaines démarches. 1768.

Correspondance avec l'évêque d'Annecy.

L'évêque d'Annecy, informé de ce qui s'était passé, écrivit le 11 avril à Voltaire, lui marquant avec modération qu'il espérait que par sa conduite à l'avenir il ne laisserait aucun lieu de

---

figure d'un pénitent, avec la componction sur le visage, si elle n'était pas dans le cœur. Deux garde-chasses fermaient la marche, la baïonnette au bout du fusil. A l'entrée de l'église se trouvait le père Adam, qui faisait le rôle de médiateur entre le ciel et la terre. A quoi furent ajoutés des tambours et des fanfares qui célébrèrent ce grand jour.

1768. douter de sa doctrine et de sa sincérité. Voltaire lui répondit par l'expression de l'étonnement; il adressa donc au prélat, le 15 du même mois, une lettre fort curieuse, dans laquelle il déclare n'avoir fait que remplir ses devoirs, dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et qu'il a si souvent remplis. « Il serait bien extraordinaire, dit-il encore, qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés à leur manière. » Il termine sa réponse par des plaintes vagues sur les *calomnies des insectes de la littérature.*

M. l'évêque d'Annecy ne pouvait se méprendre au sens de cette lettre; il lui répondit nettement que les protestans n'étaient pas moins scandalisés que les catholiques; et il demanda, pour preuve de sa sincérité, un désaveu non équivoque des ouvrages qui lui sont attribués. A une interpellation aussi positive, Voltaire ne put répondre que par des phrases insignifiantes; ce sont des curés de village qui ont inspiré, dit-il, des préventions à son évêque; l'aumônier même du résident de France à Genève sème contre lui la *calomnie*, mais il pardonne aux artisans de cette trame odieuse : d'ailleurs les *bagatelles littéraires* n'ont aucun rapport avec les devoirs de citoyen et de chrétien...

M. l'évêque d'Annecy répondit encore, en insistant sur le désaveu de ces ouvrages que Voltaire nommait des *bagatelles littéraires*. « Si vous êtes calomnié, lui dit-il, pourquoi parler si légèrement des productions les plus dangereuses? si vous êtes chrétien, pourquoi ne pas les désavouer? » Ce dilemme pressant réduisit au silence le patriarche de Ferney; il prit le parti de faire écrire par un de ses parens des injures au prélat, qui envoya toute la correspondance au roi. Voltaire reçut un ordre de ne plus faire le prédicateur dans les églises. 1768.

Quelque temps après la reine vint à mourir (le 24 juin 1768), et l'orage amoncelé sur la tête du philosophe, se dissipa tout-à-coup. 24 Juin 1768. — Mort de Marie Leczinska, femme de Louis XV.

Tous les philosophes furent extrêmement mécontens de la nouvelle communion de Voltaire. D'Alembert, malgré sa discrète politique, ne put s'empêcher de lui en faire des reproches dans une lettre datée du 31 mai; il paraît que le comte d'Argental lui en avait adressé également, puisque Voltaire lui écrivit à ce sujet le 22 avril: « Je me trouve entre deux évêques du quatorzième siècle, il faut hurler avec ces s..... *loups*; puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de *Saint-Hyacinthe*, de l'ex-capucin *Maubert*, de l'ex-mathurin *Laurent* et du sieur *Robinet*, tous gens qui ne communient pas, je veux com- Les philosophes mécontens de la nouvelle communion de Voltaire.

1768. munier; et si j'étais dans Abbeville (c'était dans cette ville que de La Barre avait été exécuté pour ses profanations), je communierais tous les quinze jours. » Ce seul trait, à défaut de tant d'autres, ne suffirait-il pas pour faire apprécier Voltaire? Condorcet cependant n'a pas hésité à dire dans sa *Vie de Voltaire :* « Il a existé peu d'hommes qui aient souillé leur vie par moins d'hypocrisie. »

Réservé avec le comte de *la Touraille,* il lui parla, quelques jours après la fête de Pâques, de sa communion comme d'une chose toute simple et ordinaire, comme d'un devoir imposé au citoyen, au chef de famille. Cynique avec le marquis de Villevielle, ses expressions ne peuvent être répétées; mais il redoutait les railleries du maréchal de Richelieu et les reproches de Mme. du Deffant, qui était incrédule malgré elle, et dont l'esprit malin, délicat et juste, avait alors tant d'influence sur l'opinion des étrangers et de la maison de Choiseul.

Mort de Damilaville, le 13 décembre 1768.

Damilaville, qu'il nommait le plus intrépide soutien de la *raison persécutée*, Damilaville, cette *âme d'airain*, venait de mourir (le 13 décembre); mais il était mort, comme le marquis d'Argens, en abjurant ses blasphêmes dans le sein même de la religion : exemple mémorable et touchant, dirons-nous avec M. Mazure,

de cette miséricorde infinie qui accorde au repentir tous les droits de l'innocence! Il fut inutile pour Voltaire; et malgré les pertes qu'il faisait des complices de sa conjuration, malgré la défection de Diderot, qui enseignait le catéchisme (1) à sa fille, il écrivait encore avec le fanatisme de l'impiété au marquis de Villevielle : « Non, mon cher marquis, non, les Socrates modernes ne boiront pas la ciguë... nos philosophes aujourd'hui sont plus adroits; ils n'ont point la sotte vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages; ce sont des mains invisibles qui percent le fanatisme, d'un bout de l'Europe à l'autre, avec les flèches de la vérité. Damilaville 1768.

(1) Diderot faisait élever chrétiennement sa fille, et même ses amis le surprirent lui faisant réciter son catéchisme. A cette occasion, Voltaire écrivait ainsi le 3 janvier 1767 :

« On dit que Diderot laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste. C'est *Orosmade* qui livre ses enfans à *Arimane*. Ce péché contre nature est horrible. Je me flatte qu'il sévrera enfin un enfant qu'il a laissé nourrir du lait des furies. »

Un historien a déjà dit, et nous pensons comme cet historien, que l'anecdote sur Diderot, *enseignant le catéchisme à sa fille*, ferait certainement un fort joli sujet de tableau. Celle que raconte M. Thiébault, dans ses *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, pourrait en fournir le pendant; la voici :

Dans un petit voyage où le marquis d'Argens et Maupertuis n'eurent un soir qu'une chambre pour eux deux, le pré-

1768. vient de mourir; il était auteur du *Christianisme dévoilé* et de beaucoup d'autres écrits; on ne l'a jamais su : ses amis lui ont gardé le secret, tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philosophie. Personne ne sait encore quel est l'auteur du livre donné sous le nom de *Fréret* (c'était Voltaire lui-même). On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de soixante volumes contre la superstition : mille plumes écrivent, et les auteurs en sont absolument inconnus.

Voltaire calomniateur des morts.

Ainsi Voltaire ne se contentait pas toujours de désavouer ses productions pernicieuses, mais il en jetait plus souvent encore la honte et le danger sur des écrivains descendus au tombeau, mêlant ainsi le mensonge au crime de la lâcheté. « Si la calomnie contre un homme vivant, a dit

---

sident de l'Académie s'étant mis à genoux devant son lit pour *dire ses prières du soir* avant de se coucher, son compagnon surpris s'écria : « Maupertuis, que faites-vous? — Mon ami, nous sommes seuls. » (T. 4, p. 315.)

Nota. Le marquis d'Argens ne croyait pas en Dieu, mais il sortait de table s'il y avait treize convives. (*Mazure.*)

Cela nous rappelle milord Bolingbroke, ce grand maître de Voltaire en fait d'incrédulité de religion, lequel était d'une crédulité extrême sur tout le reste. Marivaux lui dit un jour; « Milord, si vous ne croyez pas, ce n'est pas du moins faute de foi. »

le plus impartial des historiens de Voltaire, peut se comparer au courage d'un assassin qui, du moins, s'expose à rencontrer une défense vigoureuse, quel nom donner au calomniateur des morts ? c'est un assassin de l'espèce la plus vile, puisqu'il plonge froidement son poignard dans un cadavre : les plus grands admirateurs de Voltaire n'empêcheront jamais que cette double tache ne s'étende sur sa mémoire. » Nous avons convaincu Voltaire de calomnie envers les morts, il est temps de le montrer sous d'autres rapports qui, malheureusement pour lui, ne paraîtront peut-être pas moins odieux; il va, par une double lâcheté, écrire secrètement, sous le nom d'un autre, contre un vieillard respectable, et lui offrir en même temps de le venger. Ecoutons M. Mazure. 1768.

« Le président *Hénault* était célèbre par son *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, et Voltaire lui avait prodigué les témoignages les plus flatteurs de son estime et de son attachement. Cependant, devenu vieux, infirme et presque en enfance, le président ne vivait plus, pour ainsi dire, que sur sa renommée; il n'était plus à redouter. Voltaire fut accusé d'avoir eu pour lui un de ces procédés que la franchise repoussera toujours. En effet, deux ans après que M. de Bury eût publié sa *Vie de Henri IV*, la police

Il écrit secrétem. contre le président Hénault, et lui offre de le venger.



1768. arrêta une brochure qui avait pour titre : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV* de M. de Bury, *par le marquis de B****. Cet écrit renfermait une critique amère de l'ouvrage du président Hénaut; il y était aussi question de M. le duc de Choiseul. Dans l'état fâcheux où se trouvait le président, Mme. du Deffant et ses amis avaient pris des mesures pour lui laisser ignorer l'existence de cet ouvrage ; mais Voltaire lui envoya l'article qui le concernait, en y joignant celui de M. de Choiseul; il lui écrivit trois lettres pour l'engager à y répondre; et sur le refus du président, il s'offrit lui-même, tout en faisant l'éloge du style et des *connaissances profondes et singulières* de l'auteur sur notre histoire; il ajouta que cet ouvrage, s'il en croyait l'imprimeur, était d'un marquis *de Bélestat*, mais que *probablement* l'imprimeur l'avait trompé. M. de Choiseul et Mme. du Deffant ne purent lui dissimuler que le prétendu marquis de Bélestat était *probablement* Voltaire lui-même; alors il écrivit à M. d'Argental : « Je pense qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on fait de lui, *on disait trop que j'étais le peintre*. L'imprimeur m'a avoué que le livre était de *La Beaumelle*, je m'en étais bien douté ; le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante ; mais aussi on n'a jamais débité de

mensonges avec une impudence si effrontée. Le président sera sans doute bien aise que ces traits-là soient partis d'un homme si décrié. 1768.

» Voyant Mme. du Duffant persister dans son incrédulité, Voltaire imagina de lui écrire quelque temps après, qu'il ne venait de découvrir l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches; que ce n'est point le marquis *de Bélestat*, mais un gentilhomme de la province qu'on appelle aussi M. le marquis; il est très profond dans l'histoire, ajoutait-il, c'est une espèce de *comte de Boulainvilliers*, très poli dans la conversation, mais hardi et tranchant.

» Cependant il ne nommait point ce nouveau comte *de Boulainvilliers*, et il écrivit encore des lettres toujours équivoques à Mme. la duchesse de Choiseul, pour lui promettre de réfuter la brochure et de dédier sa réfutation à l'Académie. La réfutation ne parut point, mais quelque temps après il se trahît lui-même, à l'occasion de son *Histoire du Parlement*, qu'il désavoua en public et dans toutes ses lettres. « Cet ouvrage, disait-il à Mme. du Deffant, a bien l'air de partir des mêmes mains qui souillèrent le papier de quelques invectives contre le président Hénault; *c'est le même style*, mais je suis accoutumé à porter les iniquités d'autrui... Remarquez, disait-il dans une lettre, que le petit ouvrage que M. de

Il se trahit lui-même.

1768. Bélestat s'attribuait, est du même style que l'*Histoire du parlement.*

» Ainsi Voltaire, auteur de cette *Histoire du Parlement*, convient que c'est lui-même qui a *souillé le papier de ses invectives* contre un ancien ami, contre un vieillard sans défense, contre un homme qu'il fait encore profession apparente d'aimer, à qui enfin il offre de réfuter de sa main le pamphlet qu'il dénie et dont il est l'auteur. Pour parler son propre langage, on reconnaît à de pareils traits son innocence et sa candeur ordinaires (1). »

---

(1) Voltaire écrivait en 1764 :

« Si l'on m'attribue le *Dictionnaire philosophique*, je me hâterai de le désavouer avec mon innocence et ma candeur ordinaires. »

Voici un trait remarquable de son *innocence* et de sa *candeur*, rapporté par M. Thiébault, t. IV, p. 301 de ses *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin.*

Voltaire était allé à Berlin en 1743, et le marquis d'Argens lui dit franchement qu'il croyait J.-B. Rousseau innocent des couplets qui l'ont fait condamner. Quelque temps après, Voltaire, qui n'avait pu convaincre d'Argens du crime attribué à ce grand poète, vint lui montrer une épigramme sanglante contre lui d'Argens. Voltaire la tenait, disait-il, d'un correspondant à qui Rousseau l'avait envoyée; mais il a fait toutes les démarches nécessaires pour la faire supprimer, ou du moins pour empêcher qu'elle ne soit trop publique. Le marquis, d'abord très irrité, voulut se venger, et bientôt après conçut des soupçons que ses amis partagè-

Était-ce aussi par *candeur* qu'il composait des ouvrages où il se louait lui-même sans pudeur, ou qu'il mettait à la poste des lettres à son adresse, dans lesquelles la louange était portée jusqu'au ridicule. Prouvons, par ordre de dates. 1768.

En 1750 il parut un livre intitulé : *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*. Voltaire y est extrêmement loué, et même mis au-dessus de nos meilleurs écrivains, sans exception ; cependant on le soupçonna d'en être l'auteur. Voyant trop bien qu'il était découvert, Voltaire le désavoua ; mais, comme nous l'avons déjà vu, quel ouvrage n'a-t-il pas désavoué ? Il se donne pour le seul modèle dans cet ouvrage singulier. Nous recommandons aux curieux les articles *Amour*, *Armée*, *Assaut*, *Bataille*, *Caractère*, *Comparaisons*, *Dialogue*, *Enfer*, *Traduction*, morceaux qui donnent une idée de la modestie du philosophe.

Exemples divers de la modestie et de l'humilité de Voltaire.

Ier. Exemple.

Vers la fin d'octobre 1769, on trouva à la poste une lettre portant cette suscription, dont les termes sont aussi curieux que risibles :

IIe. Exemple.

Au prince des poètes, Phénomène perpétuel

---

rent. Il prit le parti d'écrire à Rousseau lui-même, qui prouva complétement son innocence, et l'autorisa à faire imprimer sa lettre... L'épigramme était de Voltaire.

1768. *de gloire, Philosophe des nations, Mercure de l'Europe, Orateur de la Patrie, Promoteur des citoyens, Historien des rois, Panégyriste des héros, Aristarque des Zoïles, Arbitre du goût, Peintre en tout genre, le même à tout âge, Protecteur des arts, Bienfaiteur des talens ainsi que du vrai mérite, Admirateur du génie de Fénélon, Fléau des persécuteurs, ennemi des fanatiques, Défenseur des opprimés, Père des orphelins, Modèle des riches, Appui des indigens, Exemple immortel des sublimes vertus.*

Cette lettre a été rendue à Voltaire quoiqu'elle ne portât pas son nom, comme le seul à qui toutes ces qualités pouvaient convenir, selon beaucoup de gens. Toutefois on persista généralement à prétendre que c'était lui-même qui s'était adressé ou fait adresser cette lettre. On appuyait ces conjectures sur l'invraisemblance qu'elle pût venir d'ailleurs que des petites maisons, sur la fureur que Voltaire avait de faire parler de lui, et sur mille petites ruses de la même espèce qu'on sait, à n'en pas douter, qu'il a employées maintes fois avec une impudence aussi grossière. Quand ses familiers lui parlaient de ce fait, il détournait la conversation par des saillies; et, pour la première fois, il n'osa pas opposer une dénégation formelle.

IIIe. Exemple. En 1774, il composa une *Épître à Ninon,*

qu'il publia sous le nom du *comte de Schowalof.* 1768.
Les éloges impudens que Voltaire y fait de lui-même, firent long-temps douter qu'il en fût l'auteur, quoiqu'on y reconnût aisément sa touche. Dans une lettre particulière, écrite quelque temps après à un de ses amis qui lui avait fait l'éloge de cette épître en vers, et lui en parlait comme d'un ouvrage auquel il le soupçonnait d'avoir eu part, Voltaire s'échauffe à cette occasion, et prétend qu'il n'est pas assez impertinent pour se louer ainsi lui-même; qu'elle est tout entière du chambellan Schowalof, qu'il est un prodige pour l'esprit, les grâces, la philosophie. On voit qu'il se défend d'un côté de se louer lui-même; il le fait d'une autre façon assez adroite, il est vrai, par insinuation seulement. Toujours est-il qu'il fit enfin l'aveu du stratagême à Mme. d'Argental, dans une lettre où il convient de sa faiblesse qu'il prie de pardonner à un vieillard; et de trois!...

En 1775, fâché que personne n'ait répandu IVe. Exemple.
avec éclat la narration d'une fête qu'il avait donnée à Ferney, le jour de la Saint-Louis, en l'honneur du Roi, il s'imagina de la faire lui-même, dans une *Lettre datée de Ferney, le 26 août* 1775, et adressée à un soi-disant M. D***. On dit *lui-même*, quoique l'auteur ne parle de la fête qu'en tierce personne, et avec des éloges

1768. que l'amour-propre se prodigue volontiers, mais que l'usage n'est pas d'avouer, tournure devenue trop familière au philosophe de Ferney pour en douter.

Cette fête consistait en un prix accordé à celui des habitans qui tirerait le mieux; ce prix était une médaille où l'on voyait la tête de M. Turgot, alors contrôleur général; on lisait au revers: *tutamen regni*. Mme. de *Saint-Julien*, femme du receveur du clergé, qui se trouvait là, fut invitée à tirer la première, et, comme on s'en doute, elle gagna le prix, afin que le ministre des finances pût le savoir. Quelle puérilité pour un homme que ses partisans affectent de nous montrer si grand!

V°. Exemple. En 1776, il se répandit dans le public un *Commentaire sur les ouvrages de l'auteur de la Henriade*, dans lequel Voltaire, à qui il fut bientôt attribué à cause du style, était loué à chaque page; il nia, tant qu'il put, en être l'auteur; et sur ce qu'on lui disait qu'un grand seigneur en doutait, et avait chargé son neveu de savoir au juste ce qui en était: *Quelle pauvreté*, s'écria Voltaire, *est-ce que je serais un homme à me louer ainsi moi-même?* Le fait est, affirme un écrivain du temps, bien instruit du fond de l'affaire, que ce *commentaire* est sorti des mains d'un auteur à qui le patron a lui-même fourni les

anecdotes et le style; c'est le couteau de Matignon. 1768.

Puisqu'il est question de *la Henriade*, il est à propos de rappeler encore un fait qui s'y rapporte, et lequel donnera une nouvelle preuve de l'humilité de Voltaire.

Vers l'année 1738, un nommé *Cocchi*, homme de lettres italien, avait composé une épître qu'il devait placer à la tête d'une édition de *la Henriade*; il y mettait sans façon Voltaire au-dessus de Virgile, et commençait par crier à la première phrase : *il n'y a rien de plus beau que la Henriade*. Voltaire, à qui la Lettre fut communiquée, dit : « Adoucissons ce terme, mettons : *il y a peu d'ouvrages plus beaux que*, etc. VIe. Exemple.

Mais rien n'est plus curieux peut-être, comme modèle de modestie et d'humilité tout ensemble, que le jugement porté dans le même temps par Voltaire *sur* Racine, Corneille et Crébillon. Le voici tel qu'il se trouve dans M. *de Voltaire peint par lui-même*; c'est par-là que nous terminerons notre série de preuves, peut-être trouvée déjà bien longue.

« Ce n'est pas assez d'amener une ou deux de ces situations qu'on trouve dans tous les romans, pour mériter le titre de poète tragique; mais il faut être neuf sans être bizarre, souvent sublime et toujours naturel, connaître le cœur humain VIIe. Exemple.

1768. et le faire parler, être grand poète sans que jamais aucun personnage de la pièce paraisse poète, savoir parfaitement sa langue, la parler avec pureté, avec une harmonie continue, sans que jamais la rime coûte rien au sens. Quiconque n'observe pas toutes ces règles, peut faire une ou deux tragédies applaudies au théâtre; mais il ne sera jamais compté au rang des bons écrivains : il y a très peu de bonnes tragédies; les unes (*celles de* Racine) sont des idylles en dialogues bien écrits et bien rimés; les autres (*les tragédies de* Corneille), des raisonnemens politiques qui endorment, ou des amplifications qui rebutent; les autres (*celles de* Crébillon), des rêves d'énergumène en style barbare, des propos interrompus, de longues apostrophes aux dieux, parce qu'on ne sait point parler aux hommes, des maximes fausses, des lieux-communs ampoulés. » Il n'y a donc que le grand Voltaire qui soit sans défauts; cela est modeste.

Brouillerie de Voltaire avec Mme. Denis, sa nièce. Elle retourne à Paris, mais revient au bout d'un an.

Un événement assez remarquable, rapporté aussi par M. Lepan, eut lieu cette année dans la maison du seigneur de Ferney. Il prit la singulière résolution d'éloigner Mme. Denis, cette nièce si dévouée, ainsi que Mlle. Corneille, femme *Dupuis*, en assignant à la première la somme de vingt mille francs par an, pour sa dépense à Paris, que Me. Laleu, notaire, était

chargé de lui compter annuellement. Pour colorer le prétexte de cet éloignement de la nièce et de l'abandon de sa fille adoptive, Voltaire donnait pour raison, tantôt son âge, ses maladies, qui le condamnaient au régime et à la solitude, tandis qu'il fallait à Mme. Denis, disait-il, des fêtes continuelles, tantôt là gêne où le mettait le défaut de paiement de la part de ses débiteurs; toutes ces raisons en cachaient une autre: ce qui le prouve, c'est que Mme. Denis vint rejoindre son oncle au bout d'un an. 1768.

Les uns ont dit que cette séparation avait eu lieu à la suite d'une querelle de famille; d'autres ont prétendu que Voltaire se trouvant gêné, voulut vendre Ferney (en effet, dans une lettre écrite à M. le comte de *Rochefort*, le 11 avril 1769, Voltaire convient lui-même qu'il avait voulu vendre ce bien), comme devant être d'une défaite facile, en raison de la grande quantité de blés qu'il produisait; que Mme. Denis, au nom de laquelle ce domaine avait été acheté, refusa de le vendre, et que son bienfaiteur fût indigné d'une résistance qu'il n'avait pas prévue.

Il convient d'observer en même temps que Voltaire ne s'était pas contenté d'éloigner Mme. Denis et Mme. Dupuis, mais qu'il avait encore renvoyé tous ceux qui composaient sa maison, à l'exception d'un secrétaire; si l'on fait attention

1768. à cette circonstance jointe à celle de sa double communion en deux ans ; si l'on fait attention que, depuis sa *Lettre de milord de Cantorbéry*, il avait publié l'*Histoire du Parlement* ; qu'afin de prouver l'*alibi*, comme il disait, il avait fait imprimer les *Guèbres* (sous le titre *de la Tolérance*), tragédie *qui devait porter un rude coup au fanatisme* (Lettre au comte d'Argental, 19 juin 1769), qu'il employait tous ses protecteurs pour faire jouer cette pièce, qu'il écrivait à la duchesse de Choiseul, épouse du ministre : « Oui, Madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain, si vous et M. le duc de Choiseul vous protégiez cette pièce.... ; si l'on fait attention à toutes ces circonstances, disons-nous avec M. Lepan, on est autorisé à croire que le moteur de tant d'intrigues se préparait, au cas qu'elles ne réussissent pas, à prendre la fuite et à se soustraire à la vindicte publique, qu'il ne cessa jamais d'encourir. Triste effet de l'ambition d'un homme, qui, malgré ses soixante-quatorze ans et son état valétudinaire, écrivait encore à Mme. du Deffant, le 7 août 1769, que *c'était un grand plaisir d'avoir un parti et de diriger un peu l'opinion des hommes!* Aussi ne connut-il jamais le repos que cependant il aimait à vanter.

Il est temps enfin de passer à la liste de ses

productions de cette année ; la masse en est effrayante; aussi Duvernet, disciple moins discret que son maître, déclare nettement que, dans aucune époque de sa vie, Voltaire ne fit succéder, aussi rapidement, tant de petits écrits *philosophiques*; et il les rappelle avec orgueil, en omettant toutefois, par obligeance sans doute, le poëme de *la Guerre de Genève*, si peu honorable, en effet, pour la réputation de son héros. 1768.

Les Guèbres, tragédie.

Nous commencerons, suivant l'usage, par les pièces de théâtre. Les *Guèbres*, tragédie en cinq actes, imprimée d'abord sous le titre *de la Tolérance*, et non représentée. (Voy. l'analyse à la *Table alphabétique*, etc., et ce que nous en avons dit plus haut.) — *Le Baron d'Otrante*, opéra bouffon en trois actes. Cette pièce fut faite pour Grétry. Les comédiens la refusèrent comme trop faible. Cet événement empêcha Grétry de mettre la pièce en musique, et détermina Voltaire à renoncer à faire d'autres opéras comiques, si ce n'est *les Deux Tonneaux* qu'il avait commencés; laquelle pièce, en trois actes, ne peut être considérée que comme une esquisse d'opéra comique; — *la Guerre de Genève*, poëme (voyez ce qui en a été dit à l'année 1765, et la *Table alphabétique*); — *la Princesse de Babylone*, roman, espèce de féerie ou de folie.

Le Baron d'Otrante, op. bouf.; les Deux Tonneaux, idem.

1768.

Nouvelle averse de brochures impies, scandaleuses.

Viennent ensuite les petits écrits *philosophiques*, comme dit Duvernet, ou les *pistolets de poche*, comme les appelait Voltaire. *Relation du bannissement des Jésuites de l'empire de la Chine, ou l'Empereur et frère Rigolet*, libelle en forme de dialogue, dans lequel Voltaire s'égaye toujours aux dépens de la religion. C'est à-peu-près la même tournure que celle du *Cathécumène* ; — *Profession de foi des Théistes*, etc. C'est une espèce de satire contre la *Bible*, dans laquelle Voltaire ne manque pas de trouver les ridiculités, les absurdités, les barbaries, des impiétés même que les génies superbes affectent d'y trouver ; — *les Droits des Hommes et les Usurpations des Papes* ; l'auteur rapproche dans un court espace le tableau des prétendues usurpations de la cour de Rome ; — *l'A, B, C, Dialogues curieux*, etc. ; on commence par y prouver un Dieu qu'on finit par détruire, et le spinosisme paraît le vrai système de l'auteur ; — *Sermon prêché à Bâle* le premier jour de l'an 1768 : on y prêche la tolérance envers toutes les religions, comme les libéro-philosophes l'entendent aujourd'hui, c'est-à-dire, l'indifférence en matière de religion ; — *Homélie du pasteur Brown, prêchée à Londres, le jour de la Pentecôte* 1768 : tel est le titre d'un nouveau sermon de Voltaire, qui répète ce qui a été dit mille

fois, non par les Bourdaloue, les Massillon, etc.; 1768.
mais par les Bayle, les Fréret, les Boulanger, etc., et les autres docteurs de l'incrédulité. Celui-ci est spécialement dirigé contre la morale de Jésus-Christ, dont l'auteur infirme les principes; — *les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier*, railleries à propos d'expériences physiques; — *les Singularités de la Nature*, etc. Voltaire, devenu philosophe, physicien et métaphysicien, combat nombre d'erreurs auxquelles il en substitue d'autres; — *le Marseillais et le Lion*, fable en vers, qu'on doit compter comme une satire. Dans le dialogue, l'homme prétend établir sa supériorité sur les bêtes, et il est obligé de reconnaître, à chaque réponse, son infériorité : ce qui est très philosophique et très édifiant; — *les Trois Empereurs en Sorbonne*, satire dirigée contre la Sorbonne, qui a osé censurer le roman de *Bélisaire*, où un citoyen a l'impudence de signer une attaque ouverte qu'il livre à la religion. Cette pièce bouffonne, mais sans sel et sans pudeur, n'a pu rien contre un corps recommandable à tout égard; — *Instruction à frère Pediculoso*, nouvelles bouffonneries à la façon de Voltaire; — *Examen de l'Histoire de Henri IV*, de Bury, etc.; — *l'Apothéose du roi Pétau*, nouveau conte de Voltaire. C'est une allégorie satirique réservée pour les ténèbres, dans lesquelles elle a

1768. été enfantée; —*Épître à M. de Saint-Lambert*, tribut de reconnaissance que Voltaire paye à ce poëte pour les éloges qu'il lui prodigue dans son poëme *des Saisons*, et surtout dans une note où il avance l'assertion de mettre l'auteur de *Brutus* et d'*Alzire* au-dessus de Corneille et de Racine. Il y a de très beaux vers dans cette pièce, mais entrelardés de mauvaises plaisanteries contre un tas de *Scriblers*, sur lesquels Voltaire ne pouvait tarir.

« Tels étaient, dit encore naïvement Duvernet que nous venons de citer, tels étaient les jeux et les amusemens de la vieillesse de Voltaire. (Ils étaient beaux!) Chaque écrit portait son cachet; mais aucun ne portait son nom. (Quelle franchise, et surtout quel courage!) Quand il avait jeté dans le public un petit écrit *philosophique*, il riait et tremblait tout-à-la-fois, s'en avouant tout bas l'auteur à ses amis, le désavouant tout haut. » (Quel modèle d'héroïsme!) Et voilà ce qu'on appelle encore aujourd'hui de la philosophie!

Source de la grande réputation de Voltaire.

Au résumé, et si Duvernet veut bien nous le permettre, nous allons ajouter un fleuron à la couronne de son héros, en révélant la source de sa grande réputation : aussi bien le très humble disciple ne paraît pas s'en être douté. La source de la grande réputation de Voltaire, suivant

nous, est dans le caractère de ses ouvrages. Il a voulu plaire à la populace des lecteurs et à la tourbe *philosophesque*. Qu'a-t-il fait pour cela ? Il a entassé des contes obscènes, pour amuser les uns (tels que Duvernet, par exemple), et prodigué les raisonnemens captieux pour duper les autres. Le marchand le plus accrédité n'est pas toujours celui qui a les meilleures marchandises, mais bien celui qui se charge de celles qui conviennent au grand nombre, et qui donne à meilleur marché. Tel a été le négociant Voltaire. Ces réflexions feront la clôture de l'année 1768. 1768.

Nous allons, pour commencer, montrer Voltaire renouvelant en 1769 le spectacle édifiant de l'année précédente; il fera ses pâques avec beaucoup de dévotion, mais d'une façon moins publique; des incommodités le forçant de rester au lit, il recevra la communion chez lui. 1769. *De son âge* 75.

Vers la fin du mois de février, Voltaire éprouva plusieurs accès de fièvre très violens; il était âgé de soixante-quinze ans, il croyait mourir; il fit demander le curé de Ferney; celui-ci exigea une rétractation de ses ouvrages irréligieux. Le notaire *Raffroz* dressa en conséquence un acte par lequel Messire François-Marie de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des

Maladie de Voltaire.

Sa profession de foi. — Rétractation de ses ouvrages irréligieux.

1769. quarante de l'Académie française, Seigneur de Ferney, Tourney, Preny et Chambeis, déclare qu'il doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de protester que jamais il n'a cessé de respecter et de pratiquer la religion catholique professée dans le royaume; que si jamais il lui était échappé quelques indiscrétions préjudiciables à la religion de l'état, il en demande pardon à Dieu et à l'Etat; qu'il a vécu et qu'il veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois.

Au château de Ferney, le 31 mars 1769, trois heures après-midi. Signé, *de Voltaire; Raffroz*, notaire; *Antoine Adam*, prêtre (ci-devant soi-disant jésuite); *Bigex*, bourgeois de la Balme en Génevois; *Claude Maugié*, orfévre-bijoutier; *Pierre Larchevêque*, syndic, tous demeurant audit Ferney, témoins requis.

Communion de Voltaire.

Le lendemain 1er. avril, Voltaire reçut la communion chez lui, non sans prononcer au préalable un beau et pathétique discours, où il renouvela cathégoriquement sa profession de foi et ses protestations contre ces malheureuses brochures; de tout quoi le même notaire dressa un acte qui fut signé le même jour par le malade et par les témoins.

Quelques jours après, il mande à M. *Saurin*

1769.

qu'il *a rempli les devoirs d'un officier de la chambre du roi et d'un citoyen qui doit mourir dans la religion de sa patrie;* qu'il en a pris un acte formel, et qu'il le fera déposer aux archives de l'Académie; il s'exprime de même avec le maréchal de Richelieu, dont il redoutait les sarcasmes; il écrivit le 4 avril, à Saint-Lambert, auteur du poëme des *Saisons;* mais déjà le péril n'existait plus. « Depuis un mois j'ai eu douze accès de fièvre; j'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie; j'ai déclaré expressément que je mourrais dans la religion du roi très chrétien et de la France, ma patrie : *cela est fier et honnête.* » Au comte d'Argental, le 23 mai 1769 : « J'édifie tous les habitans de mes terres et tous les voisins, en communiant; je me fais lire *publiquement* l'*Histoire de l'Eglise* et les *Sermons de Massillon* à mes repas; je mets l'imposteur d'Annecy (l'évêque) hors de toute mesure; je le traduirai au parlement de Dijon, s'il a l'audace de faire un pas contre les lois de l'Etat. » A La Harpe, vers le même temps : « J'ai eu douze accès de fièvre; j'ai été sur le point de mourir, et je disais : le théâtre français est mort de son côté, si M. de La Harpe n'y met la main; *il a fallu passer par les cérémonies ordinaires;* il faut remplir ses devoirs de citoyen; ceux de l'amitié me sont bien plus chers. » Lorsqu'il fut

Il se moque de la religion et de lui-même.

1769. guéri entièrement, il écrivit à Mme. du Deffant, pour prévenir ses reproches d'hypocrisie et de faiblesse; il parla de cet événement comme d'une farce ridicule, mais nécessaire à sa tranquillité. Dans une lettre, où il avoue cette bonne action à un de ses amis, il ajoute : *toujours rancune tenante contre maître Aliboron*, dit *Fréron;*

Du P. Adam. tout cela vérifiait le pronostic du bon P. Adam, ce jésuite, très long-temps assez déplacé chez Voltaire, qui, dans ses railleries, ne l'apostrophait jamais autrement que par ces mots, *le Père Adam, qui n'est pas le premier homme du monde* (1), ce jésuite était le plastron de toutes les plaisanteries, des sarcasmes et bons mots de ceux qui étaient à la table de ce poète magnifique. Quelqu'un lui dit un jour : « Que faites-vous ici, mon Père? ne voyez-vous pas que vous n'allez pas à tout ce monde-là? Le bonhomme répondit : *je patiente, je guette le moment de la grâce.* » La grâce n'est point arrivée, et le bon Père a été renvoyé. (Voir l'année 1776.) Au reste Voltaire continua à se rendre au grand monde et à suivre son train ordinaire.

---

(1) Benserade, un siècle avant Voltaire, avait fait ce jeu de mots sur un prédicateur nommé *Adam*, qui avait prêché au Louvre, et dont les sermons n'avaient pas eu un grand succès. Voltaire avait trop lu pour ne pas connaître ce trait.

M. d'Argental lui adresse les plus vifs reproches sur la communion qu'il vient de faire. Voltaire lui répond qu'il ne peut lui donner une plus grande marque de son mépris de ces *facéties*, qu'en les jouant lui-même. 1769.

Le maréchal de Richelieu l'accable de tous les traits du ridicule dans sa réponse. Voltaire lui répliqua : « Il y a quarante-neuf ans que mon héros prit l'habitude de se moquer de son très humble serviteur, il la conserve et la conservera ; je n'y sais autre chose que de faire le plongeon et d'admirer la constance de Monseigneur à m'accabler de ses lardons... » Quelle réflexion ajouter à tant de preuves multipliées d'impiété, de tartuferie, de méchanceté! Et que l'on veuille bien considérer que nous n'interprêtons point la turpitude de ses pensées, de ses actions; c'est le héros lui-même qui prend soin de se dévoiler, comme on peut s'en convaincre par ses lettres imprimées, lesquelles sont entre les mains de tout le monde, et que nous avons l'attention de citer avec l'exactitude la plus scrupuleuse. De tout ceci, lecteurs, il résulte la conséquence que ceux qui défendent Voltaire ne l'ont point connu; quant à ceux qui persistent (comme on le voit encore aujourd'hui, à la honte des mœurs et de la vérité) à l'offrir comme un modèle en tout genre, jeunes gens, méfiez-vous d'eux; il

1769. est impossible, comme l'a déjà dit un de ses historiens, qu'ils le fassent sans les plus perfides intentions : nous attendons à ce défilé les biographes dits *des Contemporains*.

Au surplus, faut-il encore dire qu'à l'occasion de cette communion étrangement scandaleuse, le plus célèbre des panégyristes de Voltaire, Condorcet, ne cherche pas même à l'excuser, par la crainte que son ami pouvait avoir d'être encore forcé de quitter sa retraite; que plus tard, en un mot, Voltaire lui-même, reconnaissant que ce jeu ne lui réussissait d'aucun côté, pas même de celui de tous ces grands raisonneurs ou esprits forts qu'il a plusieurs fois décorés du beau titre de sa *livrée*, il écrivait à Mme. Necker le 23 avril 1773 : « Je n'ai point reçu cette fois-ci les sacremens; on s'était trop moqué à Paris de cette petite facétie. »

Digression nécessaire.

Une digression qui ne peut être étrangère à notre travail, puisque les grandes considérations qu'elle embrasse se rattachent essentiellement à la vie de Voltaire, c'est de remarquer, dans l'intérêt de l'histoire, appelée à rechercher les causes des événemens à jamais mémorables qui ont agité l'Europe dans les dernières années du dix-huitième siècle, c'est de bien remarquer, disons-nous, qu'une sorte d'esprit de vertige semblait avoir saisi le gouvernement, et l'entraînait à

conspirer lui-même sa ruine, de concert avec ses plus redoutables ennemis. « La conjuration contre l'autel et le trône, dit M. Mazure, était publiquement avouée ; elle était préparée dans tous les esprits et jusque dans les plus obscurs ateliers du peuple, par des écrits qui se multipliaient sous toutes les formes, depuis l'in-folio jusqu'au pamphlet du plus vil prix. Indépendamment des ouvrages de Voltaire, de Damilaville, de Boulanger, de Diderot, de La Mettrie, de Naigeon et du roi de Prusse, le seul Paul Thiry, baron d'Holbac, avait composé *la Contagion sacrée*, *la Cruauté religieuse*, *l'Enfer détruit*, *le Christianisme primitif*, *l'Esprit du judaïsme*, *l'Essai sur les préjugés*, *l'Examen critique des prophètes*, *l'Histoire critique de Jésus-Christ*, *l'Imposture sacerdotale*, *les Lettres à Eugénie*, *les Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés*, *les Prêtres démasqués*, et une foule d'autres écrits inspirés par l'athéisme et le fanatisme de l'impiété ; tous ces livres se distribuaient ou circulaient sous le couvert du ministère : quelques arrêts les flétrissaient pour la forme et ne faisaient qu'irriter la fureur de les connaître. Les magistrats, par exemple, s'étaient offensés de l'*Histoire du parlement* ; ils menacèrent l'auteur ; Voltaire était dans les craintes : que fait-il ? il menace à son tour le parlement, et fait 1769.

1769. annoncer par ses amis qu'il travaille au *Nécrologe de la Grève*, ouvrage dans lequel il se proposait de faire connaître ceux qui sont injustement morts par arrêts du parlement. (Duvernet convient lui-même que l'idée de cet ouvrage passa par la tête de Voltaire, et que s'il ne le fit pas, c'est qu'il ne fut pas poussé à bout.)

En vain le parlement venait de faire déposer à la Bastille les exemplaires de l'*Encyclopédie*, Voltaire, malgré sa vieillesse, avait conçu le projet d'en composer une autre ; et, chose prodigieuse ! en peu de mois il avait déjà tous les matériaux de cette immense entreprise. Mais le

Le Système de la Nature, par le baron d'Holbac.

Système de la nature parut, et l'on aperçut enfin la profondeur de l'abîme où la France et la génération nouvelle allaient se précipiter.

« Ce livre, que le baron d'Holbac eut l'infamie de publier sous le nom de feu *Mirabeau*, secrétaire perpétuel de l'Académie française, effraya l'athéisme de Frédéric lui-même et l'impiété de Voltaire. M. *Séguier*, avocat-général, eut le courage de se dévouer à toutes les fureurs de ceux qui avaient juré d'écraser la religion;

Réquisitoire de M. Séguier.

il prononça au parlement un discours qui fit une impression profonde (1), et alarma vivement

(1) Cet acte de courage de M. Séguier rappelle naturellement celui de M. de Marchangy, avocat-général, lorsqu'en

tous les hommes de lettres qui en étaient l'objet. 1769.
Le parlement annonça des dispositions redoutables, et résolut de s'occuper de cette grande cause immédiatement après sa rentrée; mais la consternation des philosophes ne dura qu'un moment; la dissolution du parlement par le chancelier Maupeou ne permit plus aux magistrats que de songer à leur propre cause. »

Terreur des philosophes.

Le parlement est dissous.

Le monarque philosophe écrivit contre cette monstrueuse production; et Voltaire, autant pour se préparer les moyens d'obtenir l'autorisation de rentrer à Paris, que pour faire diversion aux inquiétudes que lui causaient ses ouvrages contre le christianisme, entreprit la réfutation du *Système de la Nature*. La vérité de cette première assertion résulte de la lettre écrite par Voltaire au duc de Richelieu, le 1er. novembre 1770, où il dit qu'il lui aurait beaucoup d'obligation, si dans ses goguettes avec le Roi, il avait la bonté de glisser gaîment qu'il avait réfuté ce livre; mais soit que le maréchal n'eût point égard à cette demande, soit que

Voltaire réfute le SYSTÈME DE LA NATURE.

1823 (c'est-à-dire cinquante-quatre ans après), il a dévoilé, dans un réquisitoire plein de force, d'éloquence et de vérité, les doctrines et les manœuvres des *Carbonari*, disciples de la secte philosophique, et par conséquent ennemis jurés des autels et des trônes. Les *Jacobins* de tous les pays tremblent encore d'épouvante à la pensée du foudroyant plaidoyer. (Il se trouve chez Anthe. Boucher, imprimeur, rue des Bons-Enfans, no. 34. Prix : 2 fr. 25 c.)

1769. Louis XV ne crut point le philosophe suffisamment amendé, Voltaire fut encore obligé de rester à Ferney. Voyons s'il aura plus de succès auprès des compagnons philosophes. « Ce livre (*le Système de la Nature*), disait-il, fera un tort irréparable à la littérature, rendra les philosophes odieux et la philosophie ridicule. » Enfin, cet ouvrage semblait être devenu l'objet de la rage de Voltaire; il n'est point d'anathêmes burlesques qu'il n'ait prononcés contre ce livre, son auteur et ses partisans. (Voyez aussi Dieu, à la *Table Alphabéthique*, etc.) Malgré toutes ces protestations, il ne pouvait abandonner son projet d'écraser l'*infâme*; il en parlait toujours avec son ami d'Alembert. « Voilà donc, disait-il, la guerre civile entre les incrédules; nos ennemis diront que la discorde est dans le camp d'Agramant. Toutefois il faut que les deux partis se réunissent; je voudrais que vous fissiez cette réconciliation, et que vous leur dissiez : passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée. » D'Alembert sans doute ne put réussir à cette négociation. Voltaire, comme l'observe M. Mazure, voulait fonder ce qu'il nommait la religion naturelle sur le principe de l'existence d'un être suprême, tel quel, à la manière d'Épicure; mais le parti d'Holbac repoussait l'idée de Dieu comme une superstition intolérable. Aussi d'Hol-

bac fit-il paraître bientôt après le livre du *Bon sens*, plus monstrueux encore que *le Système de la Nature*. « Je voudrais, disait d'Alembert, que l'on abrégeât ce livre pour qu'il ne valût que dix sous, et qu'il pût être acheté et lu par les cuisinières. » 1769.

Médaille en bronze de Voltaire. Contrariétés à ce sujet.

Quelques jours avant la maladie de Voltaire, dont il a été parlé au commencement de cette année, *Georges-Christophe Waechter*, graveur de l'électeur palatin, avait dessiné la tête du philosophe (*cette vieille et triste* figure, comme le disait Voltaire lui-même dans sa lettre à Collini, du 29 mars 1769), pour être dédiée à S. A. E. Waechter en fit une médaille en bronze, au bas de laquelle était ce vers de *la Henriade:*

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

L'autre côté de la médaille représentait un autel, sur lequel on voyait les emblêmes des héros du poëme épique et du poëme dramatique, tels que trompettes, casques, épées, instrumens de musique, masques et autres attributs; l'exergue portait le nom de l'électeur, et dans un coin était celui de Voltaire.

Les Génevois, chez lesquels le graveur avait loué une presse pour imprimer cette gravure, n'eurent pas plutôt connaissance du vers qui avait été mis, qu'ils défendirent à Waechter d'en

1769. continuer l'impression, et lui ordonnèrent de sortir du territoire sous vingt-quatre heures. Le même vers ayant déplu à l'électeur, il s'opposa à ce que son nom fût mis sur la gravure; il y en eut à peine dix à douze épreuves de tirées.

L'année suivante, Waechter fit une autre médaille, sur laquelle, à la place du vers, il mit une couronne, et au lieu du nom de l'électeur, ces mots : *tiré d'après nature*, au château de Ferney, G.-C. *Waechter*, gravé M. DCCLXX. (*Biœrnsthal.* — *Collini.*)

On a vu, à l'année précédente, tout ce que Voltaire avait tenté pour obtenir la représentation des *Guèbres*, de cette tragédie qui *devait porter un rude coup à la religion*, et dans laquelle il avait en même temps la folle prétention, comme dans *Olympie*, de faire oublier le chef-d'œuvre de Racine; cette année il revint à la charge, mais avec des moyens nouveaux. Or, voici le projet que conçut le vieillard, projet que l'on croirait sorti de la tête du jeune homme le plus bouillant d'impatience. M. de la Verpillière n'avait pas voulu qu'on jouât cette pièce; l'auteur voulait demander à ce censeur qu'il feignît seulement d'ignorer qu'on la donnât. En attendant il s'informe d'un académicien de Lyon si la dame Lobreau, directrice du théâtre de cette ville, ne pourrait pas faire jouer une pièce

Singulier projet de Voltaire pour faire jouer sa tragéd. des Guèbres.

1769.

de son autorité, et s'il n'y avait pas quelques acteurs qu'on pût *débarbariser* et *déprovincialiser*. «Savez-vous bien, ajoutait-il, que je suis homme à me rendre incognito à Lyon? nous verrions ensemble comment il faudrait s'y prendre pour former des acteurs; vous pourriez me trouver quelque petit appartement bien ignoré; j'y viendrais en habit noir comme un vieux avocat de vos parens et de vos amis : le pis qui pourrait m'arriver, serait d'être reconnu, et il n'y aurait pas grand mal.» Le projet, apprécié comme il devait l'être, en resta là, et *les Guèbres* sont encore à jouer.

Nouveau déluge de libelles et de brochures impies.

Mais impiété pour impiété, le philosophe à projets manqués se dédommagea bien par l'averse de brochures irréligieuses qu'il répandit sur toute la France après cette déconvenue, sans compter les libelles, non moins affreux, qui avaient déjà paru quelques jours auparavant. Nous allons faire le dénombrement des uns et des autres, chacun accompagné, suivant l'usage, d'un petit mot explicatif, quitte à recourir pour le reste à la *Table alphabétique*.

Histoire du Parlement, en deux volumes; le parlement y est fort maltraité. Au milieu des injures les plus grossières, Voltaire lui conteste et lui enlève tous les titres sur lesquels il se fonde pour s'immiscer dans la législation, et le réduit

1769. aux simples fonctions de judicature; — *Lettre à M. Marin, secrétaire général de la librairie*, en date du 5 *juillet* 1769. *Autre lettre* insérée au *Mercure* du mois suivant; elles avaient toutes deux pour objet le désaveu de Voltaire de son *Histoire du Parlement*, disant qu'elle était trop indécente et trop hardie pour qu'on le soupçonnât d'en être l'auteur. (Le saint homme!) C'était une manœuvre de sa part pour faire percer cet ouvrage avec plus de rapidité, et elle lui réussit. — *Dieu et les hommes, œuvre théologique, mais raisonnable*, etc. Voltaire a voulu repaître encore la curiosité des incrédules; cette œuvre prétendue théologique, n'est qu'une œuvre du diable. — *Le Cri des Nations*; c'est le fruit de la persuasion où était Voltaire qu'il fallait lui attribuer l'étonnante révolution arrivée depuis trente ans dans les esprits en général, et même dans les conseils des princes, sur la manière d'y traiter la religion. La suppression des jésuites, les secousses dont on ébranle la *gent* monacale, etc., commandent ses applaudissemens. — *Lettres d'Amabed*, etc., roman allégorique dans lequel on trouve une répétition fastidieuse de mille choses que l'on voit dans vingt ouvrages du même genre de cet auteur. Le cadre n'est pas neuf : il est question de deux Indiens mariés, qu'on traite d'apostats, qu'on met en

conséquence dans les prisons de l'inquisition de 1769.
Goa, et qu'on amène à Rome pour être jugés; de-là force déclamations virulentes contre l'inquisition et les pontifes de Rome. — *Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan à A. J. Rustan*, récrimination de l'auteur contre ce pasteur suisse qui s'est avisé, dans un ouvrage ayant pour titre : *l'État présent du christianisme*, de mordre Voltaire. — *L'Histoire de Jenni*, etc., roman philosophique dans le goût de celui de *Bélisaire*. On y remarque un dialogue intitulé : *Précis de la conversation des Mais, entre un catholique et un anglican*, qui n'est pas à l'avantage de notre religion, puisque le premier finit par devenir de celle de l'autre, et c'est là que l'auteur en voulait venir. — *Supplément au siècle de Louis XIV*. — *Épître à Boileau*. — *Les Adorateurs*, ou *les Louanges de Dieu*, etc. Il résulte, pour morale de ce traité, tout bardé de métaphysique et de physique, etc., que la sensibilité est sans doute le don du ciel le plus funeste, et qu'on doit préférer d'ergoter en aveugle comme le premier adorateur qu'il met en scène, avec une âme froide et sèche, à sentir et à se contrister, ainsi que le second, avec un cœur trop ouvert à toutes les impressions. — *Cinquième homélie prononcée à Londres, dans une assemblée particulière, le jour de Pâques* : c'est une suite

1769. des quatre premières dont on a parlé à l'année 1765. Voltaire, en publiant cette homélie peu après ses pâques de 1769, annonce quel fond il y avait à faire sur ses protestations. Cette nouvelle production porte sur la communion : elle est pleine de citations indécentes sur cette matière.

1770.

De son âge 76.

Projet d'érection d'une statue à Voltaire.

Dans les premiers jours de l'année 1770, plusieurs hommes de lettres de la capitale, ou plutôt les philosophes admis dans la société de Mme. Necker, s'étaient réunis chez cette femme célèbre ; là ils résolurent à l'unanimité d'ériger une statue à Voltaire.

Le sculpteur *Pigal* présenta une ébauche qui excita l'admiration des adeptes. Il promit de partir pour Ferney, après les fêtes du mariage de Mgr. le Dauphin, et d'achever le monument dans l'espace de deux années. L'inscription devait être : *A Voltaire vivant, par les gens de lettres, ses compatriotes.* Nous ne nous livrerons point à l'examen de la question, bien qu'importante pour le temps où nous sommes, de savoir si le droit de décerner des honneurs publics n'est pas une attribution exclusive du gouvernement. Aussi bien cet exemple, que nous regardons comme un oubli de toutes les convenances sociales, s'offrira bientôt encore dans la *Vie de Voltaire*, par l'insouciance du gouvernement

d'alors, qui semblait l'encourager. En effet, on verra, à l'année 1778, Voltaire couronné, *au nom de la nation*, par des hommes qui, en France, comme autrefois dans la république romaine, n'avaient pas le droit de cité. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'à l'occasion de ce projet de statue, le patriarche de l'irréligion écrivait à d'Alembert : « C'est un beau soufflet que vous donnez au fanatisme et aux lâches valets de ce monstre : vous écrasez sous ce marbre la superstition qui levait encore la tête. » (Lettre de Voltaire à d'Alembert, le 21 juin 1770.) 1769.

Il presse d'Alembert de solliciter la souscription du roi de Prusse et de l'impératrice de Russie.

Il pressa d'Alembert, auteur du projet, de solliciter la souscription de l'impératrice de Russie et celle du roi de Prusse. « Il ne serait pas mal, lui fit-il d'abord observer, que Frédéric se mît au rang des souscripteurs ; il me doit cette réparation, et vous êtes le seul qui soyez à portée de *lui proposer cette bonne œuvre philosophique*. » (Lettre au même, 27 avril 1770.) Bientôt il revint à la charge, en lui disant : « Je crois qu'il est absolument nécessaire que Frédéric soit de la partie. Il me doit sans doute cette réparation, comme roi, comme philosophe, comme homme de lettres. Ce n'est pas à moi à la lui demander ; c'est à vous à consommer votre ouvrage. *Il faut qu'il donne*. » (— 21 Juillet 1770.) Enfin il insista une troisième fois, en ces termes : « Je

1770. vous recommande toujours Frédéric, non pas parce qu'il est roi, mais parce qu'il m'a fait du mal. » (—16 Juillet 1770.) Ce fut, en effet, sur la demande très pressante de d'Alembert, que le roi de Prusse envoya deux cents louis.

La souscription pour sa statue se remplissait : les rois, les princes, les ministres, tous les gens de lettres, ses plus grands ennemis même voulurent y concourir. Il n'y eut que J.-J. Rousseau que Voltaire désirât en exclure. « Je persiste, écrivait-il à d'Alembert, le 16 juillet, dans la prière que je vous ai faite de rendre à Jean-Jacques sa mise. Je ne puis voir cet homme sur la liste, à côté de vous et M. de Choiseul. » Rousseau y fut admis, malgré les réclamations de Voltaire; on ne fit qu'à Palissot l'honneur de l'en exclure.

Il veut qu'on rende à J.-J. Rousseau la souscription qu'il a fournie.

A l'occasion de la souscription de Frédéric, tant briguée par le philosophe septuagénaire, parce que ce roi, qu'il avait offensé, *lui avait fait du mal*, et du refus de celle de Jean-Jacques, que Voltaire a traité indignement, un de ses historiens observe très judicieusement que ce seul trait peint à-la-fois l'orgueil excessif du philosophe de Ferney et la persévérance de sa haine.

Toutefois Voltaire sentit à la longue le ridicule et même le danger de l'entreprise. Il s'en

expliquait ouvertement, quoiqu'en riant : « Si l'on va dire au Roi, en plaisantant, à souper, que les *encyclopédistes* font sculpter leur *patriarche*, cette raillerie, écrivait-il à Mme. du Deffant, sera bien reçue, et me portera un grand préjudice. » Cependant le sculpteur Pigal fit la statue (1). Elle était d'une exécution parfaite ; mais 1770.

(1) Le fameux statuaire Pigal laissait voir au public, en 1770, le modèle de cette statue : en voici la description, accompagnée de quelques épigrammes qu'on fit en grand nombre au sujet de cette composition.

« Cette statue, dit un chroniqueur du temps qui l'a vue, est de grandeur naturelle. M. de Voltaire est assis et tout nu, ce qui n'offre qu'un vrai squelette ; heureusement les regards se portent d'abord sur la tête, la partie la plus essentielle d'un tel ouvrage ; il est couronné de lauriers. Ceux qui avaient vu depuis peu le philosophe de Ferney, le trouvaient très ressemblant. Il paraît jeter ses regards au loin, envisager toutes les folies des hommes, s'en moquer avec un sourire perfide, qui annonce moins une gaîté franche qu'une satisfaction méchante de voir partout ses semblables. Il tient de la main gauche un rouleau déployé qui, en tombant, couvre les tristes vestiges de sa virilité ; de la droite il a un poinçon ; à ses pieds sont le poignard de Melpomène, le masque de Thalie, de gros livres et tous les attributs qui peuvent caractériser ses différens genres de composition. On n'avait pas encore décidé où serait placée cette statue, qui devait être en marbre, dont la singularité aurait été précieuse sans doute pour la postérité la plus reculée, mais dont le spectacle serait toujours répugnant, surtout aux femmes, par le coup-d'œil hideux d'un cadavre décharné plutôt que d'un

1770. elle était nue, comme les statues antiques de ces dieux ou de ces héros que l'imagination se représente avec les formes idéales d'une divinité qui a revêtu l'apparence d'un mortel. Pour un vieillard français, âgé de soixante-seize ans et vivant encore, c'était outrager le bon sens et la décence. La statue de Voltaire excita la risée universelle.

Son apothéose dans un souper de Mlle. Clairon.

Cet hommage que les lettres venaient de rendre à Voltaire, fut renouvelé dans le salon d'une comédienne. A un de ses soupers, Mlle. *Clairon* parut, une couronne de lauriers à la main, habillée en prêtresse, auprès d'un autel qui soutenait le buste du patriarche de Ferney ; tout-à-coup elle s'écrie, en plaçant la couronne sur le buste :

Tu le poursuis jusqu'à la tombe,
Noire Envie, et, pour l'admirer,
Tu dis : « Attendons qu'il succombe,
Et qu'il vienne enfin d'expirer... »

Le reste de l'ode était sur le même ton, et l'on donna le nom d'*apothéose* de Voltaire à cette scène

---

être vivant. Un plaisant a fait à ce sujet une chanson sur l'air de l'*Alleluia*.

Voici l'auteur de l'*Ingénu* :
Monsieur Pigal nous l'offre nu ;
Monsieur Fréron le drapera,
Alleluia, etc.

(*Voy.* les autres pièces au *Recueil des Vers*.)

d'opéra. Marmontel était l'auteur de l'hymne; et le nouveau Dieu, enivré de l'encens qu'il avait reçu, lui écrivit : « Je me mets aux pieds de la grande prêtresse de votre temple ; je vous assure qu'un jour cette petite orgie sera une grande époque dans la littérature. » Il ne se trompait pas, observe M. Mazure ; vingt ans après, on a vu les successeurs de Mlle. Clairon monter au sanctuaire, non pas comme prêtresses, mais comme divinités de la France. 1770.

Le désir de se venger de la république de Genève, qui l'avait repoussé de son sein, joint au regret dès long-temps manifesté, de n'être pas assez puissant pour *faire pleuvoir le feu du ciel sur cette ville* (Lettre au marquis d'Argens de Dirac, 20 janvier 1761), lui inspira le projet d'établir une ville à Versoy dans le voisinage de ses terres, où il fondrait une manufacture rivale de celles de Genève. Il était parvenu à faire adopter son plan au duc de Choiseul. Mais il eut fallu y élever un temple protestant. Le ministre ne put obtenir une loi de liberté religieuse. Une tolérance secrète et limitée fut tout ce qu'on accorda. Le projet ayant été abandonné par le ministère, Voltaire forma lui-même cette entreprise, et parvint, dans l'espace de cinq ans, à élever une ville d'un quart de lieue de long. Il fit construire cent maisons, et enleva à Genève

Fondation de Versoy. Il y établit une manufacture de montres.

1770. environ douze cents individus, la plupart ouvriers en montres et en pendules. Il avait formé une manufacture, dont les relations devinrent bientôt fort étendues, par les soins qu'il se donna pour lui attirer des protecteurs. Il écrivait à ce sujet au comte d'Argental avec sa chaleur ordinaire : « *Si on ne favorise pas ma manufacture de toutes ses forces, il est certain que je n'ai pas huit jours à vivre.*

Cette manufacture fut fortement soutenue par M. le duc de Choiseul, tant qu'il résta ministre, ainsi que par M. Turgot, contrôleur-général des finances, de qui Voltaire obtenait toutes les faveurs, toutes les exemptions, tous les priviléges qu'il pouvait désirer. Ce ministre affranchit d'impositions indirectes le pays de Gex, dans lequel Ferney était situé. Mais la disgrâce de M. de Choiseul entraîna la chute de la colonie naissante, et fit perdre à Voltaire l'espérance de rentrer librement à Paris.

Voltaire est reçu capucin.

Pour donner un nouveau relief aux farces monstrueuses dont Voltaire se plaisait depuis quelque temps à amuser le public, ou bien encore, comme a dit un de ses historiens, pour tromper son siècle par un nouvel artifice, il se fit nommer Père temporel des capucins de la province de Gex, et fut même reçu capucin en personne; ces bons pères qu'il avait tant ba-

foués, et sous le nom desquels, comme on a vu, il avait fait tant de brochures impies et scandaleuses, se mirent alors sous sa protection (1), le croyant revenu à de meilleurs principes; leur pieuse erreur fut celle du R. don Calmet, abbé de Sénones. (Voir l'année 1754, p. 130.) Il est surprenant que M. Lepan, ordinairement si bien informé, et dont l'ouvrage intéressant annonce de vastes recherches, déclare que ce trait ne se trouve dans aucun historien avant lui, mais qu'il faut bien en croire Voltaire lui-même : le fait, au contraire, se trouve attesté tout au long dans un ouvrage intitulé : *Analyses et Critiques des ouvrages de M. de Voltaire*, page 90, imprimé à Kelh (*sic*) en 1789. Après tout, Voltaire a fait part de ce nouvel événement à tous ses amis, entre autres au comte d'Argental, le 19 février ; — à d'Alembert, le 28 février; — à Tabarau, le 3 mars; — au duc de Richelieu, le 8 mars. Sa lettre au maréchal commence ainsi : « Je voudrais

1770.

(1) En effet, le devoir de cette place (de père Temporel des Capucins) est de soutenir l'ordre, de le défendre. Les plus grands seigneurs ont accepté ces fonctions. M. le comte d'Argenson était père Temporel des Capucins de la province de France; et, chose qu'on a peut-être oubliée, ou qu'on ignore aujourd'hui, c'est que M. le marquis *de Voyer-d'Argenson* (aujourd'hui député, siégeant à l'extrême gauche de la chambre) a bien voulu lui succéder dans cette charge.

1770. bien, Monseigneur, vous donner ma bénédiction avant de mourir; ce terme vous paraîtra un peu fort, mais il est dans l'exacte vérité : je suis *capucin;* notre général, qui est à Rome, vient de m'envoyer un diplôme; je m'appelle *Frère Spirituel* et Père temporel des capucins...... »

Signé Frère Spirituel, *Capucin indigne.*

Dans le même temps, il adressa à un autre de ses amis de Paris, sur le même sujet, une Epître très gaîment écrite, dont voici les premiers vers :

Il est vrai, je suis *capucin* ;
C'est sur quoi mon salut se fonde.
Je ne veux pas, dans mon déclin,
Finir comme les gens du monde...

Enfin il écrivait à La Harpe, le 2 mars : « Vraiment, vous ne connaissez pas toutes mes dignités; non-seulement je suis Père temporel des capucins, *mais je suis capucin moi-même* ; je suis reçu dans l'ordre, et je recevrai incessamment le cordon de Saint-François, *qui ne me rendra pas la vigueur de la jeunesse.* » Ces derniers mots, observe M. Lepan, qui prend la chose au sérieux, semblent, par leur naturel, éloigner toute idée de plaisanterie.

D'Alembert, à qui Voltaire avait aussi mandé sa nouvelle dignité, lui répondit le 9 mars :

« . . . .

Oui vraiment, je sais que vous êtes devenu capucin, et je vous fais mon compliment de cette nouvelle dignité séraphique; ne vous avisez pas au moins de vous faire jésuite, surtout en Bretagne, car ils y sont actuellement très mal menés, etc.» Pendant plusieurs mois, Voltaire signa ses lettres de cette formule, FRÈRE TEMPOREL, *capucin indigne*, comme on a vu à la lettre écrite au maréchal duc de Richelieu; il avait le diplôme encadré et placé dans la pièce la plus fréquentée de son château. 1770.

Les soins de son nouveau salut n'absorbaient pas tellement toutes les pensées du capucin Voltaire, qu'il ne songeât encore à se mêler des affaires de ce monde, soit en mystifiant les uns, soit en persécutant les autres. Collini raconte, vers la fin de février 1770, c'est-à-dire, quelques jours après la *capucinerie* de son patron, que, dans plusieurs de ses lettres, Voltaire semblait indiquer qu'il voulait lui donner une place dans son testament. Dans une de ces lettres, Voltaire lui disait: « *Je ne sortirai de mon lit que pour entrer dans le cercueil; mais vous verrez que je ne vous ai pas oublié.* » Ailleurs Voltaire lui marque: « *Je profite des momens de relâche que mes maux me donnent, pour vous dire que je ne veux point quitter cette vie sans vous donner quelque témoignage de ma tendre amitié*

Collini mystifié par Voltaire.

1770. *pour vous.* » Enfin, dans une autre lettre, il s'exprime ainsi : « *J'écris rarement, mais quand j'écris mes dernières volontés, je pense à vous.* » Et il est mort, dit ensuite Collini, encore tout dolent de la mystification, il est mort sans avoir fait les dispositions qu'il projetait (1).

Voltaire s'oppose à ce qu'on reçoive à l'académie le presid. Des Brosses : pourquoi ?

Sur la fin de cette année 1770, une place étant venue à vaquer à l'Académie française, l'illustre membre écrivit à son confrère d'Alembert, le 10 décembre 1770 : Il est important que nous ayons un littérateur, *quel qu'il soit*, attaché à l'Académie, philosophe et intrépide ennemi des cagots; on dit que le président Des Brosses se présente... il a eu un procédé bien vilain (2) avec moi, et j'ai encore la lettre dans laquelle il m'écrit, à mots couverts, que si je le poursuis, il pourra me dénoncer comme auteur d'ouvrages suspects que je n'ai certainement pas faits; je puis

(1) Ceci rappelle la donation qu'il avait promise, en 1752, en faveur de l'église catholique établie à Berlin, dans cette même année. « L'église de Berlin, disait-il, aura part à mes dernières dispositions; mais je donnerai *peu*, parce que *j'ai peu.* » Le pauvre homme avait alors 60,000 livres de rente!

(2) Le *vilain procédé* du président Des Brosses envers Voltaire était d'avoir eu des difficultés avec lui relativement à la vente qu'il lui avait faite du château de Tourney. (*Luchet.— Lepan.*) Et peut-être encore, dirons-nous, le souvenir de l'accueil peu civil à lui fait par le président, à une époque antérieure.

produire ces belles choses à l'Académie, et je ne crois pas qu'un tel homme vous convienne. » 1770.

Comme on continuait de porter le président, Voltaire envoya à d'Alembert une déclaration, par laquelle il renonçait au titre d'académicien, si on recevait Des Brosses.

Passons maintenant aux productions principales sorties cette année de la plume de Voltaire.

Brochures diverses de l'année.

Conseils raisonnables à M. Bergier, par une société de bacheliers en théologie, brochure de vingt-cinq paragraphes et d'environ trente pages d'impression, dirigée contre M. Bergier, curé en Franche-Comté, qui s'est avisé de composer plusieurs ouvrages en faveur du christianisme. — *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, avec des notes dont la plus grande partie sont de Voltaire, et dans son style..... elles renouvellent les objections répétées cent fois contre l'Ancien et le Nouveau Testament. — *Procès de Claustre*, extrait rapide et profond de huit énormes factums sur la contestation élevée en 1768, entre les sieurs Laborde et un abbé Claustre, précepteur de leur fils et neveu. Cet extrait pourrait servir de modèle à nos avocats si verbeux et si diffus; il serait peut-être plus juste de rapporter la date de cet écrit à l'année 1769. (Voyez la *Table alphabétique*, etc.) —

1770. *Requête en faveur des habitans de Saint Claude*; il y est question de plusieurs villages renfermés entre deux montagnes, sans aucune communication avec le reste de la terre, sur lesquels le chapitre de Saint-Claude prétendait exercer le droit de servitude; la cause de l'humanité à plaider d'une part, et la satire à faire de l'autre, des moines et des prêtres, étaient un double sujet trop beau pour ne pas enflammer l'imagination de Voltaire. — *Traduction du poëme de Jean Plokoff, conseiller d'Holstein*, etc.; cette ode ou ce poëme de Voltaire est un galimatias pindarique, où l'auteur, qui avait un égal besoin de louer ou de satiriser, est aussi outré dans un genre que dans l'autre : après avoir fait un éloge emphatique de l'impératrice de Russie, il apostrophe durement les autres puissances. — *Discours aux confédérés catholiques de Kamieck, en Pologne, par le major de Kaiserling, au service du roi de Prusse*; brochure de seize pages, échappée à Voltaire, qui ne perdait aucune circonstance de faire sa cour à la czarine, qu'il appelait la *Sémiramis du Nord*. — *Réfutation du Système de la Nature*; elle est jointe au *Dictionnaire philosophique*. (Voir ce qui en a été dit dans le texte de la vie, à l'année 1769.)

Toujours infatigable malgré sa vieillesse, laborieux autant qu'il l'avait été dans ses beaux jours, Voltaire composa, au commencement de cette année, ses *Questions sur l'Encyclopédie*, ouvrage vanté, et pour cause, par son ami et son disciple le marquis de Luchet; mais qui n'est, en effet, qu'une rapsodie où le vieillard philosophe a mis tout ce qui lui a passé par la tête, et a vidé les restes impurs de son portefeuille. C'est une sorte de dictionnaire philosophique sous une autre dénomination. On y reconnaît la même manie de vouloir faire un étalage d'érudition capable d'en imposer à ceux qui sont hors d'état d'approfondir ces matières, et l'affectation de Voltaire de choisir certains articles les plus propres à lui fournir sujet à ses blasphêmes effroyables contre la religion, ou à ses sarcasmes habituels. Il fit aussi.... Mais n'anticipons pas sur la division des matières, et conservons l'ordre que nous avons observé jusqu'ici. Parlons donc de sa vie privée; viendront ensuite ses écrits.

1771. *De son âge* 77.

Les partisans des doctrines du patriarche de la nouvelle philosophie, ont beaucoup vanté, comme on sait, sa tolérance et son humanité; et des feuillistes de nos jours (Voir feu le *Miroir* du 1er. juin 1823), après l'avoir proclamé comme un citoyen *bienfaisant*, MORAL, RELIGIEUX, ont

1771. répété, d'après le témoignage de d'Alembert, que « *le jour anniversaire de la Saint-Barthélemi, Voltaire avait une fièvre tellement brûlante, qu'il ne pouvait sortir de son lit.* » Les mêmes disciples de ce chef *illustre* de la philosophie moderne, comme ils l'appellent, ont aussi exalté sa prétendue insensibilité aux honneurs et sa haine du despotisme. D'accord, si l'on entend qu'il fut tolérant, parce qu'il rejeta également toute religion; humain, parce que ce moyen contribuait à sa célébrité et servait de passeport au scandale; quant à son insensibilité aux honneurs, on sait déjà à quoi s'en tenir sur ce point; mais il s'agit ici de fournir une nouvelle preuve de son propre despotisme. C'est Frédéric que Voltaire lui-même a représenté comme le plus grand despote, qui va lui donner, à ce sujet, une leçon remarquable.

Dans le courant de cette année, le seigneur de Ferney avait demandé à Frédéric une place de conseiller-d'état à Neufchâtel, pour un nommé *Osterwal*, persécuté, disait-il, par les prêtres; car à ce titre, comme l'a déjà remarqué un historien dont nous empruntons ce fait, on était sûr d'obtenir sa protection. Le Roi refusa, disant qu'il n'avait pas le droit de disposer de cette place. « Vous êtes donc, lui répartit Voltaire, comme l'Océan, dont les flots sont arrêtés

sur le rivage par des grains de sable, et le vainqueur de Rosbach, de Lissa, etc., *ne peut parler en maître* à des prêtres suisses ? » (Lettre au roi de Prusse, 18 octobre 1771.) — « *Vous vous moquez de moi, mon bon Voltaire*, répliqua Frédéric (Lettre du 18 novembre 1771), *je ne suis ni un héros, ni l'Océan, mais un homme qui évite toutes les querelles qui peuvent désunir la société.* » 1771. Despotisme de Voltaire. Leçon que lui donne Frédéric.

Faisons maintenant la part des œuvres du philosophe, qui ont paru cette année : — *Questions sur l'Encyclopédie*; il en a été parlé plus haut. — *La Méprise d'Arras*; mémoire à l'occasion d'un jugement rendu par le Conseil d'Artois contre un particulier condamné à la roue et au feu, ainsi que sa femme, pour meurtre par eux commis en la personne de leur mère et belle-mère. Le mari a subi la peine, en attestant, jusqu'au dernier soupir, son innocence et celle de sa femme. Celle-ci, enceinte alors, profita du délai nécessaire, à raison de son état, pour demander révision du procès. Voltaire prit leur défense dans l'ouvrage en question; mais on voit que ce n'est qu'un cadre pour enchâsser ses invectives, plus ordinaires encore alors contre la magistrature et ses ennemis, et il profita de cette occasion pour encenser M. le chancelier Maupeou, et louer ses opérations de la façon la Ouvrages divers.

1771. plus outrée et la plus basse. — *Discours d'Anne Dubourg à ses Juges*, qu'il est supposé avoir tenu au moment de son supplice. — *Lettre à M. le chancelier Maupeou*, faite à l'occasion des révolutions opérées par ce chef de la justice dans la magistrature, en 1771. — *Épître aux Romains*, etc. : brochure de quarante-deux pages. Voltaire y établit un parallèle de l'ancienne Rome avec la nouvelle, lequel n'est sûrement pas à l'avantage de la dernière. Il fait figurer l'église de Saint-Pierre vis-à-vis le Capitole, et le Pape vis-à-vis les dictateurs.—*Le Tocsin des Rois*: pamphlet à l'occasion de l'attentat commis sur la personne du roi de Pologne, attentat qui rend sa cause commune à tous les souverains. Vient ensuite l'éloge de l'impératrice de Russie, qui soutenait avec tant de constance ce monarque sur son trône ; même tribut de louanges aux talens de l'empereur et aux qualités vraiment héroïques qu'il déploie ; enfin il termine par exhorter toutes les puissances de l'Europe à détrôner le Turc, despote monstrueux, si long-temps la terreur et le fléau de l'humanité. — *Épître au roi de Danemarck, à l'occasion de la liberté de la presse, que ce prince venait d'accorder dans ses états* : Voltaire y emploie le style familier qu'il s'était attribué depuis si long-temps envers les rois, et qui dégénérait en licence indécente et punissa-

ble ; il sent moins le génie fier et indépendant, que le bas flatteur qui, à la faveur des éloges outrés qu'il prodigue à un monarque, espère faire passer les injures qu'il dit aux autres. — *Lettre à M. d'Alembert* : Voltaire la lui écrivit à la suite de celle qu'il venait d'adresser au roi de Danemarck. C'est une sorte de supplément à la première ; il y dépose toutes les injures qu'il n'avait osé y vomir par respect pour le monarque, malgré la familiarité qu'il s'y était permise ; il a jugé son confrère moins délicat, et il s'y exprime de la façon la plus obscène et la plus atroce sur ses ennemis ordinaires, les *Larcher*, les *Foucher* ; les *La Beaumelle*, les *Rousseau*, les *Fréron*, etc. 1771.

En résumé, les œuvres de Voltaire n'étaient plus alors que des écrits fangeux, les bourbiers d'*Ennius*, bons au plus à cribler pour quelques paillettes d'or qui s'y trouvent.

1772. *De son âge* 78.

Voltaire possédé de la manie de juger.

Voltaire devint, en 1772, affamé de Mémoires d'avocats ; et la manie renouvelée d'en composer lui-même, le travailla, pour ainsi dire, autant qu'à aucune époque des années précédentes. Il écrivait au commencement de cette année à un de ses amis, auquel il demandait tout ce qui se passait au Palais, qu'il devenait comme Perrin Dandin sur ses vieux jours, qu'il aimait

1772. à juger. Il dit, en parlant des factums répandus dans l'affaire du comte de *Morangiés* : « *Vos avocats ont bien de l'esprit; quand on les a lus on ne sait qu'en croire.* »

Mort de Duclos, le 26 mars 1772.

Ce fut le 26 mars de cette année que mourut le célèbre *Duclos*, secrétaire-perpétuel de l'Académie française, et l'un des habitués du club du baron d'Holbac.

Nous avons maintenant à raconter un coup de fortune inattendu que le facétieux Voltaire n'a pas laissé échapper. Au mois de décembre 1772, M. Coger, recteur de l'Université, choisit pour le prix d'éloquence latine, qu'il décernait tous les ans, cette proposition : *Non magis Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia.*

La doctrine qu'on appelle aujourd'hui philosophie, n'est pas moins ennemie de Dieu que des hommes.

L'alarme se répand aussitôt dans le camp philosophique. L'attaque était d'autant plus vive, qu'elle était moins attendue. Que faire dans une position si critique, et surtout quand le chef est éloigné? D'Alembert, un des lieutenans, s'empresse, suivant son usage, de mander à Voltaire ce qui se passe, et de lui envoyer le plan d'attaque et celui de la défense. Le recteur de l'Université avait dû, en exprimant la proposition

Voltaire interprète en sens contraire une proposition de M. Coger, etc.

en latin, lui donner une tournure élégante. Par 1772.
une rencontre assez singulière, cette phrase, traduite mot à mot, signifie le contraire de ce qu'avait voulu lui faire dire M. Coger. En effet, on peut la rendre ainsi : « Ce qu'on appelle aujourd'hui philosophie, n'est pas plus ennemi de Dieu que des rois. » Cette ressource n'échappa point à d'Alembert ; il en fait part à son ami, et l'engage à répondre : « Il faudrait, lui marque-t-il, que l'auteur FÎT SEMBLANT d'entendre l'assertion de ces cuistres dans le sens très vrai et très naturel qu'elle présente, mais qu'ils n'avaient pas l'intention d'y donner. »

Jamais communication, observe M. Lepan, historien du fait, jamais communication ne fut plus agréable à Voltaire. Je serai très volontiers, répondit-il dans les premiers jours de janvier 1773, le chat qui tirera les marrons du feu ; le *non magis* m'a tant fait rire, tout malingre que je suis, que je n'en ai pu dormir de la nuit, et que j'ai passé les premières vingt-quatre heures de l'année 1773 à me brûler les pattes en tirant vos marrons. » C'était, à la vérité, un coup de fortune, comme nous avons dit, pour le malin Voltaire. Aussi, sous le nom supposé de *l'avocat Bellequier* (c'était, si l'on y a fait attention, l'année aux avocats), il fit un discours, dans lequel il prit pour texte la proposition traduite dans le sens littéral. Les gens du monde trouvèrent très

1772. plaisante la bévue du recteur de l'Université (1), et Voltaire eut entièrement raison à leurs yeux.

Bertrand fut enchanté de l'adresse avec laquelle Raton avait tiré les marrons. Telles furent les expressions dont d'Alembert et Voltaire se servirent à cette occasion ; souvent ils signèrent leurs lettres de ces noms. D'Alembert, enivré de

(1) Nous avons tardé jusqu'ici de faire connaître l'origine de l'animosité de Voltaire contre l'abbé Coger. Il est à propos de réparer cette omission.

M. l'abbé Coger, professeur au collége Mazarin, crut devoir faire la critique d'un ouvrage annoncé d'avance comme devant éclipser le *Télémaque*. Cet ouvrage, s'en serait-on douté? était *Bélisaire*. (Voir ce qui en a été dit à l'année 1766.) M. Coger fit sentir les défauts de ce conte avec autant de clarté et de goût que de discernement et de vérité. Sans entrer dans des discussions théologiques pour réfuter ce livre, il se borna à démontrer les règles de la composition d'un bon roman, et la nécessité surtout d'éviter les hors-d'œuvre, et de ne pas avoir la maladresse d'introduire un vieux militaire babillard, à qui il ne reste plus qu'un langage maniéré et philosophique, fruit sans doute du bel usage et des fines sociétés de son temps.

Les gens sensés rendirent justice à ses intentions, à la justesse de sa critique, et à l'honnêteté dont elle était assaisonnée. Voltaire n'en jugea pas de même. Aussitôt le vieux *Priam* du Parnasse s'échauffe dans son harnais ; il s'efforce de venger son *Politès* vigoureusement poursuivi, prend sa lance, et a le courage de porter à l'agresseur des coups tels qu'on peut les voir au chap. 21 de *la Défense de mon Oncle*. Enfin il n'appela plus le censeur que *Coge pecus ;* il le peignit comme un *maraud* qui avait appris la théologie dans l'églogue *Formosum pastor*, et la politesse dans *Juvénal*.

ce premier succès, voulut en tenter un second, 1772.
en engageant Voltaire à traiter un autre sujet; il lui proposa celui-ci : *Non minus Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè theologia;* ce qu'on appelle aujourd'hui théologie n'est pas moins ennemi de Dieu que des rois (9 février 1773). Mais à l'arrivée de cette nouvelle proposition, Voltaire, qui d'ailleurs n'y trouva probablement rien de plaisant, était incommodé, et n'avait pas, répondit-il, envie de rire; il s'en défendit en conséquence, en disant que « Raton avait donné tout ce qu'il avait de marrons. » (19 Février 1773.)

Puisque nous voici arrivé au moment de citer ses productions de l'année, et pour prouver en même temps sa manie de se mêler de procès, il est à propos de mettre en première ligne son *Essai sur les probabilités en fait de justice.* C'est un Mémoire en faveur du comte de Morangiès, déjà cité, officier-général, victime d'une escroquerie de cent mille écus, somme dont il avait, par excès de confiance, livré les billets sans en avoir reçu la valeur. Après avoir rappelé dans ce Mémoire les divers procès criminels où Voltaire prétend avoir dévoilé l'impéritie, la mauvaise foi ou le fanatisme des juges, il raconte l'histoire qui est l'objet de cet *Essai;* il y balance et pèse les vraisemblances pour et con-

Product. diverses.

1772. tre, desquelles il résulte, suivant son calcul, qu'il y a cent quatorze pour un parti et rien pour l'autre. Voltaire ne semble pas avoir ici trouvé cet équilibre si essentiel pour éviter l'injustice; il a omis beaucoup de probabilités et d'improbabilités; il en a trop ou trop peu évalué d'autres; en un mot, il n'a pas paru impartial au jugement des connaisseurs. — *Essai sur le procès de Mlle. Camp* : occasion nouvelle de déclamer contre les juges. — *La Bégueule*, conte pour rire. — *Jean qui pleure et Jean qui rit*, petite pièce envoyée à l'abbé de Voisenon par Voltaire, qui y fait tour-à-tour l'Héraclite et le Démocrite. M. l'abbé Terray y reçoit son coup de patte. — *Les Cabales, œuvres pacifiques*, nouvelle satire de Voltaire, et qui arriva de Genève en juin 1772; elle paraît dirigée principalement contre M. Clément, auquel l'auteur en voulait beaucoup pour sa hardiesse à l'attaquer aussi ouvertement, et contre l'abbé de *Mably*, protecteur de Clément. — *Quelques petites hardiesses de M. Clair*, à l'occasion d'un panégyriste de saint Louis. — *Tout en Dieu*, commentaire sur Mallebranche.

Aventure galante du philosophe septuagénaire : ce qui en arrive.

A raison de la bizarrerie du fait qu'elle retrace, qu'il nous soit permis, pour terminer, de placer à la suite des productions de cette année, comme elle y appartient en effet, *la Lettre*

de M. de Voltaire à M. le maréchal de Richelieu, datée de Ferney, le 21 décembre 1772. 1772.
Cette lettre est précédée d'une pièce en vers du même auteur : elles sont faites l'une pour l'autre; le sujet en est un peu croustilleux, et l'écrivain en rend compte d'une manière tout-à-fait plaisante. Indulgence pour cette fois; car si nous n'avons pas cité plus fréquemment de ces particularités délicates, ce n'est pas faute d'occasions fournies par notre héros dans le cours de sa vie.

Il faut savoir, pour l'intelligence de ces deux productions, que Voltaire, peu auparavant, malgré sa décrépitude, avait encore essayé un coup de force au-dessus de son âge, et que ses efforts prodigieux lui avaient causé un évanouissement considérable qui avait alarmé toute sa maison. Ce trait démontre assez que notre philosophe, âgé de soixante dix-huit ans, se ressentait toujours de son ancienne lubricité. Après s'être égayé dans ses vers et sa lettre sur le fait en question, il fait semblant de le traiter de calomnie dont il est redevable à la méchanceté des Génevois et des calvinistes, « toujours bien aises, dit-il, de jeter le chat aux jambes des papistes. » Il finit sa lettre en disant: « *Depuis que j'ai des lettres de capucin, je mets toutes ces impostures au pied de mon crucifix, et je ne dis à personne, ouvrez le loquet,* etc. *Signé* LE VIEUX

1772. MALADE DE FERNEY, *à qui l'on a fait trop d'honneur*. On voit par cette lettre que Voltaire, en niant le fait l'avoue, ou du moins n'est pas fâché qu'on le croie.

1773. *De son âge* 79.

Dès le commencement de cette année, Voltaire tenta de nouveau de rentrer dans la capitale, et il se flattait de l'espoir d'y parvenir s'il pouvait faire jouer sa tragédie des *Lois de Minos*. Le mariage de M. le comte d'Artois lui semblait un moment favorable pour appeler sur lui l'attention de la cour et du public. « Un succès, disait-il à M. d'Argental, servirait à faire voir qu'il n'est pas possible que je fasse tous les ouvrages qui me sont imputés contre l'*inf*...., tandis que je suis tout entier à ma chère Melpomène. » C'est dans cette vue qu'il dédia ses *Lois de Minos* au maréchal de Richelieu, qui avait la surintendance du théâtre. Ce seigneur, si l'on en croit l'auteur, lui avait promis que sa pièce serait jouée ; mais, si l'on en croit un historien, le duc la raya de la liste que lui présenta Lekain, des tragédies qui devaient être jouées à la cour, et y substitua le *Catilina* de Crébillon. Voltaire, ajoute le même, en écrivit à Mme. de *Saint-Julien, pour qu'elle en fît rougir M. le duc, et lui ramenât son infidèle ;* ce sont ces termes. Mais probablement le duc ne rougit pas d'un si

LES LOIS DE MINOS, tragédie.

grand tort; car les fêtes de la cour se passèrent sans qu'on y jouât *les Lois de Minos*. 1773.

Ce récit est vrai; seulement il n'est pas complet; il fallait dire encore que les comédiens, après avoir lu la pièce, l'avaient agréée avec applaudissement. Ils se disposaient à la jouer; mais comme on a cru y voir un sujet allégorique, composé en l'honneur de M. le Chancelier, y trouver des allusions très sensibles à ses institutions nouvelles, et que la conduite du législateur français y était souverainement exaltée, sa modestie répugnant à des louanges si fortes, lui a fait mettre obstacle à la représentation. Sa reconnaissance cependant envers Voltaire s'est manifestée, dit-on, de la manière la plus sensible. On a prétendu qu'il avait donné au sieur *Merlin*, libraire, la liberté de vendre publiquement tous les ouvrages de cet écrivain; les balots étaient, dit-on, adressés chez M. le Chancelier, qui les envoyait directement à Merlin, sans passer à la chambre syndicale, et c'est ainsi que le philosophe scandaleux trouvait le moyen de répandre impunément ses obscénités et ses blasphêmes. Quelque temps après il refit cette tragédie sous le titre d'*Astérie*; c'est une preuve que la pièce avait de la peine à passer, et même qu'elle ne devait pas être jouée. L'intrigue est un réchauffé de plusieurs autres du même genre

1773. et surtout des *Guèbres* du même auteur; mais ce qui devait en dégoûter absolument, c'est la faiblesse du coloris, où l'on ne retrouve en rien le grand poète, dont c'était la partie brillante. Cependant les *Lois de Minos* furent représentées plus tard à Fontainebleau; elles n'eurent aucun succès, malgré *le but moral et philosophique* que lui trouve l'historien Duvernet.

Les Pélopides, tragédie.

La tragédie des *Pélopides*, ou *Atrée et Thieste*, qu'il composa, dit-on, en une semaine, imprimée à Genève, fut aussi jouée à Fontainebleau, sans plus de succès que les *Lois de Minos*. Mme. du Deffant écrivait à M. Horace Walpole. « Avez-vous lu *les Pélopides* de Voltaire? De tous les genres il ne lui manquait que l'ennuyeux : il ne lui manque plus rien. » On ne peut concevoir d'ailleurs avec quelle rage l'auteur s'acharnait contre Crébillon, et se trouvait préoccupé par son jaloux amour-propre, au point d'avoir osé, à son âge, lutter contre le meilleur ouvrage, le chef-d'œuvre le plus nerveux et le plus fier du mâle athlète qu'il s'efforçait de combattre.

Le Dépositaire, comédie.

Le poète philosophe n'a pas été plus heureux, cette année, en comédie qu'en tragédie. *Le Dépositaire*, comédie en cinq actes et en vers, fut adressé aux comédiens de Paris; ils lurent d'abord la pièce en comité, sans qu'ils en connussent l'auteur; elle leur parut si bassement intri-

guée, si platement écrite, qu'elle fut refusée 1773.
généralement, et que plusieurs se permirent des réflexions plaisantes : l'un voulait la faire jouer chez *Nicolet*, l'autre aux *Capucins*, etc. L'aréopage a été confondu quand le lecteur leur a appris quel en était l'auteur; par respect pour lui ils ont déclaré qu'ils la joueraient s'il l'exigeait; mais ils ont persisté à la trouver détestable, et les amis de Voltaire l'ont retirée; elle avait été jouée à la campagne en 1767. Pour compléter l'analyse, il faut dire que dans cette pièce, c'est *Ninon* qui est en scène sur le premier plan, non pas la *Ninon* de vingt ans, mais la *Ninon* de quarante. On trouve, mot pour mot dans cet ouvrage, ce que pensait Ninon sur la probité et sur l'honneur; c'est assez dire que la morale de la pièce est de savoir s'affranchir des erreurs que Ninon appelait vulgaires.

Si le patriarche de Ferney avait acquis récemment un nouvel et terrible adversaire dans M. *Clément* de Dijon (voyez la liste des ouvrages de l'année précédente), par une compensation qui ne put réjouir que lui, il en perdit un, cette année, dont la gaîté caustique le harcela jusqu'à son dernier soupir. *Piron* mourut le 21 janvier 1773; il était âgé de quatre-vingt trois ans. Son talent était principalement de faire des épigrammes, parmi lesquelles il s'en trouve

Mort de Piron, le 21 janvier 1773.

1773. une grande quantité dirigées contre Voltaire, qui ont souvent bien tourmenté le philosophe.

Le caméléon philosophe *n'était pas encore assez à sa chère Melpomène*, comme il s'exprimait lui-même, pour n'avoir pas le loisir de sacrifier à son goût pour un genre moins sérieux.

Ecrits divers de l'année.

Aussi vit-on cette année, comme dans les précédentes, pulluler une infinité de petits écrits qui attestent encore moins la fécondité de l'auteur que son désir d'occuper la renommée. Reprenant la plume dans l'affaire du comte de Morangiés, il a publié sous l'anonyme : *Précis du procès de M. le comte de Morangiés contre la famille Véron :* il ne fait qu'y retracer ce que M. Linguet a dit et répété sur cette affaire, et ce qu'il a déjà dit lui-même dans ses diverses probabilités. Non content de cet écrit anonyme, il en répandit un autre qu'il avoua plus authentiquement; il est intitulé : *Lettre de M. de Voltaire à MM. de la noblesse du Gévaudan, qui ont écrit en faveur de M. le comte de Morangiés;* elle est datée de Genève, du 10 auguste 1773; elle roule sur la déclaration dont on a parlé, insérée dans un mémoire de M. Linguet. Il a paru une *seconde lettre* aux Mêmes et sur le même sujet, datée de Genève le 16 auguste 1773. Enfin une *troisième* aux Mêmes, en date du 26 auguste, où il confirme le bruit d'une souscription

faite par plusieurs officiers pénétrés de l'innocence du comte de Morangiés, en connaissance de cause et en présence du marquis de Monteynard. — *Fragmens historiques sur l'Inde;* Voltaire y prétend que la condamnation de M. de Lally est un des meurtres commis par le glaive de la justice : ce n'était là qu'une première partie. Voltaire en fit bientôt succéder une seconde; mais ce n'est qu'une rapsodie telle qu'il en donnait depuis long-temps. Il donne ici un précis de l'histoire des Indiens et de leur religion; il retombe à son ordinaire sur Nonote, Fréron, La Beaumelle, etc.; puis il revient à divers points de notre histoire, bavardage qu'on ne pouvait pardonner qu'à sa vieillesse. — *Discours de l'avocat Bellequier.* (Voir le motif à l'année 1772 de cette histoire.) — *Le Taureau blanc;* le changement de Nabuchodonosor en bête fait le fondement de ce roman; son objet est de tourner en ridicule les événemens extraordinaires dont est remplie l'Histoire sainte, en les assujettissant à quantité de fables de l'antiquité, dont les faits de la *Bible*, suivant lui, paraissent dérivés. — *La Tactique*, satire à l'occasion d'un ouvrage sur cet art meurtrier; l'humanité du vieux philosophe qui lui-même avait inventé, en 1759, une machine de guerre bien meurtrière, se récrie contre, et fait intervenir le dissertateur qui

1773. lui prouve la nécessité malheureuse d'apprendre aux hommes à se tuer méthodiquement : c'est un mélange de persiflage et de sentiment, de bouffonneries et de sublime qu'il amalgame si bien, qu'il fait passer des choses révoltantes dans la bouche de tout autre. Du reste, on y trouve des descriptions très pittoresques et dignes d'un vrai poète; la tirade du *Te Deum* qu'on va chanter après une bataille gagnée, ou une ville emportée d'assaut, est le plus neuf et le plus piquant. Un périodiste fit cependant apercevoir que Voltaire n'était pas l'inventeur de cette forme de satire; il est sûr, en effet, que Lucien avait fait des dialogues de ce genre avant Voltaire.

Enfin, ce fut aussi dans le courant de cette année qu'il publia son *Épître à Ninon*, sous le nom du *comte de Schowalof*, et dans laquelle il se loue lui-même à outrance. (*Voyez* à l'année 1768, le 3e. exemple de la modestie de Voltaire).

1774. — *De son âge* 80. Cependant Voltaire, entrant dans sa quatre-vingtième année, était parvenu au plus haut période de sa célébrité, ou de sa *gloire*, pour nous exprimer comme Duvernet et le marquis de Luchet. La route de Ferney était couverte d'étrangers qui voulaient avoir vu au moins ce phénomène près de disparaître. Rois, princes,

courtisans, poètes, femmes, artistes, chacun voulait avoir une lettre, un mot, un regard du philosophe. Le seul Joseph II resta indifférent. Il passa, en 1777, près de Ferney, et refusa de s'y présenter. Voltaire garda le silence, ne se plaignit point, et n'y fut pas moins sensible. (*Voyez* les détails à l'année 1777.) Tant de gloire cependant ne pouvait remplir ce cœur toujours avide et insatiable de renommée. Il désirait passionnément reparaître à Paris, et ce fut pour ce grand dessein qu'il composa encore une tragédie qui devait rappeler sur lui l'attention et la faveur du public. Mais le nouveau Sophocle fut moins heureux que celui d'Athènes ; sa pièce d'*Irène* ne pouvait être comparée à l'*OEdipe* de son modèle. (On verra le sort de cette pièce au chapitre de l'année 1778.) 1774. Hommage qu'il reçoit de toute l'Europe, excepté de Joseph II.

Après le désir de détruire la religion, un des plus grands de Voltaire et qu'il entretenait depuis quelques années, était de se venger des parlemens qui avaient fait brûler plusieurs de ses ouvrages, en entreprenant, comme on a vu, toutes sortes de procès, pour lesquels généralement il ne regardait ni à la dépense, ni à aucuns sacrifices. C'est poussé par ces deux besoins qu'il va se mêler du procès engagé, cette année, entre MM. *Desprès de Crassi* et les jésuites, à raison d'assez fortes sommes que ceux-là différaient Voltaire, en haine de la religion et des parlemens, entreprend la défense de nouveaux procès.

1774. trop de payer à ces religieux. N'ayant pu gagner la cause, il envoya au greffe du bailliage de Gex, consigner la somme due aux créanciers de MM. de Crassi, et cela, disait-il, pour faire pièce au Père *Fesse*, recteur de la compagnie de Jésus. Ce tour joué aux jésuites, dit Duvernet, était une de ces actions qui réjouissaient le plus le cœur du philosophe. C'étaient six agneaux arrachés à la gueule du loup.

Il suivit dans le même temps un procès pour un de ses vassaux, en réchauffa un autre relatif à un laboureur du voisinage, condamné au parlement de Besançon. Celui-ci était venu à Ferney pour remercier son avocat. Voltaire vint à lui, apportant dans le pan de sa robe de chambre un sac rempli d'écus : « Voilà, dit-il au laboureur, » pour réparer les torts de la justice. » Enfin, ce fut par les mêmes motifs, expliqués au commencement de ce paragraphe, qu'en 1776 il reprit l'affaire de d'Etalonde. Au reste, il ne pouvait moins faire pour ce jeune homme, si l'on se rappelle qu'un de ses ouvrages (le *Dictionnaire philosophique*) avait été une des principales causes de la profanation commise à Abbeville.

Mort de Louis XV, le 10 mai 1774.

Louis XV n'était plus : ce prince que la France proclama un moment *Louis le Bien-Aimé*, venait de descendre au tombeau (10 mai). A sa mort, Voltaire fit son éloge funèbre sous le ti-

tre : *Éloge de Louis XV prononcé dans une Académie, le 15 mai 1774* : petite brochure où Voltaire, en palliant les défauts du monarque, les indique et rend compte de toutes les calamités de ce règne ; il n'oublie pas l'époque de la révolution de 1770, dont il saisit adroitement le côté le plus favorable ; il loue la suppression de la vénalité de la magistrature, et la justice rendue plus à portée des sujets éloignés de la capitale. L'incognito que garde ici Voltaire lui sert à dépayser son lecteur et à se donner la liberté de louer et d'injurier à son aise. Voltaire, qui ne cessait jamais de se jouer de la vérité, nia, à quelque temps de là, *l'Éloge de Louis XV*, comme lui étant faussement attribué ; il disait qu'il avait été prononcé dans l'Académie de Valence par M. *Chambon* ; qu'il en avait trouvé par hasard deux exemplaires à Genève, où Louis XV était fort regretté et Louis XVI adoré, et qu'il les avait envoyés à son ami. Ce ne sera pas une petite peine pour les *Saumaises* futurs, comme l'a déjà observé un critique, de débrouiller le chaos de mensonges et de contradictions que ce singulier philosophe a répandus dans l'histoire de notre littérature moderne.

1774.

Eloge funèbre de ce Prince par Voltaire.

Eloge de Louis XV : bientôt nié par Voltaire.

C'est le cas de placer ici une autre brochure de Voltaire, sur le même sujet, et dans laquelle on reconnaîtra son penchant à se jouer de la vé-

1774. rité. Cette brochure est intitulée : *De la Mort de Louis XV et de la Fatalité* : suivant Voltaire, le Roi avait rencontré un enterrement étant à la chasse, il demanda ce que c'était ; on lui dit que c'était une jeune fille morte de la petite vérole ; il ne fit paraître aucune émotion : mais dès-lors son teint changea. L'auteur veut que son dentiste *Bourdet*, en lui visitant la bouche, ait reconnu aux gencives les approches d'une maladie grave, et l'ait dit à un ministre d'État. Personne ne savait cette anecdote, et il est plaisant que le philosophe de Ferney l'ait publiée du fond de sa solitude : il y a apparence que n'ayant pas voulu conter le fait tel qu'il a passé pour constant, il a substitué celui-ci au véritable.

Conte imaginé par Voltaire, au sujet de la dernière maladie de Louis XV.

Louis XVI venait de monter sur un trône entouré de précipices. Son âme franche et sans déguisement, son esprit droit et sérieux, sa bonté, ses vertus, promettaient à la France un règne digne d'un petit-fils de Saint-Louis. Mais déjà les hommes d'État pressentaient sa déplorable destinée. « *Je me représente Louis XVI*, disait le roi Frédéric, *comme une jeune brebis entourée de vieux loups; il sera bien heureux s'il leur échappe.* » Voltaire à qui le roi de Prusse exprimait ces funestes pressentimens, célébra l'avènement de Louis XVI avec enthousiasme, dit un historien ; c'était plate flatterie qu'il devait

Avenem. de Louis XVI. — Sinistre prédiction de Frédéric.

dire ; car on aurait peine à croire que l'*Épître à Henri IV sur l'avènement de Louis XVI*, par Voltaire, fût du vieillard poète dont elle porte le nom, si son avis au lecteur et plusieurs passages de sa petite poésie, comme il l'appelle, n'attestaient leur auteur. Elle n'est réellement distinguée des autres que par une adulation encore plus basse ; et, en effet, il avait grand besoin de flatter le jeune monarque, fortement prévenu contre lui. Un trait fort connu prouve combien il le détestait.

1774.

Voltaire célèbre Louis XVI.

Un jour on demanda à ce prince, alors Dauphin, quel spectacle il désirait : « *Tout ce que vous voudrez*, répondit-il, *pourvu que ce ne soit pas du Voltaire.* » Le caractère du nouveau ministre, M. de *Maurepas*, bien qu'il ait reçu ailleurs sa part de l'encens banal du poète, ne laissa au philosophe aucune espérance d'un changement favorable à sa situation.

Paroles remarquables de Louis XVI, étant dauphin, au sujet de Voltaire.

M. *Turgot* fut appelé au ministère. Ses principes et sa popularité lui donnaient une grande force dans l'opinion. Il est à remarquer que cet économiste, qui, en outre, était à lui seul une encyclopédie, sans dire pour cela qu'il fût homme d'état, introduisit le premier cet usage, qui depuis fut si dangereux, de rendre compte au peuple des motifs de la loi, oubliant, comme l'observe judicieusement M. Mazure, que l'autorité

1774. qui laisse discuter ses droits, abdique. Quoi qu'il en soit, M. Turgot ne put soutenir le fardeau qu'il s'était imposé, et sa retraite, qui eut lieu au mois de mai 1776, accabla Voltaire, qui voyait, dans son ministère l'aurore des beaux jours de la philosophie.

Plus d'un lecteur a déjà remarqué sans doute que, depuis son séjour à Ferney, nous n'avons donné aucun détail sur la vie intérieure du poète philosophe; il est à propos de réparer cette espèce de lacune, d'autant plus que le terme de la carrière de notre héros s'avance, et que cette tâche est de l'essence de notre plan; nous terminerons donc cet article par des faits particuliers à cette année, et tels qu'ils sont consignés dans des lettres écrites de Ferney par des témoins oculaires.

De la vie intérieure de Voltaire à Ferney.

Voltaire, dans sa vieillesse, ne mangeait point au milieu de la journée. Il soupait entre neuf et dix heures, peu et lentement, se couchait entre onze heures et minuit, et ne dormait guère que quatre à cinq heures. Il en passait cependant seize à dix-huit au lit. Son lit, d'une propreté ordinaire, était couvert de livres; on voyait auprès une table élégante, sur laquelle se trouvait toujours de l'eau fraîche, du café au lait, des marques de papier blanc, une écritoire. S'il lisait, il faisait des remarques, et quand étant couché il lui venait une idée, il sonnait son se-

crétaire, dont la chambre était directement au-dessous de la sienne; et celui-ci devait être prêt à écrire tout ce qu'il avait à lui dicter. Pendant la nuit, trois bougies restaient allumées à côté de son oreiller. (Sixième lettre de Biœrnstahl.) Quand on lui demandait comment il avait pu faire autant d'ouvrages, il répondait: « *En ne travaillant point à Paris.* » 1774.

Passons maintenant à quelques extraits de lettres écrites de Ferney, en 1774. Les particularités qui en font le sujet trouvent ici naturellement leur place: les détails que l'on va lire paraîtraient minutieux en tout autre cas; mais rien de ce qui concerne un homme célèbre comme Voltaire, ne doit être négligé: on aime à voir ces hommes extraordinaires, comme on dit, en *déshabillé;* quitte au lecteur avare de son temps, de sauter sur ce chapitre.

« Sa vie ordinaire (de Voltaire) est de rester au lit jusqu'à midi; il se lève et reçoit du monde jusqu'à deux heures, ou travaille; ensuite il va se promener en carrosse jusqu'à quatre heures, dans ses bois ou à la campagne, avec son secrétaire, et presque toujours sans autre compagnie; il ne dîne point, prend du café ou du chocolat; il travaille jusqu'à huit, et se montre alors pour souper quand sa santé le lui permet. On remarque, depuis cet automne, qu'elle est bien chance- Détails sur le même sujet.

1774. lante, qu'elle varie d'un jour à l'autre; qu'il est si faible à certains jours qu'il est hors d'état de paraître, et que le lendemain on ne s'en aperçoit plus : il est d'une gaîté charmante.

De sa bibliothèque. » J'ai visité et compté sa bibliothèque; elle est de six mille deux cent dix volumes; il y en a beaucoup de médiocres, surtout en fait d'histoires; il n'y a pas trente volumes de romans; mais presque tous ces volumes sont précieux par les notes dont M. de Voltaire les a chargés.

De sa fortune et de son emploi. » Il a 150,000 livres de rente, dont une grande partie gagnée sur les vaisseaux; la dépense de sa maison se monte à 40,000 livres environ; on en met 20,000 livres pour le gaspillage, les *incidens*, etc., etc.; restent 90,000 livres, qu'il amasse ou place; il fait bâtir beaucoup de maisons qu'il loue à deux et demi pour cent; il commande une maison à son maçon, comme un autre commanderait une paire de souliers à son cordonnier. En général, c'est lui qui se mêle de toute l'administration extérieure et intérieure de son bien... J'ai visité l'église et le tombeau du philosophe, qui est dans le cimetière attenant l'église, de pierre de taille et simple. »

Il est bon d'observer, en passant, que le marquis de Luchet, offusqué apparemment de quelques parties de ce récit d'un témoin oculaire, s'est appliqué à le réfuter sérieusement, jusque dans les

moindres détails; celui surtout qui concerne le gaspillage, paraît lui tenir plus fortement à cœur; mais le noble historien a certainement marché contre son but, car au lieu de convaincre, sa réfutation fait rire. 1774.

Le même correspondant ayant écrit de Ferney, le 6 janvier 1775 : « Ferney, dont vous me demandez des nouvelles, est un très beau château très solidement bâti; il y a des jardins et des terrasses magnifiques; il n'y a pas de jour où M. de Voltaire ne *mette des enfans en nourrice:* c'est son terme pour dire qu'il plante des arbres... il a une quantité prodigieuse de tableaux, de statues, de choses rares qui doivent valoir un argent immense... » Le marquis de Luchet trouve encore à redire à ce récit; il ne conteste point les *enfans mis en nourrice;* mais il soutient qu'il n'y avait à Ferney que quelques tableaux médiocres, et point de statues : appeler des *Paul Véronèse*, des *Albane*, des *Guido-Reni*, des tableaux médiocres! et point de statues, quand un témoin oculaire atteste les y avoir vues! c'étaient à la vérité des statues représentant orgueilleusement Voltaire; et voilà ce qui aura alarmé la modestie du très humble disciple (1)!

Les particularités suivantes, extraites d'une

(1) *Description du château de Ferney, en 1773 et en 1817 : ce qu'il a été et ce qu'il est.*

Le lecteur ne sera pas fâché sans doute de connaître ce

1774. autre lettre du même correspondant, datée de Ferney, le 10 décembre 1774, ne sont ni moins curieuses, ni moins intéressantes que celles qui précèdent.

« Nous avons reçu, c'est le correspondant qui parle, le procès-verbal du lit de justice; on a

---

Ferney, si célèbre pendant vingt ans qu l'habita Voltaire : en voici une description exacte et intéressante, qui a été faite, en 1773, par Biœrnstahl, savant suédois, qui visita Ferney cette année-là, pour la seconde fois, et telle que la rapporte aussi l'historien M. Lepan.

Pour établir ensuite un parallèle, nous en donnerons une autre, faite en 1817, où l'on trouvera combien ce château a subi de changemens et de modifications.

Ferney en 1773. — « Ferney est un village situé dans le pays de Gex (département de l'Ain), sur les frontières de la France, du côté de Genève, dont il n'est éloigné que de deux lieues. Ce fut en 1758 que Voltaire acheta, dans la dépendance de ce village, une belle terre fertile en foins, bleds et avoines. L'année suivante il y fit construire un château, avec tant de promptitude, que, commencé au mois d'avril, il fut achevé à la fin de juin.

» Ce château, indépendamment des appartemens de maître, contient quatorze chambres à coucher pour les étrangers.

» Les appartemens en sont très ornés : on y voit des tableaux des plus grands maîtres, tels qu'une *Vénus* de Paul Véronèse, une *Flore* de Guido-Reni. (Ces deux tableaux ont appartenu au feu duc d'Orléans.) On y voit encore deux tableaux de l'Albane, l'un représentant *la Toilette de Vénus*, l'autre *les Petits Amours endormis*. Dans la chambre de Mme. Denis, est le portrait de Catherine, impératrice de Russie, travaillé en soie par un artiste de Lyon, nommé La

lu devant M. de Voltaire les édits; il a tout admiré, et surtout celui concernant le rétablissement du parlement de Paris, dont les articles lui ont paru très propres à brider cette compagnie; il fait un grand éloge de M. de Mau- 1774

Salle, qui en a fait hommage à M. de Voltaire. Dans la même pièce se remarque la statue en marbre de Voltaire. Cette même statue se retrouve, ainsi que son buste en plâtre, dans toutes les chambres du château. Dans l'une de ces pièces sont plusieurs portraits de famille, et celui de Mme. la marquise de Pompadour, peint par elle-même, et dont elle a fait don à Voltaire.

» Dans la salle où l'on reçoit les étrangers, est placé le portrait de Mme. du Châtelet, avec les bustes en cuivre de Newton, de Locke, etc.

» La bibliothèque de Voltaire est très belle et bien choisie. On y compte six à sept mille volumes, dont beaucoup de théologie et d'histoire. On y trouve tous les poètes italiens, des livres de toutes les sciences, des dictionnaires de toutes les langues connues. Dans le bas de cette bibliothèque est un tigre empaillé, dont l'air est aussi féroce que s'il était vivant et prêt à mordre.

» Le jardin est fort beau et très grand. Il forme avec le parc une vaste enceinte. Le parc renferme un beau bois planté de chênes, de tilleuls et de peupliers, dont on porte la valeur à 300,000 francs.

» De belles et longues allées conduisent du jardin au parc. Les vues en sont fort belles. Ici ce sont des feuillages et des buissons toujours verts; là un gazon vert, entouré de bosquets, avec quatre entrées ou ouvertures. Au milieu est un grand et antique tilleul, bien touffu, qui couvre le bosquet de ses branches épaisses. C'est ce qu'on appelle *le cabinet de*

1774. repas : quant à M. Turgot, il est payé pour cela, c'est son ancien ami et partisan. Il en a reçu ces jours-ci une lettre de quatre pages, qui l'a comblé de joie; mais ce qui l'a plus affecté encore, c'est une réponse qu'il a reçue de M. de Buffon, auquel il avait écrit. Je suis bien aise

---

Voltaire : c'est son asile, c'est là qu'il travaille. Quand il y est, personne n'ose en approcher. Lorsqu'il se porte bien, il a coutume de s'y rendre, et, placé sur un banc, il s'y livre à son imagination.

» Tout près est un petit bâtiment où l'on élève des vers à soie, qui lui servent de délassement. Il s'est fait faire de leur travail des bas, afin de pouvoir dire qu'il a porté sur lui des productions de ses propriétés.

» Non loin de là est un paratonnerre dont la chaîne descend dans une fontaine. Celle-ci appartenait jadis au village, et donnait une eau fort belle; maintenant elle est presque à sec; le peu d'eau qui en sort est trouble, sale et d'une odeur désagréable. On en attribue la cause au conducteur du paratonnerre, quoiqu'il n'y ait que deux ans qu'il a été placé dans cet endroit par M. Saussure.

» Mme. Denis ne voulut pas l'avoir près du château; c'est ce qui fit qu'on le mit du côté du jardin. A côté du bâtiment des vers à soie, il y a un champ qu'on appelle *le Champ de M. de Voltaire*, parce qu'il le cultivait de ses propres mains. Il y a toujours travaillé jusqu'à l'année dernière (1772); mais cette année la maladie l'a empêché de s'en occuper. Ce parc offre de beaux labyrinthes, une grande pêcherie, de beaux parterres, des vignes et d'excellens raisins, des jardins potagers et fruitiers, dont les murs sont partout couverts de poiriers et de pêchers. Le Mont-Blanc, que l'on voit couvert de neige, et le jardin rempli de fleurs de tous côtés, for-

de vous apprendre que ces deux grands hommes 1774.
se sont réconciliés.....

» Pour en revenir aux détails intérieurs, vous serez surpris comment le sieur *Vanière*, qui, de postillon du philosophe de Ferney, est devenu son secrétaire et son ami, peut suffire seul aux

---

ment un contraste qu'on pourrait difficilement rencontrer ailleurs, et offrent un coup-d'œil enchanteur.

» Près du château est une salle de bain que M. de Voltaire a fait construire depuis trois ans (en 1770). C'est un petit pavillon en marbre. Deux tuyaux de plomb amènent dans la baignoire de l'eau chaude ou de l'eau froide à volonté. L'eau se chauffe dans une chaudière placée dans un coin en dehors du pavillon. »

Ces lieux ont fort changé de face depuis la mort de Voltaire. Voici une note fournie par un amateur, qui les a visités au mois d'août 1817.

Ferney en 1817. — « Toutes les terres qui formaient autour du château, et presque jusqu'au pied du Jura, un domaine d'une lieue carrée d'étendue, ont été détachées et vendues successivement, par les héritiers, à divers particuliers génevois ou français, en sorte que le château n'a plus aujourd'hui qu'une appartenance bornée et de peu d'importance. On ne saurait qualifier du nom pompeux de parc le jardin et les plantations qui entourent présentement la maison. Les arbres de haute-futaie qu'on aperçoit à droite quand on entre dans le jardin par les appartemens de derrière, sont les mêmes que Voltaire a plantés, et sous lesquels il aimait, dit-on, à se reposer. La charmille qui s'étend vis-à-vis, à gauche, et qui regarde Genève, a aussi été plantée par le philosophe de Ferney. Seulement le propriétaire actuel,

1774. écritures immenses qu'il a. Une des choses qui font le plus d'honneur à M. de Voltaire, c'est le soin qu'il prend de faire fleurir son village; il y établit une manufacture de montres, qu'il protège par son crédit et son argent. En 1773, il est sorti de ce lieu quatre mille montres, fai-

---

M. Burette, génevois, y a fait des percées de distance en distance, pour jouir de la vue de la campagne.

» A l'égard de la disposition actuelle du reste des jardins, elle n'a rien qui ressemble au dessin primitif. Autrefois il y avait des massifs d'arbustes sur toute la ligne formant la partie de derrière du château. Mais M. Burette ayant fait construire de ce côté une façade élégante, on s'est trouvé dans la nécessité de découvrir tout le terrain qui était devant, et de substituer aux plantations qui ombrageaient cette partie, un long tapis de verdure qui s'encadre avec goût dans un plan régulier d'arbres qui le bordent.

» Quant à l'intérieur, deux pièces seulement au rez-de-chaussée, le salon et la chambre à coucher de Voltaire, ont été conservées en l'état où elles étaient à la mort de cet écrivain : c'est tout ce qui reste de lui dans la distribution du local.

» Ni la forme, ni les ornemens du salon ne se recommandent par le goût; ce sont partout des lignes tronquées, qui dominaient dans l'architecture au siècle de Louis XV. Ce salon a d'ailleurs je ne sais quel air bourgeois et mesquin, et l'on ne conçoit pas comment, dans ses petites dimensions, il pouvait recevoir et contenir la foule de curieux que l'auteur de *Zaïre* réunissait autour de lui dans les jours brillans où il faisait représenter ses pièces. Comme ces divertissemens n'avaient lieu que l'été, il est vraisemblable que les spectateurs se répandaient dans les jardins, en attendant la représentation.

sant un commerce d'environ 400,000 livres : il y a douze maîtres horlogers. (Il y avait honneur et profit.) 1774.

« *P. S.* M. de Voltaire a reçu ces jours-ci de Suisse un mouchoir représentant l'histoire des jésuites. »

On donna cette année la première représen-

» Tout ce que renfermait la chambre à coucher, est encore aujourd'hui dans le même ordre qu'autrefois. Cette pièce est également petite; les murs en étaient couverts d'une tapisserie en lampas de Lyon, qu'on y voit encore; le baldaquin du lit était de la même étoffe; il n'en reste plus rien, les DÉVOTS de tous les pays en ayant voulu avoir chacun un morceau.

» On voit aux côtés du lit deux tableaux; celui à droite représente la marquise du Châtelet, celui à gauche, Catherine, impératrice de Russie. Le lit était vis-à-vis de la fenêtre qui donne sur le jardin : elle n'a point de vue, comme on pourrait le croire d'après la correspondance de Voltaire, sur le Mont-Blanc. De chaque côté de la fenêtre on voit encore, suspendus au mur, les portraits gravés de tous les philosophes qui, de son temps, tenaient le sceptre de la littérature, tels que d'Alembert, Diderot, Helvétius, Thomas, etc.

» On vous fait aussi remarquer un portrait au pastel, représentant un petit paysan que Voltaire aimait, dit-on, beaucoup; ouvrage qui n'est point sans mérite. Après sa mort, le goût peu éclairé de Mme. Denis, sa nièce, fit élever un petit monument qu'on voit vis-à-vis la cheminée, et sur lequel on lit encore, gravé, ce vers :

Ses vertus sont ici, son génie est partout.

» La façade principale du château n'est pas sans élégance. En 1765 (c'était, je crois, cette année que Voltaire bâtissait),

1774. tation de *Sophonisbe*, tragédie en cinq actes. C'est la *Sophonisbe* de Mairet, réparée à neuf par Voltaire. Beaumarchais place à l'année 1770 la première représentation de cette pièce : c'est une erreur; elle fut, par exemple, imprimée vers la fin de 1769. Les *Lois de Minos*, dont on a parlé précédemment, n'ayant pu passer, le poète vieillard, toujours avide de renommée, intrigua si bien par ses amis, qu'elle fut jouée et annoncée sur l'affiche simplement comme tragédie nouvelle de M. de Voltaire. On a beaucoup crié contre cette supercherie; le concours

Sophonisbe, tragédie.

---

il écrivait à M. d'Argental, en parlant des constructions qu'il faisait faire : *C'est du Palladio* * *tout pur*. En effet, les lignes en sont correctes et les ornemens bien profilés; mais le corps du bâtiment a été mal disposé sur le terrain. Le château court parallèlement au grand chemin qui va de Genève à Gex, tandis qu'il aurait dû se développer en face de Genève et du Mont-Blanc. Il résulte de cette mauvaise disposition, que, du côté de la chaussée, le seul où la façade se déploie avec avantage, les beautés d'architecture ne peuvent être aperçues à cause des massifs en verdure qui cachent l'entrée, et que, du côté de Genève, où l'habitation se découvre d'une lieue, elle ne présente que l'aspect et la forme d'un pavillon modeste et étroit.

» Avant d'entrer dans le corps de logis, on trouve, à gauche, la petite église que Voltaire fit bâtir pour imposer si-

* Célèbre architecte, né à Vicence au commencement du XVIe. siècle. Un de ses plus magnifiques dessins est celui exécuté en cette ville, au théâtre de *gli Olimpici*.

des spectateurs était immense, quoique cette pièce n'eût produit que peu d'effet à Fontainebleau, où elle avait d'abord été jouée. Elle a beaucoup de froideur; et la langueur qu'on y éprouve, n'est rachetée que par le dénoûment, qui est de la plus grande beauté. Il y a aussi de ces vers ridicules, de ces expressions populaires, tels qu'on en rencontre dans les pièces anciennes, et quelquefois dans Corneille. En général le public l'a mal accueillie, et l'histrion chargé de faire l'annonce, en étendant les bras, en signe de compassion, et avec un ton de suppliant, a dit qu'on donnerait *Sophonisbe* pour la seconde fois le mercredi suivant. Cette insolence à l'égard de Voltaire, et cette familiarité avec le public, ont produit une sensation contraire à celle qu'elles auraient dû causer, et l'on a fort applaudi l'orateur. 1774.

Il a été question déjà plus d'une fois de M. *Clément* de Dijon; il est à propos de rappeler un De M. Clément (de Dijon).

---

lence à ses ennemis. Entre cette église et la maison, dans un espace assez étroit, se trouvait la salle de comédie qui a été détruite.

» Ce Ferney, si célèbre pendant plus de vingt ans que l'habita Voltaire, si visité par des princes et des savans, est presque abandonné aujourd'hui. Quelques curieux s'y rendent encore, mais ils n'y reconnaissent plus l'habitation des Muses, les échos n'y répètent plus de vers : sa métamorphose est des plus complètes. »

1774. trait que ce terrible adversaire décocha cette année contre le poète philosophe. On sait que depuis long-temps Voltaire travaillait à dénigrer la réputation de Rousseau le lyrique ; en conséquence les mirmidons de la littérature, ses suppôts et ses gagistes, s'efforçaient à l'envi de le seconder. M. de *La Harpe*, un de ses plus écervelés partisans en ce temps-là, s'était établi publiquement son champion dans le *Mercure* (en 1773), pour disputer le nom de grand à ce rival du patriarche de notre littérature. Voltaire n'a pas manqué, l'encensoir à la main, de rendre grâce à ce généreux défenseur; ce qui a occasionné, de la part de M. Clément, l'épigramme suivante, publiée en 1774 :

> Quand la Harpie, oracle du *Mercure*,
> Du grand Rousseau veut déchirer le nom,
> Et que, pour prix de cette insulte obscure,
> Voltaire élève au ciel ce mirmidon ;
> Expliquez-nous qui des deux, je vous prie,
> De plus d'opprobre a souillé son pinceau,
> Ou de La Harpe en déchirant Rousseau,
> Ou de Voltaire en louant la Harpie.

« Tel était, dit le marquis de Luchet, en parlant des innombrables pamphlets du vieillard de Ferney, tel était le *glorieux* emploi de sa vieillesse. » Si l'on nous demande où il trouvait le temps de composer tant d'ouvrages divers, nous répondrons que

ce problême se résout en examinant sa vie privée, 1774.
d'après les détails que nous en avons déjà donnés. On saura donc qu'en fait de composition, ou bien en fait de *gloire*, comme l'entend et le proclame le marquis de Luchet, cette année n'a pas été moins productive pour Voltaire que les précédentes; car, indépendamment de *Sophonisbe*, de *l'Éloge de Louis XV*, fait et renié; de *l'Épître à Henri IV sur l'avènement de Louis XVI*, tous ouvrages déjà cités, on a encore de lui cette année : *Vers à Mme. la marquise du Deffant*. Ils lui furent envoyés au commencement de 1774. Cette marquise était alors une vieille muse de Mme. la duchesse du Maine : elle était autrefois renommée par ses grâces, son esprit et sa méchanceté; elle avait toujours conservé quelque liaison avec le philosophe de Ferney, qui lui adressa cette épître, où l'on retrouve en partie la fraîcheur de son jeune âge. — *Dialogue de Pégase et d'un vieillard*. Ce dialogue, que le marquis de Luchet regarde comme très plaisant, n'est autre qu'une satire, dans laquelle le poète enchâsse le nom de tous les écrivains depuis long-temps l'objet de ses sarcasmes; il y fait voir aussi celui de l'abbé Terray, contre lequel il avait toujours une dent. On voit qu'il se ressouvenait constamment des cent mille écus qu'il avait dans son portefeuille, en rescriptions, lors-

Brochures diverses.

1774. que le contrôleur-général en suspendit le paiement. *Inde iræ!* La pièce, au reste, est peu saillante, et avait besoin du nom de son auteur pour être seulement aperçue. — *Lettre d'un ecclésiastique de province sur le rétablissement des jésuites dans Paris, 20 mars* 1774. Ce pamphlet de Voltaire est marqué au coin de sa touche satirique; il semble avoir eu moins en vue de raisonner que de railler. Après avoir parlé sérieusement sur cet objet, il tombe sur tous les moines en général, et donne l'essor à sa bile. — *Au R. P. en Dieu, messire Jean de Beauvais*, etc. Nouveaux sarcasmes contre la religion et ses ministres, à propos du respectable évêque de Sénez. — *Il faut prendre un parti*, ou *le Principe d'action;* petit pamphlet bien philosophique, assaisonné de quelque peu d'athéisme. — *Sur l'Encyclopédie;* légère brochure en six pages, sortie des mains de Voltaire en août 1774. L'honneur que la secte lui faisait de le choisir pour son coryphée, l'obligea d'en prendre la défense, quoi qu'il en pensât intérieurement. Aussi ce pamphlet roule-t-il sur l'énorme dictionnaire en question dont il fait l'éloge, et fustige les détracteurs; il est de la plus aimable gaîté qui depuis long-temps jusqu'alors ait échappé à Voltaire.

On doit aussi rapporter à l'année 1774, quoique Beaumarchais regarde cette époque comme

douteuse, les deux ouvrages suivans : *de l'Ame, par Soranus*, et *Aventures de la mémoire*. Le premier blesse les croyances religieuses, et le second la charité chrétienne. (*Voyez* les analyses à la *Table alphabétique*.) 1774.

1775.

De son âge 81.

Réconciliation de Voltaire avec M. de Buffon.

Rien n'était plus vrai que la réconciliation de Voltaire avec M. de Buffon (*Voyez* l'extrait de la lettre du 10 décembre, rapporté dans l'année précédente). Ce fut au commencement de cette année qu'elle reçut sa pleine confirmation. C'est le naturaliste, dit-on, qui a fait les premières avances.... Par un billet écrit à un tiers, il fit une espèce de réparation à Voltaire de tout ce qu'il avait pu écrire contre lui. Celui-ci, à qui le billet fut communiqué, en fut on ne peut plus content. Il répondit au philosophe son confrère par une lettre très touchante et très honnête. Le poète riposta ensuite par une autre qui a cimenté la réunion de ces deux hommes célèbres.

De ses travaux pour l'agrandissement de Ferney.

Le seigneur de Ferney continua cette année à s'occuper avec ardeur d'agrandir et d'améliorer ce petit endroit pour le rendre plus florissant et plus avantageux à ses intérêts. Profitant de son crédit auprès du nouveau ministère, il obtint, en 1775, une foire et un marché public. Il fit bâtir, cette même année, dix-huit maisons nouvelles ; ce qui en porta le nombre à cent envi-

1775. rou. Pour lui plaire, différentes personnes s'empressèrent de les acheter. Voltaire vendit celles-là à rentes viagères sur sa tête et celle de Mme. Denis; quant à la sienne octogénaire, on sent que le marché n'était point onéreux, et la nièce était plus que sexagénaire. Le commerce des montres allait de mieux en mieux, d'autant plus qu'à l'aide de ses liaisons avec M. l'intendant-général des postes, il les faisait passer à Paris sous le couvert de celui-ci, ce qui les rendait à meilleur compte, et ne pouvait qu'en augmenter le débit. Après ses intérêts, le philosophe pensait à l'agrément. C'est ainsi qu'il travailla à une salle de comédie et à un théâtre public; ce qui fit crier les ministres de Genève.

Vanité de Voltaire.

Une des velléités dominantes de Voltaire, en 1775, était de montrer aux amateurs qui venaient le voir à Ferney, le portrait du roi de Prusse, dont cette majesté lui avait fait présent, ainsi que le sien en porcelaine, qu'elle lui avait également envoyé. Au bas de celui du philosophe de Ferney on lisait ces mots, *viro immortali*, devise bien glorieuse sans doute, si celui qui en était l'objet s'en fût rendu digne par ses principes moraux comme par ses talens littéraires. Cependant, qu'aurait dit l'homme *immortel*, s'il eût pu lire la lettre écrite par son héros à d'Alembert? « J'ai vu bien des choses, mon cher, disait Frédéric;

j'ai assez vécu pour voir des soldats russes porter mon uniforme, les jésuites me choisir pour leur général, et *Voltaire écrire comme une vieille femme.* » Le commerce des lettres que l'impératrice Catherine de Russie voulait bien entretenir avec lui, joint à la mission du prince Kolouski à Ferney, pour présenter, de la part de la Czarine au philosophe, une pelisse magnifique, avec une boîte d'ivoire tournée de sa main, ornée de son portrait et de vingt diamans, ne flattait pas moins son amour-propre; il l'appelait familièrement, et en causant avec ses amis, la *Cathau*, abréviation mignarde du mot Catherine, qu'on donne ordinairement à une servante ou à une perruche; mais tout était permis à un vieillard qui, depuis long-temps, voulait traiter de pair avec les souverains. 1775.

Voltaire, encore tout enthousiasmé de sa réconciliation avec le grand naturaliste, fit paraître cette année sa tragédie de *Don Pèdre*, non représentée, et qu'il dédia à d'Alembert. Elle fut imprimée à un très petit nombre d'exemplaires. Le poëte, usant des divers travestissemens dont il se faisait un jeu depuis long-temps, suppose que cette tragédie est d'un jeune auteur de ses amis, qui rend, en la personne de M. d'Alembert, hommage à l'Académie, dont il était secrétaire. Il passe rapidement en revue le

Don Pèdre, tragédie.

1775. plus grand nombre des membres de cette compagnie, et leur présente à tous une dose d'encens quelquefois un peu forte pour des têtes moins philosophiques; il a saisi cette occasion pour rendre hommage à M. de Buffon, qu'il place le premier dans cette espèce de panthéon littéraire : nouvelle confirmation de la réunion déjà connue de ces deux grands hommes.

Des écrivains qui ont réfuté Voltaire.

A cette époque, Voltaire avait inondé la France et l'Europe d'un torrent d'idées impies, et l'on n'avait point encore vu d'écrivain se dévouer impunément à ses fureurs, à ses calomnies et au ridicule dont il écrasait toujours ses adversaires quand ils étaient trop faibles. Il est vrai que Larcher l'avait attaqué avec succès sur des points de critique et d'érudition historique; l'abbé Foucher lui avait démontré son ignorance dans ses citations orientales, etc.; mais on n'avait pas encore osé l'attaquer de front, ni lutter, pour ainsi dire, pied à pied contre lui sur ce qui appartient à l'érudition sacrée. Nul n'avait opposé le texte même aux citations frauduleuses ou aux interprétations forcées, le sang-froid imperturbable de la raison ou d'une plaisanterie toujours décente, aux bouffonneries et aux injures; enfin cet adversaire se présenta. L'abbé

Lettres de quelques Juifs portugais, etc, par l'abbé Guénée.

Guénée publia cette année, *les Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais*;

nouvelle édition, augmentée de dix lettres, et *des Considérations sur la loi mosaïque;* la première édition avait paru en 1769. Ce livre porta un coup presque mortel à Voltaire. On y voit paraître à nu la mauvaise foi qui déshonora si long-temps le beau talent de celui-ci dans tout ce qu'il a écrit contre la religion. 1775.

Renouveler sans cesse, répétons-nous d'après M. Mazure, des difficultés résolues sans faire mention des réponses qu'on y a faites, voulant paraître toujours ne raisonner que d'après notre simple autorité, affecter une immense érudition et n'être que copiste, insulter aux commentateurs mêmes où il puise ses propres objections, se contredire, louer, blâmer tour-à-tour la même chose, afficher des connaissances qu'il n'a jamais eues, traduire le latin *comme un écolier*, hébraïser ne sachant pas l'hébreu, écrire enfin sur la langue grecque, et ne l'entendre que sur de mauvaises versions latines : tels furent les reproches que l'on osa lui faire, et auxquels il ne put répondre. En effet, l'abbé Guénée, avec une critique toujours sage, toujours décente, toujours pressante, le ramène sans cesse aux faits que son adversaire admet ou rejette tour-à-tour, aux auteurs qu'il cite lui-même, aux textes qu'il falsifie ou qu'il n'entend point, aux suppositions absurdes qu'il présente. Il ouvre les

1775. livres dans lesquels Voltaire avoue qu'il a puisé ses objections, et il lui prouve que ces auteurs, tels que *Wolaston*, *Aben-Ezra*, *Leclerc*, *Newton*, expriment une opinion contraire. En vain d'Alembert, en lui parlant de cet ouvrage, essaie de traiter l'auteur avec mépris; Voltaire, plus juste, lui répond : « *Le secrétaire juif, nommé Guénée, n'est pas sans esprit et sans connaissance; mais il est malin comme un singe, il mord jusqu'au sang en faisant semblant de baiser la main.* » (Lettre à d'Alembert, 8 décembre 1776.)

L'attaque était enfin devenue sérieuse, et Voltaire, pour la première fois, se voyait réduit à la nécessité de respecter ses adversaires, et de désavouer encore ses écrits *avec sa candeur ordinaire*. Ce qu'il fit, en reniant de nouveau le *Dictionnaire philosophique*, les *Questions de Zapata*, le *Dîner du comte de Boulainvillers*; répandant que ces ouvrages, et vingt autres un peu trop gais, sont des plaisanteries faites autrefois par des jeunes gens. « Il y a bien de la cruauté, dit Voltaire, caché sous le nom d'un prétendu ami (M. *de la Roupillère*); il y a bien de la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger un homme accablé de soucis et d'années, un solitaire presque inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaisans qui folâtraient

Voltaire renie de rechef plusieurs de ses écrits.

il y a quarante ans. Vous espérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques; vous perdrez votre peine : il sera mort avant qu'il soit ajourné, et s'il est en vie, il confondra les calomniateurs.... Comment me consolerai-je des calomnies, ajoute le prétendu neveu, dont vous ne cessez d'accabler un homme qui doit m'être cher? que vous a-t-il fait encore une fois?... Je ne vous dis pas : vous êtes un calomniateur; je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne convient pas à un homme aussi éclairé et aussi spirituel que vous l'êtes, de répéter des discours de cafés... Au fond, votre livre est une facétie; c'est un *savant professeur* qui représente une comédie où il fait paraître six autres juifs : il joue tout seul tous les rôles. » 1775.

On voit par ces citations, continue M. Mazure, combien le livre de l'abbé Guénée avait tourmenté Voltaire, et combien, malgré son ressentiment mal déguisé, il paraissait craindre ce nouvel adversaire; il ne parlait plus avec le ton si tranchant, si insultant, qu'il avait employé naguère contre le savant et modeste Larcher. « Je vous répète, disait-il aux six juifs portugais, je vous répète ce que mon ami, qui aimait tant à répéter, a dit tant de fois : le monde entier n'est qu'une famille, les hommes sont frères, les frères se querellent quelquefois, mais les bons Chagrin de Voltaire.

1775. cœurs reviennent aisément. Je suis prêt à vous embrasser, vous et M. le secrétaire, dont j'estime la science, le style et la circonspection dans plus d'un endroit scabreux. »

Principaux ouvrages de l'année. Voltaire, qui se représente ici comme un moribond que l'on veut accabler par la calomnie et le fanatisme, trouva encore assez de force pour publier dans la même année les ouvrages, quelque peu suspects, qui suivent : *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, 10 mai 1775. Dans cet ouvrage, Voltaire commence par déployer un grand savoir, en remontant à l'origine de l'agriculture, comme le fondement de tout, même de la religion; au point que les travaux de la campagne étaient autrefois sacrés, et que Bacchus avait ses prêtresses faisant vœu de chasteté. Il vient à la France, qui fut long-temps barbare et malheureuse, où les agriculteurs étaient esclaves; et, ce qui est horrible, ajoute-t-il, esclaves des moines. — *Le Cri du sang innocent au Roi très chrétien, en son conseil de Neufchâtel*, le 30 juin 1775 : mémoire de Voltaire en faveur du jeune d'Étalonde, impliqué dans le procès criminel d'Abbeville, en fuite, condamné comme contumace, et alors au service du roi de Prusse. L'orateur a, cette fois, oublié tout le bavardage ordinaire des avocats, et s'attache uniquement aux moyens victorieux

tirés de la sensibilité des cœurs qu'il veut toucher. On serait touché de cette requête, si ce n'était le ton de véhémence, d'animosité et de mépris qui la dépare. — *Les Oreilles du comte de Chesterfield*, etc. Le fond de ce roman est que la fatalité gouverne irrémissiblement toutes les choses de ce monde. — *Voyage de la raison*: c'est un roman allégorique extrêmement ingénieux. On sait que Voltaire a toujours singulièrement réussi dans ce genre; il fait voyager cette intelligence avec la *Vérité*, sa fille, et, par des allusions soutenues, trace à grands traits le tableau des extravagances des siècles barbares. (*Voyez* la *Table alphabétique*.) — *Le Dimanche, ou les Filles de Minée*, conte: Voltaire l'adresse à une Madame Arnanche; rien de plus gai, de plus agréable que cet ouvrage, dont le fond, du reste, n'était pas neuf. (*Voy.* l'analyse à la *Table alphabétique*.) Il est raconté avec grâce, il est embelli d'un coloris frais et varié, qui fait soupçonner aux connaisseurs que Voltaire avait des morceaux ainsi de réserve, quoique le marquis de Luchet prétende le contraire, composés dans ses plus beaux jours, pour lui servir par la suite comme des fleurs de son jeune âge, dont il s'était proposé de couronner ses cheveux blancs. 1775.

A la suite de ce conte, qui a paru sous le

1775. nom de M. *de la Visclède*, est une lettre prétendue de ce secrétaire de l'Académie de Marseille à M. le secrétaire de l'Académie de Pau : celle-ci est en prose; et l'on conçoit aisément en la lisant pourquoi le philosophe de Ferney y emprunte un masque étranger. On voit que son but est de prétendre faire des contes mieux que *La Fontaine*, et de le dénigrer, ainsi que son genre, qu'il appelle *petit*. Corneille n'est pas plus épargné dans cette digression.

1776.

De son âge 82.

Mort de Fréron, le 10 mars 1776.

La cabale de Voltaire venait d'obtenir du garde-des-sceaux, M. de Miromesnil, la suspension du privilége de l'*Année littéraire* de Fréron, lorsque celui-ci mourut. Ce journaliste, adversaire non moins redoutable qu'incommode au philosophe de Ferney, ainsi qu'à sa secte, avait une attaque de goutte au moment où on lui annonça la nouvelle de la suppression de ses feuilles : la goutte remonta et l'étouffa le 10 mars 1776. On rapporte qu'il dit en mourant : « C'est un malheur particulier qui ne doit détourner personne de la défense de la monarchie; le salut de tous est attaché au sien. » On ne connaît sur cette mort que l'épitaphe suivante : Est-elle de Voltaire? n'en est-elle pas? que l'on prononce.

Ci-gît Fréron, et le diable en enrage :
Il ne veut pas qu'il y soit davantage.

Le comble de la gloire du critique Fréron, si constamment opposé à Voltaire, c'est la justice que lui rendit celui-ci comme malgré lui : l'anecdote suivante le prouve ; elle est plaisante.

Un seigneur de la cour de Turin, le marquis *de Prié*, demanda à Voltaire quelqu'un pour lui donner une idée des écrits qui paraissaient en France. Voltaire rêve un moment, et lui répond : « *Adressez-vous à ce coquin de Fréron ; il n'y a que lui qui puisse faire ce que vous demandez.* » M. de Prié, fort instruit des critiques amères que Voltaire avait depuis long-temps dévorées de la part du journaliste, lui en témoigna sa surprise. « *Ma foi oui*, lui répliqua le philosophe de Ferney, *c'est le seul homme qui ait du goût ; je suis obligé d'en convenir, quoique je ne l'aime pas, et que j'aie de bonnes raisons pour le détester.* »

Voltaire ne gagna point, à la mort de cet Aristarque, dont il fut en partie l'auteur, la tranquillité si nécessaire à la fin de sa carrière. On le verra s'attirer encore plus d'une tribulation.

Par un de ces traits d'ingratitude si communs dans la vie du philosophe, il renvoya, cette année, le Père Adam, ex-jésuite, qui était depuis près de quinze ans à Ferney. Ce Père Adam, de

Renvoi du P. Adam.

1776. qui Voltaire, dans ses plaisanteries aussi injustes qu'insultantes, répétait à satiété qu'il n'était pas le premier homme du monde (Voyez l'année 1769), ne se bornait pas, comme on l'a dit, à jouer aux échecs avec le seigneur de Ferney; il l'aidait au contraire beaucoup, en faisant pour lui des recherches, des extraits et des traductions des langues grecque et anglaise, qu'il entendait assez bien. Malgré toutes les informations, on n'a pu découvrir au juste le motif du renvoi du Père Adam; on a cru que c'était la suite de quelques tracasseries domestiques, et surtout avec la gouvernante de Voltaire, avec laquelle il jasait tous les matins de son ménage et de ses dépenses qu'il faisait lui-même. Voltaire ne fit point de pension au jésuite, même modique, et lui donna seulement dix louis en l'expulsant. Cet acte de générosité envers un homme accablé d'années et d'infirmités, qui, pendant quinze ans qu'il resta chez lui, lui rendit les services les plus utiles, est bien d'accord avec le caractère du philosophe qui, à l'instar de Frédéric, comparait les hommes à des oranges, qu'on serre fortement pour en exprimer le jus, et dont on jette le marc ensuite comme inutile : pensée plus digne de Machiavel que de l'apôtre de l'humanité, comme Voltaire voulait être appelé.

1776.

Voltaire continua cette année à augmenter Ferney; il y dépensa de nouveau près de 100,000 livres en maisons. Le théâtre, construit à ses dépens, venait d'être achevé : il réunissait toutes les commodités possibles pour les acteurs et les actrices; Lekain devait y venir jouer par suite d'un marché avec le sieur Saint-Géran, directeur de cette opération, que Mme. Denis, dit Voltaire, regardait comme la plus belle du royaume. (Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 5 août 1776.)

Nouveaux travaux pour l'agrandissement de Ferney.

Au mois de septembre 1776, Mme. Denis se rendit à Paris; c'était un jeu concerté entre les amis et les protecteurs du philosophe, qui désirait plus ardemment que jamais de revoir encore une fois Paris, et y recueillir des couronnes de toute espèce qu'il espérait qu'on lui prodiguerait.

Mme. Denis se rend à Paris.

Si nous passons aux détails de sa vie intérieure et de ses habitudes domestiques, pour cette année, on saura qu'il restait au lit, comme par le passé, la plus grande partie de la journée; il mangeait quelque chose quand il avait envie, paraissait le soir et soupait, mais pas toujours; il restait souvent en robe-de-chambre, mais il faisait régulièrement sa toilette de propreté et les ablutions les plus secrètes, comme s'il attendait pour le soir quelques bonnes fortunes; quand il s'habillait, c'était ordinairement avec magni-

Nouveaux détails sur la vie intérieure de Voltaire.

1776. ficence et sans goût; il mettait des vêtemens qui ne pouvaient aller ensemble, ce qui lui donnait l'air d'un vrai vendeur d'orviétan. Durant toute cette année, il se porta à merveille pour son âge; il lisait sans lunettes, comme il a fait jusqu'à la fin de ses jours, l'impression la plus fine : seulement il commençait à avoir l'oreille un peu dure, en sorte que lorsqu'on faisait quelque bruit, il était obligé de faire répéter, ce qui le fâchait; car quoiqu'il dît depuis vingt ans qu'il perdait les yeux et les oreilles, il n'aurait pas voulu qu'on s'en aperçût : c'était cette manie de paraître et de briller toujours, qui faisait qu'il n'aimait pas à se trouver et à manger en grande compagnie. Le babil des femmes surtout l'incommodait, et leur conversation frivole et décousue paraissait l'ennuyer beaucoup.

Gaîté gaillarde du vieux philosophe.

Cependant il payait assez volontiers tribut à la galanterie; c'est ainsi qu'il composa, au mois de juillet de cette année, un impromptu en faveur d'une dame... qui, sans être jolie, avait des yeux très lascifs et propres à réveiller le vieillard le plus engourdi. Il ne s'agit pas d'une scène semblable à celle de 1772; il n'est question que d'un pur jeu d'esprit. Cette dame (Mme. *Pourra*, femme d'un banquier de Lyon) folâtrait avec Voltaire, lui disait des choses agréables, et entre autres combien elle s'intéressait à sa santé, lui

ajoutant impérieusement qu'il fallait qu'il la conservât. Le poète octogénaire lui répondit sur-le-champ avec une ingénieuse vivacité : 1776.

Vous voulez arrêter mon âme fugitive,
Ah! Madame, je le crois bien;
De tout ce qu'on possède on ne veut perdre rien,
On veut que son esclave vive.

Manie de Voltaire de se rendre invisible. — Anecdotes.

Il reçut peu de visites cette année; il avait tant d'humeur depuis quelque temps, qu'il ne se montrait pas à qui voulait le voir, et qu'on était souvent plusieurs jours sans pouvoir jouir de sa présence; la porte de l'appartement de Voltaire était toujours fermée, les fidèles entrant par les garde-robes. On raconte que le fils de M. *Leclerc*, l'ancien commis du Trésor royal, ayant attendu quelques jours avant d'obtenir une réception du philosophe, celui-ci lui avait enfin donné rendez-vous dans le jardin; mais que lui ayant demandé son nom, il l'avait rudement gourmandé d'en porter un pareil, et l'avait quitté après ce compliment.

Un autre jour, une milady se présente pour le voir; après beaucoup de difficultés, le vieux malade se montre enfin, en lui disant qu'il sortait de son tombeau pour elle : c'est tout ce qu'elle en eut; il ne tarda pas à se retirer.

La veille de Saint-François, 1776, plusieurs

1776. dames du voisinage étaient venues avec des bouquets, pour lui souhaiter la bonne fête; on attendait dans le salon qu'il parût; il vint, disant d'une voix sépulcrale : *je suis mort.* Il effraya tellement tout le monde, que personne ne lui fit de complimens, et chacun se retira comme il était venu.

Cette manie de Voltaire qui lui prit tout-à-coup de se rendre invisible, rappelle encore un fait arrivé à un M. *Guibert*, amateur de belles-lettres. Il était curieux du suffrage de Voltaire sur une de ses productions, la tragédie du *Connétable de Bourbon;* il alla à Ferney lui rendre ses hommages; il y resta plusieurs jours, à l'exemple de beaucoup d'autres, reçu splendidement, sans pouvoir envisager face à face le seigneur qui le traitait avec tant de magnificence (il y avait toujours une table bien régulièrement servie pour les allans et venans). Admis enfin à l'audience du philosophe, M. de Guibert le provoqua par le distique suivant :

Je vous trouve, ô Voltaire, en tout semblable à Dieu,
Sans vous voir on vous mange, on vous boit en ce lieu.

Il n'y eut pas moyen de résister à une pareille profession de foi, et la divinité se communiqua. Voltaire, pris par son faible, se prêta volontiers; il écouta la lecture que lui fit M. de Guibert de

son *Connétable de Bourbon*. Le patriarche de la littérature, dont l'auteur avait étrangement flatté l'amour-propre, ne cessa de combler d'éloges un ouvrage qu'il voyait sorti des mains d'un de ses partisans; et celui-ci le quitta, convaincu que son coup d'essai était un chef-d'œuvre dont il se promettait les plus grands succès. 1776.

Chagrin de Voltaire de n'être pas cité dans un livre infâme.

Si Voltaire avait adopté la manie de se céler, il n'en était pas de même de son ardeur pour la célébrité; cette fureur, pour mieux dire, le possédait à tel point, malgré son grand âge, qu'il voulait qu'on parlât de lui, fût-ce à son déshonneur : c'est ainsi qu'ayant appris par un de ses visiteurs à Ferney, qu'il venait de paraître à Paris un livre, mais un livre des plus infâmes et des plus orduriers, que la décence ne nous permet pas de citer même par son titre, sa première question fut : *Y suis-je?* Sur la réponse qu'on lui fit que non, mais bien Rousseau, il s'en affligea aussitôt; toutefois le porteur de la nouvelle pouvait consoler le philosophe, en lui disant qu'il y était cependant annoncé dans le sixième ou septième vers du premier chant de ce poëme.

Vous le voulez... je vais souiller mes rimes,
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Du grand Voltaire enfiler le sentier.

1776. En outre, Voltaire y était mis en note à la page 42. « *Mon confrère Voltaire,* y lit-on, *et mon maître, comme celui de bien d'autres, a fort élégamment dit dans sa Pucelle,* etc... » Ces petits traits, du moins, auraient dédommagé un peu le philosophe de Ferney du chagrin de ne pas se trouver dans le texte.

On voit toutefois, par ce qui précède, que Voltaire était très mal servi par ses amis et ses correspondans; il n'avait pas même cette universalité de gazettes, de journaux et autres ouvrages périodiques, que devait lui faire désirer son ardeur de tout lire, de tout savoir, de parler de tout, et que son opulence lui donnait le moyen d'acquérir aisément. Il avait la manie de resserrer dans son cabinet et de recéler tout ce qu'il recevait en ce genre, et de ne le pas envoyer au salon, suivant l'usage des compagnies, où l'on s'amuse de ces feuilles courantes. Celles de Fréron, chose étonnante, étaient celles qu'il lisait le plus assidûment; quand il en recevait une, et qu'il la prenait pour la parcourir, on remarquait que la main lui tremblait; il avait l'air d'un criminel qui va entendre sa sentence. Cependant il avait un ami qui le servait plus exactement, et de qui il recevait plusieurs lettres par semaine; il en avait des commodes pleines: ce correspondant était une espèce de gobemouche qui lui

Autre manie.

écrivait tout ce qu'il savait et ne savait pas; il était cependant utile au patriarche de Ferney pour les nouvelles politiques et les anecdotes de la cour. 1776.

Veut-on juger encore mieux combien le patron était mal instruit des détails littéraires, même le concernant? qu'il suffise de savoir qu'il n'apprit qu'au mois de décembre de cette année, par un étranger qui était venu le visiter, qu'un certain abbé *Martin*, vicaire de la paroisse Saint-André-des-Arts, se déclarait, depuis deux ans, l'auteur des *Trois Siècles* (ouvrage attribué jusque-là à l'abbé Sabathier, et qui lui valut force injures de la part du philosophe); il répondit plaisamment: « *Oh! je sais qu'ils sont plusieurs messieurs de ce nom-là.* » Et il n'en resta pas moins décidé à continuer de prendre pour plastron de ses sarcasmes l'abbé Sabathier.

Malgré les glaces de l'âge, rien n'était capable d'arrêter la veine du poète-philosophe, ni sa pernicieuse fécondité; il composa, cette année, un divertissement ayant pour titre: *l'Hôte et l'Hôtesse*, pour une fête que *Monsieur* devait donner à la reine, à Brunoi, en 1776. Il y a à la suite trois lettres adressées à ce sujet à M. de Cromont, surintendant des finances de *Monsieur*, frère du Roi, qui avait demandé à Voltaire ce divertissement pour la fête précitée. L'Hôte et l'Hôtesse, divertissement.

1776.

Déluge de nouveaux libelles.

Viennent ensuite, à l'ordinaire, les petits écrits bien impies et bien satiriques, autrement dits *pistolets de poche*. — *Un Chrétien contre six Juifs*. On doit se rappeler les *Répliques* de Voltaire aux *Lettres de quelques Juifs portugais*, etc., dont nous avons parlé à l'année 1775. Long-temps inquiet à qui il avait affaire, il découvrit enfin que ces juifs n'étaient autre chose qu'un seul et même homme, et que c'était un abbé (M. Guénée). Il lui répliqua dans le présent ouvrage. On est fâché qu'il se montre infiniment au-dessous de son rival, non-seulement pour l'érudition, pour la force des preuves et la dialectique, mais pour le ton de modération, d'honnêteté et de politesse, dont celui-ci ne s'écarte jamais. Par une finesse dont personne n'était plus la dupe, Voltaire n'y parle point directement; c'est un La Roupillère, son ami, qui le défend, et qui renie pour lui quantité d'ouvrages. Malgré le sarcasme, le quolibet et l'ordure substitués au raisonnement, on peut assurer que cette diatribe n'en est pas plus amusante, qu'elle est même fort ennuyeuse. — *La Bible enfin expliquée par les aumôniers de S. M. L. R. de P.*, c'est-à-dire de Sa Majesté le Roi de Prusse. Ce livre infâme, qui a été condamné au feu, est une espèce de *commentaire* dans lequel Voltaire embrasse tout l'Ancien-Testament, suivant l'ordre des livres saints. Ce recueil est très commode pour

les incrédules et les impies, en ce qu'il rassemble en un seul corps les observations et les railleries éparses dans la multitude d'ouvrages écrits contre la religion, ou imprimés depuis un assez bon nombre d'années. — *Lettres chinoises, indiennes et tartares.* Ce n'est, à proprement parler, qu'un point de ralliement sur lequel l'auteur a rassemblé une quantité de facéties déjà connues et sur des objets qu'il a rebattus cent fois; elles sont adressées à M. *Paw*, chanoine de Breslau, qui a publié des idées si nouvelles et si étranges sur la Chine et les Égyptiens. Pour grossir le recueil, on y a joint quelques autres pièces plus ou moins intéressantes. Il y a entre autres des lettres du chevalier de Boufflers, pendant son voyage en Suisse en 1764, qui avaient déjà été imprimées, ainsi que divers rogatons du philosophe de Ferney. La seule pièce vraiment neuve est intitulée: *les Finances* (voyez *Finances*, à la *Table alphabétique*). Un *Dialogue de Maxime de Madoure* (voyez *Lettres chinoises* à la *Table alphabétique*). — *Théologie portative*, ou *Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne, par l'abbé Bernier, licencié en théologie.* Cet ouvrage de Voltaire a été condamné à être lacéré et brûlé, par arrêt du parlement de Paris, en date du 16 février 1776. Le célèbre avocat-général (Séguier) qui a dénoncé cette production à la

1776.

1776. justice, a DÉCLARÉ hautement qu'il était dans l'impuissance de la caractériser, faute de trouver des expressions assez fortes pour peindre un libelle qui reproduit en abrégé tout ce qui a été dit dans tous les siècles contre la divinité de Jésus-Christ, contre la morale de l'Évangile, contre l'authenticité des livres saints, contre la réalité de la mission et la sainteté du caractère des ministres de l'église, en dénaturant toutes les idées, en substituant la fable à l'histoire, en employant avec effronterie les obscénités les plus infâmes, et tout ce que la haine de notre religion sainte a pu inventer de plus odieux pour la renverser; tout ce que l'impiété la plus méthodique a pu rassembler pour en saper les fondemens, tout ce que le paganisme, l'athéisme et l'hérésie ont pu imaginer de plus faux, de plus révoltant, de plus affreux. Cet ouvrage est tellement infâme que les disciples du chef des incrédules prétendent encore aujourd'hui qu'il a été faussement attribué à leur maître. (Voyez *les Tables* de feu M. *Goujon*, article *Théologie portative.*)—*Lettre à MM. de l'Académie française, sur une nouvelle traduction de Shakespeare, par M. Letourneur et compagnie.* L'objet de Voltaire est de tourner en ridicule les moindres traducteurs, ainsi que leur héros, pour n'avoir pas fait de *lui* une mention assez hono-

rable dans leur ouvrage. Cette lettre donna lieu, contre l'auteur, à des observations amères. — *Commentaire historique sur la vie de l'auteur de la Henriade*. On sent de reste que Voltaire a eu la charité de ne s'y point maltraiter : c'est un monument élevé à *Voltaire*, par *Voltaire* lui-même. 1776.

Outre les productions que nous venons de citer, l'infatigable vieillard jeta les fondemens d'une nouvelle tragédie : il ébaucha *Irène*.

Celui que sa conduite et ses écrits forcèrent si souvent à fuir sa patrie, Voltaire, disons-nous, fut encore sur le point de la quitter, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à l'occasion d'un ouvrage publié par *Delisle de Sales*, ayant pour titre : *la Philosophie de la Nature*. « Ces chiens de St.-Médard, dit le philosophe octogénaire, ces restes de convulsionnaires aboyèrent d'une gueule si fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de me ménager une petite retraite sur un côteau méridional de la Suisse, à quatre heures de chez moi. » (Lettre au duc de Richelieu, 6 juin 1776.) Est-ce à la générosité de Voltaire, ou plutôt n'est-ce pas à son esprit de parti, qu'on devra attribuer la lettre et l'offre qu'il adressa à Delisle de Sales, condamné au Châtelet ? « Ce procès étrange, écrit-il à celui- 1777. *De son âge* 83.

1777. ci, doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une souscription pour vous procurer les moyens de le soutenir? *N'est-ce pas la cause publique que vous défendez?...* Ma souscription doit être prête; elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. *Dailly*, notaire. » (Lettre à M. Delisle, 15 avril 1776.) Cette souscription était de cinq cents livres. M. Delisle n'ayant pas voulu l'accepter, il ne la retira pas; elle a été remise à ses héritiers. (*Lepan.*)

Souscription de Voltaire au profit de Delisle de Sales, condamné au Châtelet.

Le 8 mars 1777, Voltaire eut une attaque d'apoplexie qui fut bientôt suivie d'un mal d'un autre genre, que nous n'avons fait qu'indiquer, par occasion, à l'année 1774. L'empereur *Joseph II*, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein, passa à Ferney, et ne vit pas le seigneur de ce village. Le chagrin de Voltaire, qui cherchait néanmoins à le dissimuler, fut d'autant plus sensible, que son amour-propre était blessé au vif. Il avait fait les plus superbes préparatifs dans l'espoir que le comte de Falkenstein viendrait le visiter; il avait rassemblé autour de lui tous ses amis des environs, pour grossir sa cour; il avait composé des vers que devait débiter à l'auguste voyageur une jeune étrangère qui demeurait chez lui depuis quelque temps, et dont nous aurons bientôt l'occasion de parler souvent; tous ces soins furent inutiles: le prince

Mortification de Voltaire, à l'occasion du passage de Joseph II.—Grands préparatifs inutiles.

ne daigna pas le voir, ni son château, ni son village. Il ne demanda même aucune de ses nouvelles ; il s'était cependant arrêté à Genève ; et, par une affectation encore plus cruelle, il alla à Versoi, et parcourut en détail et avec attention ce lieu, sujet non moins grand d'affliction pour le seigneur de Ferney. Il ne put digérer l'affront que l'empereur ait ainsi brûlé son ermitage avec un mépris aussi affecté. On a prétendu qu'un seigneur de la cour de l'illustre voyageur l'ayant invité à aller à Ferney pour y voir Voltaire, cette majesté lui avait répondu : « *Je le connais assez.* » On prétend aussi que la mère du jeune prince lui avait fait promettre de ne pas voir dans ce voyage Voltaire, dont les impiétés la révoltaient. Quoi qu'il en soit, le philosophe de Ferney sentant bien le mauvais effet que pouvait faire dans le public l'indifférence de l'empereur à son égard, s'avisa de chercher à le diminuer au moyen d'une lettre qu'il écrivit de Ferney le 23 juillet, et qu'il adressa à un ami, pour qu'elle fût un peu répandue, dans laquelle il disait que « le vieux malade n'a pu aller au-devant de l'empereur à son passage, et que la familiarité républicaine de quelques Génevois, habitans de Ferney, n'a pas disposé Sa Majesté à faire les avances. Deux seigneurs ouvriers en horlogerie, ajoute-t-il, s'avisèrent de se faire députer de la colo-

1777.

Expédient imaginé par Voltaire pour atténuer le coup porté à son amour-propre.

1777. nie, et allèrent arrêter le carrosse du prince. L'un d'eux monta sur le marche-pied qui tient au brancard, et demanda si le comte de Falkenstein n'était pas là? d'où il venait? où il allait?—L'empereur, un peu étonné, lui répondit qu'on ne lui avait jamais fait de pareilles questions en France. — Cet excès d'impertinence, dit en finissant l'astucieux conteur, dégoûta le prince de Ferney, et avec beaucoup de raison.»

Dans une autre lettre, adressée au comte de la Touraille, le 18 août 1777, il chercha également à déguiser son chagrin, en disant que « le comte de Falkenstein avait été de fort mauvaise humeur sur toute la route depuis Lyon; qu'il ne s'était pas plus arrêté à Genève qu'à Ferney.» Imposture plus qu'effrontée, comme s'il était possible de cacher la route que tient, et les stations que peut faire un monarque, même voyageant incognito. Au reste, il fut bientôt public que l'empereur s'était réellement arrêté à Genève. Duvernet, pour fiche de consolation, dit qu'après quelques instans de réflexion, le besoin de penser ramena Voltaire au travail, et que, ce jour même, il fit un acte entier de la tragédie d'*Irène*. Après un tel aveu, c'est, comme on dit, savoir prendre son parti en brave.

N'ayant plus le père Adam, le vieux philosophe prit chez lui, au commencement de cette

année, une demoiselle, fille de condition, d'une famille nombreuse et pauvre. (C'est cette même demoiselle qui devait débiter des vers au passage de l'empereur Joseph.) Voltaire pensa bientôt à la marier avec son neveu. C'était une fille aimable, jeune, pleine de grâces et d'esprit. « Elle avait beaucoup d'embonpoint, dit un chroniqueur du temps, et c'était quelque chose de charmant, ajoute-t-il, de voir avec quelle paillardise le vieillard de Ferney lui prenait, lui serrait amoureusement et souvent ses bras charnus. » Cette jeune personne était Mlle. *Réné de Varicourt*, fille d'un gentilhomme du pays de Gex. Voltaire ne la nommait que *Belle et Bonne.*

1777.

Il appelle chez lui une jeune demoiselle du pays de Gex.

Il n'est peut-être pas hors de propos de rapporter de ce temps-là quelques bons mots du vieillard octogénaire, qui prouvent que l'attaque d'apoplexie qu'il avait eue au commencement de cette année, ne consistait que dans des étourdissemens violens, et n'avait point affaibli la pointe de son esprit caustique et mordant. Mme. *Paulzé*, femme d'un fermier-général, venue dans le canton de Ferney, où elle avait une terre, désira voir Voltaire. Mais sachant la difficulté d'être introduite, elle le fit prévenir de son arrivée, et pour se donner plus d'importance auprès de lui, fit dire qu'elle était nièce de l'abbé Terray. A ce mot de Terray, frémissant de tout son corps, il répon-

Bons mots du philosophe octogénaire.

1777. dit : « *Dites à madame Paulze qu'il ne me reste plus qu'une dent, et que je la garde contre son oncle.* »

Un autre particulier, l'abbé *C..yer*, dit-on, ayant très indiscrètement témoigné son désir de rester chez Voltaire, et d'y passer six semaines, celui-ci l'ayant su, lui dit avec causticité : « *Vous ne voulez pas ressembler à Don Quichotte ; il prenait toutes les auberges pour des châteaux, et vous vous prenez des châteaux pour des auberges.* »

Nouveaux détails de sa vie privée. — Étiquette.

Si l'on passe aux détails de la vie privée de notre héros, on saura que le seigneur de Ferney avait rendu chez lui, cette année, l'étiquette encore plus sévère que par le passé. A une heure indiquée, il sortait de son cabinet d'étude, et passait par son salon pour se rendre à la promenade ; c'était là qu'on se tenait sur son passage comme sur celui d'un souverain, pour le contempler un instant. Il affectait dans ces momens de tenir le corps droit, en affichant un air bien portant ; il avait ordinairement, pour ces scènes d'apparat, un habit brodé, veste et culotte de velours, des bas blancs bien tirés.

Anecdotes diverses.

Un jour qu'on lui avait dit que des milords voulaient le voir, il prit toute la compagnie qui se trouva sur son passage pour anglaise, et il s'écria dans cette langue : « *Vous voyez un pauvre*

homme! » Puis, parlant à l'oreille d'un petit enfant, il lui dit : « *Vous serez quelque jour un Malborough; pour moi je ne suis qu'un chien de Français.* » Quant aux valets et aux autres personnes qui ne pouvaient entrer dans le salon, ils se tenaient aux grilles du jardin; il faisait quelques tours pour eux; on se le montrait, et on disait : le voilà! le voilà! 1777.

Dans un des jours de l'automne de cette année, il donna chez lui un dîner de cérémonie à une nombreuse compagnie. Malgré la strangurie, dont il commençait à se plaindre, et sa voix presque éteinte, il voulait prouver que son esprit n'en recevait point d'altération. Nous citerons en témoignage les deux traits suivans :

Dans le nombre des convives il y avait une dame fort jolie, amenée par un étranger. Le vieillard s'émoustillant à la vue de cette beauté, voulut être galant, et se montra plus coquet qu'elle des mines et de la langue. La belle étrangère (la comtesse D***.) tomba sur le roi de Prusse, et loua son administration. « *Par où diable, Madame,* s'écria-t-il, *pourrait-on prendre ce prince? il n'a ni conseil, ni chapelle, ni maîtresse.* »

Apostrophant un Génevois, qui était aussi à table, il lui dit : « *Votre république doit être bien glorieuse; elle a fourni à la France un philo-*

1777. *sophe* (J.-J. Rousseau) *pour l'éclairer, un médecin* (M. Tronchin) *pour la guérir, et un ministre* (M. Necker) *pour remettre ses finances, et ce n'est pas l'opération la moins difficile. Il faudrait*, ajouta-t-il, *lorsque M. l'archevêque de Paris mourra, donner ce siége à votre fameux ministre Vernet, pour y rétablir la religion.* » Ce dernier persiflage, sans réflexion à la suite, décèle son ancienne rancune contre ce docteur de théologie. (*Voyez* l'année 1765.) Ce qui indisposait le plus le vieux philosophe contre M. Necker (qu'il avait loué naguère dans la personne de sa femme (*voyez* l'année 1776), c'était la faveur que ce ministre accordait à la loterie royale de France, qui s'était étendue jusque dans le canton de Ferney.

Voltaire marie *Belle et Bonne* (Mlle. de Varicourt) au marquis de Villette.

Le marquis de Villette était aussi de ce dîner, et reçut force douceurs du malin Amphytrion, douceurs intéressées, parce qu'il s'agissait de l'amadouer pour un mariage. En effet, cette même année, il conduisit *Belle et Bonne* à l'autel, comme épouse de M. Charles de Villette, dont la jeunesse avait été jusqu'alors fort dissipée, et, si l'on doit s'en rapporter à Duvernet, le seigneur de Ferney aurait tressé et enrichi de vingt gros diamans la couronne nuptiale, qu'il aurait lui-même posée sur la tête de la mariée, au milieu de six oncles, tous honorables militaires,

On se rappelle, ou l'on a pu remarquer, qu'en 1775 la manie de Voltaire était de montrer aux étrangers qui venaient le visiter le portrait du roi de Prusse, dont cette Majesté lui avait fait présent, ainsi que le sien en porcelaine, etc.; cette année, c'était l'église et son tombeau que le vieux philosophe ne manquait pas de recommander à l'attention des voyageurs. On lisait en haut de l'église, en lettres d'or : *Deo erexit Voltaire*. Un jour, à ce que la chronique rapporte, l'abbé Delille s'écria : « Voilà un beau mot entre deux grands noms! mais est-ce bien là le terme propre, ajouta-t-il en riant malignement; ne faudrait-il pas *dicavit, sacravit?* » — Non, non, répondit le patron; fanfaronade de vieillard.

1777.

Encore une manie de Voltaire. Ce qui en arrive.

En feignant de gémir sur la petitesse de ce lieu saint, il disait : « *Je vois avec douleur, aux grandes fêtes, qu'il ne peut contenir tout le sacré troupeau; mais il n'y avait que cinquante habitans dans ce village quand j'y suis venu, et il y en a douze cents aujourd'hui; je laisse à la piété de Mme. Denis de faire une autre église.* »

En parlant de Rome, il demanda, quelques jours après, à des étrangers qui en revenaient, si la belle basilique de Saint-Pierre était toujours bien ferme sur ses fondemens; lorsqu'ils eurent dit que oui, il s'écria : « *Tant pis.* » Quand il faisait

1777. voir son tombeau, lequel était moitié dans l'église et moitié dans le cimetière, il avait coutume de dire : « *Les malins diront que je ne suis ni dehors ni dedans.* »

Voltaire, toujours infatigable, consentit, à quatre-vingt-trois ans, à fournir des articles au journal que rédigeait La Harpe, et qu'imprimait Panckouke; il demanda d'être entièrement ignoré, et donna plusieurs extraits d'ouvrages nouveaux. Soit que ce nouveau travail ait absorbé la majeure partie de ses loisirs, soit que sa veine commençât à se ralentir, ou qu'il ne se présentât pas à son esprit caustique de matière propre à l'exercer, toujours est-il que cette année a été presque entièrement stérile en brochures et en pamphlets accoutumés; nous n'en aurons que deux de remarquables à citer; mais auparavant il convient de terminer la partie historique de cette année.

Depuis plusieurs années, comme on sait, le vieux philosophe sollicitait vivement la permission de venir à Paris. On a vu qu'il avait espéré obtenir cette faveur si ses tragédies, *les Lois de Minos* et *Sophonisbe*, réussissaient; ni l'une ni l'autre ne lui obtinrent rien. M. de Maurepas, au dire de Condorcet et de M. Lepan, sollicita enfin cette grâce de Louis XVI; le monarque l'accorda, sous la condition expresse que l'auteur

Il obtient enfin la permission de revenir à Paris.

de tant d'écrits affreux ne paraîtrait point à Versailles. Réglons maintenant la partie littéraire. 1777.

Les seules productions de Voltaire qu'on doive remarquer pour cette année, sont : *Commentaire sur l'Esprit des lois ;* les critiques que le philosophe y fait de l'ouvrage de Montesquieu sont depuis long-temps appréciées à leur peu de valeur. — *Histoire de l'Établissement du Christianisme.* Cet ouvrage n'avait jamais été publié avant 1785 ; une partie seulement était imprimée à la mort de l'auteur ; le reste s'est trouvé dans ses papiers, écrit de sa main. L'on peut regarder cette histoire comme son dernier ouvrage, et les maximes qui la terminent comme ses derniers sentimens et ses derniers vœux pour la régénération de l'humanité, à sa manière philosophique. Principaux ouvrages de l'année.

1778. *De son âge* 84.

Nous voici arrivés à l'époque la plus grave, et en même temps la plus curieuse, peut-être, de l'histoire de Voltaire ; nous touchons au terme de la carrière de cet homme extraordinaire : dans six mois, jour pour jour, Voltaire aura vécu !

Ennuyé de sa solitude, où son orgueil venait d'éprouver une humiliation complète (au passage de Joseph II) ; rassuré sur son décret par l'indulgence du Roi ; appelé par ses enfans pour couvrir leurs blessures, ou déguiser leurs fai-

1778. blesses, le père des incrédules quitte ses bois de Ferney, qu'il a tant chantés; ses maisons de Ferney, qu'il a bâties; ce repos de Ferney, dont il était si satisfait, pour venir mendier dans la capitale un reste d'encens sur les débris de la religion qu'il a blasphêmée, de sa patrie qu'il a insultée et avilie..... Ce fut au plus fort de l'hiver (le mardi 3 février 1778) que le patriarche de la littérature, de la philosophie et de l'impiété, âgé de quatre-vingt-quatre ans, quitta Ferney pour n'y plus revenir.

Voltaire quitte Ferney.

Par une lettre datée de la veille, 2 février, il écrivait de son château à un de ses amis, que, s'il ne lui survenait aucun empêchement, il partirait le samedi 7 pour se rendre à Dijon, et y suivre un procès. On a très bien conçu que ce n'était qu'une manière indirecte d'annoncer son arrivée prochaine à Paris, et on n'en pouvait plus douter d'après cette lettre. Il y arriva en effet le mardi 10 du même mois, dans l'après-dînée, après sept jours de route. Mme. Dupuis l'avait précédé, ainsi que Mlle. de Varicourt, qu'il nommait toujours *Belle et Bonne*, et qu'il venait de marier avec le marquis de Villette. Mme. Denis y était déjà depuis quelque temps. Il alla loger chez ce même M. de Villette, qui, dès ce moment, se prétendit sérieusement son fils. L'hôtel du marquis était à l'entrée de la rue de Beaune, donnant

Son arrivée à Paris.

sur le quai des Théatins, aujourd'hui quai Voltaire. 1778.

Ne devant omettre aucune particularité des dernières circonstances de la vie de notre héros, nous commencerons par dire qu'en descendant de voiture il alla à pied, malgré les rigueurs du froid, faire une visite, mais dans un accoutrement tout-à-fait singulier. Enveloppé d'une vaste pelisse, la tête dans une perruque de laine, surmontée d'un bonnet rouge et fourré, il fut suivi et hué par les petits enfans qui le prirent pour un *chien-lit* dans ce temps de carnaval. Arrivé chez M. le comte d'Argental, auquel, depuis quarante ans, il ne donnait d'autre nom que celui d'ANGE TUTÉLAIRE, « *J'ai interrompu*, lui dit-il en le serrant dans ses bras, *mon agonie pour venir vous embrasser*. »

Premiers détails de l'histoire de son séjour à Paris. — De sa première visite.

Le lendemain, sous prétexte de fatigue, il s'est tenu en robe de chambre et en bonnet de nuit; il reçut ainsi ses visites, répondant courtoisement à tous les complimens qu'on lui faisait, et parlant toujours de se mettre au lit où il ne se mettait pas. C'est ainsi qu'il reçut pendant plusieurs jours moins des visites que des hommages dont il avouait lui-même que son amour-propre était bien satisfait. L'Académie française, qui ne l'avait adopté qu'à cinquante ans, et qu'après bien des difficultés, n'eut pas plutôt appris son arrivée,

1778. qu'elle lui envoya une députation de trois de ses membres, à la tête de laquelle était le prince de Beauveau. Les comédiens s'empressèrent également de venir le voir; et *Bellecourt*, qui portait la parole, en parlant avec douleur de la mort de Lekain, arrivée deux jours avant (le 8 février), lui dit : « Vous voyez les restes de la comédie. — *Messieurs*, répondit le poète, *je ne vis plus que par vous et pour vous!* » (étrange parole, remarque M. Mazure, d'un vieillard presque mourant qui, naguère, parlait du Théâtre-Français avec le dernier mépris!) et se tournant du côté d'une actrice aussi venue pour lui faire sa cour, il trouva Mlle. Clairon à genoux. « C'était une prêtresse d'Apollon, dit Duvernet sans rire, qui adorait son dieu. » Lorsqu'après la sortie des histrions, on félicitait Voltaire de cette députation très honnête, il répondit : « *Oui, nous avons fort bien joué la comédie l'un et l'autre.* » Au milieu de cette affluence de monde qui se présenta chez lui pendant les premiers jours de son arrivée, il fit la meilleure contenance possible, et a fait admirer la vivacité de son esprit, avec laquelle il variait sa conversation et se rendait aimable.

Mort de Lekain, le 8 fev. 1778.

Lekain, celui que Voltaire appelait son *grand acteur*, son *Garrick*, son *enfant chéri*, était mort deux jours avant l'arrivée du poète à Paris.

Cet acteur, né le 14 avril 1729, fils d'un orfèvre, et orfèvre lui-même, métier qu'il abandonna bientôt, se sentant plus de goût pour manier le poignard de Melpomène, avait débuté le 14 septembre 1750, dans le rôle de *Titus* de la tragédie de *Brutus*, après le départ de l'auteur de *la Henriade* pour la Prusse; de sorte que, par une singularité remarquable, ce poète ne vit jamais jouer, sur le théâtre de Paris, l'acteur qu'il avait formé, et qui fit le mieux valoir les principaux rôles de ses tragédies. 1778.

Suite des détails de l'histoire du séjour de Voltaire à Paris. — Particularités curieuses.

La cour, la ville, la beauté, la grandeur, tous les talens s'empressèrent de rendre hommage au nouvel arrivé. Dans les promenades, dans les cafés, à tous les spectacles, on ne parlait que de Voltaire. Tous les oisifs, en s'abordant, se disaient avec joie: « Il est ici! l'avez-vous vu? comment se porte-t-il? comment pourra-t-on le voir? » Le peuple se pressait en foule sur ses pas. Enfin l'arrivée inattendue de Voltaire avait produit une sensation extraordinaire. Quelques ministres vinrent le visiter, et ceux qui ne purent y venir, envoyèrent, dit-on, s'informer de sa santé. Des dames, attachées à la cour, suivirent l'exemple des ministres. Les hommes de lettres s'en firent comme un devoir, ainsi que tous les grands artistes. La duchesse de *la Vallière*, que son grand âge empêchait de sortir, lui envoya

1778. douze rubans de tête. Ce détail semble minutieux; mais l'espèce d'intérêt qu'il répand sur les derniers jours de cet homme unique, doit le faire pardonner; et ensuite, nous avons pris l'engagement de tout dire.

Les journaux n'étaient occupés que de lui et de ses moindres discours. On tenait un registre fidèle des mots vifs, spirituels, remarquables, qui lui échappaient, lesquels passant de bouche en bouche, devenaient, chaque jour, les bons mots de toutes les sociétés. La duchesse *de Cossé*, à qui il présenta *Belle et Bonne*, le félicitait de l'avoir mariée. « *Je m'en félicite aussi*, répond le philosophe, *car j'ai fait deux heureux et un sage.* » (On sait que, jusqu'à son mariage, M. de Villette n'avait été rien moins qu'un Caton.) — « *Voilà*, disait-il à d'autres dames, *Belle et Bonne*, *qui a eu pitié de ma vieillesse : c'est à elle que je dois le bonheur de vous voir et le peu d'existence qui me reste.* » (Dieu sait s'il croyait un mot de ce qu'il disait !)

La visite de M. Turgot sembla exciter les transports de son âme. Au moment où cet ex-ministre pouvant à peine, à cause de sa goutte, se soutenir, parut dans sa chambre, Voltaire court à lui, et prenant sa main, il s'écrie: « *Permettez, Monsieur, que je baise cette main qui avait signé le salut de la France ;*

vos pieds sont d'argile, mais votre tête est 1778.
d'or. »

Vernet qui, dans les tableaux de marine, n'avait point d'égal en France, lui parlait comme à un homme immortel. « *C'est vous, Monsieur*, lui répondit-il, *qui irez à l'immortalité. Vous avez les couleurs les plus vraies et les plus durables.* » Le peintre voulut répondre à ce compliment, en lui baisant les mains. « *Mais*, lui dit vivement le philosophe, *si vous me baisez les mains, je serai obligé de vous baiser les pieds.* »

Un poete, M. de *Saint-Ange*, qui avait été admis un moment dans son cabinet, lui dit en se retirant : « Monsieur, je suis venu aujourd'hui pour voir Homère, je viendrai un autre jour voir Euripide et Sophocle, et puis Tacite, et puis Lucien, et...... — *Monsieur*, interrompit vivement Homère, *je suis bien vieux ; si vous pouviez faire toutes ces visites aujourd'hui.* »

Son entrevue avec le docteur *Francklin*, ministre plénipotentiaire des États-Unis de l'Amérique, fut la plus théâtrale de toutes. Ce patriarche de la liberté du Nouveau-Monde lui présenta son petit-fils, âgé de quinze ans, en disant : « Mettez-vous à genoux devant ce grand homme, et demandez-lui sa bénédiction. » Le philosophe, ne jouant pas moins bien la comédie que le doc-

1778. teur, se leva, puis, imposant les mains sur la tête du jeune innocent prosterné, il prononça avec emphase ces deux mots en anglais : *Dieu et la liberté* (God and liberty). Si le fait est vrai, quoique Duvernet le rapporte, il faut convenir, comme quelqu'un l'a déjà dit, que le fanatisme ne fut jamais porté plus loin que dans cette scène philosophique.

Le vendredi de la première semaine de son arrivée, la comtesse *du Barri* se présenta l'après-dînée chez le philosophe; on eut bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir ; son amour-propre souffrait de paraître devant cette beauté, sans toilette et sans préparation : il céda enfin à ses instances, et répara par les grâces de son esprit ce qui lui manquait du côté de l'élégance extérieure.

L'extravagance de l'enthousiasme était passée jusque dans le peuple : le quai était continuellement couvert de monde ; on s'arrêtait devant ses fenêtres ; on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un instant. En un mot, son empire du moment, sur certains esprits, pourrait être comparé à celui du grand *Lama*, dont on révère jusqu'aux excrémens : c'était à qui dirait, *je l'ai vu..... il m'a parlé*. Enfin, pour que rien n'y manquât, un déluge de vers, de la part de ses adulateurs, inonda la capitale. Voici, en-

tre mille, un quatrain sur lequel il serait difficile d'enchérir pour la flatterie : 1778.

Quelle fête au sacré vallon !
Platon et Démosthène,
Plutarque, Eschyle, Homère, Euclyde, Anacréon,
Tous sept, au même jour, sont rentrés dans Athène.

Accablé de toutes ces fadeurs, fatigué du rôle qu'il se voyait obligé de soutenir pour répondre à toutes les visites qu'il recevait, il disait : « *L'on m'étouffe, mais c'est sous des roses ;* » métaphore heureuse avec laquelle il déguisait le parfum des louanges qui l'enivrait, et auquel il n'avait pas le courage de se soustraire. Cependant tout n'était pas *roses* pour lui, elles avaient au moins leurs épines, et bien piquantes pour son amour-propre. Entre autres satires, on en vit paraître une intitulée : *Avis important pendant la tenue de la foire Saint-Germain*, où il y a beaucoup de sel et malheureusement trop de vérité. On y relève avec adresse les ridicules et les défauts du grand homme : nous n'en donnerons ici que les douze premiers vers, cette pièce se trouvant tout entière sous le n°. 24, dans la collection placée à la suite de cette *Histoire de sa vie* :

Le sieur Villette, dit marquis,
Successeur de Jodelle,
Facteur de vers, de prose et d'autre bagatelle,
Au public donne avis

1778 Qu'il possède dans sa boutique
Un animal plaisant, unique,
Arrivé récemment
De Genève en droiture;
Vrai phénomène de nature,
Cadavre, squelette ambulant,
Il a l'œil très vif, la voix forte;
Il vous mord, vous caresse; il est doux, il s'emporte;
Tantôt il parle comme un Dieu,
Tantôt il jure comme un diable, etc., etc.

Enhardi par l'accueil qu'on lui faisait dans la capitale, Voltaire voulut tenter de se faire voir aussi à Versailles; mais le roi, qui ne l'aimait, ni ne l'estimait, répondit au ministre qui lui en parlait pour le pressentir, que c'était bien assez qu'il fermât les yeux sur son séjour à Paris, que là devait se borner la faveur qu'il avait bien voulu accorder. A cette nouvelle, dit M. Mazure, Voltaire montra des inquiétudes; mais il fut bientôt rassuré.

Madame la marquise *du Deffant* écrivit à Voltaire, dans le courant du mois de février, pour l'inviter d'aller voir l'opéra de *Roland* avec elle, il lui répondit par le billet suivant :

De ce Roland qu'on nous vante,
Je ne puis avec vous aller, ô du Deffant,
Savourer la musique et douce et ravissante;
Si Tronchin le permet, Quinault me le défend.

Cette chute épigrammatique devait être bien pi-

quante pour Marmontel, à qui le poète, son prétendu ami, fait ainsi reproche indirectement d'avoir osé retoucher le poëme de Quinault. 1778.

Au milieu des transports de l'ivresse publique, Voltaire se livrait avec une activité démesurée à ses travaux littéraires et aux changemens qu'on avait exigés pour jouer sa tragédie d'*Irène*. Le docteur Tronchin lui défendait vainement d'écrire; rien ne pouvait arrêter cette ardeur insatiable d'occuper la renommée. Ce fut dans ces jours d'hommages, que la santé du vieillard éprouva un dérangement qui donna de vives inquiétudes. Le danger se dissipa. Cependant Voltaire, quoique très faible encore, recevait les acteurs et les actrices, s'occupant sans relâche à concilier les débats de celles-ci pour hâter la représentation de sa pièce. (Quel rôle, dirons-nous avec l'historien déjà cité, pour un vieillard de quatre-vingt-quatre ans!) C'était devant son lit qu'on faisait les répétitions. « Est-il vrai, lui dit Mme. *Vestris*, que vous avez retouché à mon rôle? — *Il est très vrai*, répond le poète octogénaire, *que j'ai travaillé pour vous toute la nuit comme un jeune homme de vingt ans.* » La vérité est, assure Duvernet, que Voltaire avait passé toute la nuit à refaire le cinquième acte d'*Irène*.

Voltaire tombe malade.

Le 26 février, dans une des répétitions de

1778. cette tragédie, Voltaire, en déclamant avec une agitation violente, se brisa un vaisseau dans la poitrine. L'hémorragie terrible qui survint fit craindre pour sa vie. Elle fut même déclarée mortelle par le docteur Tronchin. Le premier cri du malade, en vomissant le sang à grands flots, a été : « Qu'on envoie chercher le prêtre.... sur-le-champ. » (*Grimm.*) L'abbé de Lattaignant, le fameux chansonnier, qui sut un des premiers l'intention du malade, après en avoir conféré avec le curé de Saint-Sulpice, lui envoya son confesseur, l'abbé *Gaultier*, prêtre-chapelain des Incurables. Le malade se confessa. Cette circonstance donna lieu aux vers suivans, que nous citerons, parce que nous avons promis de tout dire :

Il a une hémorragie : il fait demander un prêtre.

Voltaire se confesse.

Voltaire et Lattaignant, d'humeur encor gentille,
Au même confesseur ont fait le même aveu :
En tel cas il importe peu
Que ce soit à Gaultier, que ce soit à Garguille ;
Mons Gaultier cependant nous semble bien trouvé :
L'honneur de deux cures semblables
A bon droit était réservé
Au chapelain des Incurables.

La famille de Voltaire, mécontente des frayeurs que M. Tronchin semblait avoir inspirées à son malade, eut recours au docteur *Lorryf* ; on le croyait plus en état de le tranquilliser. A son ar-

rivée, Voltaire fut le premier à lui apprendre qu'il s'était confessé; le docteur philosophe parut faire un sourire de pitié, plutôt que d'approbation; Voltaire s'en apercevant, lui dit: « *Vous me croyez donc bien impie*; » l'autre servi par sa mémoire, fort heureuse pour le moment, lui répondit par ce vers: 1778.

Vous craignez qu'on l'ignore, et vous en faites gloire.

Pour en revenir au fait, l'abbé Gaultier reçut donc la confession du pénitent Voltaire. Mais lorsque les forces lui furent revenues, et qu'il s'aperçut que sa confession, sans faire aucun effet à la cour, réussissait encore moins à la ville, il en prit beaucoup d'humeur. « Ce qu'il avait fait comme un enfant, dit le baron de Grimm, il s'en est fâché de même. »

Sa profession de foi.

Au surplus, voici une déclaration de foi (1) que le prétendu converti fit et signa à cette occasion: « Je soussigné, déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à l'église, M. le curé de St.-Sulpice

(1) A propos de cette profession de foi, que le vieux malade fit imprimer dans tous les papiers publics, La Harpe rapporte, en quelque endroit de son *Cours de Littérature*, que Voltaire en a fait plus d'une cinquantaine en sa vie. Nos philosophes disent que ce sont des façons de parler, *modus loquendi*, des lazzis philosophiques extrêmement plaisans.

1778. ayant voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gaultier, prêtre, je me suis confessé à lui; et, que si Dieu dispose de moi, je meurs dans la sainte religion catholique, où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes fautes; et que, si j'avais scandalisé l'église, j'en demande pardon à Dieu et à elle. *Signé* VOLTAIRE, le 2 mars 1778, dans la maison de M. le marquis de Villette, en présence de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevielle, mon ami (1). »

Deux jours après, il s'était engagé entre lui et le curé de Saint-Sulpice (M. de *Tersac*) une correspondance où règne un ton de décence très remarquable. Le curé s'exprimait avec toute la mesure qui convient à son caractère, dans une circonstance où il devait croire que cette démarche de Voltaire n'était qu'une vaine et déplorable cérémonie. En effet, ses amis lui prêtèrent les plaisanteries les plus indécentes, et lui faisaient dire qu'il n'avait demandé un prêtre, que *pour n'é-*

(1) Voir à ce sujet le Mémoire de M. l'abbé Gaultier, présenté à M. l'Archevêque de Paris, dans lequel il rend un compte exact et détaillé de tout ce qui s'est passé dans cette circonstance. Les pièces, au nombre de dix, qui accompagnent ce Mémoire, rendu public, ont été déposées chez Me. Momet, notaire à Paris; elles sont encore aujourd'hui, dit-on, dans l'Étude de son successeur.

tre pas jeté à la voierie ; — qu'il fallait mourir dans la religion de ses pères ; — que s'il était sur les bords du Gange, il voudrait expirer une queue de vache à la main, etc. , etc. Par malheur, le caractère dès long-temps connu du philosophe donnait le plus grand poids à toutes ces conjectures. 1778.

Voltaire cependant ne laissait pas passer les momens favorables de s'occuper de son *Irène*; ce vieillard, trop fidèle à l'art qu'il avait cultivé, ne songeait nuit et jour qu'à sa chère tragédie; il profitait des intervalles que lui permettait son état, pour corriger, retrancher, travailler enfin à la mettre en état de paraître. La voir représenter était tout ce qui le flattait. Il rapportait là tous ses désirs et toutes ses idées. « Le carré du parterre, comme dit Mercier, voilà ce qui l'intéressait le plus dans l'immense capitale, absolument changée depuis son départ. Il n'y vit rien, ne songea à y rien voir ; il n'y vécut que pour des comédiens, qu'il fatiguait en voulant leur donner des leçons de déclamation. »

Enfin *Irène* parut : la première représentation de cette tragédie eut lieu le 16 mars. La cour et une affluence prodigieuse y assistèrent ; mais l'auteur, par suite de son crachement de sang, ne pouvait encore y être présent. On ne manqua point, pendant la représentation, de lui envoyer Représentation d'IRENE, trag.

1778. des députés pour lui annoncer les degrés de faveur qu'elle prenait. Enflé des éloges qu'il recevait, le poète affecta d'abord un grand flegme, il ne répondit au complimenteur autre chose, sinon : « *Ce que vous me dites me console, mais ne me guérit pas.* » On lit ailleurs qu'un jeune peintre, qui avait séjourné quelque temps à Ferney, lui étant venu annoncer le premier le succès d'*Irène*, Voltaire, qui était dans son lit, l'entraîne entre ses bras, se roule avec lui, criant avec tous les accens d'un amour-propre pleinement satisfait : « *J'ai donc eu le bonheur de plaire au public dans ma vieillesse, comme je lui ai plu dans mes jeunes ans.* » Cependant il voulut savoir quels endroits, quelles tirades, quels vers avaient fait le plus d'effet, et lorsqu'on lui cita les morceaux contre le clergé, comme ayant été fort applaudis, il fut enchanté de savoir qu'ils compenseraient la fâcheuse impression que sa confession aurait pu produire dans le public ; il chargea ses émissaires de répandre sa satisfaction, sa reconnaissance et la disposition sincère où il était d'aller lui-même faire ses remercîmens au parterre, dès que sa santé le lui permettrait. Toutefois La Harpe, qui rend compte aussi de la représentation de cette pièce, dit qu'on y garda le *silence du respect*, et que si l'on y entendit *quelques légers murmu-*

res, ils furent soudain étouffés par les applaudissemens. 1778.

Voltaire, après bien des alternatives de convalescence et de rechutes, s'est trouvé en état de sortir. Le 28 mars, il s'habilla pour la première fois, et fit toilette entière, mais si extraordinaire, qu'on l'aurait pris pour un fou. Il avait un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la Louis XIV, noire, sans poudre, et dans laquelle sa figure amaigrie était tellement enterrée que l'on ne découvrait que ses deux yeux brillans comme des escarboucles; sa tête était surmontée d'un bonnet carré rouge, en forme de couronne, qui ne semblait que posé; il avait à la main une petite canne à bec de corbin, et le public de Paris, peu accoutumé à voir un tel accoutrement, a beaucoup ri. Ce personnage singulier en tout, ne voulait sans doute rien avoir de commun avec la société ordinaire.

Première sortie de Voltaire. De son bizarre accoutrement.

Voltaire n'avait point encore paru à l'Académie française. Il s'y rendit le 1er. avril, et y fut reçu avec les plus grands honneurs. Mais on observa que les évêques académiciens n'assistèrent point à la séance. La foule avait suivi son carrosse et remplissait toutes les cours du Louvre. De-là il se rendit au Théâtre-Français, où la même foule le suivit. C'était à qui le verrait le mieux, à qui l'approcherait le plus, à qui le

Voltaire va à l'Académie; de là se rend au spectacle.

1778. toucherait, à qui même baiserait un pan de sa

e l'enthousiasme de la multitude. pelisse. La multitude s'augmentant à mesure qu'il avançait, occasionna un engorgement de voitures devant le Palais-Royal. Voltaire arriva sur cette place au moment du plus grand embarras. Une voix crie : *Place à Voltaire!* et mille voix à l'envi répètent : *Place à Voltaire!* Le désordre cesse, on se range, et c'est à travers deux files de carrosses et au milieu d'un peuple innombrable qu'il arrive au théâtre. Les journaux du temps n'ont pas manqué d'exprimer tout le délire de cette multitude. « Il fût, disent-ils, comme porté dans les bras de la France entière ; et si jamais un homme ne parut plus grand, jamais nation ne parut plus aimable. » Il se montra dans la salle avec la belle fourrure de martre zibeline que le prince Kolousky lui avait apportée au nom de l'impératrice Catherine; et, comme gentilhomme de la chambre, il se plaça dans la loge destinée aux personnages de ce rang, entre Mme. Denis et Mme. de Villette.

A peine fut-il assis, que tous les spectateurs se levèrent, les uns entraînés par la curiosité de le mieux voir, les autres par le désir d'exprimer plus hautement le sentiment de respect qu'ils croyaient devoir au patriarche de la littérature et de la philosophie. Bientôt un cri général s'élève : *La couronne! la couronne!* Pendant qu'il saluait le

1778.

Couronnement de Voltaire.

public, l'acteur *Brizard*, aposté pour cette scène, lui présenta une couronne de laurier, que Mme. de Villette (M. Ch. Lacretelle dit le prince de *Beauweau*), qui était dans la confidence, lui posa aussitôt sur la tête. « *Ah Dieu!* s'écria-t-il, *on veut donc me faire mourir!* » en pleurant de joie et feignant de se refuser à cet honneur. Les transports bruyans d'allégresse continuèrent presque sans interruption l'espace de quatre heures, et se varièrent en cent façons. Chaque spectateur exprimait sa joie à sa manière. Les uns l'exhalaient par : *vive Voltaire! vive Sophocle! vive Homère!* et Sophocle de pleurer de tendresse ; les autres exprimaient leurs hommages en criant : Honneur à l'homme unique! *Honneur au philosophe qui apprend à penser!* et l'homme unique, qui ne savait plus que penser, de pleurer de plus belle. Il était des momens où l'on n'entendait que le bruit confus de mille voix qui s'écriaient: *Gloire à l'homme universel!* et l'homme universel d'incliner la tête jusque sur l'appui de sa loge, et de saluer l'universalité des spectateurs. Les encyclopédistes, qui avaient préparé à loisir cet impromptu solennel, cachés dans un coin, croyaient voir rejaillir sur eux une partie des applaudissemens.

La pièce fut très applaudie par le parterre, qui, selon l'expression philosophico-poétique du

1778. marquis de Luchet, idolâtrait l'auteur avec ivresse. « Les voisins, ajoute l'enthousiaste historien, s'embrassaient sans se connaître, et la tête n'y était plus. » En effet, il n'y a rien qui n'y paraisse.

La toile baissée, Voltaire essaie de remercier le public. Tout-à-coup le rideau se lève : un buste paraît sur un piédestal, entouré de tous les acteurs et de toutes les actrices, avec leurs habits de caractères, rangés en cercle autour de la statue, tenant chacun à la main une couronne de laurier : c'était le buste du héros. Il fut couronné par Brizard, qui avait le costume de son rôle du moine grec. Le bruit des fanfares, etc., qui avait annoncé la cérémonie, étant fini, Mme. Vestris s'avança gravement sur le bord du théâtre, et débita, avec une emphase proportionnée à l'extravagance de la scène, plusieurs vers composés par le marquis de *Saint-Marc* (l'auteur *d'Adèle de Ponthieu*), que l'inspiration du moment, comme un écrivain l'a déjà remarqué, aurait dû rendre meilleurs. Voici les quatre derniers :

Couronnement de son buste.

Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter ;
Il est beau de la mériter
Quand c'est la France qui la donne.

Le buste fut ensuite baisé par tous les acteurs

et les actrices, qui lui rendirent hommage de leurs guirlandes, et il resta à la droite du théâtre pendant le jeu de *Nanine*, comédie de Voltaire. Mais il fait beau entendre le caustique Mercier, rendre compte, dans son style original, de cette burlesque cérémonie, où il assistait comme curieux et comme observateur. « Ce fameux couronnement, dit l'auteur *du Tableau de Paris*, ne fut qu'une farce aux yeux des gens sensés. Qui posa ces couronnes de laurier sur le buste en face de l'original? des mains d'actrices et de comédiens. Une comédienne soubrette s'émancipa même jusqu'à caresser et flatter de la main, en plein théâtre, le buste triomphant de l'auteur; mais le public qui s'était imaginé qu'on voulait persécuter son poète, redoublait d'enthousiasme, comme pour le prendre sous sa protection; et cet enthousiasme ne lui permit pas de voir ce que cette facétie avait d'incohérent et d'étrange. » Dans un autre endroit, résumant toutes les circonstances du dernier séjour de Voltaire à Paris, le même dit : « Les visites et les louanges auxquelles son amour-propre voulut riposter, usèrent bientôt ses forces; sa carrière fut abrégée par ses bons amis, et l'apothéose tua le poète. » 1778.

Pour en revenir au sujet, telle fut donc l'apothéose du poète-philosophe, et pour combler

1778. cette dose d'honneur (autre embarras pour sa modestie), à peine put-il gagner son carrosse, tant était immense la foule des curieux et des admirateurs qui l'environnaient; les plus voisins de ses chevaux les baisaient; on a même entendu quelques jeunes poètes s'écrier qu'il fallait les dételer et se mettre à leur place, pour reconduire l'Apollon moderne; ce qui n'eut pas lieu, faute d'un assez grand nombre d'enthousiastes. « Les spectateurs, dit Condorcet, le suivirent après le spectacle jusque dans son appartement. Les cris de *vive Voltaire! vive Mahomet! vive la Pucelle!* retentissaient autour de lui; on se précipitait à ses pieds; on baisait ses vêtemens, au risque de se faire écraser. » L'exagération, observe M. Mazure, qui répète aussi Condorcet, l'exagération avec laquelle tous les journaux et les mémoires du temps présentaient cette scène et ces acclamations comme le cri et l'hommage *de la nation*, annoncerait à quel point Voltaire avait corrompu *la morale publique*, s'il était vrai que ce peuple en délire eût crié *vive Mahomet! vive la Pucelle!*

Triomphe populaire.

Quoi qu'il en soit, toute cette saturnale, dans laquelle des comédiennes croyaient *représenter la nation*, produisit une vive impression de bonheur sur l'âme de Voltaire. De retour dans la maison de *Belle et Bonne*, et rentré dans son

appartement, il pleura de nouveau, répétant avec ivresse : « On veut me faire mourir de plaisir. » Naguère encore il avait parlé de Paris comme du *rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises et de toutes les horreurs possibles;* et en 1767, si l'on s'en souvient, il traitait encore les Français de *Welches*, de *chiasse du genre humain*. Pouvait-il ne pas changer de langage? 1778.

Que Paris est changé! les Welches n'y sont plus!
Je n'entends plus siffler ces ténébreux reptiles,
Les Tartufes affreux, les ténébreux Zoïles :
J'ai passé, de la terre ils étaient disparus.
Mes yeux, après trente ans, n'ont vu qu'un peuple aimable,
Instruit, mais indulgent; doux, vif et sociable;
Il est né pour aimer....

Tels furent les grands changemens que proclama sa muse reconnaissante dans ses *Adieux du Vieillard*. Cependant deux de ces ténébreux Zoïles, comme le remarque encore M. Mazure, *qui étaient* soi-disant *disparus* de la terre, M. Larcher et M. Guénée furent nommés dans ce temps-là même à l'Académie des Sciences. Les Welches s'étaient-ils réfugiés dans cette Académie?

On n'a pas manqué de mettre en gravure le triomphe de Voltaire : on l'a représenté très ressemblant, debout, les deux mains sur sa canne, le chapeau sous le bras, et une couronne de lau- Le triomphe de Voltaire en gravure : le héros comment représenté.

1778. vier sur son énorme perruque; il était peint avec vérité, mais si ridiculement que cela ressemblait fort à une caricature. On avait mis au-dessous: l'homme *unique à tout âge*, expressions de l'un de ses admirateurs dans une pièce de vers, en l'honneur du philosophe; et au bas ceux que l'actrice avait récités le jour de son triomphe. Ces mêmes vers ne tardèrent pas long-temps à être parodiés. Ceux que l'on met dans la bouche de la France sont pleins de sens, et bien faits pour humilier et confondre l'espèce de fanatisme qui avait enfanté les premiers. Nous ne citerons que le dernier quatrain, correspondant à celui que nous avons cité de son apothéose:

> Mais, quoiqu'il (Voltaire) ait pu mériter,
> La France n'a qu'une couronne:
> C'est à Louis qu'elle la donne;
> Lui seul est fait pour la porter.

Au reste, tandis que la secte encyclopédique, qui avait arrangé son triomphe, applaudissait au couronnement de Voltaire, la partie raisonnable du public n'y voyait qu'un enthousiasme ridicule. Le curé de Saint-André-des-Arts le représenta, dans un sermon, comme une chose très condamnable. Voltaire, qui n'ignorait pas que les ministres de l'église s'élevaient contre cet engouement du public, cherchait à s'en dédom-

1778.

mager par des plaisanteries. Il dit entre autres : « Je crois que M. l'abbé de *Beauregard*, prédicateur de Versailles, m'aurait volontiers refusé la sépulture, ce qui est fort injuste ; car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer, et il me devrait, ce me semble, la même politesse. »

Pour l'intelligence de ce passage, il est à propos de rappeler que le père Beauregard, ex-jésuite, que Voltaire plaisantait ainsi, n'avait pas dissimulé son opinion sur les philosophes, lorsque, deux ans auparavant, il avait prononcé dans l'église Notre-Dame de Paris, ces paroles prophétiques (nous recommandons ce morceau, quoique très connu, à l'attention des lecteurs) :

Paroles prophétiques du P. Beauregard, prononcées, en 1776, dans l'église Notre-Dame de Paris.

« *Oui, c'est aux rois et à la religion que les philosophes en veulent ; la hache et le marteau sont dans leurs mains. Ils n'attendent que l'instant favorable pour renverser le trône et l'autel. Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit et ses ministres massacrés. Mais qu'entends-je, grand Dieu ! que vois-je ? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants lubriques et profanes. Et toi, divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre audacieusement*

1778. *la place de Dieu vivant, t'asseoir sur le trône du Saint des Saints, et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs.* » La révolution a accompli la prophétie, et les sectateurs de la philosophie sont prêts à recommencer les mêmes abominations.

L'apothéose de Voltaire lui valut aussi une diatribe des plus sanglantes. Nous n'en citerons ici que les premiers vers, cette pièce se trouvant tout entière dans la collection placée à la suite de cette *Histoire de sa vie*, sous le n°. 25.

Tu triomphes, Voltaire; une secte cynique,
De ta fausse grandeur sottement fanatique,
Au mépris du vrai Dieu qu'insultent tes accens,
Prodigue à ton squelette un ridicule encens.
C'est ainsi qu'à l'erreur ton âme accoutumée,
Aux portes du trépas s'enivre de fumée, etc., etc.

Pendant sa convalescence, on lui fit quelques instances pour qu'il se fixât à Paris et qu'il renonçât pour toujours à Ferney. Il y céda sans peine, quoiqu'il eût écrit le 20 avril, au comte d'Argental : « Il faut que je parte sous quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. » Il acheta même un hôtel à Paris pour y résider, mais qu'il ne devait pas habiter; son terme approchait.

Depuis son dernier triomphe, Voltaire jouissait d'une assez bonne santé. Il ne manquait pas

d'en profiter pour aller partout où il comptait avoir de nouveaux lauriers à recueillir. Il fit une nouvelle apparition à l'Académie, où il proposa un travail sur la langue, qui devait avoir pour base de consacrer, d'une manière invariable, par des exemples tirés des meilleurs auteurs classiques, la valeur et l'acception de chaque mot français. Chaque lettre devait être traitée par un académicien. Il s'était chargé de la lettre A, comme une des plus étendues. 1778.

Nouvelle apparition de Voltaire à l'Académie; il y propose un travail sur la langue.

Il se montra successivement dans d'autres sociétés académiques, où il reçut tout l'encens que son amour-propre devait y attendre.

Enfin, comme pour épuiser tous les genres de ridicule et de singularité, ou plutôt, dirons-nous, pour essayer une nouvelle démarche qui n'était pas sans intention chez un *homme de parti*, suivant l'expression de M. Ch. Lacretelle, il n'est pas jusqu'à la Société franc-maçonne, où l'Entelle décrépit, chargé de quatre-vingt-quatre ans, ne voulut être reçu. Ce fut l'abbé *Lecordier*, de Saint-Firmin, qui présenta Voltaire à la loge des Neuf-Sœurs, où l'introduisit le chevalier *de Villars*. Auparavant le comte *de Strogonof* l'avait initié en particulier; de sorte que le néophyte ne subit aucune épreuve physique, à raison de son grand âge et du mérite unique de l'homme *universel*. En ef-

Il se fait recevoir franc-maçon, à l'âge de 84 ans.

1778. ſet, il aurait fait beau voir le profane octogénaire au corps chancelant et aux jambes grêles, ſaire son entrée dans le temple, les yeux bandés, un pied chaussé et l'autre nu, implorer humblement la lumière qu'il était en possession, depuis plus d'un demi-siècle, de distribuer, par torrens, à ses fanatiques admirateurs. On se contenta donc de le rendre témoin d'une réception faite dans toutes les formes. Après la cérémonie, *Lalande* complimenta l'illustre récipiendaire, et lui remit le tablier qui avait servi à *Helvétius*, membre lui-même de cette loge. Frère Voltaire baisa ce tablier avec respect; et, en prenant les gants d'usage : « *Puisque*, dit-il, *ils sont destinés à la personne qui m'a inspiré le sentiment le plus honnête et le plus tendre, je les donne à* Belle et Bonne. »

Grouvelle et *de la Dixmerie* lurent des vers en l'honneur du nouveau frère; et, quelque secrets que soient les enfans d'*Hiram*, il s'est échappé, du milieu du mystère, un des couplets prononcés par F.·. de la Dixmerie. Le voici :

> Au seul nom de l'illustre frère,
> Tout maçon triomphe aujourd'hui;
> S'il reçoit de nous la lumière,
> Le monde la reçoit de lui.

Pour le coup le barbon néophyte, attendri jus-

qu'aux larmes, répondit, en s'adressant au Vénérable, et tournant successivement la tête du côté des F.·. F.·. placés sur les deux colonnes : « *Vous me faites, pour la première fois, connaître la vanité; mais vous me faites encore bien mieux sentir la reconnaissance.* » 1778.

A cette assemblée assistèrent *Champfort*, *Cailhava*, *Fontanes*, *Mercier* (l'auteur du *Tableau de Paris*), qui nous a communiqué, dans le temps, partie de ces détails; *Lemierre*, *Turpin*, *Vernet*, etc... A l'aspect de tous ces noms, il est aisé de se convaincre que le but des associés était moins de courir à la découverte du tombeau d'*Hiram*, que d'entretenir parmi les adeptes le feu sacré de la philosophie moderne.

Ce fut le samedi 15 avril (1), et dans la maison du noviciat des ex-jésuites, rue du Pot-de-fer, qu'eut lieu cette burlesque cérémonie. O changement! s'écrie à ce sujet un écrivain du temps; ô instabilité des choses humaines! qui l'eût dit, que des loges de franc-maçons s'établiraient.... dans les mêmes salles où.... l'on ne

(1) L'auteur de l'*Histoire du Grand-Orient*, qui d'ailleurs n'est pas très précis sur les circonstances de cette réception, a commis une singulière erreur en fixant au 7 juin la date de cette cérémonie, tandis que Voltaire était mort le 30 mai. Et voilà comme on écrit l'histoire!

1778. débitait que des argumens de théologie....; et qu'à leur place M. de la Dixmerie y réciterait des vers en l'honneur de F.·. Voltaire, reçu au son des instrumens, dans la même salle où on l'avait tant de fois maudit théologiquement. Le 28 novembre suivant, la Dixmerie prononça dans la même loge l'oraison funèbre de Voltaire, et Franklin déposa une couronne au pied de sa statue.

Voltaire rendit fort scrupuleusement toutes les visites qui lui avaient été faites. Il a surtout employé la quinzaine de Pâques à rendre les devoirs aux princes et aux grands du royaume qui l'étaient venus admirer; il n'a pas dédaigné de se transporter chez les plus célèbres Laïs du jour. Il ne manquait à sa gloire que de paraître à la cour. Son *Irène* y fut jouée le jeudi 2 avril; il ne fut pas averti de s'y trouver, comme il s'en flattait, suivant même les espérances qu'il en avait reçues. On ne parle point des plaintes qu'il en aurait pu faire : son orgueilleuse politique lui dicta sans doute de ronger ce chagrin en lui-même.

Irène fut encore jouée une septième fois, le 4 avril, jour de la clôture du Théâtre-Français. L'auteur s'y trouva dans une loge grillée. Après la représentation, il retira cet ouvrage, qui ne reparut plus sur la scène, Voltaire l'annonçait

lui-même comme un fruit dégénéré de sa vieillesse, n'ayant d'autre mérite, écrivait-il à l'Académie, que la fidélité aux règles données aux Grecs par le digne précepteur d'Alexandre, et adoptées chez les Français par le génie de Corneille, le père de notre théâtre. 1778.

Le lundi 17 avril, deux jours après sa réception à la loge des Neuf-Sœurs, il se rendit à la Comédie, où l'on donna *Alzire*, l'une de ses pièces. Il affecta d'y garder l'incognito; mais s'étant laissé entrevoir, la pièce fut interrompue pendant plus d'une heure pour l'applaudir. Nouvelle apparition de Voltaire à la comédie.

Au milieu de l'enthousiasme général, un militaire officier s'échauffa, et présenta au moderne Sophocle l'impromptu suivant :

Ainsi chez les Incas, dans leurs jours fortunés,
Les enfans du Soleil, dont nous suivons l'exemple,
Aux transports les plus doux étaient abandonnés,
Lorsque de ses rayons il éclairait leur temple.

Voltaire répondit à ce mauvais quatrain par les deux vers de *Zaïre*, qu'on a trouvés fort impertinemment appliqués dans sa bouche :

Des chevaliers français tel est le caractère ;
Leur noblesse en tout tems me fut utile et chère.

Voltaire conservait toujours le chagrin secret de ne recueillir des lauriers que dans la capitale. L'espèce d'aversion que le monarque avait con-

1778. çue contre lui, dès son enfance, lui fut un obstacle invincible qui l'empêcha de pénétrer à la cour. Le dépit qu'il en avait lui inspirait quelquefois encore le projet de retourner dans sa solitude; on le crut même prêt à l'exécuter quand on vit dans le monde sa pièce intitulée : *les Adieux d'un vieillard*, et dont nous avons cité un morceau laudatif, à la pag. 371,

Que Paris est changé! les Welches n'y sont plus! etc.

Voltaire se dispose à être parrain.

On était d'autant plus fâché de sa retraite, qu'il se disposait à être parrain, et qu'on était dans l'attente de lui voir faire un chrétien, après avoir fait tant de payens et de pervertis. Une fausse-couche de la mère l'empêcha de figurer dans cet acte de religion.

Voltaire ne se présenta pas à l'Académie des Belles-Lettres; il pressentait n'avoir pas d'hommages à y recevoir, attendu le grand nombre d'ennemis qu'il se croyait dans cette compagnie; il s'en dédommagea bien dans la séance de la rentrée de l'Académie des Sciences, qui eut lieu le 29 avril. Les femmes les plus élégantes de la ville, les frivoles les plus aimables de la cour, les littérateurs de tous les genres, s'étaient emparés de la salle. Le vœu général de MM. les académiciens fut que Voltaire prît place parmi les honoraires; et l'orateur ne manqua pas de

prodiguer l'encens de son éloge à l'illustre savant qui n'était venu que pour s'en repaître. 1778.

Nous avançons à grands pas, ou plutôt nous touchons aux derniers momens de la vie de notre héros. Quelques jours avant sa dernière maladie, il ne s'occupait que du projet du *Nouveau Dictionnaire de l'Académie*. Comme ce projet avait trouvé des contradicteurs dans le sein de l'Académie, Voltaire prit beaucoup de café le jour où il devait aller à l'assemblée, afin d'avoir plus de force et d'énergie pour faire adopter son plan. Soit que l'irritation causée par l'activité de cette boisson ait augmenté les douleurs d'une strangurie dont il était affecté depuis plusieurs années; soit que la fumée de l'encens qu'il respira à la fameuse séance académique du 29 avril, lui ait porté trop violemment à la tête; soit encore que la vive discussion qu'il soutint long-temps à l'Académie française, au sujet du nouveau dictionnaire, eût épuisé le reste de ses forces, comme il s'en plaignait en effet au sortir de la séance, toujours est-il que tout le fracas de tant de scènes et de travaux s'est tristement terminé. Voltaire se trouva très accablé vers le milieu du mois de mai. Il se mit au lit dont il n'est plus sorti. Il souffrait tant, et avec tant d'impatience, qu'il fallut avoir recours aux calmans. Le docteur Tronchin, pour lui procurer du repos, lui ordonna

Dernière maladie de Voltaire.

1778. du *laudanum*, sorte d'opium tempéré, à des doses et à des distances réglées. Cette potion n'agissant pas assez tôt, le maréchal de Richelieu, qui vint le voir, lui proposa un breuvage narcotique, dont lui-même faisait usage dans ses douleurs de goutte; il le lui envoya un moment après. Le vieux philosophe, qui avait grande envie de vivre, en prit une si forte dose, qu'il s'en trouva très mal, au point que le matin sa tête était perdue, et qu'il fut quarante-huit heures dans le délire. Tronchin combattit l'opium, autant qu'il le put, par des acides administrés avec précaution, de peur d'irriter la strangurie. Sa tête revint peu à peu; il retrouva sa raison; mais l'opium avait paralysé l'estomac. Dans ses momens de calme, Voltaire n'appelait plus le maréchal que son frère *Caïn*. Dans un de ces intervalles, il dit à La Harpe, son ami: « On ne peut pas fuir sa destinée; je suis venu à Paris pour y mourir. » Sa raison s'affaiblit encore, et il la retrouva un moment, au nom de M. Lalli-Tolendal, dont le fils venait d'obtenir la cassation de l'arrêt qui avait condamné cet infortuné guerrier. Il n'eut que la force d'écrire quelques lignes à ce héros de l'éloquence filiale. Voici les derniers mots sortis de la plume de Voltaire: « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de

Derniers mots sortis de la plume de Voltaire.

Lalli ; il voit que le Roi est défenseur de la justice : il mourra content. » Il retomba immédiatement après dans le même accablement. Il n'était plus qu'une machine affaissée et plaintive ; il souffrait aussi de la vessie, et ne prenait rien qu'un peu de gelée d'orange, ou suçait de petits morceaux de glace pour appaiser la chaleur qui le dévorait. La veille du jour où il expira, il sembla retrouver sa raison et sa force ; mais bientôt la gangrène se mit à la vessie, et il cessa de souffrir, n'allant plus qu'en s'éteignant. 1778.

Dans cette extrémité, l'abbé Gaultier, qui lui avait écrit dès le 29, pour lui offrir de nouveau ses services, reparut, accompagné de M. le curé de Saint-Sulpice, et redoubla de zèle. Mais le moribond faisait le muet, et le pieux confesseur n'en pouvait rien tirer. Il était d'ailleurs entouré de philosophes (Diderot, d'Alembert, Marmontel, La Harpe, Grimm, etc., ne quittaient plus leur oracle) qui, sous le prétexte de lui rendre des soins, de lui donner des consolations, le soutenaient par leur présence, et ranimaient les restes de son amour-propre. Le curé cependant perça jusqu'au lit de l'agonisant, et lui dit avec douceur ces propres paroles : « M. de » Voltaire, vous êtes au dernier terme de votre » vie, reconnaissez-vous la divinité de Jésus- » Christ ? » Le mourant hésita une minute, puis

1778. étendant sa main, et repoussant le curé, il répondit : « *Monsieur le curé, laissez-moi mourir* » *en paix;* » et il se retourna. « Vous voyez bien qu'il n'a pas sa tête, dit le curé au confesseur; » et ils sortirent tous deux. Sa garde s'avança vers son lit. Il lui dit avec une voix assez forte, en montrant de la main les deux prêtres qui sortaient : « *Je suis mort!* » et six heures après il expira, le samedi 30 mai 1778, à onze heures du soir. Il était âgé de 84 ans, 3 mois et 10 jours. (Le 30 mai de l'année 1823, il y a eu 45 ans que cet homme célèbre est mort.)

Dernières paroles de Voltaire.

30 mai 1778. Mort de Voltaire.

Condorcet rapporte que le curé de St.-Sulpice (dont il fait en même temps le portrait le plus faux et le plus calomnieux), voyant Voltaire près de mourir, lui *cria* plusieurs fois aux oreilles : « Croyez-vous à la divinité de Jésus-Christ? » et que le moribond aurait répondu : « Au nom de *Dieu*, ne me parlez plus de cet *homme-là.* » N'en déplaise à la philosophie, et quoi qu'en veuillent ses malheureux disciples, cette antithèse, comme l'a déjà observé très judicieusement M. Mazure, cette antithèse n'est pas dans la nature.

Relation de la mort de Voltaire par le B. de Grimm.

Le baron de *Grimm*, dont le témoignage ne peut être suspect, rend compte des derniers momens du patriarche des philosophes avec plus de simplicité. Voici, en somme, sa relation, qui

1778.

se rapporte généralement avec celle que nous avons donnée : « Le mourant, dit Grimm, regrettait beaucoup la vie. Peu de momens avant sa mort, le curé de Saint-Sulpice et l'abbé Gaultier se présentèrent à lui ; il eut beaucoup de peine à les reconnaître. M. le curé de St.-Sulpice s'approcha de son chevet ; M. de Voltaire étendit son bras autour de sa tête comme pour l'embrasser. Dans cette attitude, le curé lui adressa quelques exhortations, et le conjura de prouver, par quelques signes, qu'il reconnaissait la divinité de Jésus-Christ. A ces mots, les yeux de M. de Voltaire parurent se ranimer un peu ; il repoussa doucement le curé, en disant d'une voix intelligible : « *Hélas! laissez-moi mourir tranquille.* » Alors le curé se tourna du côté de l'abbé Gaultier, en lui disant avec beaucoup de modération : « Vous voyez bien que la tête n'y est plus. » En effet, peu de momens après Voltaire avait rendu le dernier soupir. »

On lit dans une brochure du temps, pleine de sens et de particularités curieuses, cette autre circonstance, que nous répéterons, parce qu'elle a eu beaucoup de crédit, et que le fait n'a jamais été réfuté ni démenti. « C'est après la sortie de M. le curé de Saint-Sulpice et de M. l'abbé Gaultier, raconte l'historien, que M. Tronchin, médecin de Voltaire, le trouva dans des agita-

Témoignage curieux du docteur Tronchin.

1778. tions affreuses, criant avec fureur : « *Je suis abandonné de Dieu et des hommes;* » et portant les mains dans son pot-de-chambre, saisissant ce qui y était, il l'a mangé. Le docteur Tronchin, qui a raconté ce fait à des personnes respectables, n'a pu s'empêcher de leur dire : « *Je voudrais que tous ceux qui ont été séduits par les livres de Voltaire eussent été témoins de sa mort, il n'est pas possible de tenir contre un pareil spectacle.* » (*Recueil des particularités curieuses de la vie et de la mort de M. de Voltaire.* Porentruy, 1782.) D'après ce témoignage, on peut donc dire que Voltaire a lui-même accompli cette prophétie d'Ézéchiel, dont il s'était tant moqué : « *Et quasi subcenïritium hordeaceum comedes illud; et stercore, quod egreditur de homine, operies illud.* » (Ézéchiel, chap. IV, v. 12.)

Ainsi finit ce prétendu grand homme, dont les vices et une vanité folle dégradèrent le talent; qui enrichit notre langue, et perdit nos mœurs; qui illustra notre théâtre, et corrompit nos sociétés; qui consuma soixante années de sa vie à prêcher la licence et l'impiété, en entassant horreurs sur horreurs dans cent brochures et sous cent formes différentes; toujours avide de gloire, et inquiet de la gloire des autres; se fuyant sans cesse, et se retrouvant toujours; le plus grand ennemi de la religion, des rois et de

sa patrie; bas valet des grands qu'il encensa en plein jour et qu'il déchira dans les ténèbres; dévoré d'ambition et rongé d'avarice; despote par caractère et humain par calcul; obligé de changer de domicile à tout moment; ne trouvant de tranquillité ni à Paris, ni à Lunéville, ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en Prusse, ni à Genève; n'échappant à la poursuite de la justice que par des désaveux hypocrites, dictés par la lâcheté; couronnant une vie turbulente par une vieillesse inquiète et une mort impie. Voilà cependant cet homme, qu'une cabale a nommé, dans son siècle, le patriarche de la philosophie, et qui se montra constamment sans tenue dans sa conduite, sans principe fixe dans ses opinions, sans amour pour la vérité. Voilà cependant cet homme qui a fait tant de prosélytes, non parmi les gens sensés à la vérité, mais parmi les gens frivoles et débauchés. (*Voyez* aussi son portrait à la fin de la *Vie.*) 1778.

Reprenons le fil de l'histoire. Pendant sa maladie il avait été convenu à l'archevêché que Voltaire ne serait point admis à la sépulture chrétienne, s'il ne signait une rétractation formelle et détaillée de tous ses écrits. « L'abbé Gaultier, dit La Harpe, l'avait apportée toute dressée. Mais les neveux du mourant, M. d'Hornoy, conseiller au parlement, et M. l'abbé Mi-

1778. gnot, s'étaient adressés au ministre Amelot, qui leur conseilla d'éviter le scandale d'un procès. »

Le roi s'était déclaré. Il avait vu, non pas avec indifférence, mais sans prétendre à le contenir, l'engouement du peuple, et il avait dit : « Qu'on laisse agir le clergé. » Il fut donc convenu que l'abbé Mignot ferait transporter le cadavre dans son abbaye de Scellières en Champagne. Tout ceci se passait avant que Voltaire eût expiré. Paris entier s'informait de ses nouvelles à sa porte, et déjà son corps était à Scellières. Le prieur fit faire l'inhumation, qui eut lieu le 2 juin. Le cercueil fut enterré dans le caveau d'une des chapelles latérales attenant la nef, et depuis transféré dans le temple de Sainte-Geneviève, à Paris. (Voir à l'année 1791, pag. 419, la relation de cette grotesque cérémonie.)

Détails divers relatifs à l'inhumation du défunt.

Le corps est transporté nuitamment à l'abbaye de Scellières.

Voici comment M. Lepan raconte la circonstance de l'inhumation. « Les amis du défunt le firent embaumer et sortir de Paris, la nuit, dans une chaise de poste ; on feignit de l'emmener à Ferney, et on le porta à l'abbaye de Scellières, dont l'abbé Mignot était commandataire. On y annonça que Voltaire était mort en chemin d'une manière très chrétienne. Le prieur, ainsi trompé, procéda à l'enterrement avant d'avoir reçu la défense, qui fut envoyée par l'évêque de Troyes, qu'on avait informé de cette manœuvre. » En

effet, on trouve dans un écrit du temps, que « l'ordre de l'évêque de Troyes (1) arriva trop tard; le prieur avait déjà fini la cérémonie. » L'auteur ajoute : « On convint que le corps ne serait pas exhumé; mais M. l'évêque jeta un interdit sur la chapelle où était déposé le cadavre. Un plaisant lui fit cette épitaphe : *Hic inter monachos quiescit, qui numquam contra monachos quievit.* Et le prieur de Scellières fut destitué par son général. » 1778.

On lit encore dans un autre Mémoire, que « le prieur, ignorant le décès de Voltaire, ne croyait le recevoir que comme convalescent, ain-

---

(1) Par un rapprochement digne de remarque, c'est aussi un évêque de Troyes, l'éloquent abbé de Boulogne, occupant aujourd'hui ce siége, qui, dans un discours plein d'onction, prononcé le 3 janvier 1823, à Sainte-Geneviève, a fulminé anathême contre les *restes impurs de ce coryphée des incrédules*, qui sont encore exposés dans les caveaux de cette église.

Nous ferions au contraire le vœu pour qu'on les y laissât : car, pour nous servir des expressions d'un journal monarchique et religieux, les mânes du grand homme doivent éprouver un supplice digne de l'enfer, obligés qu'ils sont d'entendre chaque jour les chants de triomphe d'une religion qu'il a outragée toute sa vie; qu'il s'était flatté de détruire, et qui renaît *plus brillante et plus belle*, pour durer jusqu'à la consommation des siècles, suivant les paroles de son divin fondateur : *Et ecce ego vobiscum sum usque ad consommationem sæculi.*

1778. si qu'on le lui avait annoncé. Le corps, en habit de malade, était dans son carrosse traîné par des chevaux de poste (ce qui a fait dire depuis au caustique et malin Mercier, qu'on vit, pour la première fois, un mort prendre la poste pour se faire enterrer), et l'on supposa aux religieux que M. de Voltaire était mort en chemin. La putréfaction qui avait déjà fait des progrès, détermina l'inhumation aussitôt son arrivée, et le prieur en fit la cérémonie. »

Anecdote. Voici sur le même sujet une anecdote piquante de naïveté. Une personne, dont la famille est distinguée depuis long-temps dans la robe, alla, en 1779, à Scellières, pour y voir le tombeau de Voltaire. Comme le monument n'avait aucune marque distinctive, il était difficile de le trouver. Une bonne femme, alors en prières, voyant l'embarras du magistrat, lui demanda s'il cherchait la chapelle où était le cadavre de Voltaire : « *Tenez, Monsieur*, lui dit-elle, *la voilà : vous n'êtes pas le premier badaud de Paris qui soit venu pour voir la fosse de ce méchant homme-là.* » Il n'y a pas long-temps que ce magistrat, qui nous a raconté le fait, est mort à Paris.

Sans chercher à contredire aucune des versions précédentes, attendu le rapport qu'elles ont entre elles, on peut affirmer que le corps du

1778.

Le cœur donné à Mme. de Villette est porté à Ferney.

défunt fut ouvert, à telles enseignes que le cœur fut donné à *Belle et Bonne* (Mme. de Villette), qu'il fut enchâssé dans un cœur de vermeil et porté à Ferney, où, suivant un chroniqueur du temps, il est resté long-temps sur une planche de l'office du château, abandonné aux hommages de la valetaille (1). Enfin il fut renfermé et scellé dans l'intérieur d'une pierre tumulaire, placée dans un monument que le marquis de Villette, acquéreur de Ferney, avait fait élever au château. Dès ce moment, le reste précieux du philosophe fut exposé comme dans une espèce de sanctuaire où les voyageurs honnêtes étaient introduits pour en adorer le Dieu. On lisait l'inscription suivante sur la façade du monument :

Son esprit est partout, et son cœur est ici.

C'est chez M. le marquis de Villette, dans la maison faisant un des coins du quai des Théatins (appelé depuis la révolution *quai Voltaire*) et de la rue de Beaune, que le vieux philosophe rendit le dernier soupir. Après l'événement, les fenêtres du premier étage de cette maison restèrent constamment fermées, parce que, disait-

---

(1) M. de la Borde, ancien valet-de-chambre de Louis XV, a répété cette même circonstance.

1778. on, Voltaire avait recommandé de n'ouvrir cet appartement que quarante ans après sa mort; et que, ces quarante ans arrivés, on publierait les manuscrits qui y étaient déposés. Si on demande pourquoi les quarante ans étant expirés, les fenêtres continuent encore d'être presque toujours fermées? certaines personnes répondront que c'est parce qu'on porte aujourd'hui à cinquante ans le terme fixé par Voltaire.

De son appartement fermé depuis sa mort.

Mme. de Villette consultée, dans le temps, par un curieux, sur la nature de ces bruits, voici les renseignemens qu'elle lui donna, et tels que M. Beuchot les a publiés en 1823: « L'appartement de M. de Villette, dans la maison qui fait l'un des coins de la rue de Beaune et du quai, est bien celui où Voltaire est mort; mais la chambre qu'occupait Voltaire était sur le derrière. M. de Villette n'était point propriétaire de la maison, il avait un bail viager. A sa mort, en 1793, le bail expira. Le propriétaire ne voulut point en faire un nouveau. Mme. de Villette quitta donc l'appartement; et si les fenêtres en sont si souvent fermées, c'est que telle est la volonté ou la disposition de la personne qui l'occupe. »

Voltaire n'y peut donc être pour rien. Adieu alors aussi le conte des manuscrits qu'on disait être dans cet appartement.

Mot de Collé.

Lorsqu'on annonça la mort de Voltaire, on

rapporte que *Collé* s'écria : *Nous rentrons en république.* 1778.

Aussitôt que Voltaire eut expiré, on donna aux censeurs l'ordre de n'approuver aucun écrit, et aux théâtres de ne jouer aucune pièce au sujet du défunt pendant trois semaines. Voilà encore pourquoi on ne trouve, dans aucun des journaux de l'époque, un seul mot qui ait trait aux derniers momens du philosophe.

La secte encyclopédique, désespérée de n'avoir pu procurer à son chef les honneurs funèbres qui ne se refusent pas au dernier des artisans, entreprit de célébrer ses obsèques sur le théâtre, en y faisant jouer la tragédie de *Mahomet*, à laquelle les compagnons philosophes devaient assister en grand deuil. La police en étant informée, renversa ce pieux projet. Les comédiens irrités voulurent interrompre le spectacle pendant trois jours ; mais la police leur envoya un ordre de jouer à l'ordinaire. Déchus de tous côtés, les philosophes ne perdirent pas courage, ils essayèrent un autre moyen. L'usage et les statuts académiques veulent que la mémoire de chaque académicien soit honorée d'un service régulier, auquel les confrères du défunt assistent avec pompe. C'était ordinairement dans l'église et par le ministère des P.P. Cordeliers que ce devoir s'accomplissait. D'Alembert se présenta au couvent pour

1778. réclamer ce pieux office; mais ces religieux lui refusèrent net de chanter des *libera* pour le repos d'une âme qui a si long-temps troublé le repos de l'église et le leur. Tous les plans de scandale ont donc échoué.

Les PP. Cordeliers refusent de célébrer un service funèbre en mémoire du défunt.

Frédéric fait faire un service à Berlin, et prononce l'éloge de Voltaire.

Le roi de Prusse lui fit faire, dans l'église catholique de Berlin, un service magnifique, et prononça son éloge funèbre. L'éloge de Voltaire fut aussi proposé pour le prix de poésie de l'Académie française; et d'Alembert ajouta 600 liv. à la valeur du prix; mais on avait gardé le secret jusqu'au jour même de la proclamation du programme, pour éviter que l'autorité ne s'y opposât.

Son successeur à l'Académie française.

Personne n'osa se présenter pour lui succéder à l'Académie, si ce n'est *Lemierre*, qui disait tout haut qu'Ajax devait hériter des armes d'Achille. *Ducis* fut élu.

Testament de Voltaire.

Voltaire avait laissé un testament en deux petites pages. Ce testament, à son ouverture, a étonné tout le monde et même l'a révolté. On comptait y trouver des dispositions qui auraient fait honneur à son esprit et à son cœur : rien de tout cela; il est très plat, et sent l'homme qui ne songe à personne et n'est capable d'aucune reconnaissance. Ce qui a augmenté l'indignation, c'est qu'il avait deux ans de date, et avait été fait conséquemment avec toute la maturité de juge-

ment possible. Qu'on juge des autres articles par celui qui intéresse les pauvres de Ferney : il leur laisse *trois cents livres* une fois payées. Et voilà le philosophe bienfaisant ! Voici, du reste, ses dispositions financières. 1778.

Mme. Denis, nommée légataire universelle, 80,000 livres de rentes viagères placées sur sa tête; 40,000 livres de rentes foncières; 10,000 louis en argent comptant; la bibliothèque de Ferney, à laquelle le nom et les notes de Voltaire donnaient un prix considérable, et dont la Czarine fit l'acquisition; et la maison du testateur, rue de Richelieu, à Paris : telle fut la fortune de sa nièce.

MM. d'Hornoy et Mignot, ses neveux, eurent chacun 100,000 livres en contrats; ses domestiques une année de leurs gages; et *Vagnières*, son secrétaire, 800 livres de rentes viagères, ses habits de velours et ses vestes de brocard : tels étaient les termes du testament. Les pauvres.... 300 *livres !*

Différentes épitaphes, comme on le pense bien, furent bientôt composées pour Voltaire. Nous nous bornerons à citer les deux suivantes, sauf à renvoyer le lecteur à la collection de vers placée à la suite de la *Vie*, dans laquelle on en trouvera une en latin qui avait été faite longtemps avant sa mort, mais qui fut renouvelée Épitaphes.

1778. à ce moment, d'autant plus justement que jusqu'alors il n'a point démenti les idées qu'on avait conçues de lui.

EPITAPHE.

Ici gît qui toujours douta;
Dieu par lui fut mis en problême,
Il douta de son être même.
Mais de douter il s'ennuya,
Et las de cette nuit profonde
Hier au soir il est parti
Pour aller voir en l'autre monde
Ce qu'il faut croire en celui-ci.

Celle que l'on va lire mérite d'être distinguée, soit à cause de sa concision, de la justesse et de son impartialité, soit à cause de la célébrité de l'auteur qui l'a composée.

Plus bel esprit que grand génie,
Sans loi, sans mœurs et sans vertu,
Il est mort comme il a vécu,
Couvert de gloire et d'infamie.

J.-J. Rousseau.

On a vu que des philosophes s'opposèrent, autant qu'ils le purent, à ce que Voltaire reçût les visites et les exhortations du curé de Saint-Sulpice et de l'abbé Gaultier. Dans le nombre, nous avons cité d'Alembert, Diderot et Marmontel. Nous jugeons à propos de rappeler, à l'instar de M. Lepan, que Condorcet joua le même rôle en

1783, à la mort de d'Alembert, en empêchant d'entrer dans sa chambre le curé de Saint-Germain, qui vint s'y présenter. « *Si je ne m'étais pas trouvé là* (a dit Condorcet), *il faisait le plongeon.* 1778.

L'année suivante Diderot resta long-temps chez lui par des plaies aux jambes, reçut plusieurs fois M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice; les adeptes de la philosophie, effrayés de ces visites, trouvèrent moyen de les empêcher jusqu'à sa mort, arrivée le 2 juillet 1784.

Marmontel, plus heureux, se montra religieux à la fin de ses jours; il les termina, le 31 décemcembre 1799, dans une retraite modeste qu'il avait achetée au hameau d'Ableville, près de Gaillon.

Quant à Condorcet, il s'était empoisonné le 28 mars 1794, à Bourg-la-Reine, près de Paris, dans un cachot où il avait été jeté.

Telle fut la fin des quatre personnages qui ont le plus marqué dans la moderne philosophie, après Voltaire. Leur zèle à seconder ses efforts, nous a paru, comme à l'historien qui vient d'être cité, fait pour leur assigner une place dans l'histoire de sa vie.

Il nous reste à rendre compte des derniers ouvrages sortis des mains de Voltaire. Pendant son séjour à Paris, indépendamment de la tragédie

1778. *d'Irène*, qui a été représentée ainsi que nous l'avons dit, il y parut encore deux ouvrages de sa façon : *Le Prix de la justice et de l'humanité*. C'est un supplément de réflexions bonnes à joindre à *l'Esprit des lois*. — *Eloge des Pensées de Pascal*, nouvelle édition, commentée, corrigée et augmentée, par M. D***. Pour donner la clef de cette nouvelle production, et faire connaître en même temps, dans l'intérêt des jeunes gens, les moyens honteux dont les encyclopédistes ne dédaignaient pas de se servir pour atténuer le poids d'une autorité redoutable, telle que celle d'un Pascal, en faveur du christianisme, il importe de rappeler que Voltaire a composé, en 1738, des *Remarques* sur les *Pensées* de Pascal. Son objet était d'affaiblir, autant qu'il était en lui, l'effet que pouvait produire ce livre en faveur de la religion, auprès de ceux à qui imposerait le grand nom de son auteur. Condorcet, trouvant trop faibles quelques raisonnemens jetés au hasard par Voltaire, jugea à propos, en 1776, de faire une édition des *Pensées de Pascal*, d'y joindre un commentaire, et de le faire précéder d'un éloge prétendu de Pascal, qui préparerait la réfutation subséquente de son livre, à l'aide de pensées mutilées, d'autres même falsifiées, et en ferait ainsi d'avance la satire en décriant l'auteur. Le tout

Derniers ouvrages de Voltaire.

fut envoyé au philosophe de Ferney, qui a fait faire la nouvelle édition, annoncée au commencement de cet article, non sans y mêler encore d'autres apostilles; de manière que, dans cet état, on peut assurer que les *Pensées de Pascal* sont devenues le livre le plus diabolique contre le christianisme, le plus capable de former des matérialistes, des déistes et des athées; en le lisant, le livre tombe des mains... Ainsi, jusqu'à son dernier moment, Voltaire a persévéré dans sa haine implacable contre la religion de ses pères! 1778.

AGATOCLE, tragédie représentée pour la première fois en 1779.

Nous avons à parler maintenant *d'Agathocle*, tragédie en cinq actes, représentée, pour la première fois, le 31 mai 1779. Les amis de Voltaire crurent honorer sa mémoire en faisant représenter cette pièce le jour de l'anniversaire de sa mort. Je ne crois pas, dit La Harpe, que ce zèle fût bien entendu. En effet, on ne peut regarder cette tragédie que comme une esquisse. Les situations, les scènes sont quelquefois plutôt indiquées que remplies; les caractères sont assez heureusement conçus, mais les traits ne sont pas terminés, les nuances ne sont pas marquées. Cet ouvrage est curieux, parce qu'il montre la manière dont Voltaire travaillait. On voit qu'il composait ses ouvrages sans jamais s'arrêter sur les détails, sans suspendre la marche, attendant le moment de l'inspiration; il ne perdait pas le temps à cor-

1778-9... riger un vers, à prévenir une objection, quitte à revenir ensuite sur ces objets dans des instans plus heureux et plus tranquilles.

Le jour de la première représentation *d'Agatocle*, *Brizard* prononça un discours aux spectateurs, dont voici quelques passages :

« Vous imiterez, Messieurs, cette nation reconnaissante et sensible, en écoutant l'ouvrage auquel M. de Voltaire a consacré ses derniers instans; vous apercevrez tout ce qu'il aurait fait pour le rendre plus digne de vous être offert. Votre équité suppléera à ce que vos lumières pourraient y désirer. Vous croirez voir ce grand homme encore présent au milieu de vous, dans cette même salle, qui fut soixante ans le théâtre de sa gloire, et où *vous-mêmes* l'avez couronné par nos faibles mains avec des transports sans exemple.... »

Enfin l'orateur termine :

« Quel ennemi des talens et des succès oserait, dans une circonstance si touchante, insulter à la reconnaissance de la *nation*, et en troubler les témoignages? Ce sentiment vil et cruel ne peut être, Messieurs, celui d'aucun Français, et serait d'ailleurs un nouveau tribut que l'envie paierait, sans le vouloir, aux mânes de celui que vous pleurez. »

On demande à l'histrion panégyriste, ou aux

héritiers de ses doctrines, s'il cesserait d'avoir les sentimens d'un bon Français, celui qui, après avoir reconnu bon ce qui peut être bon dans les œuvres de leur oracle, proclamerait, d'après sa conscience et l'inflexible vérité, que Voltaire fut *mauvais fils, mauvais citoyen, ami faux, envieux, flatteur, ingrat, calomniateur, intrigant, peu délicat, vindicatif, hypocrite, impie, intolérant, inhumain*, etc., etc. (Voir la suite à son Portrait.) 1778-9...

Mais Brizard était l'ami du philosophe, et Brizard faisait son métier.

Bien que les faits qu'on a lus dans le cours entier de *l'Histoire de la Vie de Voltaire* parlent assez haut d'eux-mêmes, cependant nous craindrions de n'avoir rempli qu'imparfaitement notre tâche, si, avant de la terminer, nous ne cherchions encore, pas des réflexions puisées à la source de l'impartiale vérité, à prémunir les gens trop faciles, et surtout l'inexpériente jeunesse, contre tous les genres de séduction que l'on ressent assez ordinairement à la lecture des œuvres du trop fameux philosophe. Déposant à cet effet tout amour-propre d'auteur, nous emprunterons la voix persuasive d'un historien qu'on ne saurait trop recommander à l'attention, et dont nous partageons entièrement les principes dans la

1778... question qui nous occupe. C'est aussi le moyen de donner plus de poids à notre sentiment.

De la lecture des ouvrages de Voltaire : des précautions à observer à ce sujet.

« On doit, en lisant les ouvrages de Voltaire, dit M. Lepan, se tenir continuellement sur ses gardes, se méfier de sa marche, se laisser moins séduire par le charme de son style, moins persuader par ses raisonnemens ; on doit les examiner attentivement, et n'en pas adopter la conséquence, sans avoir bien connu la vérité du principe. Ce fut, il est naturel de le penser, l'amour de la gloire et de la célébrité qui anima l'auteur d'*OEdipe*. *La Henriade* peut encore avoir eu la même cause ; mais si cette soif de la célébrité dont il était dévoré a eu part à ses autres productions, il est aisé de reconnaître dans toutes l'esprit d'insubordination, l'envie contre ses rivaux, la vengeance contre ses critiques, la haine pour la religion et pour tous ceux qui essayaient d'opposer une digue au torrent de ses écrits, et, pardessus tout, le désir d'être chef de parti. N'écrivait-il pas à Mme. du Deffant : « C'est un grand plaisir d'avoir un parti et de diriger un peu les opinions des hommes. » Qu'on apporte un soin égal en lisant tous les ouvrages de Voltaire ; qu'on ne le croye pas aveuglément ; qu'on consulte les ouvrages de ceux qui l'ont réfuté, on reconnaîtra partout en lui la même mauvaise foi, ou, si l'on veut, le même art. Dès-lors

on conviendra qu'il ne faut lire tous ses écrits 1778...
que comme des romans, non pas pour les croire, mais pour s'amuser, pour jouir de l'agrément du style, pour admirer son esprit, son adresse. Encore faudra-t-il être bien sur ses gardes, car je ne sais quel auteur a dit : « Plusieurs assurent que ces ouvrages ne leur font aucune impression dangereuse, et qu'ils ne s'amusent que de l'esprit qu'ils y trouvent; mais la plupart de ceux qui parlent ainsi sont peu sincères, ou se trompent eux-mêmes. Ce n'est pas toujours dans le moment de la lecture que l'on en éprouve les dangers. Enfin il est une insensibilité qui ne vient pas d'un esprit de corruption.... Comme obscènes, ces livres nuisent au cœur; comme frivoles, ils affaiblissent et rétrécissent l'esprit; ils dégoûtent des lectures solides. » Il n'est personne qui ne sente la vérité de cette assertion. En effet, quel est l'homme assez fort pour lire, pendant quelques jours de suite, non-seulement les ouvrages de Voltaire, mais des romans ordinaires, et s'adonner après à une lecture plus sérieuse? Nous en appelons surtout à vous, jeunes gens studieux; quel est l'ouvrage de mathématique, de jurisprudence, de médecine ou même d'histoire, dont on puisse entreprendre avec utilité la lecture, après s'être, pendant un certain temps, occupé des écrits de Voltaire?

1778... Pour compléter ce tableau, nous croyons pouvoir ajouter que ce n'est pas qu'on ne puisse trouver dans les ouvrages de Voltaire, des lambeaux de philosophie, des phrases éparses que l'on pourrait citer pour de bons principes, mais elles y sont disséminées, presque perdues, ou plutôt mises à dessein de faire avaler le poison qu'elles accompagnent.

Passons maintenant au portrait de Voltaire, lequel peut être en même temps considéré comme le résumé de tout ce qui a été dit dans *l'Histoire de sa Vie*. Ce portrait a de plus le mérite d'avoir été tracé par des hommes qui ont beaucoup connu le héros, tels que le marquis de Charost, Biœrnsthal, déjà plusieurs fois cité, etc., etc., et d'avoir été en partie encadré par celui de ses historiens qui l'a le mieux jugé. C'est une copie en quelque sorte que nous reproduisons, sauf de légères retouches et quelques additions curieuses et nécessaires.

PORTRAIT DE VOLTAIRE.

VOLTAIRE était de moyenne taille, maigre et d'un tempérament sec. Il avait la bile brûlée, le visage décharné, l'air spirituel et caustique, les yeux étincelans et malins. Dans sa jeunesse il était

De sa constitution physique.

d'une figure très piquante (*Voy.* le Frontispice), sans être précisément jolie. La perte des dents, les ravages de la petite vérole, le scorbut et d'au-

tres maladies, suites de ses travaux et de quelques imprudences, changèrent bien ses traits; mais il eut toujours soin de cacher les désagrémens de la vieillesse par une extrême propreté. Dans sa jeunesse même il avait une grande attention sur sa santé. « Je vous prie, écrivait-il à Mme. la marquise de *Mimeure*, de m'envoyer le petit emplâtre que vous m'avez promis pour le bouton qui m'est venu sur l'œil; ne croyez pas que ce soit coquetterie : mes yeux commencent à ne plus m'intéresser qu'autant que je m'en sers pour lire. Je ne crains plus même les yeux de personne. » Il fut très frileux durant toute sa vie. Mais une particularité dont aucun de ses biographes n'a fait mention, c'est qu'il n'avait point de barbe, du moins il en avait si peu qu'il ne se faisait jamais raser. On voyait sur sa cheminée trois ou quatre paires de petites pinces épilatoires avec lesquelles il se jouait et s'arrachait de temps en temps quelque poil en causant avec l'un et l'autre. Sa figure portait légèrement la marque de la correction militaire qu'il avait reçue au pont de Sèvres, en 1715. Tout le feu qu'on trouve dans ses ouvrages, il l'avait dans son action; vif jusqu'à l'étourderie, c'était un ardent qui va et qui vient, qui vous éblouit et qui pétille.

1778...

Voltaire n'avait point de barbe.

Un homme ainsi constitué ne pouvait man-

1778... quer d'être valétudinaire; gai par complexion, sérieux par régime, ouvert sans franchise, politique sans finesse, sociable sans amis, il savait le monde et l'oubliait; le matin Aristippe, et Diogène le soir, il aimait la grandeur et méprisait les grands; aisé avec eux, contraint avec ses égaux, il commençait par la politesse, continuait par la froideur, et finissait par le dégoût; il aimait la cour et s'y ennuya; sensible sans attachement, voluptueux sans passion, il ne tenait à rien par choix, tenait à tout par son inconstance; raisonnable sans principes, sa raison avait ses excès comme la folie des autres; l'esprit peu droit, le cœur injuste, il perçait tout et se moquait de tout; vain à l'excès, mais encore plus intéressé, il travaillait moins, dit le marquis de Charost, pour sa réputation que pour l'argent: il en avait faim et soif; enfin il se pressa de travailler pour se presser de vivre; et pour se presser de corrompre, pouvait-il ajouter, et de renverser les croyances. Voilà des argumens; voici des détails.

De sa conversation. Le plus souvent il dînait en particulier dans sa chambre; même en Prusse, il ne paraissait qu'au souper du roi. Lorsqu'il se plaisait avec les personnes, sa conversation était vive et saillante; c'était un mélange de bons mots piquans, de réflexions intéressantes, d'applications heu-

reuses, de discussions savantes, sans apprêt, sans pédanterie.

Il parlait avec beaucoup de netteté et très distinctement; il aimait à rencontrer ces qualités chez les personnes qui causaient avec lui. Un jour il reçut la visite d'un homme instruit, qui avait l'habitude de parler vite et entre ses dents. A la première phrase que Voltaire ne comprit pas, il lui dit poliment : « *Plaît-il, Monsieur?* » A une autre aussi mal articulée que la première, il ne répondit point. A une troisième, il lui dit avec vivacité : « *Mais parlez de manière qu'on puisse vous comprendre !* »

De sa vivacité.

Cette vivacité s'étendait sur toutes ses actions. *Dorn*, l'écouteur aux portes à Francfort, manqua d'en être la victime. Le libraire *Vanduren*, de la même ville, le fut réellement, puisqu'il reçut un soufflet la seconde fois qu'il vint lui présenter un mémoire des livres qu'il avait fournis.

De sa manière de lire.

Il ne lisait un livre que lorsque les six premières pages lui promettaient quelque chose. Autrement il passait à la moitié de l'ouvrage; s'il n'était pas plus content, il lisait les dernières pages, et le jetait au feu. S'il lisait un ouvrage entier, ce qui lui arrivait rarement, il faisait des remarques; enfin il écrivait sur les marges de presque tous les livres qu'il lisait.

1778... Son impatience à terminer un ouvrage n'avait point de bornes; à peine était-il commencé qu'il désirait l'avoir fini; à peine était-il fini qu'il voulait le voir mis au net et imprimé. On mettait souvent sous presse un livre à moitié composé. Sa méthode était de travailler toujours sur les épreuves des feuilles, attendu, disait-il, que l'esprit semble plus éclairé quand les yeux sont satisfaits.

— De composer.

Voltaire écrivait lui-même lorsqu'il se portait bien; était-il indisposé? il dictait avec autant de présence d'esprit que s'il eût lui-même écrit. Il avait pour cette manière de travailler une facilité incroyable : il n'y avait pour ainsi dire que ses lettres qu'il dictât ainsi à son secrétaire; à l'égard de ses ouvrages, il avait coutume de les écrire lui-même à mesure qu'il les composait; ensuite il les faisait copier.

Voltaire, dans sa vieillesse, ainsi que nous avons eu l'occasion d'en faire la remarque à l'année 1774, ne mangeait point au milieu de la journée. Il soupait entre neuf et dix heures, peu et lentement, se couchait entre onze heures et minuit, et ne dormait guère que quatre à cinq heures. Il en passait cependant seize et dix-huit au lit; mais quand il était couché, et qu'il lui venait une idée, il sonnait son secrétaire, dont la chambre était directement au-dessous de la

sienne, et celui-ci devait être prêt à écrire tout ce qu'il avait à lui dicter. Pendant la nuit, trois bougies restaient allumées à côté de son oreiller. Son lit, d'une extrême propreté, était couvert de livres; on voyait auprès une table élégante, sur laquelle se trouvait toujours de l'eau fraîche, du café au lait, des marques de papier blanc, une écritoire. Quand on lui demandait comment il avait pu faire tant d'ouvrages, il répondait: « *En ne travaillant pas à Paris.* » On pourrait ajouter, dit M. Lepan, que sa fortune le mettait à même d'avoir des secrétaires instruits et des copistes. Il employait à de nouvelles compositions le temps que l'on prend ordinairement à faire des extraits ou à copier un manuscrit. En effet, le P. Adam, ex-jésuite, qui est resté à Ferney une quinzaine d'années, ne se bornait pas, comme on l'a prétendu, à jouer aux échecs avec le seigneur du château, il faisait aussi, comme nous l'avons dit à l'année 1776, quantité d'extraits et de traductions de plusieurs langues étrangères. M. Duret de Morsan, ancien jurisconsulte, membre de l'Académie de Nancy, sur les notes duquel Duvernet a écrit la vie de Voltaire, ne lui était pas moins utile pour des extraits ou des traductions des langues italienne et espagnole, qu'il possédait à fond. Ce sujet nous rappelle qu'il disait plaisamment, en par-

1778.

1778... lant de l'habitude qu'il avait de travailler en même temps à différens ouvrages : « Serai-je toujours comme Arlequin, qui voulait faire vingt-deux métiers à-la-fois ? »

De ses facultés littéraires.

Né poète, les vers lui coûtaient trop peu : cette facilité lui a nui, il en a abusé ; il n'eut donc presque rien d'achevé. Ecrivain facile, ingénieux, élégant, après la poésie, son métier eût été l'histoire, s'il eût fait moins de raisonnemens et de mensonges, et jamais de parallèles, quoiqu'il en fît d'assez heureux.

Voltaire avait beaucoup de cette érudition mêlée, qui est si fort à la mode aujourd'hui : politique, physicien, géomètre, il est tout ce qu'il veut, mais toujours superficiel et incapable d'approfondir. Il avait le goût plus délicat que sûr ; satyrique ingénieux, mauvais critique, il aimait les sciences abstraites, et l'on ne s'en étonne point. On lui a reproché de n'être jamais dans un milieu raisonnable, tantôt philanthrope, tantôt satyrique outré ; en un mot Voltaire voulut être un homme extraordinaire.

Voltaire, dit aussi La Harpe, en quelque endroit de son *Cours de Littérature*, Voltaire eut des connaissances assez étendues, mais extrêmement superficielles, vu le caractère de son esprit, qui dévorait beaucoup plus qu'il ne digérait. Un tort bien plus grave, et qui fait qu'au-

jourd'hui il n'y a pas un homme instruit qui fasse cas de son érudition, c'est qu'elle est presque partout mensongère en histoire, en antiquité, en phylologie, en philosophie. C'était l'effet nécessaire de cette irréligieuse manie qui l'obligeait à tout falsifier, tout dénaturer pour l'intérêt d'une mauvaise cause qu'il n'est pas possible de défendre autrement. 1778.

De ses qualités morales.

Si de ses qualités d'esprit nous passons à ses qualités du cœur, c'est là pour le coup que la tâche devient pénible, pour ne pas dire rebutante. A commencer par ses rapports de famille, desquels nous n'avons pas encore parlé, tout n'inspire plus que dégoût ou pitié. Pour débuter donc par ce qui regarde ses parens, nous devons dire que, si l'on excepte Mme. Denis, à laquelle il fit beaucoup de bien, et Mme. Fontaine, son autre nièce, depuis Mme. Florian, à qui il écrivait souvent, il pensait très peu à ceux auxquels l'attachaient les liens du sang. Son frère aîné, compagnon de son enfance, n'a figuré dans sa correspondance que comme débiteur d'une rente dont il recommandait fort qu'on ne laissât point accumuler les arrérages. Hors cela, il n'en est question qu'à l'époque de la mort de ce frère. « Je vous prie de voir M. Arouet, écrivait-il à un savant de ses amis, et de lui demander l'état où il est. Dites-lui que j'y suis aussi sensible que

Mauvais frère.

1778... je dois l'être, et que je prendrais la poste pour le voir, si je croyais lui faire plaisir. Je vous demande en grâce de m'écrire des nouvelles de la disposition de son corps et de son âme. »

Mauvais fils.

C'est surtout de son père que Voltaire paraît avoir totalement perdu le souvenir; il n'en parla qu'une seule fois, avec une légèreté, pour ne pas dire plus, qu'on pourrait blâmer dans un jeune homme, mais qui révolte dans un homme de soixante-dix-huit ans. « J'avais autrefois un père, marque-t-il à La Harpe (28 janvier 1772), qui était grondeur comme M. Guichard (personnage du *Grondeur* de Bruéys). Un jour, après avoir horriblement et très mal à propos grondé son jardinier, et après l'avoir presque battu, il lui dit : « Va-t-en, coquin; je souhaite que tu trouves un maître aussi patient que moi. » Je menai mon père voir le *Grondeur*. Je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à son rôle, et *mon bonhomme de père se corrigea un peu.* »

Mauvais français et mauvais citoyen.

Comme Français, Voltaire ne valait pas mieux. Il était toujours mécontent de son pays, dont il traitait grossièrement les habitans de *Welches*, et vantait avec excès ce qui était à mille lieues de lui. Tout en ambitionnant de remplir les fonctions publiques, il n'aimait pas à payer les charges de citoyen, témoin les difficultés qu'il eut avec les magistrats de Genève, en 1766, etc., etc.

Faut-il parler de ses sentimens d'amitié? Pour prouver que Voltaire a été ami constant, Condorcet cite Genonville et Desmaisons, que Voltaire ne connut pas long-temps; Cideville, Formont, d'Argental et d'Alembert, desquels il vécut éloigné, et Mme. Duchâtelet, avec laquelle, au su de tout le monde, il eut les plus fréquentes et les plus vives altercations. Thiriot, avec qui Voltaire fut lié le plus long-temps, n'est pas compris dans cette nomenclature. On lui opposera J.-B. Rousseau, Desfontaines, d'Arnaud, Maupertuis; Vernet, le P. Berthier, et Frédéric lui-même; tous long-temps prônés, admirés, aimés par Voltaire, et contre lesquels il se déchaîna ensuite avec acharnement. On peut consulter les articles de sa *Vie* relatifs aux six premiers, et l'on y verra qu'à l'exception peut-être de Desfontaines, aucun ne fut l'agresseur dans les querelles que tous eurent avec Voltaire. 1778... Ami faux.

La moindre opposition à la volonté de Voltaire, la moindre contrariété, suffisait pour exciter sa colère, et lui faire oublier les plus grands services : « Je vous pardonne, écrivait-il à son ancienne amie la présidente de Bernières, d'avoir été avec le chevalier de Rohan (l'auteur de sa mésaventure dans la rue St.-Antoine, en 1725), pourvu que vous ayez senti quelque confusion. Il ne faut rien envoyer à Mme. du Deffant, si elle Ingrat.

1778... trahit les *frères*. De quoi s'avise-t-elle, à son âge et aveugle, de forcer des hommes de mérite à la haïr? » (Lettre à Damilaville, 24 avril 1765.) On sait comme il traita Thiriot, son plus ancien ami, parce qu'il avait refusé de témoigner contre Desfontaines.

Menteur.

Le mensonge était non-seulement de principe chez lui, mais il avait encore érigé ce principe en doctrine. Il invitait les prétendus philosophes ses amis à *mentir*, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours.... « *Mentez, mes amis, mentez; je vous le rendrai dans l'occasion.* (Lettre à Thiriot, 21 octobre 1736.)

Colère, haineux, impérieux.

Autant Voltaire était prompt à se mettre en colère, autant il était persévérant dans sa haine. On a pu le remarquer dans ses querelles littéraires et autres. Il en voulut toute sa vie aux deux Rousseau, à Desfontaines, à Fréron, au roi de Prusse, aux parlemens : « Les gens à poëme épique et à élémens de Newton sont des gens opiniâtres, » écrivait-il au comte d'Argental, le 2 janvier 1739. Rien ne prouve mieux aussi son caractère impérieux que sa lettre au même, en date du 21 janvier 1761, relative à la démolition de l'église de Ferney. (Voir la *Vie*, année 1758.)

Envieux, jaloux.

La jalousie des talens était un de ses vices dominans. Ne fut-il pas jaloux de Corneille, qu'il

déchira dans ses *Commentaires*; de Crébillon, 1778...
dont il refit la plupart des pièces, parce que, de l'aveu de Condorcet lui-même, il se lassait de s'entendre préférer l'auteur de *Rhadamiste?* Ne fut-il pas jaloux de Maupertuis, contre lequel il composa des libelles après l'avoir loué pendant quinze ans? Ne fut-il pas jaloux de d'Arnaud, qu'il fit renvoyer de Potzdam parce que, deux ans auparavant, Frédéric avait dit que *d'Arnaud était à son aurore, et Voltaire à son couchant?*

Avide de louanges.

On a eu de fréquentes occasions, dans le courant de sa *Vie*, de connaître jusqu'à quel point Voltaire était sensible à la critique; il ne l'était pas moins à la louange, et il la voulait sans restriction, sans rien qui pût affaiblir les éloges qu'on lui donnait; il allait même jusqu'à en solliciter; c'est ainsi qu'il écrivait à Dorat: « Il aurait encore été plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talens aimables à répandre dans le public les sentimens dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. » (Lettre à Dorat, le 28 janvier 1767.) Nous avons fait remarquer qu'en 1760, il avait accueilli Mademoiselle Corneille, en considération de l'ode flatteuse que Le Brun lui avait adressée. Il avait écrit plus de vingt ans auparavant: « Il faut imprimer la lettre du signor Antonio Cochi; il faudra seulement échancrer les louan-

1778... ges dont il m'affuble. Il commence par crier à la première phrase : *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade;* adoucissons ce terme; mettons : *Il y a peu d'ouvrages plus beaux que la Henriade.* » (Lettre à Berger, 1738.) Et quand on ne l'affublait pas de louanges, ne sait-on pas qu'il s'en fabriquait lui-même? (Voir les sept exemples cités à l'année 1768.)

Avare. Les preuves de lésinerie et d'avarice abondent dans sa vie, et depuis les bouts de bougies qu'il enlevait des appartemens du roi de Prusse, en 1750, jusqu'aux dispositions de son testament, ouvert en 1778, où il lègue trois cents livres aux pauvres, on n'a que l'embarras du choix. Nous recommandons surtout à l'attention du lecteur le stratagême qu'il employa, en 1763, au sujet d'un placement à rente viagère.

Vain, orgueilleux. On a prétendu que Voltaire dédaignait les distinctions de la naissance. Pourquoi donc se cachant à Rouen, s'y faisait-il passer pour un seigneur anglais expatrié pour affaires d'état? Pourquoi se donna-t-il, à Worms, pour un seigneur italien? Pourquoi voyageait-il en Hollande sous le nom de *comte de Revel?* Pourquoi, plus tard, prit-il celui de *comte de Tourney?* Pourquoi, dans la lettre qu'il écrit au chancelier Maupeou, le 20 décembre 1773, est-il si fier de la noblesse de son neveu, dont la famille est ano-

blie, dit-il, depuis plus de cent cinquante ans? Pourquoi, sollicitant du roi de Prusse l'ordre du mérite, a-t-il dit (Lettre à Frédéric, 31 avril 1749), que la charge qu'il possédait auprès de Louis XV lui donnait *les droits de la plus ancienne noblesse?* Pourquoi?... 1778...

Sans foi, sans loi.

On a dit, depuis long-temps, que pour faire un écrivain sans passions, sans préjugés, il faudrait qu'il n'eût ni religion, ni patrie : sur ce pied-là, Voltaire a marché à grands pas vers la perfection, car on ne peut l'accuser d'être trop partisan de la religion ni de sa nation. L'histoire de sa vie entière ne l'atteste que trop. Mais, que disons-nous? Voltaire, que les chrétiens appellent un impie, Diderot l'appelait un *cagot*, et Helvétius un *cause-finalier*. Il faut avouer, dit La Harpe, qu'avec ces sortes de gens on ne peut jamais savoir sur quoi compter. Au reste, Voltaire riait beaucoup de se trouver, sur la fin de ses jours, un *cagot*, et il disait, le plus doucement qu'il pouvait, à son ami Helvétius, que *cause-finalier n'était pas une réponse*. Et nous croyons qu'au fond cela est assez vrai. Enfin, pour nous exprimer comme La Harpe, Voltaire avait juré une guerre mortelle à l'homme religieux, comme Diderot à l'homme moral.

Résumé : « De tous les faits qui composent l'histoire de sa vie, on doit conclure, avec un de

1778... ses biographes, sauf quelques traits qu'il a omis et que nous allons réparer, on doit conclure, qu'*Arouet* VOLTAIRE fut *mauvais fils*, *mauvais citoyen*, *ami faux*, *envieux*, *flatteur*, *ingrat*, *calomniateur des vivans et des morts; intéressé*, *intrigant*, *peu délicat*, *vindicatif*; *ambitieux de places*, *d'honneurs et de dignités*; *hypocrite*, *avare*, *intolérant*, *méchant*, *inhumain*, *despote*, *impie*, *blasphémateur*, *sacrilége*, *menteur*, *violent*... (1) » Ces défauts et ces vices, sans compter bon nombre d'autres, nous les avons tous prouvés dans l'*Histoire de sa Vie*.

Or, voilà l'homme trait pour trait; voilà ce VOLTAIRE tant vanté, ce génie *universel* tant prôné, ce philosophe par excellence! Le voilà, ce prétendu ami de la sagesse, de la tolérance et de l'urbanité; ce modèle d'amitié, de probité; ce soi-disant apôtre de l'humanité; l'oracle enfin du XVIIIe. siècle! Encore une fois, le voilà trait pour trait! Eh bien! jeunes gens, et vous tous, lecteurs de bonne foi, que vous en semble?....

---

(1) « Il faut l'avouer, a dit un des plus grands panégyristes du philosophe, qui a le plus fréquenté Ferney, il faut l'avouer, l'humeur rendait Voltaire, dans tous les cas, *injuste*, *forcené*, si j'osais, je dirais *féroce*. » (Chabanon, *Tableau de quelques circonstances de ma vie*.)

FIN DU TOME PREMIER.

